PUBLICATIONS

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. ÉMILE CHASSINAT

DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

TOME CINQUIÈME

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XII

BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDE

TOME CINQUIÈME

HYMNE AU NIL

TRANSCRIT ET PUBLIÉ

PAR

M. GASTON MASPERO

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

—

M DCCCC XII

A

WOLDEMAR GOLÉNISCHEFF

En souvenir d'une vieille amitié

INTRODUCTION.

I

L'Hymne au Nil nous est parvenu complet dans deux manuscrits différents, qui tous les deux sont conservés au Musée Britannique, le *Papyrus Sallier II* et le *Papyrus Anastasi VII*, en partie seulement dans un fragment de papyrus du Musée de Turin et sur l'*Ostracon Golénischeff n° 4470*, qui est passé depuis peu au Musée des Beaux-Arts à Moscou.

Le *Papyrus Sallier II* est désigné ici sous la rubrique S². Il faisait partie de la collection formée par M. Sallier à Aix en Provence et qui fut acquise de ses héritiers par les administrateurs du Musée Britannique en 1839[1]. Champollion qui l'étudia deux fois, quelques jours avant son départ pour l'Égypte en 1828 et quelques jours après son retour en 1829[2], s'attacha surtout au premier des trois documents qui y sont consignés, et il se borna à constater que les dernières pages contenaient des invocations au dieu Nil. Presque aussitôt après l'achat, le tout fut publié en fac-similé dans les *Select Papyri in the Hieratic Character from the Collections of the British Museum*, 1844, Londres, in-f°, planches X-XXIII : l'Hymne au Nil occupe les quatre dernières planches, depuis la ligne 6 de la page 11 du manuscrit jusqu'au bas de la page 14. L'écriture est large, lourde, d'une correction un peu pénible, plutôt dessinée par un novice que tracée librement par un vieux praticien. Elle présente une grande analogie avec celle des *Papyrus Anastasi IV* et *V*, du *Papyrus Sallier IV*, du *Papyrus d'Orbiney*; on voit qu'elle procède d'une méthode

---

[1] *Select Papyri in the Hieratic Character*, t. I, texte, p. 2. S'il faut en croire Salvolini, le Gouvernement français puis le Gouvernement sarde en auraient un moment négocié l'achat.

[2] *Lettres de Champollion le Jeune*, édit. Hartleben, t. II, p. 8, 10-12, 473-479.

commune si même quelques-uns des manuscrits où on la rencontre ne sont pas d'une main unique, et qu'elle servait pour ce que j'appellerai les livres de commerce ou de bibliothèque. Le maître-libraire a jeté sur la marge supérieure des deux premières pages les formes justes de plusieurs signes que son subordonné ou son élève avait mal rendus. Les mots d'attaque de chaque verset font rubrique, et les membres sont séparés par des points rouges qui ne sont pas toujours tombés en bonne place, ainsi p. 14 l. 3, enfin, le mot , qui avait été omis à la page 14 l. 2, a été rétabli à l'encre rouge dans l'interligne. Plusieurs lettres ont été endommagées ou ont disparu aux cassures du papyrus, p. 11 l. 6, 7, p. 12 l. 5, 6, p. 13 l. 2, 5, 6, 7, 8, p. 14 l. 2, mais les lacunes sont de peu d'importance et elles auraient été faciles à combler pour la plupart, même sans le secours des passages correspondants d'Anastasi VII. Le nombre de lignes contenu dans chaque page, qui était presque partout de neuf dans le corps du manuscrit, devient irrégulier vers la fin : la page 11 en compte dix dont cinq pour notre Hymne, la page 12 neuf, la page 13 dix et la page 14 onze. Le scribe, sentant que l'espace allait lui manquer et désireux de ne pas allonger son rouleau, a serré les caractères dans l'avant-dernière et surtout dans la dernière pages, mais en dépit de ce subterfuge et malgré l'accroissement du nombre des lignes, il n'aurait pas fini en bon lieu, s'il n'avait pratiqué deux coupures dans le texte de l'avant-dernier et du dernier verset. La première a été opérée de façon maladroite. L'auteur, après avoir dit qu'on faisait au Nil les offrandes de tout dieu « parce que Hapi a produit de l'encens digne du ciel, des taureaux, « des bœufs, des volailles en holocauste », ajoutait , comme nous le voyons chez Anastasi VII[1]. Sallier II a supprimé l'énumération, mais il a respecté les mots qui l'annonçaient, ce qui a produit un texte inintelligent,

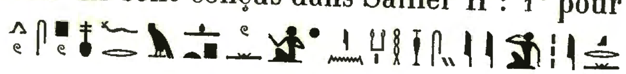
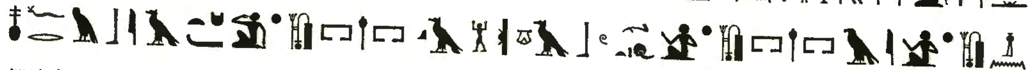
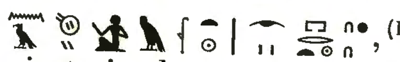
[1] *Papyrus Anastasi VII*, p. 11 l. 8-9 = p. 17 l. 6-10 du présent volume, avec quelques fautes que j'ai corrigées d'office.

[1]. La seconde coupure a été opérée plus adroitement, et nous ne l'aurions pas soupçonnée si Anastasi VII ne nous avait conservé le texte complet. Après le refrain sur lequel Sallier II termine[2], Anastasi VII ajoute une reprise nouvelle [3].

Le *Papyrus Anastasi VII* est désigné ici par la lettre A'. Il fut acheté en Égypte, vers 1818, par Anastasi, qui exerçait alors dans ce pays les fonctions de Consul Général pour la Suède. Envoyé avec le reste de la collection à Livourne, qui était alors le principal marché européen pour la vente des antiquités égyptiennes, il y fut examiné en 1838 par Lepsius, sur le rapport de qui les administrateurs du Musée Britannique l'acquirent l'année suivante[4]. Le fac-similé en fut publié, peu de temps après celui de Sallier II, dans les *Select Papyri*, pl. CXXVIII-CXXXIX : l'Hymne au Nil s'y trouve relégué à la fin de même que dans Sallier II, et il va de la page 7 l. 7 à la page 12. Le volume a été écrit au courant du calame par une main expérimentée, et les ligatures y abondent : il n'est pas un exemplaire de commerce ou de bibliothèque, mais il a été exécuté par un scribe très habile et très lettré pour son propre usage. Les rubriques s'y rencontrent aux mêmes endroits que dans Sallier II, mais elles sont souvent plus courtes et elles ne comprennent que quelques mots au lieu d'un membre de verset entier. Les points de séparation arrivent aux mêmes places que dans Sallier II, à quelques exceptions près où l'erreur est évidente, ainsi p. 12 l. 2. Le mot qui avait été omis par le scribe à la page 9 l. 3, a été rétabli à l'encre rouge dans la marge de gauche, juste derrière le mot auquel il se rattache par le sens. Le papyrus a souffert assez fort dans le transport

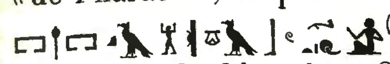
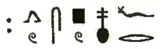
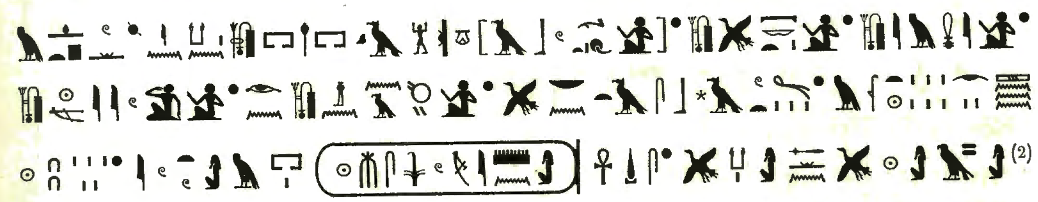
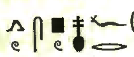
[1] *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 8 = p. 17 l. 5-9 du présent volume.
[2] *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 10-11 = p. 18 l. 3-5 du présent volume.
[3] *Papyrus Anastasi VII*, p. 12 l. 2-3 = p. 18 l. 6-8 du présent volume
[4] *Select Papyri in the Hieratic Character*, t. I, Texte, p. 5-6.

ou au déroulement, et les lacunes y sont considérables, aux pages 7 l. 7, 8, 9, p. 8 l. 2, 8, 9, p. 9 l. 1, 2, 3, 5, 6, 7, p. 10 l. 1, 2, 3, 4, 6, 7, p. 11 l. 1, 2, 3, 4 : la comparaison avec les passages correspondants de Sallier II nous permet de les remplir presque toutes de manière certaine.

Bien qu'ils aient appartenu à deux collections différentes, Sallier II et Anastasi VII doivent provenir d'une même fouille entreprise par les ouvriers indigènes à la solde des consuls européens dans les années qui suivirent l'expédition de Bonaparte. La tradition en était vivante encore à Gournah, vers 1881, lors de mon premier séjour en Égypte : quelques-uns en plaçaient le site un peu au nord du temple de Déîr el-Médinéh, dans ce que les indigènes appellent l'Assassîf du Sud, les autres la transportaient aux magasins du Ramesséum. Il se peut qu'il y ait eu deux trouvailles distinctes dont le souvenir se serait confondu dans l'esprit des habitants; quoi qu'il en soit des origines modernes, la nature des papyrus et les renseignements qu'ils nous fournissent sur eux-mêmes prouvent que leur origine antique était une. Pour m'en tenir à Sallier II et à son compagnon Anastasi VII qui sont en jeu ici, les *explicit* qui terminent chacun des ouvrages y contenus prouvent qu'ils étaient l'œuvre des scribes attachés au Ramesséum de la rive gauche. Ils sont conçus dans Sallier II : 1° pour les *Instructions d'Amenemhaît* 

,[1] «*Explicit feliciter*, — au double des loués «instruits, bons prodigieusement, le scribe du double trésor Qagabouît — «le scribe du double trésor Haraouî; — le scribe Annana, en l'an I, le 20 «de Méchir»; 2° pour les *Instructions d'Akhthoés*, 

[2] «*Explicit feliciter in pace*, — aux doubles du loué instruit, bon

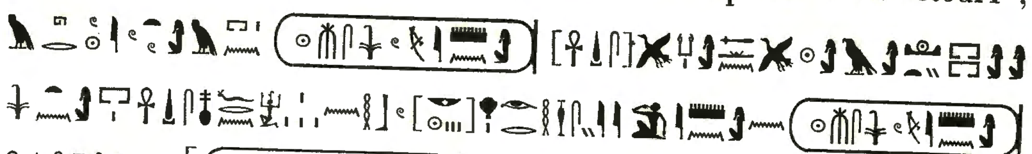
[1] *Papyrus Sallier II*, p. 3 l. 7-8.
[2] *Papyrus Sallier II*, p. 11 l. 5.

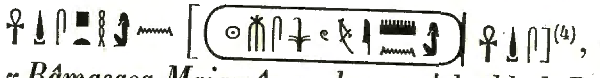
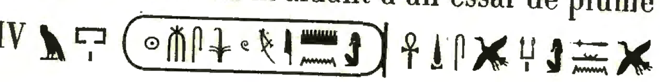
«prodigieusement, le scribe du double trésor Qagabouît du double trésor «de Pharaon»; 3° pour l'*Hymne au Nil* 
[1] «*Explicit feliciter in pace*, — aux doubles du «scribe du double trésor, Qagabouît». Les différences de rédaction entre les trois variantes tiennent au désir que le scribe éprouvait de finir l'écrit en bonne ligne : c'est pour cela qu'il a omis dans la première, devant le nom d'Annana, l'indication  qui nous est fournie par Anastasi VII, et qu'il a supprimé dans les deux autres la mention de ce scribe. Si nous passons à Anastasi VII, nous constatons que *les Instructions d'Amenemhaît* se trouvaient dans la partie perdue de ce manuscrit, mais que les *Instructions d'Akhthoés* sont accompagnées d'une formule beaucoup plus complète que la plus complète de celles qu'on lit chez Sallier II : 
[2]
«*Explicit feliciter in pace*, — au double du scribe du double trésor Qaga«bouît, — au scribe Pahrishammarît, — au scribe Ammaî, — au scribe «Mairîya, — l'a fait le scribe Annana, — le maître de l'écrit d'ensei«gnements, — en l'an VI, le 27 de Paouni, — tandis qu'On était dans «la ville de Ramsès-Méiamoun, — le grand double de Prâ-Harmakhis». En revanche, l'*Hymne au Nil* ne possède que la formule nue [3] *Explicit feliciter* : la place ne manquait pas, puisque les deux tiers de la page ont été laissés en blanc, mais le scribe était pressé d'en finir.

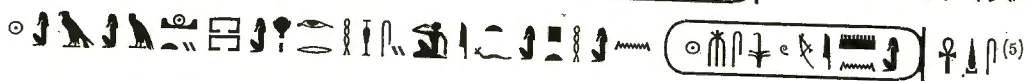
Le temple-palais du Ramesséum, construit par Ramsès II et où il était adoré comme dieu, double de Prâ-Harmakhis, à côté d'Amonrâ et des membres de l'Ennéade thébaine, était, à proprement parler «le Château de

[1] *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 11 = p. 18 l. 9-10 du présent volume.
[2] *Papyrus Anastasi VII*, p. 7 l. 4-6.
[3] *Papyrus Anastasi VII*, p. 12 l. 3 = p. 18 l. 8 du présent volume.

Râmasasa-Maiamânou » (1), et ce nom s'étendait à la ville entière. Toutefois celle-ci s'appelait communément « Pa-Râmasasa-Maiamânou » , et, pour la différencier des autres villes de Ramsès, on ajoutait, selon l'usage, une épithète spéciale au cartouche du conquérant, (2) « Pa-Râmasasa-Maiamânou, le grand double de Prâ-Harmakhis ». La formule par laquelle le copiste d'Anastasi VII en introduisit la mention à la fin des *Instructions d'Akhthoés*(3) nous apparaît plus complète au Papyrus Anastasi VI. On y lit, derrière le protocole de Sétoui Ier,



(4), « le jour où On était dans *Pa-« Râmasasa-Maiamânou, le grand double de Prâ-Harmakhis*, la cité royale v.s.f. « excellente des millions de panégyries, occupé au bon plaisir d'Amon « de Ramsès-Méiamoun et de Phtah de Ramsès Méiamoun ». Les derniers mots manquaient, mais je les ai rétablis en m'aidant d'un essai de plume tracé au verso d'Anastasi IV 

(5)

« à *Pa-Râmasasa-Maiamânou, le grand double de Prâ-Harmakhis*, occupé au « bon plaisir du père Phtah de Ramsès-Méiamoun »(5). On est ici comme partout en pareil cas le Pharaon régnant, et la phrase par laquelle ses occupations présentes sont définies marque une résidence durable.

(1) *Papyrus Anastasi VI*, p. 2 l. 7.

(2) *Papyrus Anastasi IV*, p. 11 verso; *Papyrus Anastasi VI*, p. 1 l. 4; *Papyrus Anastasi VII*, p. 7 l. 5; *Papyrus Sallier I*, p. 3 l. 4; *Papyrus Sallier IV*, p. 22 verso, etc.

(3) Voir cette formule d'Akhthoés plus haut, p. VI-VII de cette *Introduction*.

(4) *Papyrus Anastasi VI*, p. 1 l. 4-6.

(5) *Papyrus Anastasi IV*, p. 11 verso.

ER-HASÎYI, ER-HASIÉ, ER-HASÎ[-É] est la forme Ramesside de la vieille locution ÈRI-HASIÎT[-ÉT] si fréquente dans les mastabas de l'Ancien Empire, *fac quod lauderis*, et dont l'équivalent exact est presque impossible à donner dans nos langues occidentales. Appliquée au souverain qui réside dans un endroit, elle ne signifie pas qu'il célèbre un office en l'honneur du dieu nommé par la suite, mais simplement qu'il s'occupe de faire ce pourquoi son père le dieu, ici l'Amon et le Phtah de Ramsès, chantera ses louanges(1). La formule était si familière aux scribes Ramessides qu'ils la choisissaient parfois pour thème de leurs exercices de calame, ainsi au verso de Sallier IV où l'un d'eux, copiant en caractères très soignés le protocole de Ramsès III, ajouta ensuite dans la marge de gauche, en écriture très rapide, (2), « comme « On était dans *Pa-Râmasa le grand double de Prâ-Har......* ». Ici elle n'est qu'incomplète; ailleurs, dans Sallier I, au début de la correspondance d'Amânamaït, elle est fautive,



(3). Ici est de trop. Il semble que le scribe, arrivé à l'extrémité de la ligne, allait entamer un développement nouveau, lorsqu'il s'aperçut qu'il oubliait les derniers mots : il les écrivit au

(1) L'expression revient assez souvent sur les monuments historiques ou d'allure historique, où elle a été prise en général par les divers traducteurs modernes dans le sens de « faire des chants à..., célébrer une fête religieuse en l'honneur de... ». Ainsi au début de la *Stèle de la princesse de Bakhtan*, E. de Rougé traduit , en latin, « Cum esset rex in (Thebarum templo quodam?) *faciens hymnos* patris Amonis-solis », et, en français, « Pendant que sa Majesté se trouvait dans l'édifice de Tama, reine des temples, occupée à *chanter les louanges* de son père Amoun-Râ » (*Étude sur une stèle égyptienne*, p. 54-57, 176). Je traduirai : « Or, comme Sa Majesté était dans Thèbes « la forte, la reine des cités, occupée *aux bons plaisirs* de son père Amon-Râ », litt. : « occupée « à faire ce pourquoi son père Amonrâ la loue ».

(2) *Papyrus Sallier IV*, p. 22 verso.

(3) *Papyrus Sallier I*, p. 3 l. 4-5.

commencement de la ligne suivante, mais sans songer à effacer le 𓈖 qu'il avait déjà tracé.

Les manuscrits ont donc été édités au Ramesséum de la rive gauche, et les mêmes annotations qui nous enseignent leur origine nous fournissent également l'indication du temps où ils furent copiés. On a supposé tout d'abord que les scribes dont ils portaient le nom, ceux du moins dont la mention était précédée de l'expression 𓁹𓈖, «fait de. . . », étaient les auteurs des écrits qu'ils renfermaient[(1)], mais cette hypothèse ne supporte pas l'examen. Sont-ils du moins les copistes? On l'a cru pendant quelque temps, et cette opinion semblait être confirmée par la présence d'un même nom de scribe sur des livres qui ont été évidemment écrits par la même main[(2)]. Je crois bien en effet que l'identité des écritures nous oblige à attribuer à un scribe unique les exemplaires que nous possédons du *Conte des deux frères* et du *Papyrus Anastasi IV*, mais la formule 𓁹𓈖 dans laquelle on avait cru trouver une preuve décisive signifie tout autre chose que ce que l'on a pensé. Traduite littéralement, elle veut dire : «a fait «[cet ouvrage] le scribe Un tel», mais elle ne peut pas marquer la composition littéraire puisque les textes qu'elle accompagne sont quelquefois, comme c'est le cas pour ceux de Sallier II et d'Anastasi VII, très antérieurs au siècle où le scribe mentionné vivait. Elle ne peut pas non plus s'appliquer exclusivement au copiste[(3)], puisque deux manuscrits d'écriture aussi diverse que Sallier II et Anastasi VII ont été l'un et l'autre 𓁹𓈖 *faits par* le même personnage, Annana. La composition et la copie exclues, il ne reste plus pour caractériser l'action d'Annana, que ce que

[(1)] E. de Rougé, *Notice sur un manuscrit*, dans les *OEuvres diverses*, t. II, p. 304; Maspero, *L'Hymne au Nil*, p. 5 sqq.

[(2)] E. de Rougé, *Notice sur un manuscrit égyptien en écriture hiératique*, dans les *OEuvres diverses*, t. II, p. 304-306. L'opinion de Rougé a été acceptée en dernier lieu par G. Möller, *Hieratische Lesestücke*, t. II, p. 41-42.

[(3)] Ainsi que G. Möller l'admet encore dans ses *Hieratische Lesestücke*, t. II, p. 1, 41, 42 à propos d'Annana, et p. 25, 42 à propos de Pantouêrit; cf. l'article de la *Revue critique*, 1910, t. II, p. 298.

j'appellerai, d'un terme qui n'est pas entièrement exact, l'édition. Il faut nous représenter la librairie égyptienne un peu comme nous ferions la librairie romaine : les livres étaient transcrits dans des ateliers spéciaux, sans doute attachés à des temples pour la plupart, et qui comprenaient, outre le corps des copistes ordinaires, des contremaîtres et des chefs d'atelier. Le chef d'atelier, le libraire en chef, avait à sa disposition un certain nombre de manuscrits de dates diverses, dont ses subordonnés recopiaient le texte : il corrigeait ensuite leurs copies, refaisant dans la marge les signes incorrects et ordonnant qu'ils rétablissent dans l'interligne ou rétablissant lui-même les mots omis. C'est sans doute en vertu de cette fonction qu'Annana s'intitulait [illegible] «le maître de ce livre» dans l'*explicit* du *Papyrus d'Orbiney*[(1)] et [illegible] «le maître de ces *Instructions*», dans l'*explicit* des *Instructions d'Akhthoés*, d'Anastasi VII[(2)]. Si l'on accepte cette explication, on comprendra comment il se fait que deux manuscrits d'écriture aussi différente que le sont Sallier II et Anastasi VII puissent avoir été déclarés l'œuvre 𓁹𓈖 d'Annana : ils sortaient de son atelier et ils avaient été *faits* d'après un de ses livres. Les dates qu'on lit dans leurs *explicit* seraient alors celles de l'année, du mois et du jour, auxquels le morceau aurait été copié, d'après l'exemplaire d'Annana, par un de ses employés demeuré anonyme, l'an I le 20 de Méchir, pour les *Instructions d'Amenemhaît* dans Sallier II[(3)], l'an VI le 27 de Paouni, pour les *Instructions d'Akhthoés* dans Anastasi VII[(4)]. Le nom du souverain à qui ces années appartiennent n'est pas indiqué, mais on le déduit d'autres documents : le *Conte des deux frères* porte le protocole de Sétouî, vice-roi d'Éthiopie, qui fut plus tard Sétouî II[(5)], Anastasi VI renferme les noms de Sétouî II avec une date de l'an I qui peut être de

[(1)] *Papyrus d'Orbiney*, p. 19 l. 9.

[(2)] *Papyrus Anastasi VII*, p. 7 l. 5-6; cf. *Papyrus Sallier IV*, p. 21 verso, la même expression au sujet du scribe Amânouâ.

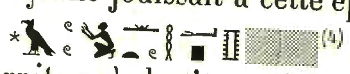
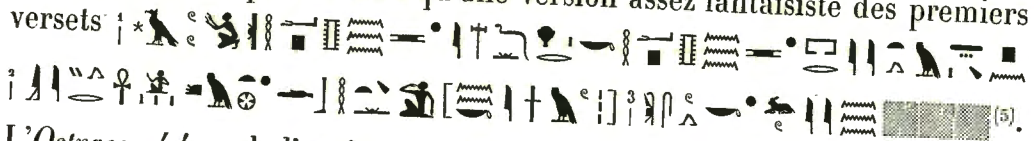
[(3)] *Papyrus Sallier II*, p. 3 l. 8; cf. p. vi de cette *Introduction*.

[(4)] *Papyrus Anastasi VII*, p. 7 l. 6; cf. p. vii de cette *Introduction*.

[(5)] *Papyrus d'Orbiney*, p. 19-20 verso.

ce prince [1], et Anastasi IV contient plusieurs fois ses cartouches [2] ainsi qu'Anastasi V [3]. J'incline donc à penser que Sallier II est de son an I et Anastasi VII de son an VI : les *Instructions d'Amenemhaït* auraient été achevées dans Sallier le 20 Méchir et le reste pendant les semaines suivantes.

Le fragment de Turin, noté ici PT, est de la XXe dynastie. Il a été découvert par Grapow dans les copies de papyrus exécutées naguères au Musée de cette ville par Gardiner, pour le Dictionnaire de Berlin : Grapow me le communiqua à la demande de Gardiner qui savait que je préparais cette édition. Il couvre le fragment *b* du Papyrus publié par Pleyte-Rossi sur leur planche CLIV, et il est inédit. Je remercie sincèrement nos deux confrères de me l'avoir fait connaître. Il ne porte malheureusement que des lambeaux de phrase dans la partie du texte qui correspond à Sallier II, XIV, 1-7 et à Anastasi VII, X, 8-XI, 7 : c'est pitié que nous ne l'ayons pas plus complet, car on rencontre des variantes curieuses dans le peu qui nous en est parvenu.

Trois ostraca thébains contribuent avec lui à prouver la popularité dont notre Hymne jouissait à cette époque, mais l'un d'entre eux ne porte que le titre  [4] «sois adoré, ô Nil. . . », et un autre ne nous fournit après le titre qu'une version assez fantaisiste des premiers versets  [5].

L'*Ostracon 4470* de l'ancienne collection Golénischeff, désigné ici par OG, a conservé le quart du texte et un peu plus. C'est un fragment de calcaire, à la partie inférieure duquel on voit les restes d'un rognon de silex noirâtre. Il a, sur l'une de ses faces, onze lignes tracées à l'encre noire en

(1) *Papyrus Anastasi VI*, p. 3 verso.
(2) *Papyrus Anastasi IV*, p. 5 l. 12; p. 7 l. 6, 8.
(3) *Papyrus Anastasi V*, p. 19 l. 4; p. 25 l. 4.
(4) Spiegelberg, *Hieratische Ostraka*, pl. X-Xa, n° 90.
(5) Spiegelberg, *Hieratische Ostraka*, pl. X-Xa, n° 92.

caractères assez fins, serrés l'un contre l'autre, avec points rouges et rubriques. L'encre a pâli et elle a disparu en quelques rares endroits, mais le texte est lisible. Les points tombent généralement aux mêmes places que dans les papyrus. Les rubriques sont des dates intercalées à des intervalles irréguliers et dont deux seulement sont intactes, la première et la troisième. Comme Erman l'a conjecturé [1], les dates de cette nature marquent les endroits où le scribe avait suspendu puis repris la mise au net. L'Ostracon vient de quelque étudiant à qui, selon l'habitude en usage encore dans l'Orient, ses maîtres faisaient apprendre par cœur une œuvre classique. Ils en avaient divisé le texte en portions à peu près égales dont il étudiait chacune isolément jusqu'à ce qu'il la sût assez bien pour passer à la suivante : il les écrivait à mesure qu'elles se fixaient dans son esprit. Si nous avions toutes les dates, peut-être pourrions-nous calculer le temps qu'il fallait à un bon sujet pour retenir un morceau tel que notre Hymne. Les exemples de ces annotations ne sont pas rares. Gardiner a rappelé celles qui se rencontrent au *Papyrus Anastasi I* [2], et Golénischeff, dans la lettre par laquelle il me communiquait son Ostracon, m'en citait une qui l'intéressait spécialement. La fin de ses *Prophéties*, qui sont contenues dans le *Papyrus n° 1116 de l'Ermitage*, se retrouve en partie sur la tablette n° 25224 du Musée du Caire [3]. On lit en effet, à la face A de cette dernière et à la ligne 11, une date du 27  d'un mois innommé, après laquelle le texte continue à la ligne, tandis qu'au papyrus la date manque et le texte se poursuit sans alinéa : elle ne coupe pas d'ailleurs une phrase en deux, mais elle se rencontre après une phrase marquée d'un point rouge. C'est l'enregistrement du jour où, pour une raison ou pour une autre, le scribe fut forcé d'interrompre son travail. Sans doute, le fait que ces mentions se sont rencontrées jusqu'à présent sur un ostracon

(1) Erman, *Ægypten und Ægyptisches Leben im Alterthum* (1885), p. 447.
(2) A. Gardiner, *Egyptian Hieratic Texts*, Pt 1, p. 35*.
(3) G. Daressy, *Ostraca*, p. 52-54, dans le *Catalogue général* de nos Musées.

ou sur une tablette d'écolier achève de prouver que ces documents sont de simples leçons d'étudiants [1].

L'écriture me paraît être du même type que celle des manuscrits de la XXe dynastie commençante, tels que le *Conte du Prince Prédestiné*, mais un peu plus lourde, et, pour cette raison, je crois que certains seront tentés de l'attribuer à la première moitié de la XVIIIe dynastie. Il convient de remarquer toutefois que les Égyptiens, lorsqu'ils s'exerçaient sur un ostracon, produisaient un caractère plus épais et moins rapide que celui qu'ils employaient lorsqu'ils se servaient du papyrus. La surface de la pierre ou de la terre cuite étant plus inégale et plus rêche, le calame se rebiffait entre leurs mains et ils devaient l'appuyer davantage; comme il en résultait des traits plus gros et moins coulants, le moderne, voyant les lettres moins déliées et plus pesantes, est porté à vieillir les livres où il les rencontre. Quoi qu'il en soit de ce point, un coup d'œil jeté sur le contenu nous révèle un texte assez différent de celui des deux papyrus, et qui corrige les fautes de ceux-ci en beaucoup d'endroits : par malheur, on n'y lit que les cinq premiers versets.

II

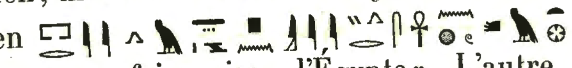
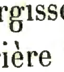
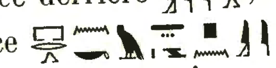
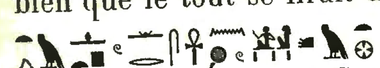
L'*Hymne au Nil* est beaucoup plus vieux que les manuscrits qui nous l'ont transmis : l'examen le plus superficiel nous force à y reconnaître, sous un masque d'orthographe et parfois de grammaire ramesside, la langue du premier empire thébain. Le texte n'est pas identique de tout point dans nos quatre manuscrits, et il semble que des leçons fautives et des formes modernes s'y soient glissées en plus d'un endroit : comme j'ai déjà eu l'occasion de le montrer [2], les scribes tendaient instinctivement à modifier les passages qu'ils ne comprenaient plus bien et à les récrire avec la grammaire et le vocabulaire de leur propre époque. Ces rajeunissements sont répartis de manière inégale entre Sallier, Anastasi, Turin et

---

[1] Lettre de M. Golénischeff, en date du 7 juin 1911.

[2] Maspero, *Les Mémoires de Sinouhit*, p. XXVI sqq.

l'Ostracon, mais ils sont tels parfois qu'on est porté à se demander si ces quatre manuscrits se rattachent à une même famille. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il n'en fût pas ainsi, et à ce qu'ils représentassent plusieurs familles différentes : l'atelier d'Annana pouvait en effet posséder de chacun des auteurs qu'il éditait plusieurs exemplaires d'âge divers et plus ou moins chargés de leçons contradictoires. Il y a donc lieu d'étudier minutieusement la partie de l'œuvre qu'ils ont en commun, et d'abord le commencement jusqu'aux lignes 6 de la page 12 de Sallier II et 6 de la page 7 d'Anastasi VII, afin de voir dans quel rapport ils sont l'un envers l'autre, et si l'on peut déduire d'eux, pour le début au moins, un texte correct, approché sinon identique partout à celui de l'archétype aujourd'hui perdu.

Sitôt passée la formule d'invocation initiale «Salut à toi, ô Nil», on rencontre deux et trois versions pour chacune des parties composantes du premier verset. Il y en a deux seulement pour le premier membre, dont l'une est commune, avec quelques fautes d'étourderie des scribes, à Sallier II, à l'Ostracon Golénischeff, même à l'Ostracon n° 92 du Ramesséum, et se rétablit aisément en  «sortant dans cette terre, venant pour faire vivre l'Égypte». L'autre, celle d'Anastasi n° VII est un élargissement de la précédente : le scribe y ajoute une flexion verbale derrière , un complément où je suppose qu'on peut reconnaître la locution  fort mutilée derrière , si bien que le tout se lirait avec quelque vraisemblance   «tu es sorti de cette terre, allant en paix pour «faire vivre l'Égypte». Cette seconde version entre moins bien que l'autre dans le mouvement général du morceau : elle répondait d'ailleurs à des nuances d'expression assez insignifiantes. Je n'en saurais dire autant des variantes nombreuses qui viennent dans la suite du verset et qui en remplissent le milieu : mots et coupe grammaticale, elles exhibent des divergences de forme telles qu'il semble presque oiseux d'essayer de les ramener à un même original.

Disons tout de suite que celle de l'Ostracon Golénischeff est la seule qui offre un sens suivi d'un bout à l'autre : «Lui dont les guidances sont

«cachées, ténèbres dans le jour, et qui est loué de ceux qui le suivent, «lui qui arrose les champs que Râ créa pour faire vivre tous les bestiaux, «lui qui rassasie la montagne au loin de l'eau, car c'est sa rosée ce que «laisse tomber le ciel», en d'autres termes il arrose la vallée et le désert, la vallée par l'inondation, le désert par les rosées et par les pluies qui émanent de lui. Les éléments initiaux de ce passage sont identiques dans les trois manuscrits à des nuances près, ainsi Sallier II porte [hieroglyphs][1] «cachant les guidances», où Anastasi VII donne, avec le pronom derrière [hieroglyphs], un [hieroglyphs][2] «lui qui cache les guidances», et l'Ostracon Golénischeff, avec le pronom derrière [hieroglyphs] et une variante de déterminatif, [hieroglyphs] «cachant ses guidances»[3]; mais on remarque presque aussitôt une divergence grave. On lit en effet [hieroglyphs] «loué des guidances» dans Sallier II[4], puis dans Anastasi VII[5] avec des signes hiératiques très rapides [hieroglyphs] «louées leurs «façons de guidances», et enfin dans l'Ostracon Golénischeff[6] [hieroglyphs] «l'ont loué ceux qui le suivent», ce qui est remplacé dans l'Ostracon n° 92 du Ramesséum par [hieroglyphs] «toi que prient ceux «qui te suivent»[7]. Il y avait ici, au second âge thébain, deux versions admises, l'une qui répétait le mot [hieroglyphs], l'autre qui lui substituait le mot [hieroglyphs]. Elles dérivent probablement l'une de l'autre par suite d'assonance dans les prononciations *sashmou* et *shamsou*, mais elles n'étaient ni l'une ni l'autre très fermement établies, puisqu'Anastasi VII allonge le texte de Sallier II en y intercalant les mots [hieroglyphs] et que l'Ostracon du Ramesséum met [hieroglyphs] au lieu de [hieroglyphs]. Elles sont intelligibles; néanmoins je pense que la première est, sous la forme qu'on lui connaît

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 11 l. 6-7; cf. p. 7 l. 5 du présent volume.
(2) *Papyrus Anastasi VII*, p. 7 l. 7; cf. p. 7 l. 6 du présent volume.
(3) *Ostracon Golénischeff*, l. 1-2; cf. p. 19 l. 1 du présent volume.
(4) *Papyrus Sallier II*, p. 11 l. 7; cf. p. 7 l. 5-7 du présent volume.
(5) *Papyrus Anastasi VII*, p. 7 l. 8; cf. p. 7 l. 6-8 du présent volume.
(6) *Ostracon Golénischeff*, l. 2; cf. p. 19 l. 1-2 du présent volume.
(7) *Ostracon n° 92 du Ramesséum*, l. 2-3; cf. p. XII de cette *Introduction*.

dans Sallier II, mieux d'accord avec la langue concise et parfois elliptique de notre morceau, et c'est celle que j'adopterai dans ma restitution de l'archétype : les modifications qui lui furent infligées prouvent pourtant qu'on ne la comprenait plus aisément sous les Ramessides.

Il en était de même des mots qui venaient immédiatement après, comme le montrent les orthographes [hieroglyphs] et [hieroglyphs] qu'on rencontre dans Sallier II[1] et dans Anastasi VII[2] au lieu de [hieroglyphs] de l'Ostracon Golénischeff[3]; toutefois où les divergences éclatent c'est dans les membres de phrase qui terminent ce passage, ceux qui se lisent [hieroglyphs] dans Sallier II[4], [hieroglyphs] dans Anastasi VII[5], et [hieroglyphs] dans l'Ostracon Golénischeff[6]. La variante [hieroglyphs] pour [hieroglyphs] est une simple variante auditive. Il serait peu prudent de penser que les copistes de métier fussent habitués à transcrire mot pour mot et seulement à l'œil les œuvres classiques qu'ils reproduisaient. Comme ceux de nos jours, et à dire vrai comme ceux de tous les temps, ils procédaient par se lire à eux-mêmes des membres de phrase ou des phrases entières qu'ils se dictaient ensuite de mémoire, à voix interne ou externe, sans plus reporter le regard sur l'original jusqu'à ce qu'ils eussent terminé d'écrire le fragment ainsi détaché de l'ensemble. Cette façon de travailler les entraînait par force soit à sauter des mots, soit à en remplacer certains par des termes de sens ou plus souvent de prononciation analogue. C'est ainsi qu'un peu plus loin le scribe d'Anastasi VII a écrit [hieroglyphs][7] quand celui

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 11 l. 7; cf. p. 7 l. 7 du présent volume.
(2) *Papyrus Anastasi VII*, p. 7 l. 8; cf. p. 7 l. 8 du présent volume.
(3) *Ostracon Golénischeff*, l. 2; cf. p. 19 l. 2 du présent volume.
(4) *Papyrus Sallier II*, p. 11 l. 8; cf. p. 8 l. 1-3 du présent volume.
(5) *Papyrus Anastasi VII*, p. 7 l. 9; cf. p. 8 l. 2-4 du présent volume.
(6) *Ostracon Golénischeff*, l. 3; cf. p. 19 l. 3-4 du présent volume.
(7) *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 7; cf. p. 12 l. 6 du présent volume.

de Sallier II a écrit [1] : sachant par les transcriptions assyriennes et par d'autres fautes de copie de nos manuscrits, que de était déjà muette sous les Ramessides, la conclusion nécessaire d'un échange entre les deux termes est que finale de était tombée également, et que le mot se prononçait SASAOUÎ ou quelque chose d'approchant[2]. Cette vocalisation SASAOUÎ nous explique la variante SASAA[Î], et celle-ci dut soulever d'autant moins l'attention qu'elle attribuait au passage un sens très vraisemblable, en affirmant du Nil qu'il «*faisait se rassasier* le désert» : je la crois pourtant erronée et je préférerai pour l'édition celle des deux papyrus, qui a le mérite de s'accorder mieux avec l'action du Nil dont l'eau désaltère et abreuve plus qu'elle ne rassasie. L'Ostracon reprend d'ailleurs l'avantage avec les mots suivants. Il est évident, dès le premier abord, que les scribes de Sallier II et d'Anastasi VII ne comprenaient pas ou qu'ils comprenaient mal le texte qu'ils copiaient, mais qu'eux-mêmes ou les scribes dont ils avaient l'exemplaire entre leurs mains avaient essayé de le corriger pour en tirer un sens. Partant de la supposition que l'Ostracon a conservé la version de l'archétype, comment en déduirons-nous les versions de Sallier II et d'Anastasi VII? Il faut supposer entre les deux un intermédiaire dans lequel le copiste aurait omis par inadvertance, et, en se dictant la phrase, aurait substitué à IÂDÎ[T]-IÂDÉ[T] «rosée», le mot de prononciation analogue WODÎ[T]-WODÉ[T] «sueur», qui pouvait aller ici : «lui qui abreuve la montagne au loin, «car c'est sa sueur ce que laisse tomber le ciel». L'assonance de «WODÎ[T]-WODÉ[T] «rosée» avec VODI-VODÉ, «abomination, crime» a entraîné une seconde leçon intermédiaire «c'est son «abomination ce que le ciel laisse tomber» qui détruisait le sens du passage. Alors l'exemplaire que copiait Sallier II remplaça VÔTÉ-F par une

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 3; cf. p. 12 l. 5 du présent volume.

(2) MASPERO, *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVI, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 77.

locution de son analogue VOU-TÂM, VÔ-TEM, supprima et renvoya au membre de phrase suivant, ce qui lui fournit un semblant de sens : «le Nil abreuve la montagne et c'est complet, car le ciel s'éloigne «et tombe», s'inspirant de l'idée que le Nil d'ici-bas est l'eau d'en haut, le ciel qui tombe sur la terre. L'exemplaire duquel procède Anastasi VII a reporté devant et a compris que le Nil «abreuve la montagne, «et que lui qui est le ciel il s'éloigne, bien que pourtant il déteste tomber» sur la terre, ce qui correspond mal à l'idée que les Égyptiens se faisaient de lui. En réalité les deux versions des papyrus devaient être inintelligibles aux lecteurs ordinaires et elles exigeaient probablement de longs commentaires avant d'offrir un sens aux lettrés.

La fin du verset est relativement aisée à traduire : elle dit que le Nil «aime Gabou», c'est-à-dire la terre, qu'il «offre Naprì» aux hommes c'est-à-dire qu'il leur donne les céréales, enfin qu'il «fait prospérer l'atelier de Phtah», c'est-à-dire le monde et plus spécialement Memphis. Ce dernier membre de phrase apparaît sous trois formes, autant que nous possédons de manuscrits, dans Sallier II[1], dans Anastasi VII[2], et enfin [ ] dans l'Ostracon Golénischeff[3]. Aucune de ces versions n'est entièrement correcte, mais est évidemment la vraie leçon, dont n'est qu'une déformation maladroite provenant de quelque graphie cursive, et le de l'Ostracon est une interprétation erronée du déterminatif de , amenée probablement par un rapprochement inopportun avec la locution , [4] : quant au qu'Anastasi VII ajoute devant , sa présence s'explique par une réminiscence de géographie sacrée, le sanctuaire du temple de Ptah , s'appelant l'atelier HAMÎ[T]-HAMÉ[T]. Il faut donc écrire ici, en empruntant un peu à chaque manuscrit : , par

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 11 l. 9; cf. p. 8 l. 5 du présent volume.

(2) *Papyrus Anastasi VII*, p. 7 l. 9; p. 8 l. 1; cf. p. 8 l. 6 du présent volume.

(3) *Ostracon Golénischeff*, l. 3-4; cf. p. 10 l. 5 du présent volume.

(4) BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, *Supplément*, p. 208.

conséquent rétablir ce premier verset de la manière que je l'ai fait dans l'édition, mais en conservant encore pour le moment quelques-unes des particularités de la version Ramesside : [hieroglyphs] «Salut à toi, Nil, qui sors en «cette terre et viens pour donner la vie à l'Égypte, — toi dont les gui-«dances sont cachées, ténèbres en plein jour, mais qui [n'en] est [pas «moins] loué pour les guidances, — qui détrempes les champs que Râ «créa — pour donner la vie à tout le bétail, — qui abreuves la montagne «loin de l'eau, — car c'est ta rosée ce que laisse tomber le ciel [la pluie], «— ami de Gabou, — oblateur de Napri, — toi qui fais prospérer «l'atelier de Phtah!».

Le second verset se présente de façon aussi différente que le premier, selon qu'on le lit dans les deux papyrus ou dans l'Ostracon. Le premier membre est conçu comme il suit dans Sallier II, [hieroglyphs] (1), dans Anastasi VII [hieroglyphs] (2), et dans l'Ostracon Golénischeff [hieroglyphs] (3). Le [hieroglyphs] de Sallier II est à mon avis la version originale; elle est confirmée par le passage des *Instructions d'Akhthoés* où celui-ci est représenté envoyant son fils à l'école (4)

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 11 l. 9-10; cf. p. 8 l. 7 du présent volume. Le scribe a répété [hieroglyphs] par erreur au commencement de la ligne 10.
(2) *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 1; cf. p. 8 l. 8 du présent volume.
(3) *Ostracon Golénischeff*, l. 4; cf. p. 19 l. 5-6 du présent volume. Le déterminatif [hieroglyphs] derrière [hieroglyphs] est une restitution : l'Ostracon porte sous l'oiseau un trait horizontal que j'interprète comme étant une abréviation de [hieroglyphs], mais qui peut n'avoir pas cette valeur.
(4) *Papyrus Sallier II*, p. 4 l. 1.

[hieroglyphs]. C'est un de ces composés en [hieroglyphs] *me* préfixe qui n'étaient plus employés au second âge thébain que dans un petit nombre de mots consacrés par la tradition, aussi ne faut-il pas nous étonner s'il a été remplacé dans l'Ostracon et au Papyrus Anastasi VII par une forme plus usitée alors, un factitif [hieroglyphs], «celui qui fait aller «vers le sud, qui fait refluer», lequel aboutit comme l'autre au sens de «guide, menon»(1). Dans la suite du développement le désaccord est complet entre les papyrus et l'Ostracon. Celui-ci porte, au lieu de [hieroglyphs], un mot déterminé par [hieroglyphs] la flamme autant que je puis voir, mais qui m'est inconnu d'ailleurs [hieroglyphs]. Si cette variante est légitime, il s'agirait ici de «l'ardeur de l'air» ou d'un vent chaud tel que le Khamsîn, et puisque [hieroglyphs] gouverne l'objet ou la personne sur laquelle se dirige son action par [hieroglyphs](2), la préposition [hieroglyphs] marquerait forcément un régime circonstanciel de nature différente «à cause de . . . », ce qui est pour elle une valeur fréquente; nous traduirions donc, «Il n'y a pas d'oiseau qui tombe «à cause de l'ardeur de l'air». La leçon des deux papyrus est d'apparence moins correcte : il lui manque la préposition entre le verbe et [hieroglyphs] et on traduira en réparant l'oubli du scribe, «Il n'y a pas d'oiseau qui fonde «sur les produits» des champs. Les deux explications pouvaient se soutenir, puisque les manuscrits contiennent les deux textes, mais la seconde me paraît correspondre mieux au mouvement général du morceau. Le Nil est le dieu des poissons et des oiseaux, surtout des oiseaux d'eau migrateurs, [hieroglyphs] *qabhou* qui, à son exemple, viennent en Égypte et la quittent une fois l'an; c'est pour cela que ses figures apportent des uns et des autres en offrandes. Mais tandis que les poissons vivent en lui, les oiseaux vivent hors de lui et sont soumis à des influences étrangères : «Seigneur «des poissons, menon des bandes d'oiseaux, il n'y a plus d'oiseaux qui

(1) Voir au *Glossaire*, *s. v.* [hieroglyphs] *makhoníti*, p. 55-56.
(2) L'exemple de [hieroglyphs] régissant un complément de ce verbe, [hieroglyphs] (*Papyrus Anastasi IV*, p. 12 l. 5), que Chabas cite (*Voyage d'un Égyptien*, p. 235), marque une nuance. L'on tombe *sur* [hieroglyphs] son propre ventre à soi, mais *vers* ou *sur* [hieroglyphs] le sol : le français confond en une seule préposition *sur* les deux sens que l'Égyptien sépare.

« tombent sur ses produits », mais les grands étangs répandus le long du désert par l'inondation, assurant aux oiseaux la nourriture pour la masse de poissons qu'ils renferment, les empêchent d'aller chercher leur alimentation aux champs ou sur les aires qui sont la ressource des habitants.

La seconde partie du verset n'offre d'abord qu'une variante de Sallier II[1] pour de l'Ostracon[2] et d'Anastasi VII[3], variante purement auditive à mon avis : comme dans le nom du Pharaon Harmhabi, le égyptien prononcé *v* s'est vocalisé entre deux voyelles et *sahavou, sahawou*, a sonné de telle sorte que le scribe l'a confondu avec *sâhdou* lequel d'ailleurs offrait un sens possible. La fin a été corrompue dans les deux papyrus au point que nous n'en saurions rétablir le texte correct si nous ne possédions point l'Ostracon. Comparant [4] avec [5], on ne peut s'empêcher de remarquer aussitôt que le premier mot de chaque version a une lecture analogue, , ⲧⲉⲃ, ⲧⲏⲃ, ⲑⲏⲃ *M.* ⲡⲓ, ⲧⲏⲏⲃⲉ, ⲧⲏⲃⲉ *T.* ⲡ, « doigt », et , « murer » étant composés alors des mêmes éléments consonantiques : il y a donc grand probabilité que la variante provient d'une erreur auditive, et le contexte seul peut nous enseigner de quel côté cette erreur se trouve. Or la traduction que nous fournissent les deux papyrus, « Chômant ses doigts, « on se fatigue », ou « on est plein de dégoût », selon qu'on adopte pour le sens de Chabas[6] ou de Brugsch[7], ne s'ajuste pas convenablement à l'ensemble du morceau, tandis que la signification qui résulte de l'Ostracon s'y adapte complètement, « s'il chôme, alors le nez se bouche », en d'autres termes la respiration, par suite la vie, manque à tout ce qui existe, et

---

[1] *Papyrus Sallier II*, p. 11 l. 10; cf. p. 8 l. 9-11 du présent volume.
[2] *Ostracon Golénischeff*, l. 5; cf. p. 19 l. 7 du présent volume.
[3] *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 1; cf. p. 8 l. 10-12 du présent volume.
[4] *Ostracon Golénischeff*, l. 5; cf. 19 l. 8 du présent volume.
[5] *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 1, et *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 2; cf. p. 8 l. 11-12 du présent volume.
[6] Chabas, *Voyage d'un Égyptien*, p. 54.
[7] Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1211-1212.

des misères surgissent dont l'énumération remplit les derniers membres de la phrase. Sans doute le souvenir de plusieurs autres passages des *Instructions d'Akhthoés* a entraîné le scribe à remplacer le substantif « nez », qui n'était plus en harmonie avec la leçon , par le verbe [1] qui lui sembla fournir une signification admissible. Ici du moins on soupçonne la cause de la substitution, mais à quoi faut-il attribuer, dans la clausule, la transposition de et de qui défigure le texte des deux papyrus, ainsi que l'introduction d'un inutile, et aurions-nous jamais deviné que leur est une erreur auditive pour ? Écartons la version fautive de Sallier II et d'Anastasi VII, [2] [3], et adoptons, avec une légère addition qu'elle présente, celle de l'Ostracon [4], « tout le monde devient pauvre, — et tandis qu'il y a retranchement parmi « les pains d'offrandes des dieux, — alors des millions d'individus périssent parmi les hommes ».

C'est probablement pour avoir eu sous les yeux une copie d'écriture très rapide que le scribe dont le manuscrit servit de prototype à Sallier II et Anastasi VII, remplaça la leçon que nous devons à l'Ostracon[5] par la variante : Anastasi VII a retenu néanmoins pour le début la locution qui ne fournit aucun sens, tandis que Sallier II a retranché le complément ce qui permet à la rigueur de traduire la phrase. La suite du verset ne marque aucune divergence entre les deux papyrus, mais on les voit une fois de plus

---

[1] Le mot se rencontre dans le *Papyrus Sallier II*, p. 5 l. 6, 8, p. 7 l. 4 et p. 8 l. 8; *Papyrus Anastasi VII*, p. 2 l. 6 et p. 4 l. 3.
[2] a été omis dans le *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 1; cf. p. 8 l. 13 du présent volume.
[3] *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 1 et *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 2-3; cf. p. 8 l. 11-14 et p. 9 l. 1-2 du présent volume.
[4] *Ostracon Golénischeff*, l. 5-6; cf. p. 19 l. 8-10 du présent volume.
[5] *Ostracon Golénischeff*, l. 6; cf. p. 19 l. 10 du présent volume.

d'accord entre eux sur tous les points principaux, et opposés à l'Ostracon, donnant [hieroglyphs] et [hieroglyphs] (1) où celui-ci nous offre des expressions plus correctes [hieroglyphs] et [hieroglyphs] (2). Il y a là deux traditions différentes, dont la meilleure est à coup sûr celle de l'Ostracon. Ce n'est pas que celui-ci soit entièrement impeccable, car on y lit [hieroglyphs], où [hieroglyphs] et [hieroglyphs] correspondent au [hieroglyphs] et au [hieroglyphs] des papyrus. La lacune qui s'est formée derrière [hieroglyphs] ne peut être comblée que si l'on suppose une orthographe fautive [hieroglyphs] pour [hieroglyphs] «l'épine du dos». Comme ces deux mots forment tautologie, j'incline à croire que la présence de l'un d'eux est le résultat d'une erreur de scribe : [hieroglyphs] serait une glose explicative de [hieroglyphs] qui aurait passé dans le texte. L'absence de déterminatif après [hieroglyphs] est due probablement à l'une de ces erreurs auditives que j'ai signalées : le scribe, se dictant à lui-même, aura écrit en un seul mot *tasiaou* avec chute des *t* féminins, ce qui en était deux dans la réalité, *tasi aou*. D'autre part, il y a lieu de croire qu'après l'introduction de la glose [hieroglyphs] dans le texte, un copiste, oubliant que le pronom [hieroglyphs] se rapportait au Nil, aura pensé y reconnaître une faute d'un de ses prédécesseurs; encouragé par la proximité des deux substantifs, il l'aura remplacé par [hieroglyphs] faisant ainsi un sujet de ce qui était un régime indirect. Le texte réformé doit se traduire : «Toutes les vertèbres du dos, elles «prennent le rire, elles sont secouées par le rire», au lieu de : «Tous les «dos ils prennent pour lui le rire, ils sont secoués de rire à cause du Nil». Laissant de côté cette leçon de l'Ostracon qui me paraît être mauvaise, ce sera d'après lui surtout que nous rétablirons le verset complet avec l'orthographe Ramesside, sinon dans sa forme première, du moins dans une forme très approchée de celle-là : [hieroglyphs]

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 1-2 et *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 3-4; cf. p. 9 l. 1-2 du présent volume.

(2) *Ostracon Golénischeff*, l. 7-8; cf. p. 19 l. 13-14 du présent volume.

[hieroglyphs] «s'il s'irrite la terre entière est bouleversée, — le «grand et le petit sont pauvres, — car les hommes se mêlent selon la ma«nière dont il monte, — Lorsque Khnoumou l'a façonné, il se lève, et alors «la terre est en allégresse, — tous ceux qui ont des ventres sont en joie, — «tout dos est secoué de rire à cause de lui, — toute dent déchire.» Il y a là une description des effets divers que le Nil produit sur l'Égypte selon qu'il se comporte à l'inondation. S'il monte trop fort et trop vite ou pas assez, c'est la destruction pour le peuple, car il confond tout dans une même ruine. Si au contraire, Khnoumou, le dieu de la cataracte où la tradition sacerdotale plaçait les sources du fleuve, a fabriqué un bon Nil sur son tour à potier, c'est une joie, un rire et un rassasiement universels.

Comme les trois versets précédents, le quatrième offre, dans les deux papyrus un mélange déconcertant de bonnes et de mauvaises leçons. Le début en est identique dans les trois documents, sauf vers la fin où l'Ostracon complète en [hieroglyphs] (1) le [hieroglyphs] de Sallier et d'Anastasi (2). Les écarts sérieux commencent au membre de phrase suivant, où l'on rencontre [hieroglyphs] dans Sallier II (3) tandis qu'Anastasi VII porte au lieu de [hieroglyphs] le terme [hieroglyphs] (4) et l'Ostracon [hieroglyphs] (5). Le premier mouvement est de corriger [hieroglyphs] de l'Ostracon en [hieroglyphs], et de comprendre [hieroglyphs] «lorsqu'il vient». Toutefois il est peu probable que, s'il y avait eu là le verbe [hieroglyphs] d'usage courant, le scribe du second âge thébain l'eût remplacé par le substantif rare [hieroglyphs] qui lui offrait un sens moins évident : s'il a écrit [hieroglyphs] c'est qu'il voyait vraiment [hieroglyphs] dans l'original, et il nous faudra prendre la version de

(1) *Ostracon Golénischeff*, l. 8-9; cf. p. 19 l. 15 du présent volume.

(2) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 4 et *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 6; cf. p. 9 l. 11-12 du présent volume.

(3) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 4; cf. p. 9 l. 11-13 du présent volume.

(4) *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 7; cf. p. 9 l. 10-12 du présent volume.

(5) *Ostracon Golénischeff*, l. 9; cf. p. 19 l. 16 du présent volume.

l'Ostracon pour base de notre restitution. L'absence de dans deux de nos manuscrits s'explique aisément par l'allitération entre la dernière syllabe de ou de avec l'enclitique, *ḥatpiou-pe* et *saḥatpe-pe* : il n'est pourtant pas nécessaire de le rétablir. Reste à rechercher laquelle est préférable de la lecture concordante des papyrus ou de celle de l'Ostracon . Il me semble qu'ici encore le principe de la *lectio difficilior* doit prévaloir : la locution insignifiante «en lui» a été introduite à tort au lieu du mot peu fréquent «son mal, sa peine», et elle a entraîné la substitution du verbe factitif *saḥatpe* au substantif *ḥatpîou*, *ḥatpi* dont le sens mystique est bien déterminé par de nombreux exemples[1]. Sans plus insister, j'adopterai la leçon de l'Ostracon, sauf à supprimer la terminaison plurielle que le scribe y a introduite selon l'usage de son temps[2], et je considérerai *ḥatpî-aîte-f* comme une épithète construite sur le même modèle que *ouahmou sataîou*, et appliquée au Nil : «le dieu qui renouvelle les parfums et qui est gracieux pour les hommes par le mal qu'il se donne en leur faveur». La variante de Sallier est due à l'assonance de la première syllabe *satapou-satpou* avec *sataî-staî* : elle fournit un sens «doux, agréable par les morceaux «de choix» qui serait admissible, mais la locution «doux «d'odeur» entre mieux dans le contexte. Il y a donc lieu de garder ici , mais que dire de l'adjectif qui précède? *natmou sataîou*, est une expression banale, qui devait venir naturellement sous le calame d'un scribe distrait, au lieu de *ouahmou sataîou* qui convient

[1] On en voit les exemples sur les stèles des gens de la nécropole que j'ai réunies dans mon *Rapport sur une Mission en Italie*, cf. *Recueil de travaux*, t. II, p. 168 n° IV, 171 n° X, etc.; cf. Erman, *Denksteine aus der Thebanischen Gräberstadt*, dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie des Sciences de Berlin, 1911, p. 1100, 1103, 1107.

[2] C'est ainsi que dans une stèle de Houîya (Maspero, *Rapport sur une mission*, dans le *Recueil*, t. IV, p. 143; cf. Erman, *Denksteine aus der Thebanischen Gräberstadt*, p. 1103) le dieu Thot-lune est appelé : «Le pacifié qui sait détourner ces maux», avec les marques du pluriel et l'article du singulier.

au Nil : celui-ci en effet *répète*, reproduit chaque année les parfums de la flore égyptienne, odeurs de fèves, odeurs de bersîm, odeurs de helbéh, que les chaleurs de l'été avaient détruites avec la végétation. *ouahmou* est donc la nuance exacte, et je l'introduirai dans l'édition.

Jusqu'ici, la différence entre les textes n'était point par trop considérable : à partir de cet endroit elle s'accentue de façon inquiétante. Les deux papyrus continuent par une allusion à l'encens qu'on employait dans ces sacrifices de tout dieu, dans Sallier[1], et avec quelques lacunes faciles à combler dans Anastasi [2] : la variante au lieu de est probablement le résultat d'une erreur auditive, mais elle ne change qu'une nuance à la traduction, «et l'encens est de première qualité (*var.* «divin) celui qui est à sa disposition, lorsqu'il saisit les deux terres». La forme semble être une erreur cléricale plutôt qu'un essai d'indiquer la valeur phonétique *san* du chiffre *deux*, et le tout, bien qu'un peu gauche, n'est pas trop déplacé, mais comment le concilier avec la leçon de l'Ostracon [3]? Rappelons d'abord que , litt. : «la place du bâton» ou peut-être «de la suite», est un terme de la vieille langue administrative, qui n'est pas rare dans les rescrits royaux des derniers temps de l'Empire Memphite. Il s'applique à des individus appartenant à une profession ou à un métier quelconque, relevant par conséquent d'une de ces *places* que j'ai essayé de définir ailleurs[4]. C'est ainsi qu'un rescrit de l'an XXI de Pioupi Ier, constituant une charte de privilège pour le wakf funéraire de Sanofrouî, défend de détourner de leurs fonctions tous les dépendants du domaine de la pyramide qui «viennent ou sont déjà venus à la place de leur mouvance»

[1] *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 5; cf. p. 10 l. 1-3 du présent volume.

[2] *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 8; cf. p. 10 l. 2-4 du présent volume.

[3] *Ostracon Golénischeff*, l. 9-10; cf. p. 20 l. 1-2 du présent volume. Peut-être la petite lacune renfermait-elle le déterminatif ou .

[4] Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 126-129. On peut aujourd'hui distinguer entre les et les plus strictement que je ne faisais dans cet ouvrage.

nous dirions «à leur poste d'attache»[1]. Le terme s'applique non seulement à des individus «qu'on met à l'attache de» tel ou tel[2] endroit, mais aussi à des objets donnés par contrat[3] en fondation pieuse à un dieu[4], ou à des «liturgies prises en *wakf*» qui sont faites aux statues d'un personnage héroisé[5]. La phrase . . . . , «celui qui est. . . . sur la place de mouvance de Taîtît-tâouî», ne peut être qu'une circonlocution désignant le Pharaon : en l'appelant «celui qui est sur la place de mouvance» dans la résidence royale de l'époque, l'auteur entre dans l'esprit même du régime féodal, d'après lequel ce n'est pas le seigneur qui possède la terre, mais la terre qui possède le seigneur. Les copistes du second âge thébain ne comprenaient guères ce terme de vieux droit et ils essayèrent de corriger le texte où ils le rencontraient, sans grand succès d'ailleurs. Seul, celui de l'Ostracon Golénischeff a conservé la vraie leçon. Le pronom y sert de relatif pour rappeler le dernier mot masculin exprimé, *tout dieu*, «qui est dans «l'Hadès, dans le ciel, dans la terre, à la *dairah* de Taîtît-tâouî», c'est-à-dire, les dieux des morts, du ciel, de la terre et le roi qui trône dans la ville de Taîtît-tâouî. Les deux leçons ont en commun la fin . On conçoit que le copiste du manuscrit d'où dérivent Anastasi et Sallier, ne se rendant plus compte de ce que cela voulait dire, aient décomposé la locution en ses éléments et orthographié «les «deux terres», en se guidant sur la signification qu'ils croyaient deviner. De même, la présence de chez Anastasi prouve que la version des papyrus est une corruption réelle de la version représentée par l'Ostracon,

(1) L. Borchardt, *ein Königserlass aus Dahschur*, dans la *Zeitschrift*, 1905, t. XLII, p. 7-8 où l'expression est traduite *Sitz ihrer Pflichten* (??), ce qui est bien le sens général.

(2) L. Borchardt, *Königserlass aus Dahschur*, p. 10.

(3) Sethe, *Ægyptische Inschrift auf den Kauf eines Hauses aus dem Alten Reich*, dans les *Berichte* de l'Académie des Sciences de Saxe, 1911, t. LXIII, p. 137, 141.

(4) Maspero, *Sur une statue thébaine de l'époque de Thoutmôsis III*, dans le *Florilegium Vogüé*, p. 423.

(5) R. Weill, *Les décrets royaux de l'Ancien Empire égyptien*, pl. IV n° 1 et p. 60-63.

mais y a-t-il correspondance de son entre et ? Les transcriptions assyriennes nous enseignent que final de était déjà muet aux temps du second empire thébain, ainsi que le du féminin[1] : se prononçait *nâta* et *daî* se prononçait *taî* sinon déjà *dê* ou *tê* comme à l'époque grecque. N'y a-t-il pas assez d'assonance entre prononcé *sounata-sounta* ⲤⲞⲚⲦⲈ *T.* ⲤⲞⲚⲦ *M.* et prononcé *soumtaî-soumtê*, pour qu'un copiste distrait, se dictant la phrase à lui-même, ait pu substituer une expression à l'autre? Il faudrait plus de manuscrits intermédiaires que nous n'en possédons présentement pour rendre claire la déviation de en : je suppose que l'article *pa*, *pe*, *p-*, aura été introduit devant , et que *pa-ta*, *pe-ta* aura donné naissance graphiquement à ce qui se prononçait dès lors *pa-ta*, *pe-te*, comme plus tard en copte ⲠⲈⲦ; mais c'est pure hypothèse. Le certain c'est que l'archétype renfermait la leçon de l'Ostracon : je l'ai introduite dans le texte de l'édition.

Je n'ai plus à remarquer pour ce quatrième verset que la substitution par deux fois, dans l'Ostracon, du simple [2] au composé qu'on rencontre sur les papyrus[3]. En revanche Anastasi VII porte, comme l'Ostracon, [4] où Sallier II nous offre [5]. Le verset cinquième, le seul dont il nous reste quelques mots sur l'Ostracon, s'y présente à nous au début sous une forme distincte de celle qu'il a dans le Papyrus : [6], au lieu de quoi on lit dans Anastasi VII [7] et dans Sallier II

(1) Maspero, *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVIII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXIII, p. 97-100.

(2) *Ostracon Golénischeff*, l. 9-10; cf. p. 20 l. 1-2 du présent volume.

(3) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 5-6 et *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 8, 9; cf. p. 9 l. 13-14 et p. 10 l. 1-2, 3-4 du présent volume.

(4) *Ostracon Golénischeff*, l. 10 et *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 8; cf. p. 20 l. 2 et p. 10 l. 4 du présent volume.

(5) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 6; cf. p. 10 l. 3 du présent volume.

(6) *Ostracon Golénischeff*, l. 11; cf. p. 20 l. 3-4 du présent volume.

(7) *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 9; cf. p. 10 l. 6-8 du présent volume.

[hieroglyphs] [1]. Il semble que l'on doive considérer les deux mots [hieroglyphs] comme formant une expression unique «les bois de désir, les bois désirables, les bois qu'on souhaite», et par suite les bois durs, les bois recherchés, ceux dont on construisait les barques de guerre ou d'apparat : «il fait croître tous les bois précieux», sans qu'il en manque [hieroglyphs] dit l'Ostracon, sans qu'il en soit omis ou retranché rien [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] disent les papyrus. Il me paraît que la version de l'Ostracon doit être celle de l'archétype, le mot [hieroglyphs] étant fort usité par les écrivains du premier empire thébain [2]. L'Ostracon cesse après la clausule de ce demi-verset, «il fait être la galère ([hieroglyphs]) par sa force»; c'est en effet parce qu'il favorise de ses eaux la croissance des arbres utiles à la construction qu'on peut mettre en chantier des navires. Grand pitié que le scribe n'ait pas poussé plus loin, quand il lui restait encore plus de la moitié de la surface à remplir! S'il avait continué jusqu'où l'espace l'aurait permis, la tâche des éditeurs de l'*Hymne au Nil* aurait été relativement facile.

Si maintenant nous essayons d'énoncer en quelques lignes les conclusions auxquelles cette longue analyse nous a conduits, nous dirons :

1° Que les trois manuscrits se laissent ramener à un même original, lequel doit ne pas être très éloigné du texte de l'archétype, mais qu'ils se séparent nettement en deux groupes, dont l'un ne contient que l'Ostracon Golénischeff, tandis que l'autre est formé des deux Papyrus Anastasi VII et Sallier II;

2° Que les Papyrus Anastasi VII et Sallier II, écrits dans la seconde moitié de la XIXe dynastie, descendent d'un manuscrit ou d'une famille de manuscrits, dont le texte était déjà corrompu par une série d'erreurs de copie ou d'audition interne souvent très graves;

3° Qu'au contraire l'Ostracon Golénischeff, un peu plus ancien, présente un texte suffisamment correct, puisqu'il est toujours intelligible sans

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 6; cf. p. 10 l. 5-7 du présent volume.

(2) Maspero, *Les Mémoires de Sinouhit* (t. I de la *Bibliothèque d'étude*), p. 167.

efforts de subtilité, et qu'il découle d'une source beaucoup plus pure que celle d'où les deux autres dérivent;

4° Qu'il y a donc lieu de le prendre pour base de l'édition critique, sans s'interdire toutefois d'emprunter aux deux papyrus quelques leçons quand ceux-ci paraissent avoir conservé, par aventure, une tradition plus conforme au texte probable de l'auteur;

5° Qu'à en juger par l'étude des cinq premiers versets, le Papyrus Anastasi VII est sensiblement moins incorrect que le Papyrus Sallier II, et que, par conséquent, c'est lui que nous devrons désormais choisir pour guide jusqu'à la fin de l'Hymne.

III

Ces points établis par la comparaison des portions de l'œuvre communes à ces trois manuscrits, voyons s'ils seront confirmés par l'analyse à partir de l'endroit où nous ne possédons plus que les deux papyrus du British Museum et le fragment de Turin.

Le développement commencé avec les premiers mots du cinquième verset en dépasse les limites et occupe le verset sixième en entier. On y relève quelques variantes insignifiantes, [hieroglyphs] dans Anastasi [1] pour [hieroglyphs] de Sallier [2], ou quelques erreurs de lecture que l'on corrige du premier coup, [hieroglyphs] [3] pour [hieroglyphs]. Celle-ci, qui trouve sa contre-partie un peu plus loin, dans le [hieroglyphs] par lequel Anastasi VII [4] remplace [hieroglyphs] de Sallier II [5], s'excuse jusqu'à un certain point par l'habitude qu'avaient les copistes d'égaliser les signes de longueur inégale qu'ils superposaient : ils les ramenaient aux dimensions tantôt du plus petit, tantôt du plus grand, de manière à former des groupes hiératiques qui ont l'air de pouvoir se transcrire indifféremment, [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] pour

(1) *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 1; cf. p. 10 l. 8 du présent volume.

(2) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 6; cf. p. 10 l. 7 du présent volume.

(3) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 7; cf. p. 10 l. 11 du présent volume.

(4) *Papyrus Anastasi VII*, p. 10 l. 2; cf. 13 l. 2 du présent volume.

(5) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 2; cf. p. 13 l. 1 du présent volume.

, , , , pour , pour , ici pour . Les autres divergences proviennent de causes plus compliquées, et surtout de ces erreurs d'audition interne que j'ai signalées à plusieurs reprises. Ainsi d'abord dans Sallier II[1], et dans Anastasi VII [2]. Le mouvement général du morceau nous oblige à choisir ici la version de Sallier II : entre l'indication du *lieu* et celle des , un terme exprimant une idée de demeure ou de localité est bien à sa place, et nous savons que est le nom des retraites, des gouffres, d'où le Nil sortait pour apporter ses dons à l'humanité[3]. L'erreur auditive explique comment *gam-tepahat* a pu devenir *gamte-m-pahat* pour un copiste distrait. Il en est de même au verset sixième pour le de Sallier II[4], auquel correspond dans Anastasi VII [5], mais ici l'erreur auditive est répartie entre les deux manuscrits. Dans le premier membre, Anastasi VII, trompé par la prononciation PE commune à la finale et à l'article , a décomposé le mot *hapé-hap*, ϩⲁⲡ *T. M.* ⲡ « jugement, loi », en deux mots différents + : il doit y avoir eu quelque trompe-l'oreille analogue à l'origine de la variante pour , une variante [6] avec un mot intercalé entre et mais je ne vois pas lequel. Au contraire, dans le second membre de phrase, Anastasi a raison contre Sallier, et il convient de préférer sa leçon , mais la prononciation *shamaé* de nous permet de saisir la méprise d'audition qui a produit la leçon

---

[1] *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 7; cf. p. 10 l. 13 du présent volume.

[2] *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 2-3; cf. p. 10 l. 14 du présent volume.

[3] Cf. la formule des stèles funéraires ou votives : « ce que donne le ciel, ce que produit « la terre, ce que le Nil apporte de sa retraite ».

[4] *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 9; cf. p. 11 l. 5-7 du présent volume.

[5] *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 4; cf. p. 11 l. 6-8 du présent volume.

[6] Cf. , , , dans le *Papyrus Anastasi VII* p. 7 l. 7, p. 8 l. 7, p. 9 l. 1, p. 10 l. 2 = *Papyrus Sallier II*, p. 11 l. 1, p. 12 l. 5, 6, p. 13 l. 5; il y en a plusieurs autres exemples encore.

shamsé de Sallier : ici de plus l'hiératique de ressemble assez à celui de tracé rapidement pour qu'on puisse supposer aussi une erreur de copie, si l'on répugne à admettre l'autre. Il y a là, une fois de plus, la preuve que les deux documents procèdent de deux manuscrits différents, mais certaines particularités qu'ils ont communes montrent d'autre part que ces deux manuscrits dérivaient eux-mêmes d'un manuscrit déjà fautif. C'est ainsi qu'ils ont l'un comme l'autre un mot qui m'est plus que suspect. Il ne se rencontre sous cette forme que dans notre *Hymne au Nil*, et Brugsch[1] paraît l'avoir considéré comme une mauvaise lecture du mot , qui se lit aux mêmes manuscrits dans les *Instructions d'Akhthoés*[2]. Est-ce vraiment une perversion, pour , d'un original hiératique cursif, ou pour ce dernier qui nous ramènerait au mot ? La faute existait dans l'exemplaire plus ancien, ainsi que la leçon *naz-khaītou*. Cette locution, qui est assez fréquente à partir du second âge thébain, est rendue par βουλευτής « le conseiller » dans la version grecque du Décret de Canope, et elle signifie « s'inquiéter de . . . , s'informer de . . . , discuter, conseiller », mais je n'en connais point d'exemple avant cette époque; antérieurement la même idée était rendue par *naz-kharaītou*. Je soupçonne que *naz-khaītou* n'est qu'une déformation de *naz-khraītou* : le *t* final, puis le *ra* de *kharaītou* s'étant amui, on aboutissait fatalement, par la prononciation *khaītou*, *khaīou*, à une orthographe *khaītou*, *khaīou* pour le mot. Le ne sonnait plus que devant les pronoms suffixes, où, selon l'usage, on indiquait sa prononciation en ajoutant au mot la finale *tou*, *naz khaīt-tou-k*[3]. Quoi qu'il en soit de ce dernier point, il me semble qu'un sens satisfaisant ressort de ces corrections : « Tes jeunes gens et tes enfants sont en joie « par toi, — et l'on discute ton état comme [si tu étais] un roi, — aux

---

[1] Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 737.

[2] *Papyrus Sallier II*, p. 6 l. 2-4, p. 7 l. 2 = *Papyrus Anastasi VII*, p. 1 l. 2-5 et p. 2 l. 4.

[3] *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 9 et *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 4; cf. p. 11 l. 3-6 du présent volume.

«lois fermes, — [qui n'a qu'à] se manifester au midi et au nord, — «[pour que] les pleurs de tous les yeux soient bus par lui, — [et pour «qu'il] procure ses biens en surabondance». J'ai paraphrasé le texte afin d'en rendre la signification plus claire : on retrouvera aisément le mot à mot concis de l'égyptien sous la prolixité du français.

Le septième verset est pire encore que celui-ci. Il débute par une série d'orthographes étranges et de mots altérés, dont je ne retrouve pas toujours la forme originale : [hieroglyphs] dans Sallier II[1], et dans Anastasi [hieroglyphs][2]. Le contexte nous prouve suffisamment qu'au lieu du poisson [hieroglyphs] déterminatif du second [hieroglyphs], il faut après [hieroglyphs] un [hieroglyphs] ou un [hieroglyphs], mais après le premier? Le mot [hieroglyphs] qui le précède, et qui devrait nous renseigner, ne se rencontre ainsi écrit que dans un autre endroit de nos Papyrus, aux *Instructions d'Akhthoés*, où il figure comme désignant un des attributs du blanchisseur[3], peut-être son battoir. Sans essayer de le traduire en ce moment, il semble que le sens de «se réjouir» convient au passage : «Quand il y a *magaït* qui sort joyeux, — tout cœur est joyeux». Nous mettrons donc le déterminatif [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] au lieu du poisson [hieroglyphs]. Le membre suivant se termine dans Anastasi VII par une faute de copie que nous retrouverons un peu plus loin[4], [hieroglyphs] pour [hieroglyphs], un tracé trop cursif ayant transformé en [hieroglyphs] et en [hieroglyphs] le [hieroglyphs] et le [hieroglyphs] de la déesse. Comme nous connaissons depuis longtemps la parenté de Néïth avec les crocodiles,

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 1-2; cf. p. 11 l. 9-11 et p. 12 l. 11 du présent volume.

(2) *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 5-6; cf. p. 11 l. 10-12 et p. 12 l. 2 du présent volume. Les petites restitutions sont certaines.

(3) *Papyrus Sallier II*, p. 8 l. 5, où l'Ostracon du British Museum (*Inscriptions in the Hieratic Character*, pl. XI, verso l. 4) donne la variante [hieroglyphs] ou peut-être [hieroglyphs]; il semble qu'au *Papyrus Anastasi VII*, p. 3 l. 8, il y ait eu un autre déterminatif, mais ce déterminatif est effacé.

(4) *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 7; cf. p. 12 l. 8 du présent volume.

la leçon [hieroglyphs] de Sallier II est forcément la bonne : «Néïth enfante» et non pas «il (Sovkou) est enfanté», et par suite pour le début, «Sovkou «est conçu». Néanmoins il est difficile de comprendre comment [hieroglyphs] [hieroglyphs], même prononcé *wououî*-ωω avec chute de [hieroglyphs] final, aura pu se changer en *avḥout* par erreur auditive. Rien n'empêche de penser que l'idée du dieu crocodile a suscité dans l'esprit d'un scribe l'image de ses dents, et qu'il ait introduit ici par distraction le mot [hieroglyphs] «dent» que, du reste, il avait déjà orthographié plus haut [hieroglyphs] avec le déterminatif [hieroglyphs][1], mais c'est une conjecture pure et simple. Après ce passage, on est heureux de rencontrer un fragment qui n'a pas besoin de corrections pour être compris : «la neuvaine des dieux qui est en toi est splendide», mais l'obscurité recommence avec le membre de phrase suivant, pour lequel nous avons [hieroglyphs] dans Sallier II[2], et dans Anastasi VII [hieroglyphs][3]. Il n'y a pas moyen de ramener les deux leçons [hieroglyphs] et [hieroglyphs] l'une à l'autre par erreur soit d'audition, soit de lecture. Il faut donc supposer que le scribe de Sallier II ou son prédécesseur, rencontrant ici le mot [hieroglyphs] qui ne lui était pas familier, lui a substitué un mot qui lui paraissait répondre au sens général, et que d'ailleurs il aimait assez pour le répéter dans des endroits où le manuscrit voisin employait un autre terme. C'est ainsi que, dans la suite du verset, il écrit [hieroglyphs][4], tandis qu'Anastasi VII nous offre la variante [hieroglyphs][5], qui s'explique, elle aussi, par une série d'erreurs auditives. Nous savons, par la version cunéiforme du prénom de Ramsès II, que le [hieroglyphs] final de [hieroglyphs] s'était amui dans la κοινή[6] : le mot sonnait déjà *ouasi-ouasé*, et avec le [hieroglyphs] factitif *saouasi-*

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 3; cf. p. 11 l. 11 du présent volume.

(2) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 2; cf. p. 12 l. 1-3 du présent volume.

(3) *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 6-7; cf. p. 12 l. 2-4 du présent volume.

(4) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 3; cf. p. 12 l. 5 du présent volume.

(5) *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 7; cf. p. 12 l. 6 du présent volume.

(6) Maspero, *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 71 sqq.; cf. Ranke, *Keilschriftliches Material*, p. 19.

saouasé, ce qui se rapproche assez d'une prononciation *sasaoui-sasaoué* fournie pour le verbe par la chute de . C'est par le même accident de l'amuissement de qu'on explique l'équivalence de avec , et au membre de phrase suivant de avec . Le verbe se prononçait *Maïa-maï*, comme le démontrent et les variantes du nom propre pour , et les transcriptions de l'assyrien [1]; quant à , , il sonnait *a*, *ai*, comme en copte ⲁ, ⲁⲓ *facere* [2]. J'ai déjà indiqué plus haut comment la de Sallier II est devenue dans Anastasi VII [3]; je me réserve d'interpréter plus loin la présence de la négation devant la préposition « à côté de... ».

Il est difficile de trouver plus de fautes, ou si l'on préfère, plus de variantes, réunies en si peu de lignes : cet endroit du texte n'était pas clair pour les scribes de l'âge Ramesside ou pour ceux de l'âge immédiatement antérieur, et, dans ces conditions, on comprend combien la tâche de l'éditeur moderne est délicate. Aussi est-ce seulement à titre de conjecture que je proposerai mes lectures et les traductions sur lesquelles elles reposent. Les déterminatifs de nous mettent sur deux pistes différentes. Avec le bois nous allons au sens de *maillet*, *battoir*, qui ne me paraît pas convenir ici; le scribe de Sallier II ou son prédécesseur se sera laissé tromper par le souvenir du passage des *Instructions d'Akhthoés*, où ce mot était à sa place, et il aura substitué au déterminatif que les manuscrits antérieurs portaient en cet endroit. Avec le déterminatif nous arrivons au terme , que Brugsch a interprété, avec raison je crois, comme le dérivé d'une racine « crier », le saïs contemporain, ou quelque officier inférieur qui transmet des commandements à voix forte [4]. Ne doit-on pas écrire ici, en

---

[1] Ranke, *Keilschriftliches Material*, p. 18.

[2] Maspero, *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVI, H, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 76-77.

[3] Cf. p. xxxiv du présent volume.

[4] Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 622-623 et *Supplément*, p. 579.

tenant compte de la leçon d'Anastasi VII , « Quand c'est que le crieur sort joyeux — tous les cœurs « sont joyeux »? Le crieur serait ici l'équivalent des *Mounadi-en-Nîl* de l'Égypte actuelle, qui, à partir des premiers jours de juillet, annoncent chaque matin les progrès de la crue [1]. Les membres de phrase suivants expriment en des formules religieuses dont la valeur précise nous échappe, mais dont la tendance générale est évidente, les bienfaits de la crue annoncée : « Sovkou « est conçu, Néith enfante », en d'autres termes la fécondation du sol et la certitude de sa production, et, comme conséquence, « la neuvaine des « dieux qui est en toi est splendide », c'est-à-dire s'enrichit des dons de la population. Au membre de phrase suivant, j'ai déjà dit quel motif purement littéraire m'inclinait de prime abord à préférer la leçon d'Anastasi VII [2] pour le membre de phrase suivant : cette raison de goût est fortifiée par des arguments d'un autre genre. est le factitif d'un verbe auquel on donne plusieurs sens, mais qui se rencontre dans un des chapitres du *Livre des Pyramides*, en compagnie comme ici de la racine , et avec un déterminatif qui en fixe la valeur. Le roi mort y est comparé à l'Œil d'Horus [3], et dans une des deux versions de Pioupi Ier le déterminatif est remplacé par une tête humaine de la bouche de laquelle s'échappe un jet de liquide , salive ou vomissement. On sait de reste que l'Œil d'Horus pleurait et que tout ce qu'il y avait de bon en ce monde était le produit de ses larmes : le mort est donc « l'Œil d'Horus qui dégorge et vomit », et, comme cet Œil, « il dégorge et il vomit ». Le Nil est le « vomissement » , , qui « fait dégorger » par la campagne toutes les richesses qu'elle cache en elle, et qui rend le peuple vaillant . Après cela, le

---

[1] Lane, *The Modern Egyptians*, 1871, t. II, p. 225-226.

[2] Cf. plus haut, p. XXXV du présent volume.

[3] Maspero, *Les inscriptions des Pyramides de Sakkarah*, p. 323 l. 771, cf. p. 237 l. 661, p. 251 l. 774-775. La traduction que j'ai donnée de ce passage vient d'une erreur de copie dans Pioupi, l. 661, où j'ai lu au lieu de .

mouvement des images exige qu'on préfère une fois de plus, au banal [hieroglyphs] de Sallier II, le [hieroglyphs] d'Anastasi VII : le Nil «fait l'un fort», mais «aime-t-il l'autre» [hieroglyphs]? La version de Sallier II [hieroglyphs], «il abreuve» ou «il rend fort l'un de ce qu'a fait l'autre», s'ajuste mal au contexte, et celle d'Anastasi VII «il rend l'un fort, il aime l'autre» est d'une platitude rare. Me reportant au membre de phrase [hieroglyphs] «il n'y a pas de déclaration avec lui», je suis amené à croire que les deux variantes sont fausses, et qu'il y avait là un terme d'égalité : «Il rend fort «l'un de même que l'autre, et nul n'a de déclaration, nul n'a d'impôt à lui «payer», mais tous obtiennent sa faveur gratis. Je proposerai de corriger [hieroglyphs] et [hieroglyphs] en [hieroglyphs] «comme», ce qui est d'autant plus admissible que les textes des Pyramides emploient l'orthographe [hieroglyphs] et [hieroglyphs] pour [hieroglyphs][1]. La locution n'était déjà plus d'usage courant au temps du premier empire thébain, mais il est très possible que le fond de l'hymne remonte au delà de cette époque, et que ce verset appartienne à une première rédaction : la présence d'une forme aussi archaïque excuserait l'erreur des scribes ramessides. Ce point élucidé, nous ne sommes pas encore au bout de nos peines, et la fin du verset demeure peu claire. La concordance des deux papyrus nous contraint à penser que la version [hieroglyphs] existait dans l'exemplaire duquel ils dérivent. Bien que la négation simple ne soit pas placée, à l'ordinaire, devant une préposition simple ou composée, j'en connais quelques exemples qui m'empêchent de reconnaître ici une faute, et je lirai : [hieroglyphs], ce que je traduirai «lorsqu'il est gracieux, et qu'il n'y a personne à côté de Néith, — les hommes font pour lui les prescriptions». Celui qui n'est pas à côté de Néith m'est douteux, mais je soupçonne que c'est le dieu son fils, soit le crocodile, soit le lion[2], ou le dieu à tête de lion qui semble avoir été en rapport avec

[1] Maspero, *Les inscriptions des Pyramides de Sakkarah*, p. 12 l. 68 = pl. I, l. 329, et *Notes au jour le jour*, dans les *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, 1891, t. XIII, p. 314-315.

[2] Horapollon, *Hieroglyphica*, I, § XXI, édit. Leemans, p. 28-31, 222-230.

l'inondation, s'il n'était pas dans quelqu'une de ses formes l'inondation elle-même.

Le huitième verset est difficile à traduire pour les allusions qu'il renferme à des concepts mythologiques avec lesquels nous ne sommes pas familiers, mais le texte en est peut-être un peu moins mauvais que celui des précédents. Il n'y a de divergence notable entre les deux manuscrits qu'à partir du quatrième membre, où Sallier II oppose une lecture [hieroglyphs][1] à [hieroglyphs][2], et seule la lecture d'Anastasi offre un sens admissible, mais ce sens convient-il au passage? Je ne sais pas bien ce que vient faire ici l'affirmation qu'«il n'y a pas plus caché que lui». Au contraire, après que l'auteur a dit que «c'est» l'action de «son énergie, tout ce «qui est engendré» [hieroglyphs], on comprend aisément qu'il continue le développement selon les principes de la rhétorique égyptienne, par une phrase négative confirmant sa première assertion, «et il n'y a personne «qui vive [hieroglyphs], si ce n'est par lui, sans lui». Le complément naturel de la proposition serait en ce cas [hieroglyphs], que le scribe Ramesside aurait écrit [hieroglyphs] très probablement. La leçon [hieroglyphs] de Sallier II ne se prête pas à cette restitution plus que celle d'Anastasi VII [hieroglyphs], mais ici la tradition est si douteuse que je n'hésite pas à me dégager d'elle entièrement et à rétablir [hieroglyphs]. A la phrase suivante, la fantaisie des scribes ne s'est exercée que sur les déterminatifs. Les manuscrits portent [hieroglyphs] et [hieroglyphs][3] ce qui donne un sens possible mais banal : la variante [hieroglyphs] de Sallier II, qui d'ailleurs ne s'accorde pas avec la valeur que l'orthographe [hieroglyphs] impose, me paraît indiquer [hieroglyphs] «pour prendre ce qu'il leur destinait», et cette correction en sens contraire de celle que nous avons proposée plus haut[4] est corroborée par

[1] *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 4; cf. p. 12 l. 11 du présent volume.

[2] *Papyrus Anastasi VII*, p. 10 l. 1; cf. p. 12 l. 12 du présent volume.

[3] *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 5 et *Papyrus Anastasi VII*, p. 10 l. 1; cf. p. 12 l. 13 du présent volume.

[4] Cf. p. xvii de cette *Introduction*, la leçon [hieroglyphs] d'Anastasi VII.

la présence un peu plus bas de «ses travaux, les dons de son travail, ses tributs», car plusieurs exemples nous montrent que les écrivains rapprochaient volontiers ces deux mots[1]. Rétablissons donc , «les hommes mettent «leurs habits (comme pour une fête) afin de prendre ce qu'il leur destinait, «— car les cœurs sont attentifs, reconnaissants de ses travaux, de ses «œuvres». Aussitôt après, on lit dans Sallier II[2], et dans Anastasi VII [3]. J'ai expliqué plus haut l'origine de la combinaison que donne Anastasi VII[4]. Le scribe lisait évidemment en cet endroit «accomplissant les mystères qu'aiment ses champs», et il songeait à l'action mystérieuse que le fleuve exerce sur la terre pour la féconder, mais ce ne peut être là le texte primitif : l'article n'existait pas encore dans l'usage littéraire du premier empire thébain, et un auteur de ce temps aurait écrit . D'autre part, Sallier II suppose une coupe + + , où la présence de est malaisée à justifier. Si l'on se reporte aux endroits du manuscrit où l'on rencontre ce même mot, on verra qu'il est écrit à la première syllabe dans un endroit[5] et dans plusieurs autres[6], soit d'abord puis ; toutefois la ligature de avec est ainsi faite qu'elle peut être confondue aisément avec celle de et de . Il est évident que l'écrivain du manuscrit duquel dérivent Sallier II et Anastasi VII avait commis cette erreur, et que le document plus ancien qu'il avait sous les yeux portait : c'est donc la version de Sallier II qui est ici la moins incorrecte au point de vue paléographique, mais présente-t-elle un sens satisfaisant dans le

---

(1) Cf. les exemples cités par Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique, Supplément*, p. 1220-1221.

(2) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 5; cf. p. 13 l. 1 du présent volume.

(3) *Papyrus Anastasi VII*, p. 10 l. 2; cf. p. 13 l. 2 du présent volume.

(4) Cf. p. xxxi de cette *Introduction*.

(5) *Papyrus Sallier II*, p. 6 l. 7.

(6) *Papyrus Sallier II*, p. 7 l. 2, 6, 8.

contexte? Je ne vois pas trop ce que ce serait pour le Nil que de «faire «le soir, fabriquer le soir». Il y a lieu toutefois de conjecturer que le scribe avait omis un devant , et de restituer : «Il fait au «soir, ce que ses champs aiment», mais alors on se demande pour quelle raison le Nil travaillerait dans les champs le soir plus activement que pendant le jour. Je ne serais pas étonné qu'il fallût en chercher la raison dans les légendes qui attribuaient la crue aux larmes qu'Isis avait laissé tomber, à une date qui correspond à la nuit de notre 16 ou 17 juin, et qui est pour les Égyptiens modernes *la nuit de la goutte*. C'est, on le voit, pendant la nuit, que le Nil commence à travailler actuellement : comme autrefois le jour était compté de six heures d'un soir à six heures du soir suivant, notre texte se bornerait à tenir compte de l'usage courant, en affirmant que c'était *le soir* que le Nil, commençant à se gonfler, «faisait ce «qui plaît à ses champs».

Il y a relativement moins à reprendre au neuvième verset, bien que dès le début nous y trouvions [1] à côté de d'Anastasi[2]. Cette version nous donne une période conçue sur le modèle de la formule fréquente dans les textes du second empire thébain, [3]. Elle soulève pourtant une objection : il est peu probable qu'un auteur qui soignait son style autant que le faisait celui de notre *Hymne*, ait répété deux fois le verbe à trois petits mots d'intervalle. La leçon de Sallier II n'offre pas le même inconvénient, mais la combinaison n'est pas facile à justifier : doit-on comprendre, qu'il «entre, par la vertu des paroles magiques dans la maison en qualité «de qui a l'habitude d'y être, en résident»? Le sens est possible, et même pour qui connaît les idées des Égyptiens sur la magie, il est vraisemblable; toutefois isolé signifie la chose qui est au milieu, la personne qui

---

(1) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 6; cf. p. 13 l. 7 du présent volume.

(2) *Papyrus Anastasi VII*, p. 10 l. 3; cf. p. 13 l. 8 du présent volume.

(3) Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique, Supplément*, p. 845-846.

est au milieu, et une traduction «il entre dans la maison comme qui ré«side au milieu [d'elle]» serait plus conforme à l'usage, mais qu'est cette maison ou ce temple que l'on désigne ainsi sans les définir? La suite du passage montre qu'il s'agirait peut-être d'Éléphantine [hieroglyphs] *nouît me-ḥari-iáb nou sapar ḥâpi ra-s* «la ville qui est au milieu des eaux «et où arrive Hapi»[1], mais plutôt de l'Égypte. Le Nil, mis en mouvement par les livres magiques qu'on jette en lui pour l'appeler, «entre avec les «paroles, se manifestant comme qui est le résident habituel», nous dirions, «comme qui est là chez lui; — lui le désiré qui sort de l'inconnu, — s'il «est irrité et qu'il n'y ait plus de poissons, — alors on réclame par la «prière l'eau annuelle», et, selon Sallier II [hieroglyphs][2], selon Anastasi VII, [hieroglyphs][3]. La variante [hieroglyphs] = [hieroglyphs] s'explique, ainsi que d'autres qu'on a examinées plus haut, par l'analogie des prononciations[4], et les deux leçons présentent un sens convenable : il me paraît que celle d'Anastasi VII s'accorde avec ce qui suit, et que «le fort et le malheureux «sont vus» s'enchaîne mieux avec «tout *individu* est vu» que «la Thébaïde «et le Delta». D'autre part, la répétition de [hieroglyphs] n'est pas heureuse, et, comme d'autres répétitions du même genre qu'on remarque dans Sallier II, elle est due à une distraction d'un scribe : Anastasi VII nous a conservé une fois de plus la version originale [hieroglyphs] «tout individu «est appelé en corvée avec ses outils». La suite marche d'abord sans encombre, puis vers la fin du verset, nous nous heurtons à des difficultés nouvelles : pourquoi Sallier II a-t-il [hieroglyphs][5] quand on trouve [hieroglyphs][6] dans Anastasi? Un point certain c'est que ce membre de

(1) Brugsch, *Die Sieben Jahre der Hungersnoth*, planche, l. 6.
(2) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 7; cf. p. 13 l. 11 et p. 14 l. 1 du présent volume.
(3) *Papyrus Anastasi VII*, p. 10 l. 4; cf. p. 13 l. 12 et p. 14 l. 2 du présent volume.
(4) Voir plus haut, p. XVII-XVIII, XXXV-XXXVI, de l'*Introduction*.
(5) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 9; cf. p. 14 l. 5-7 du présent volume.
(6) *Papyrus Anastasi VII*, p. 10 l. 6; cf. p. 14 l. 6-8 du présent volume.

phrase commençait par une négation [hieroglyphs], comme les précédents, et qu'il finissait par [hieroglyphs] «dans la nuit», mais les deux rédactions de la partie intermédiaire sont inconciliables. Celle de Sallier II se traduirait littéralement par «Il n'y a pas d'Ennéade des dieux dans la nuit», et le sens n'est pas inadmissible : on sait que l'Ennéade descendait en Égypte, qu'elle s'y promenait, et que son apparition était une cause de joie pour les hommes et les dieux. C'est ainsi que le 2 de Choiahk, «la grande «Ennéade sort, la Majesté du dieu Nou est en paix dans le Nil»; Thot et Râ promulguent un décret pour le service qu'il a rendu «aux guidances excel«lentes du Nil, et à ce propos l'Ennéade entre en joie»[1]. C'était ici la fin de l'inondation, mais l'Ennéade ne devait pas prendre un intérêt moindre aux circonstances du début et aux phases diverses du phénomène : si le bon Nil la réjouissait et l'engageait à sortir, le mauvais Nil devait l'attrister et l'empêcher de se manifester dans la nuit des larmes d'Isis. Dans cette hypothèse, la version de Sallier II se traduirait : «Il n'y a pas «d'Ennéade des dieux dans la nuit», à bon droit, ou, en rétablissant un mot qui d'ailleurs n'est pas indispensable, «L'Ennéade ne sort pas [hieroglyphs] «dans la nuit». La version d'Anastasi VII ne se comprend qu'à la condition d'admettre qu'un mot y a été passé, probablement [hieroglyphs] «des chants», [hieroglyphs], «on n'entend pas des chants dans la nuit», les chants d'allégresse que l'annonce d'un bon Nil provoque pendant la nuit de la Goutte[2].

Le dixième verset est un peu moins défiguré que le précédent. On y remarque pourtant dès le second membre, pour le [hieroglyphs] de Sallier II[3], la variante contradictoire [hieroglyphs]

(1) *Papyrus Sallier IV*, p. 9 l. 9; pl. 10 l. 2; le texte est mutilé, et il serait trop long d'en donner la restitution possible.
(2) Cette restitution procède d'une idée analogue à celle qu'on rencontre dans différents endroits du *Papyrus Sallier IV*, p. 2 l. 1, p. 14 l. 5, etc. : [hieroglyphs].
(3) *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 10; cf. p. 14 l. 9-11 du présent volume.

d'Anastasi VII[1]. Le parallélisme entre et justifie la version d'Anastasi VII, sans toutefois que je puisse discerner de façon certaine si la forme est plus correcte que la forme : «Lorsqu'il est dit : «Sois prêt à répondre», — il est «répondu par l'inondation». L'interprétation négative «Ne «dis pas mensonge pour ce que tu auras répondu, — mais réponds par «l'inondation», nous offrirait une formule employée déjà par les *Instructions d'Akhthoés*, qui précèdent notre hymne dans les deux exemplaires et qui pourraient bien être du même auteur que lui[2]. Si nous examinons l'endroit où elle est placée, nous reconnaîtrons qu'elle entrerait convenablement dans le contexte. Le Nil vient en effet d'être appelé le dieu qui «établit les vérités désirées des hommes »; il serait naturel qu'on le priât de ne point les tromper dans la réponse qu'il fera à leur prière, mais que, conformément au juste, cette réponse soit la bonne inondation qui leur est due. Immédiatement après ce passage, la phrase [3] me paraît être incomplète : on y lit en effet une expression qu'on a déjà rencontrée plus haut sous la forme [4], dans un contexte tel que l'on comprend bien qu'elle constitue un membre de phrase isolé : «Il fait offrande du dieu du grain». Le mot demeure donc en l'air, et la construction du morceau nous oblige à penser qu'il était, dans l'original, précédé d'un verbe en parallélisme avec les verbes et . Je pense qu'on peut rétablir ce verbe manquant, en se servant de l'orthographe que Sallier II prête au nom de l'Océan auquel l'inondation est comparée : n'y a-t-il pas eu là une contamination réelle entre ce mot et un verbe tel que ? J'imagine donc qu'on lisait dans l'archétype :

[1] *Papyrus Anastasi VII*, p. 10 l. 7; cf. p. 14 l. 10-12 du présent volume.

[2] *Papyrus Sallier II*, p. 10 l. 4 = *Papyrus Anastasi VII*, p. 6 l. 3.

[3] *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 10; p. 14 l. 1 = *Papyrus Anastasi VII*, p. 10 l. 7-8; cf. p. 14 l. 13-14 et p. 15 l. 1-2 du présent volume.

[4] Cf. p. XIX-XX de cette *Introduction*.

: la faute, si réellement il y en a une, existait déjà dans le manuscrit duquel dérivent Sallier II et Anastasi VII. Vers la fin du verset, la similitude de prononciation explique les orthographes différentes , , : les deux leçons de Sallier II me paraissent préférables par le sens qu'elles fournissent à celles d'Anastasi VII[1]. Le texte demeure obscur : la faute en est à nous qui ne connaissons pas encore assez la mythologie du Nil pour nous figurer ce qu'étaient la main d'or qui pétrit une brique d'argent et le lapis-lazuli vrai qui n'est pas mangé. Sans doute y avait-il des statues du Nil qui répondaient à cette description parmi celles que les souverains consacraient aux dieux[2]. C'est un des cas où nous traduisons le mot par le mot sans comprendre exactement ce qu'il exprimait aux Égyptiens.

Peut-être le manuscrit de Turin nous aurait-il aidé à écarter quelques-unes des difficultés que je viens de signaler, s'il avait été complet, et il serait assez naturel que le copiste du manuscrit duquel dérivent les deux papyrus du Musée Britannique eût, en commettant son *bourdon*, sauté une ligne entière. Qu'est-ce en effet que ce premier membre de phrase [3], et où devons-nous l'intercaler? Je viens de conjecturer que les papyrus avaient une lacune entre et : le membre de phrase dont celui-ci nous révèle l'existence doit-il y tomber? C'est là en effet que le calcul des longueurs de ligne nous amène à le placer. Ne nous est-il donc pas permis de songer à quelque chose comme «répondu par l'inondation, — [les ma-«gnats se précipitent] — à la suite des pauvres, — tout le peuple boit». On voit combien aisément le membre de phrase ainsi rétabli se marie au contexte : à peine l'inondation arrive-t-elle, la masse des Égyptiens se précipite,

[1] *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 1 = *Papyrus Anastasi VII*, p. 10 l. 9; cf. p. 15 l. 1-2 du présent volume.

[2] Le *Grand Papyrus Harris* parle de statues d'or du Nil (pl. XLI l. 7 et pl. LVa l. 7), de statues d'argent (pl. XLI l. 8), de statues de lapis-lazuli (pl. XLI l. 9-10).

[3] *Papyrus de Turin*, l. 1; cf. p. 20 l. 5 du présent volume.

puissants et misérables, et le peuple entier boit. Je l'intercalerai donc dans l'édition, tout en regrettant que cette restauration ne soit pas plus certaine. De même, la troisième ligne nous indique une variante, au lieu de des papyrus[1], et je crois qu'elle contenait la leçon véritable. Il y a chance, en effet, qu'au début de l'âge ahmesside, le copiste qui écrivit le manuscrit d'où Sallier II et Anastasi VII descendent, ne comprenant plus le passage ou y trouvant une lacune dans son exemplaire, transporta ici presque littéralement un membre de phrase qui figurait déjà au second verset[2], sans trop s'inquiéter s'il fournissait un sens satisfaisant en cet endroit nouveau : il est bien regrettable que la mutilation du papyrus nous prive de connaître entièrement la leçon. J'en dirai autant pour la ligne 5 où on lit au lieu de la vulgate, [3]. Celle-ci a quelque chose de guindé et d'incomplet : y étant en parallélisme avec les deux verbes qui suivent, et , les deux mots du début demeurent isolés. La leçon de Turin, avec son allitération entre et nous suggère presque à coup sûr l'élément qui nous manquait, et je proposerai de lire : [ ] ; « si l'auguste (le Nil) vient avec ses richesses augustes, [cela] fait se parer la terre, fait prospérer les bateaux », et ainsi de suite.

Une dernière variante, celle de la ligne 7, nous apportera, je pense, une correction possible à l'un des passages les plus désespérés de notre hymne. Elle se lit [ ] au lieu de de Sallier II[4] et de d'Anastasi VII[5] : « les petits lotus » ou « les lotus du « petit » est un non-sens et « l'homme de petit, les petites gens »

---

[1] *Papyrus de Turin*, l. 2; cf. p. 20 l. 6 du présent volume.

[2] Voir p. 1 l. 6-7 du présent volume; cf. *Papyrus Sallier II*, p. XI l. 10 et *Papyrus Anastasi VII*, p. VIII l. 1.

[3] Voir p. 4 l. 5 du présent volume, et p. 20 l. 7 = *Papyrus de Turin*, l. 5.

[4] P. T, l. 7 *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 6; cf. p. 16 l. 5-7, et p. 20 l. 8 du présent volume.

[5] *Papyrus Anastasi VII*, p. 11 l. 4; cf. p. 16 l. 6-8 du présent volume.

est une expression forcée dont je ne connais pas l'analogue. Il me semblait bien qu'ici, comme dans plusieurs endroits, il y avait opposition entre les riches et les pauvres, les grands et les petits, mais je ne voyais pas comment tirer l'expression pour petit des deux leçons de Sallier II et d'Anastasi VII : je pense qu'on peut la déduire de la version de Turin. Elle se terminait par le qui est commun aux deux manuscrits complets, et elle débutait par un mot qui avait une lecture *sa*, *se*, à l'attaque, ainsi que le prouvent les trois textes , , . La ressemblance de son entre prononcé *sĕ*, *se* et , *sa* me porte à retenir ce dernier mot et à rétablir « un individu de revenus petits » qui forme contraste parfait avec « un possesseur de biens excellents » : la locution est composée de la même manière que le *sá-ni-gáou-hábou-f* « un individu qui n'a personne à envoyer » que j'ai signalée déjà dans les *Mémoires de Sinouhît*[1]. La faute s'expliquerait-elle par une variante « un homme de petits biens » où aurait eu le son *she*? Les autres leçons sont moins importantes. Examinant l'ensemble, je suis frappé des ressemblances qu'elles offrent avec celles de l'*Ostracon Golénischeff*, et je me demande si le Papyrus de Turin ne dériverait pas du même original que celui-ci.

Du onzième verset jusqu'à la fin, les papyrus anglais sont identiques aux formes d'orthographe près. Ce ne sont que des signes mal interprétés pour [2], des pronoms changés ou ajoutés, des déterminatifs supprimés, et, dans Sallier II, des membres de phrase omis par le scribe de parti pris, parce qu'il arrivait à l'extrémité de son rouleau et que l'espace allait lui manquer. Évidemment la dernière page était d'un style moins ardu que les précédentes : on n'y rencontrait pas les recherches d'expression et les archaïsmes qui avaient été la cause de tant de contresens et d'erreurs pour les copistes. Si pourtant le lecteur veut bien jeter un regard en

---

[1] *Les Mémoires de Sinouhît* (t. I de la *Bibliothèque d'étude*), p. 147.

[2] *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 6 = *Papyrus Anastasi VII*, p. 11 l. 6; cf. p. 16 l. 11-14 du présent volume.

arrière et récapituler les matières dont j'ai traité dans ce troisième paragraphe, il conviendra que les faits déduits de l'examen de Sallier et d'Anastasi confirment les conclusions que j'avais tirées de la comparaison de ces deux manuscrits avec l'Ostracon Golénischeff. Ils proviennent d'un prototype commun, plus éloigné de l'écrit original que celui de l'Ostracon peut-être même que celui du Papyrus de Turin, mais ils n'ont pas été copiés d'après le même exemplaire : Anastasi VII a conservé en général les leçons les meilleures, et c'est sur lui que je m'appuierai de préférence pour établir le texte de cette édition, à partir de l'endroit où l'Ostracon nous a abandonnés.

IV

L'*Hymne au Nil* a été étudié et traduit en entier pour la première en 1868 par

G. Maspero, *Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée Britannique*, 1868, Paris, Franck, in-4°.

C'est en vérité de cette première traduction que procèdent toutes les traductions et transcriptions en hiéroglyphes publiées depuis lors par

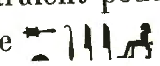
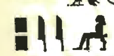
Fr. Cook, *Hymn to the Nile*, dans les *Records of the Past*, Ist Ser., t. IV, p. 105-114;

Amélineau, *Hymne au Nil*, dans la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, Section des Sciences religieuses*, t. I, p. 341-371;

P. Guieysse, *Hymne au Nil*, dans le *Recueil de travaux*, t. XIII, p. 1-26.

Il suffit de comparer ces essais de traduction avec ceux que j'ai insérés dans cette introduction des passages les plus difficiles, pour sentir immédiatement combien ils étaient imparfaits. La connaissance que nous avions du moyen et du vieil égyptien, il y a quarante ans passés, était trop incomplète encore pour qu'il fût possible, je ne dirai pas de surmonter les difficultés qui s'offraient à l'étude, mais d'en discerner la plus grande partie. Personne des premiers traducteurs n'a songé à faire la critique des manuscrits et à dégager des variantes qu'ils contenaient un texte à peu

près correct : disons, à leur décharge et à la mienne, qu'il y avait peu de chances qu'on y pût réussir avant la découverte de l'Ostracon Golénischeff.

On vient de voir, par les discussions qui précèdent, comment je m'y suis pris pour réparer la faute de mes débuts et pour rétablir le texte, mais, à de rares exceptions près, je lui ai laissé jusqu'à présent l'aspect extérieur qu'il pouvait avoir sur les papyrus thébains de la XIXe dynastie. Avant d'aller plus loin, il convient de nous arrêter un instant et de nous demander à quelle époque nous devons attribuer la rédaction originale : selon ce que nous répondrons à cette question, nous aurons à choisir entre des formes d'orthographe assez différentes. La première impression qu'on a en lisant l'œuvre, c'est qu'elle appartient non pas à la seconde époque thébaine mais à la première, ce qu'on traduit ordinairement d'une manière assez vague en disant qu'elle remonte à la XIIe dynastie. L'impression se confirme si l'on jette un coup d'œil sur les autres pièces qui l'accompagnent dans nos deux manuscrits, les *Instructions d'Amenemhaît* et les *Enseignements d'Akhthoés* : le tout n'est pas nécessairement du même auteur, mais le tout a été écrit vers la même époque ou peu s'en faut, et la langue y est identique. Il semble au premier abord que le sujet seul des *Enseignements d'Amenemhaît* nous fournisse un terme que nous ne pouvons pas dépasser, mais ce qui est vrai de ce morceau initial l'est-il également des deux autres? Les *Instructions d'Akhthoés* contiennent trois noms propres qui nous permettraient peut-être d'aller plus avant, celui de  Daouf, celui de  Khatouî-Akhthoés, et celui de  Pioupi[1]. Si les Akhthoés ne manquent pas à la XIIe dynastie, les Pioupi y sont fort rares, et la réunion des deux noms serait plus à sa place vers la VIIIe ou la IXe dynastie que vers la XIIe. Nous oublions trop volontiers que ces dynasties peu connues héritèrent de l'art et de la littérature des grandes dynasties memphites, et nous jugeons trop inconsidérément de leur degré de culture par les monuments contemporains de la région thébaine; mais, si les Thébains étaient encore rudes, les Héracléopolitains

(1) *Papyrus Sallier II*, pl. 3 l. 9.

ne l'étaient nullement, et les inscriptions des Tefabi et des Akhthoés à Siout suffisent à prouver qu'ils conservaient une grande habitude du calame. Je trouve de grandes ressemblances de vocabulaire et de grammaire entre les panégyriques que leurs scribes écrivaient pour eux et les *Enseignements d'Akhthoés*. Certainement il y aurait de l'imprudence à déclarer avec assurance que les *Enseignements* sont de l'âge héracléopolitain, mais je penche à le croire, et je ne m'étonnerai pas si quelque autre réussissait bientôt à le démontrer.

L'*Hymne au Nil* offre moins d'éléments de comparaison et d'appréciation. Certes il est d'une facture plus serrée que l'Hymne à Sanouasrît des Papyrus de Kahoun et que les autres fragments de poésie religieuse qui nous sont parvenus du second âge thébain : il me rappelle plutôt quelques morceaux du *Livre des Pyramides*, au moins par la langue. J'y reconnais le mouvement par petites phrases, la simplicité des formes verbales, l'emploi relativement rare des pronoms, les tournures elliptiques et denses du vieil égyptien, mais d'autre part l'enchaînement des idées est plus souple, l'expression est moins sèche, le développement est plus ample. Il semble que nous ayons en lui le produit d'un âge littéraire plus avancé que celui de la plupart des formules admises au *Livre des Pyramides*, moins mûr que celui des hymnes du premier âge thébain. Je le reporterais volontiers jusqu'à la fin de l'âge memphite, vers la VIe dynastie, ou, comme les *Enseignements d'Akhthoés*, aux dynasties hiéracléopolitaines. Il me paraît résulter de ces observations que les trois pièces réunies dans Sallier II et dans Anastasi VII peuvent être classées, selon leur âge, dans un ordre inverse de celui où elles nous sont parvenues, *Hymne au Nil*, puis *Enseignements d'Akhthoés*, puis *Enseignements d'Amenemhaît*. Vers la XIIIe dynastie ou un peu plus tard, quand les scribes s'occupèrent de transcrire les œuvres classiques de leur littérature, l'un d'eux réunit ces trois morceaux dont aucun n'était assez long pour fournir la matière d'un rouleau, et son recueil prit place dans les bibliothèques des temples. Il est probable que, selon l'usage constant des vieilles époques, il y introduisit l'orthographe contemporaine et aussi quelques fautes. Il est certain que, de copie en copie,

l'orthographe se modifia au goût du temps et le texte s'altéra, tant qu'enfin sous la XVIIIe et sous la XIXe dynasties les plus savants des Égyptiens devaient avoir beaucoup à faire pour s'y reconnaître. Et pourtant, le recueil était de ceux qu'on lisait le plus, s'il faut en juger par le nombre d'exemplaires sur papyrus ou sur peau et d'extraits sur ostraca que nous en possédons. Les fautes de la vulgate n'empêchaient pas les amateurs de beau langage d'en jouir aussi vivement que les lettrés de notre moyen âge jouissaient de la poésie latine, si mauvais que fussent les manuscrits dans lesquels ils l'apprenaient. Si les idées que je viens d'exprimer sont exactes, la tâche d'un éditeur devrait consister à rétablir pour les *Enseignements d'Amenemhaît* l'orthographe et la langue de la XIIe dynastie, pour les *Enseignements d'Akhthoés* l'orthographe et la langue de la IXe, pour l'*Hymne au Nil* l'orthographe et la langue de la VIe.

Je n'ai pas besoin de dire qu'il y aurait de la difficulté à le faire actuellement. Bien donc qu'en plus d'un endroit j'aie cru discerner des formes propres à la langue et à l'écriture des dynasties memphites[1], je ne le ferai pas, et je me bornerai à remettre l'*Hymne au Nil* dans la forme qu'il pouvait avoir vers le milieu du premier âge thébain, lorsqu'il fut associé aux deux *Enseignements*. Je donnerai en appendice la transcription exacte de l'*Ostracon Golénischeff*, du *Papyrus de Turin*, du *Papyrus Sallier II*, du *Papyrus Anastasi VII*, afin d'éviter à l'étudiant la peine d'aller chercher ceux-ci aux *Select Papyri*, mais dans le texte proprement dit je restituerai l'orthographe usuelle au premier âge thébain. On n'y rencontrera donc ni ces accumulations de déterminatifs, , par exemple, ni ces *e* répétés deux fois derrière certains thèmes en , ainsi , ni les lettres intercalées mal à propos dans les mots tels que pour , en

(1) Voir plus haut l'orthographe de l'expression , p. XXXVIII, et la locution , p. XXVI-XXIX de cette *Introduction*. La mention de dans ce dernier passage ne nous ramène pas nécessairement à la XIIe dynastie. Amenemhaît Ier avait déjà cette ville pour siège de son gouvernement, et il est probable que, dès l'époque héracléopolitaine, elle fut la résidence des Pharaons.

souvenir malheureux du mot [hieroglyphs]. Dans presque tous les cas la remise au point est facile, mais voici où elle est moins aisée. On sait que l'article est d'origine relativement récente dans l'Égyptien : il n'est vraiment entré dans la langue littéraire qu'au temps des Ahmessides, encore beaucoup de textes à prétentions littéraires ne l'emploient-ils que discrètement, même à cette époque. Cela ne veut pas dire qu'il ne fût pas usité aux siècles antérieurs, au moins dans la langue de tous les jours, et il est fort possible que quelques auteurs du premier âge thébain l'aient introduit dans leurs écrits. La comparaison des deux papyrus Sallier et Anastasi nous fournit le moyen de trancher la question. En dehors d'un passage fautif d'Anastasi VII[1], on rencontre le mot [hieroglyphs] dans trois endroits de notre *Hymne :* 1° au verset quatrième où les deux papyrus portent [hieroglyphs] (var. [hieroglyphs]) [hieroglyphs][2], mais où l'Ostracon Golénischeff fournit un texte préférable, si bien que [hieroglyphs] doit être considéré comme une rédaction ahmesside ou ramesside[3]; 2° au verset onzième où on lit dans les deux papyrus [hieroglyphs][4] et 3° au dernier verset où, l'auteur invoquant le dieu, le scribe écrit dans Sallier II [hieroglyphs][5] et dans Anastasi VII [hieroglyphs][6] tout court. Si l'on examinait les deux autres morceaux du même recueil, on verrait que le *Papyrus Millingen* remplace par [hieroglyphs][7] le passage correspondant des *Instructions d'Amenemhaït* dans Sallier II [hieroglyphs][8]; que, dans les *Enseignements*

[1] *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 4; cf. p. 11 l. 6 du présent volume et p. XXXII de l'*Introduction.*

[2] *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 5 = *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 8; cf. p. 10 l. 1-2 du présent volume.

[3] Voir plus haut, p. XXVI-XXIX de cette *Introduction.*

[4] *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 6 = *Papyrus Anastasi VII*, p. 11 l. 5-6; cf. p. 16 l. 11-12 du présent volume.

[5] *Papyrus Sallier II*, p. 14 l. 11; cf. p. 18 l. 3-5 du présent volume.

[6] *Papyrus Anastasi VII*, p. 12 l. 3; cf. p. 16 l. 4-6 du présent volume.

[7] *Papyrus Millingen*, p. 2 l. 82.

[8] *Papyrus Sallier II*, p. 2 l. 8.

d'Akhthoés, Sallier II présente [hieroglyphs][1] au lieu de [hieroglyphs] qu'il y a dans Anastasi VII[2], et inversement, qu'on lit dans Sallier II, avec l'article [hieroglyphs][3], un passage où Anastasi VII n'intercale pas l'article [hieroglyphs][4]; enfin qu'en un seul endroit les papyrus ont le [hieroglyphs] l'un et l'autre, [hieroglyphs][5]. Il serait assez tentant d'admettre que, lorsque les deux manuscrits s'accordent à donner [hieroglyphs] nous avons à faire au pronom démonstratif *ce*, origine de l'article, mais je ne vois pas que la présence d'un pronom démonstratif soit nécessaire dans ces endroits. Il est probable que, là comme ailleurs, le [hieroglyphs] est une intercalation Ahmesside ou Ramesside : je ne le recevrai pas dans mon texte de l'*Hymne.*

Ce n'est pas le seul fait de rajeunissement grammatical dont il convient de supprimer les traces afin de restituer autant que possible la rédaction originale. Je citerai tout d'abord l'introduction arbitraire de l'auxiliaire [hieroglyphs] : ainsi Sallier II nous fournit des [hieroglyphs] .... [hieroglyphs][6] au lieu des [hieroglyphs] .... [hieroglyphs][7] d'Anastasi, et l'Ostracon Golénischeff s'accorde en cela avec ce dernier[8]. Il n'y a qu'à nous conformer à l'usage du premier empire thébain et à retrancher [hieroglyphs], partout où sa présence n'est pas exigée par l'usage syntactique de l'époque. J'en ferai autant du [hieroglyphs] qui suit certains noms féminins au pluriel. On sait que le [hieroglyphs] du féminin, amui lorsque le mot qui le possédait restait à l'état libre, resonnait dès que ce mot prenait les pronoms enclitiques des personnes, et qu'alors on marquait son retour en introduisant à sa suite dans l'écriture un [hieroglyphs] suffixe, [hieroglyphs] *isout*[*t*]-*t*^e *k* : nous avons ainsi [hieroglyphs] dans

[1] *Papyrus Sallier II*, p. 6 l. 8.

[2] *Papyrus Anastasi VII*, p. 1 l. 9.

[3] *Papyrus Sallier II*, p. 8 l. 9.

[4] *Papyrus Anastasi VII*, p. 3 l. 4.

[5] *Papyrus Anastasi VII*, p. 3 l. 6 = *Papyrus Sallier II*, p. 8 l. 3.

[6] *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 2; cf. p. 9 l. 1-5 du présent volume.

[7] *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 4; cf. p. 9 l. 2-6 du présent volume.

[8] *Ostracon Golénischeff*, l. 6-7; cf. p. 19 l. 10-12 du présent volume.

Sallier II[1] et dans Anastasi VII[2], et à côté du simple [3]. Le même flottement d'orthographe, provenant d'un rajeunissement instinctif, se produit au sujet de et de : est employé de préférence par Sallier II[4] et par Anastasi[5]. Ici du moins l'usage grammatical de la XIIe dynastie nous permet presque partout de rétablir à coup sûr la forme correcte, mais avons-nous la même certitude lorsqu'il s'agit des passages où Sallier II se sert constamment d'un thème à seconde radicale redoublée[6], quand Anastasi VII donne le thème à finale ou bien , [7]? L'Ostracon s'accorde en cela avec Sallier II, et on y lit [8], mais son témoignage ne prouve rien, si ce n'est, ce qu'on savait déjà par ailleurs, que les écrivains du second empire thébain avaient un faible pour les mots à seconde radicale redoublée. J'ai cru observer, en revanche, que ceux du premier empire préféraient ces formes à radicales redoublées des mots, et j'ai choisi celles-ci pour les introduire dans mon texte toutefois sous bénéfice d'inventaire. C'est avec la même réserve que je me suis rallié aux temps simples d'Anastasi VII [9], [10] au lieu d'accepter les temps en qu'on lit dans Sallier II aux mêmes places, [11],

---

[1] *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 8; cf. p. 11 l. 1 du présent volume.
[2] *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 3; cf. p. 11 l. 2 du présent volume.
[3] *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 8 et p. 12 l. 2-3, *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 4 et p. 14 l. 4; cf. p. 12 l. 11-12, et p. 16 l. 3-4 du présent volume.
[4] *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 3; cf. p. 9 l. 7 du présent volume.
[5] *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 5, 6, 8; cf. p. 9 l. 8, 12 et p. 10 l. 2 du présent volume.
[6] *Papyrus Sallier II*, p. 12 l. 6 et p. 13 l. 7-9; cf. p. 10 l. 5 et p. 13 l. 7 du présent volume.
[7] *Papyrus Anastasi VII*, p. 8 l. 9 et p. 10 l. 4-7; cf. p. 10 l. 6 et p. 13 l. 8 du présent volume.
[8] *Ostracon Golénischeff*, l. 11; cf. p. 20 l. 3 du présent volume.
[9] *Papyrus Anastasi VII*, p. 7 l. 8; cf. p. 8 l. 2 du présent volume.
[10] *Papyrus Anastasi VII*, p. 10 l. 7; cf. p. 7 l. 8 et p. 8 l. 2 du présent volume.
[11] *Papyrus Sallier II*, p. 11 l. 7; cf. p. 7 l. 7 et p. 8 l. 1 du premier volume.

et [1] : il y a là des questions de nuance dans l'expression de la pensée que nous sommes loin encore de pouvoir apprécier avec succès. Enfin, j'ai considéré comme des rajeunissements instinctifs les introductions assez fréquentes du pronom : 1° dans des épithètes composées [2] et [3] pour [4] où d'ailleurs la présence du déterminatif dans cette position est un indice d'archaïsme; 2° dans des expressions du genre de «il n'y en a pas un qui se mette en habit de ceux qui se mettent alors en «habit», où cette leçon de Sallier II[5] devient dans Anastasi VII «il n'y a pas un des gens qui se mettent en fête qui se mettra lui en «fête»[6]. Tous ces et d'autres que j'ai signalés en leur lieu[7] ont été exclus du texte que je propose.

Pour que cette édition fût complète il était nécessaire d'y faire entrer tous les éléments qui ont aidé à la constituer. Il est probable que, par la suite, les Égyptologues pourront se borner, comme les philologues classiques, à donner en note ou en appendice les seules variantes vraiment importantes, et à laisser de côté les fantaisies orthographiques des copistes : il y aurait inconvénient à en agir de la sorte pour le moment, et il vaut mieux placer sous les yeux des lecteurs même les plus insignifiantes leçons des manuscrits. On a vu plus haut la transcription de l'Ostracon thébain publié par Spiegelberg[8] : ainsi que je l'ai déjà dit, on trouvera en Appendice la transcription des trois papyrus ainsi que de l'Ostracon Golénischeff. Comme conséquence, le *Glossaire* qui termine ce volume donnera la plupart des mots sous plusieurs formes différentes, la forme

---

[1] *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 10; cf. p. 14 l. 11 du présent volume.
[2] *Papyrus Anastasi VII*, p. 7 l. 7; cf. p. 7 l. 6 du présent volume.
[3] *Ostracon Golénischeff*, l. 1; cf. p. 19 l. 1 du présent volume.
[4] *Papyrus Sallier II*, p. 11 l. 6; cf. p. 7 l. 5 du présent volume.
[5] *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 8; cf. p. 14 l. 3 du présent volume.
[6] *Papyrus Anastasi VII*, p. 10 l. 5; cf. p. 14 l. 4 du présent volume.
[7] Voir plus haut, p. XXXII, note 6, de cette *Introduction*.
[8] Voir plus haut, p. XII de cette *Introduction*.

fondamentale qui reproduit l'orthographe en usage dans les inscriptions ou dans les papyrus du premier âge thébain, puis les orthographes plus ou moins compliquées des papyrus de la XIXe dynastie et de l'Ostracon : les fautes même seront enregistrées à leur place dans la série alphabétique. Comme au volume des *Mémoires de Sinouhît,* il m'a paru utile de noter tous les exemples des mots grammaticaux, tels que les prépositions; ici même j'ai renvoyé à tous les endroits où l'on rencontre les pronoms suffixes des personnes, cette statistique ayant sa valeur ainsi qu'on l'a vu[1], lorsqu'il s'agit de rendre à l'œuvre sa physionomie originale. J'ai inséré dans les articles qui l'exigeaient les rares observations de syntaxe auxquelles la langue de notre auteur prêtait : à ces quelques particularités près, elle ne diffère pas de la langue littéraire telle que les règles principales en sont exposées dans la *Grammaire* d'Erman. J'ai traduit de mon mieux les passages qui renferment des mots ou des tournures de sens douteux. Je n'ai pas besoin de dire que ces traductions sont souvent très conjecturales : certes elles sont en progrès sur mes traductions d'il y a quarante ans, mais je ne me dissimule pas qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre à la certitude dans bien des passages. Ici, d'ailleurs, les difficultés philologiques se compliquent de difficultés mythologiques assez sérieuses. Nous savons, somme toute, assez peu de chose sur le caractère que les Égyptiens attribuaient au dieu Nil, sur ses mythes, sur ses images, sur ses fêtes populaires, sur les cultes dont on l'honorait. Nous voyons bien que notre auteur songe à quelque histoire ou à quelque figure connue du peuple, dans l'endroit où il nous parle de sa main d'or et de la brique d'argent qu'elle pétrissait[2], mais combien d'autres allusions a-t-il faites dont nous ne soupçonnons même pas l'existence? Ce serait manquer d'esprit critique assurément que de considérer comme incorrects bien des passages qui nous paraissent dépourvus de sens. S'ils sont conformes à ce que nous n'ignorons pas des lois de la grammaire, n'y touchons

[1] Voir plus haut, p. XXXII et LV de cette *Introduction.*

[2] Voir p. 3 l. 16-p. 4 l. 1 du texte, et p. XLV de cette *Introduction.*

point : à prétendre les corriger nous risquerions d'y introduire des fautes. J'espère ne pas être tombé trop souvent dans ce genre d'erreur; je crains toutefois de ne l'avoir pas évité autant que je le voudrais.

Il fallait que l'*Hymne au Nil* eût une valeur considérable aux yeux des Égyptiens, puisqu'ils l'avaient rangé parmi les classiques, mais sommes-nous capables d'y distinguer encore la trace des mérites qu'ils y admiraient? La composition en paraît assez lâche lorsqu'on l'analyse pour la première fois, et l'on est tenté de croire que les idées y sont entassées un peu au hasard. Avant de trop nous confirmer dans cette impression, rappelons-nous qu'un des éléments d'appréciation les plus puissants du développement poétique, la perception du rythme et du son des mots, nous manque ici complètement. Nous ne lisons l'*Hymne,* et la littérature entière de l'Égypte, que des yeux seulement : nous ne possédons encore que des notions imparfaites sur la manière dont on la prononçait et nous n'imaginons même pas l'effet qu'elle produisait sur l'oreille. Or y a-t-il besoin d'avoir étudié longuement la poésie des peuples orientaux pour se représenter le rôle que l'assonance y joue dans l'évocation des images et des pensées : tel endroit, où l'inspiration nous semble dévier soudain, est au contraire pour eux la suite, ou mieux, puisqu'il s'agit de son, l'harmonique naturelle que la note dominante du passage précédent a fait vibrer dans leur esprit. La liaison des motifs poétiques par audition est quelquefois sensible dans d'autres hymnes[1], et je ne doute pas que nous ne la sentissions dans le nôtre, s'il nous était donné de l'entendre réciter avec sa mélopée originale : tant que ce plaisir nous sera refusé, nous devrons nous résigner à supposer du décousu dans l'œuvre. Il n'y en avait pas pour les Égyptiens, mais nous l'y mettons, et l'y mettant, nous y suscitons des défauts qui n'y existaient pas. Dans des conditions pareilles il n'est que juste de faire crédit à un peuple, et puisque les Égyptiens jugeaient que l'*Hymne au Nil* était beau, de ne pas casser leur jugement *à priori* et de ne pas déclarer qu'il est médiocre. Aussi bien faut-il convenir que certains tableaux,

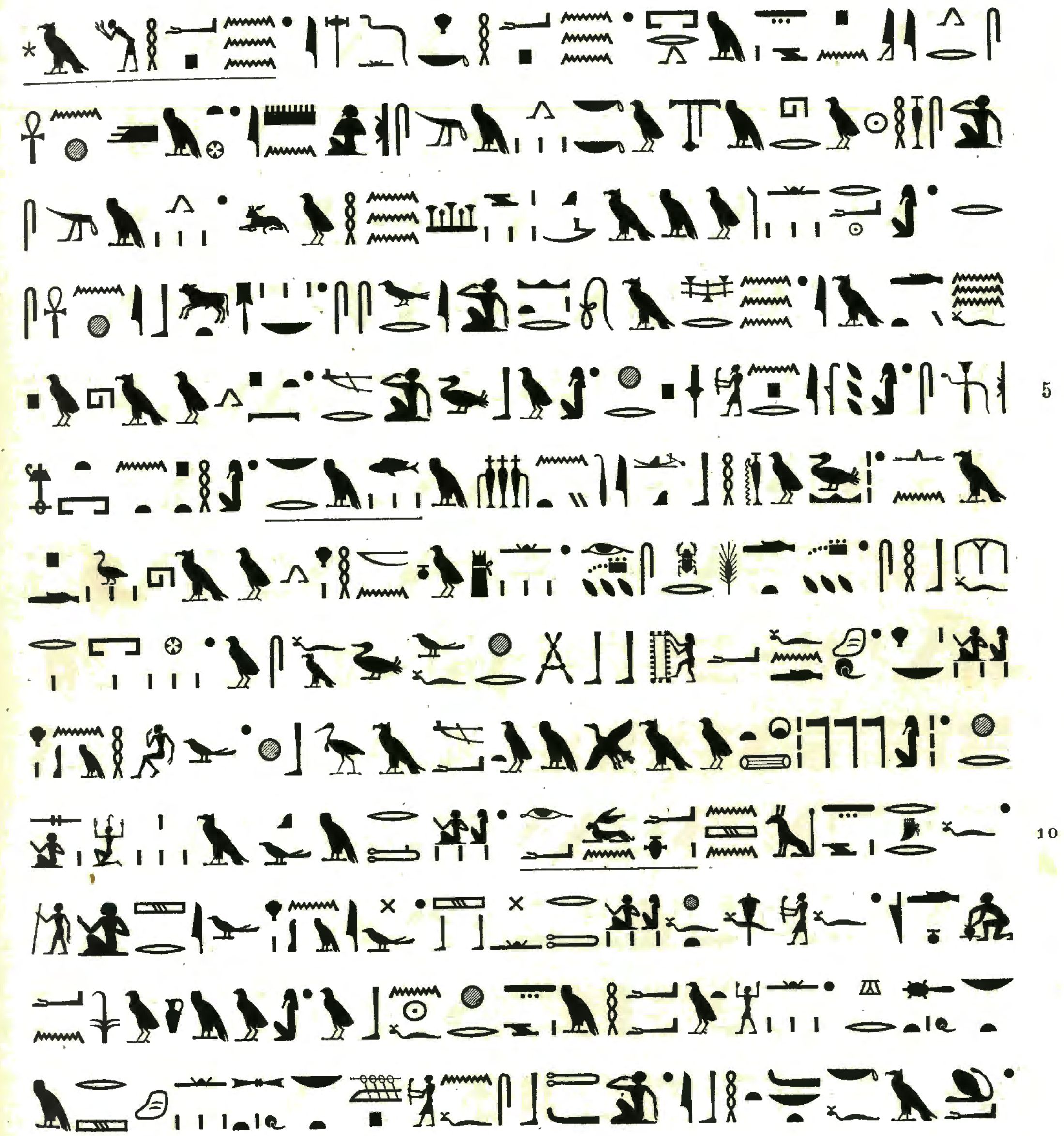
[1] Maspero, *Mélanges de Mythologie et d'Archéologie*, t. II, p. 449-454.

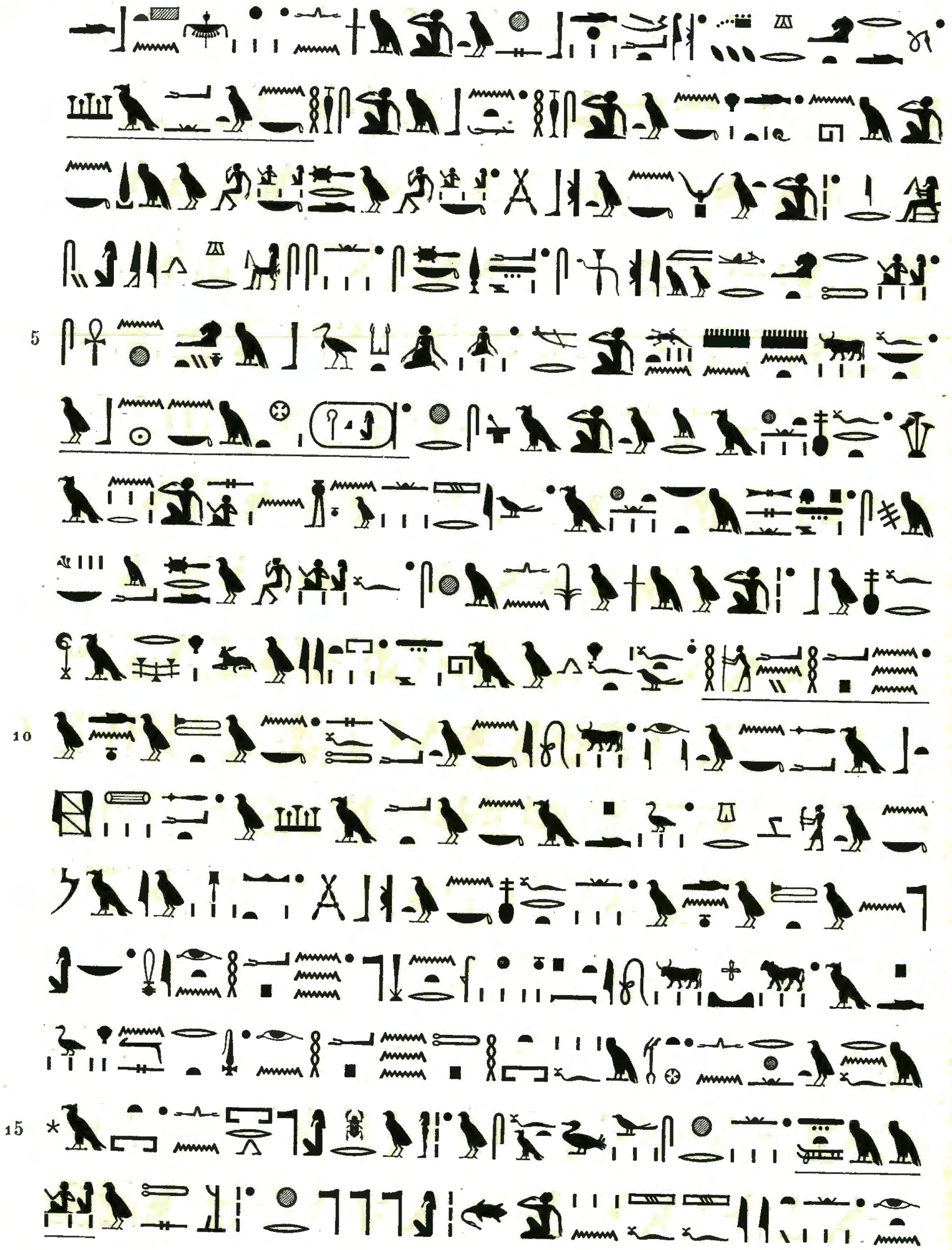
celui de la joie soulevée par l'inondation abondante et du désarroi où l'inondation mauvaise jette le peuple, ne manquent ni de pittoresque, ni de vivacité dans l'expression. D'autres ne le cèdent pas à ceux-là, bien que les qualités ne s'y manifestent pas au premier examen, et si quelques-uns nous déconcertent par l'usage qui y est fait des noms divins, n'oublions pas que ce qui est mythologie pour nous était religion pour les Égyptiens : la poésie bénéficiait du prestige de la divinité. A l'étudier longuement, je me suis convaincu peu à peu que l'*Hymne au Nil* méritait l'estime dont il avait joui sous les seconds thébains, et j'ai tenu à le mettre en bonne place dans notre *Bibliothèque*.

Le Caire, le 18 mai 1911.

L'HYMNE AU NIL.

HYMNE AU NIL.







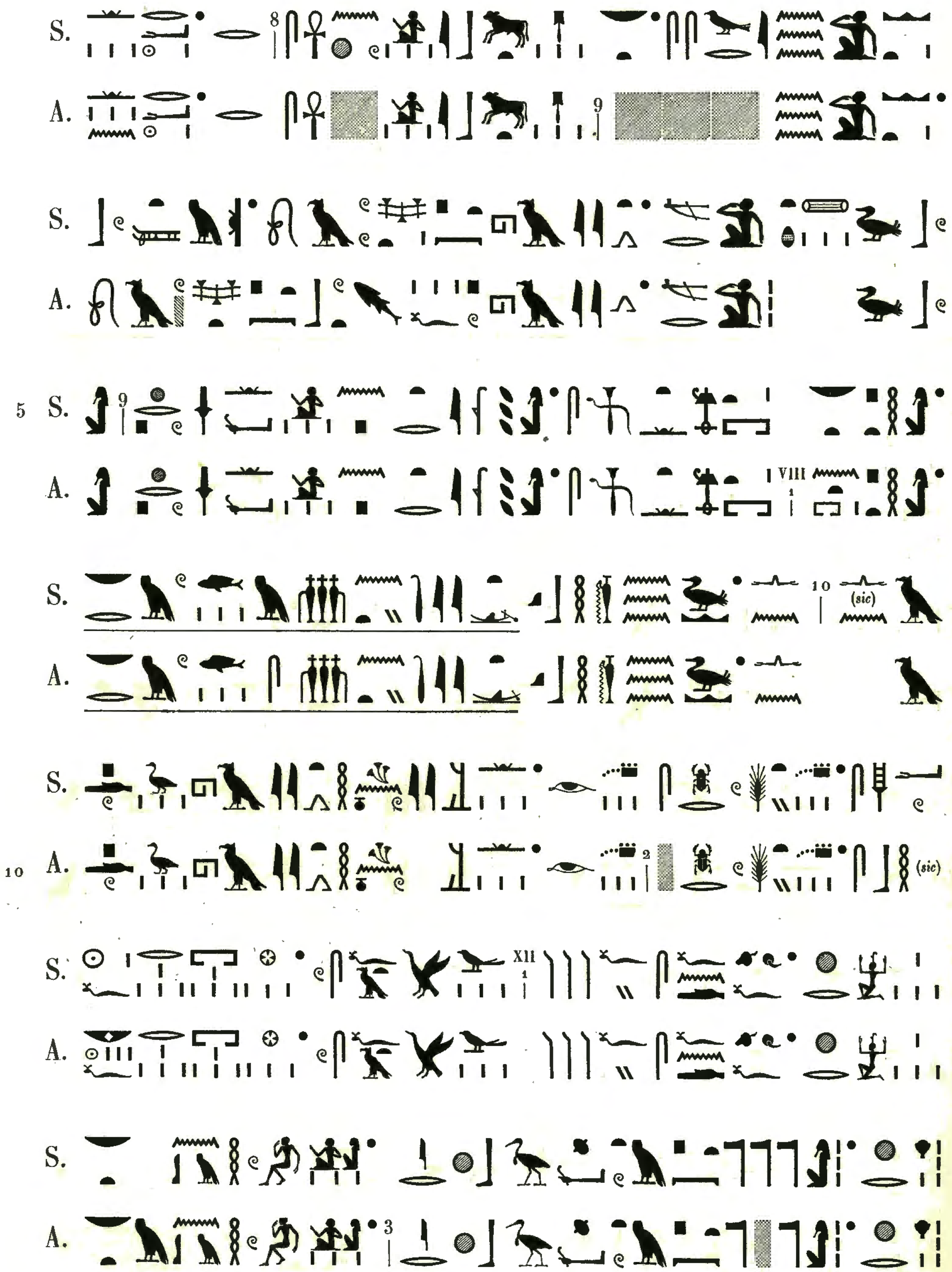
APPENDICE.

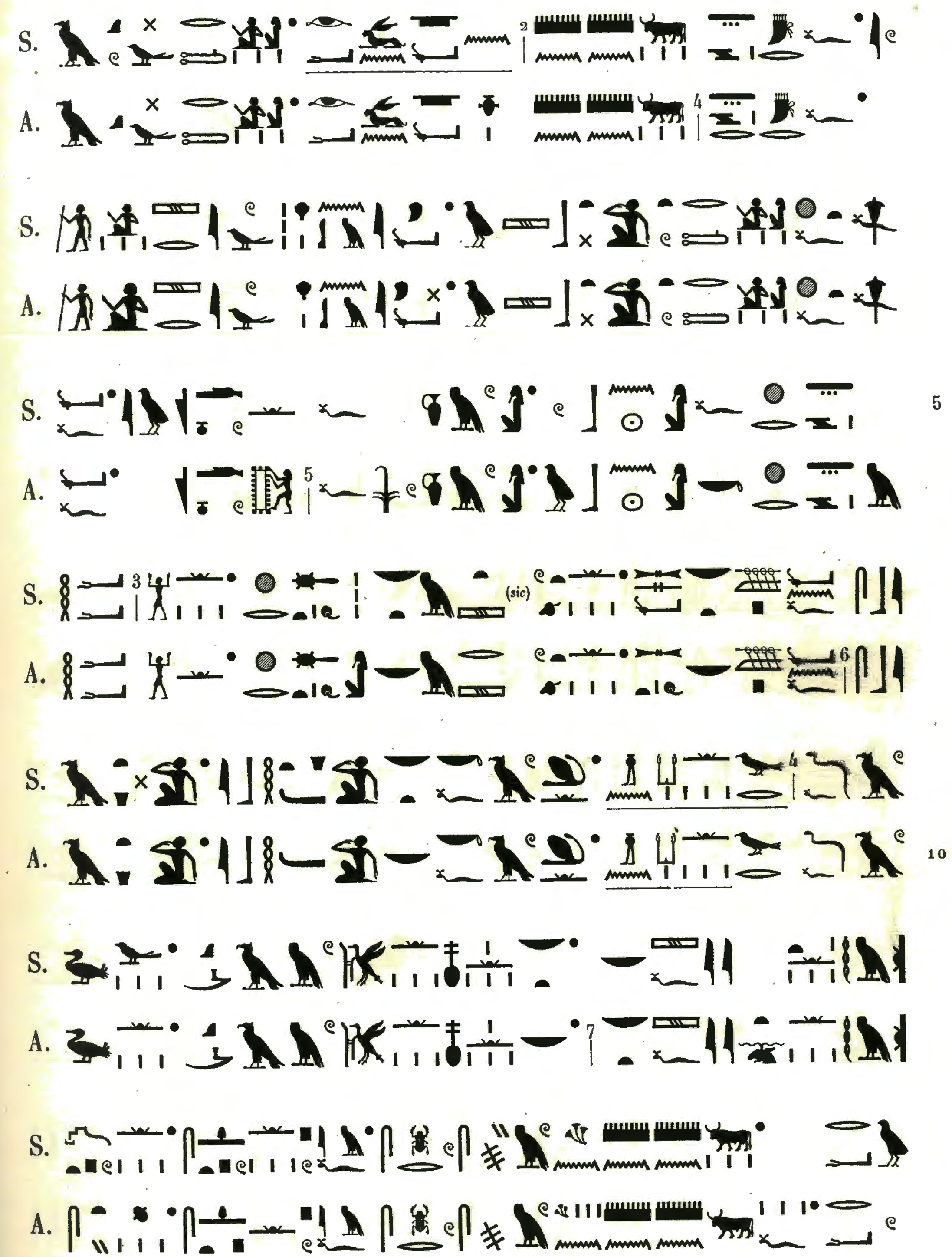
I

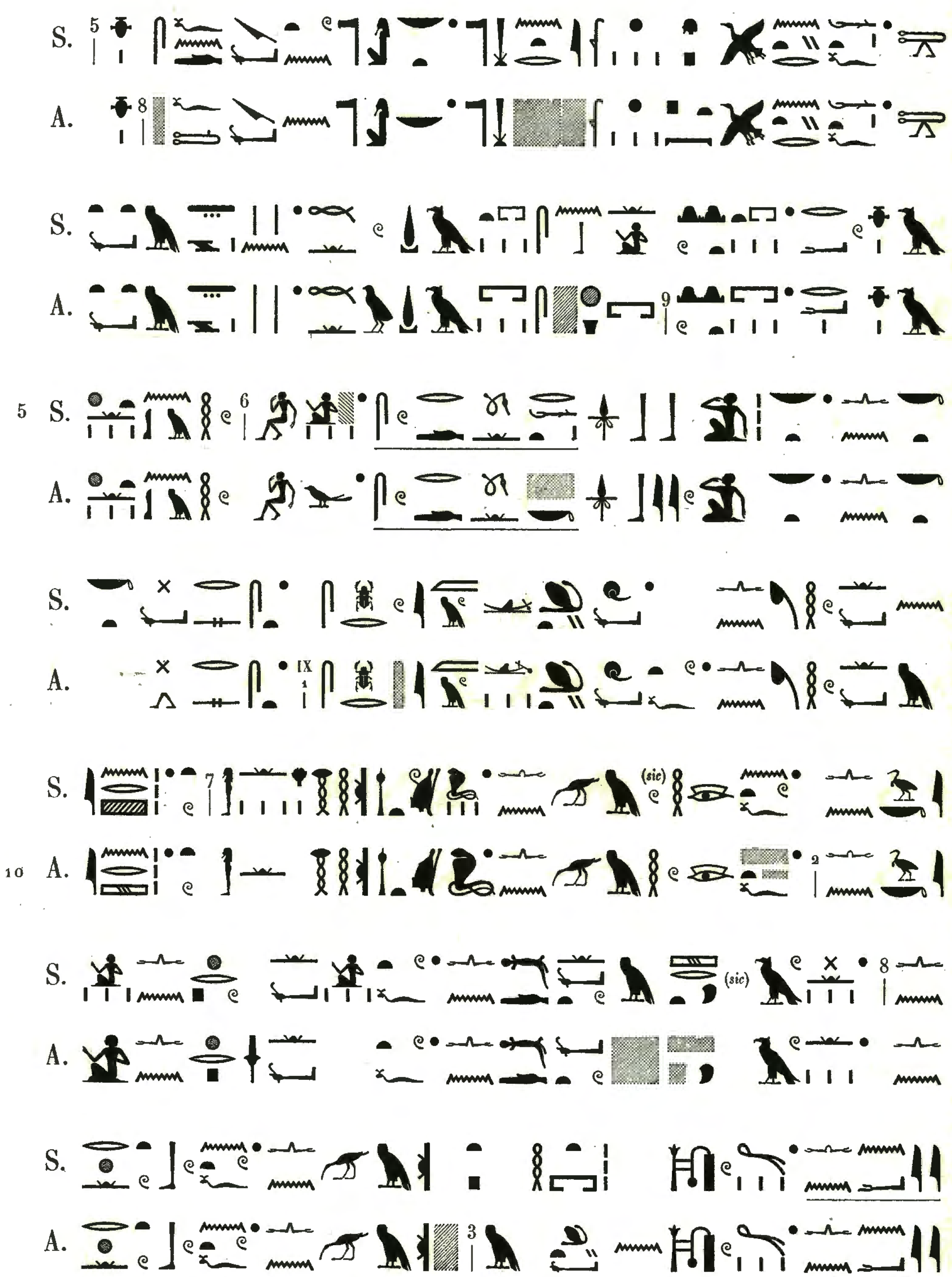
PAPYRUS SALLIER II ET ANASTASI VII.

Les textes sont transcrits d'après le fac-similé publié dans les *Select Papyri* du Musée Britannique, de la planche XX, l. 6 à la planche XXIII, l. 11, pour *Sallier n° 2;* de la planche CXXXIV, l. 7 à la planche CXXXIX, l. 3, pour *Anastasi n° 7*. Les espaces grisés marquent les lacunes; les espaces blancs correspondent aux mots de l'un des textes qui ont été omis dans l'autre par le scribe.











[1] Le mot , omis par le scribe, a été rétabli par lui dans la marge à l'encre rouge.

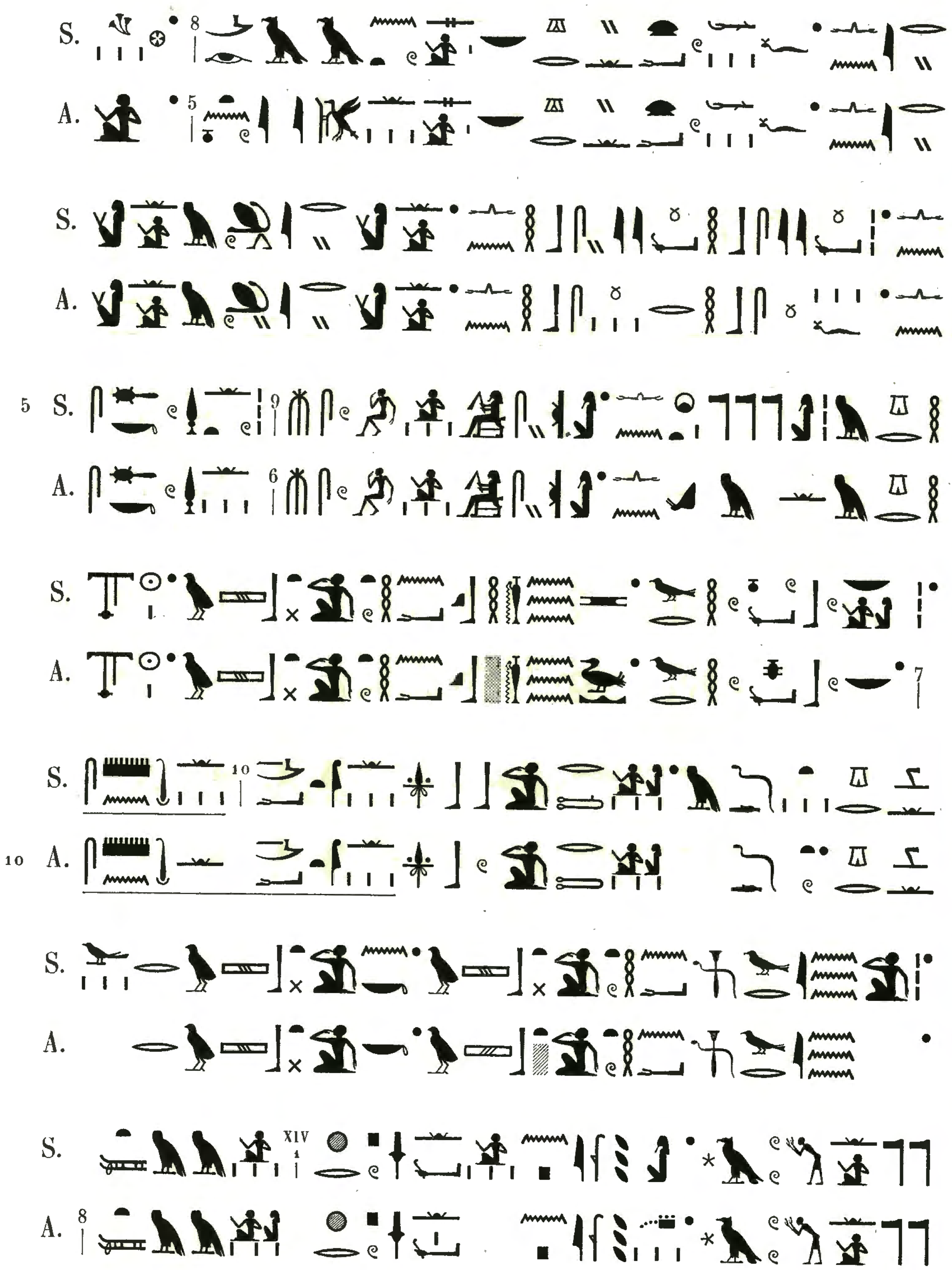
S. / A. / S. / A. / 5 S. / A. / S. / A. / S. / 10 A. / S. / A. / S. / A.



S. / A. / S. / A. / S. 5 / A. / S. / A. / S. / A. 10 / S. / A.



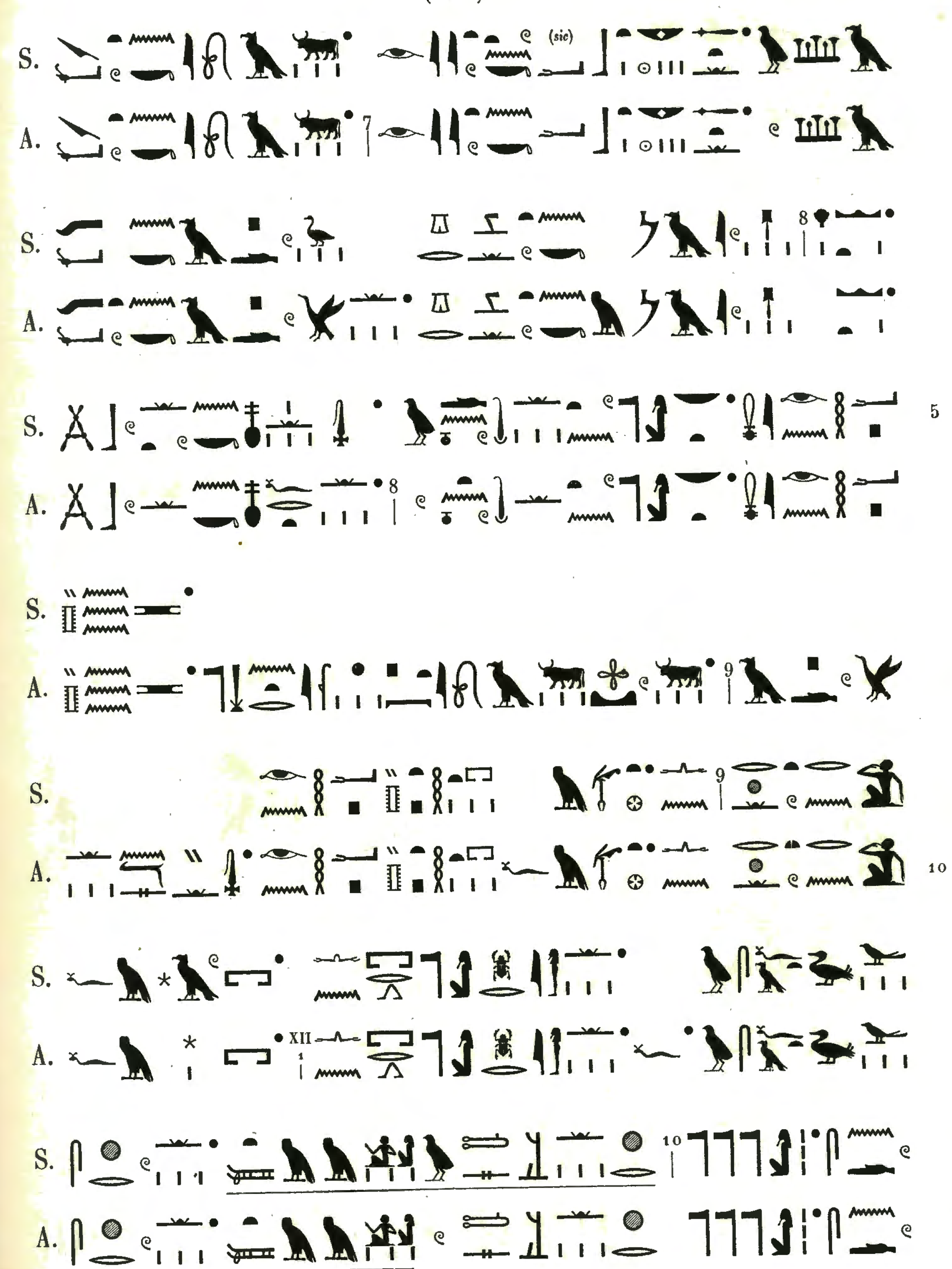
(1) Un déterminatif de forme longue, à demi effacé et que je ne puis reconnaître.

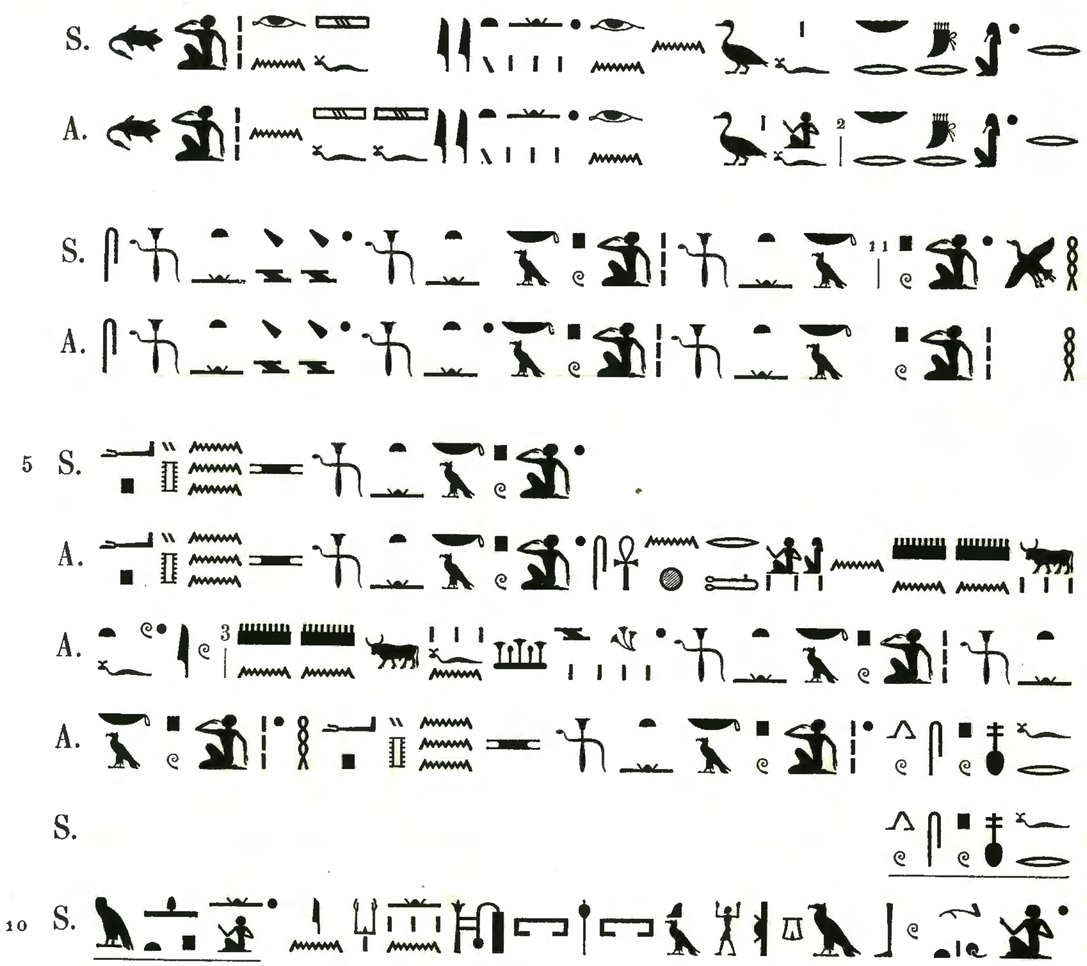




(1) Le mot [hieroglyphs], qui avait été omis par le scribe, a été rétabli ensuite à l'encre rouge, dans l'interligne.







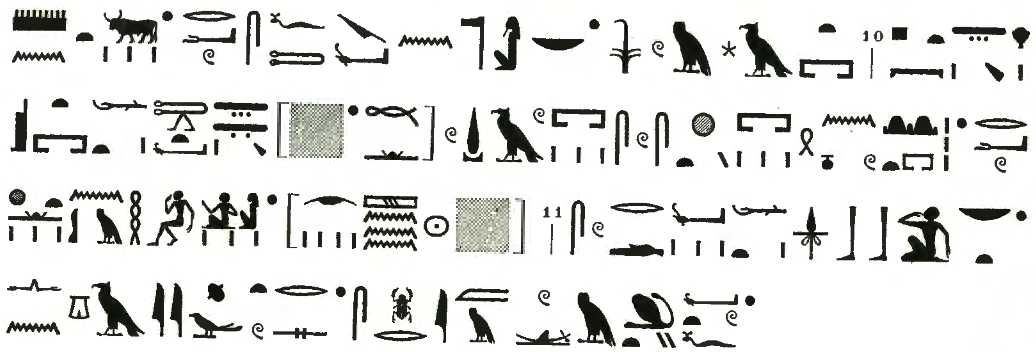
II

OSTRACON GOLÉNISCHEFF.

L'Ostracon Golénischeff est publié ici d'après une transcription en hiéroglyphes et une photographie que Golénischeff a bien voulu me donner. J'ai comblé les lacunes en me guidant sur l'étendue des espaces demeurés vides après la disparition de l'encre.



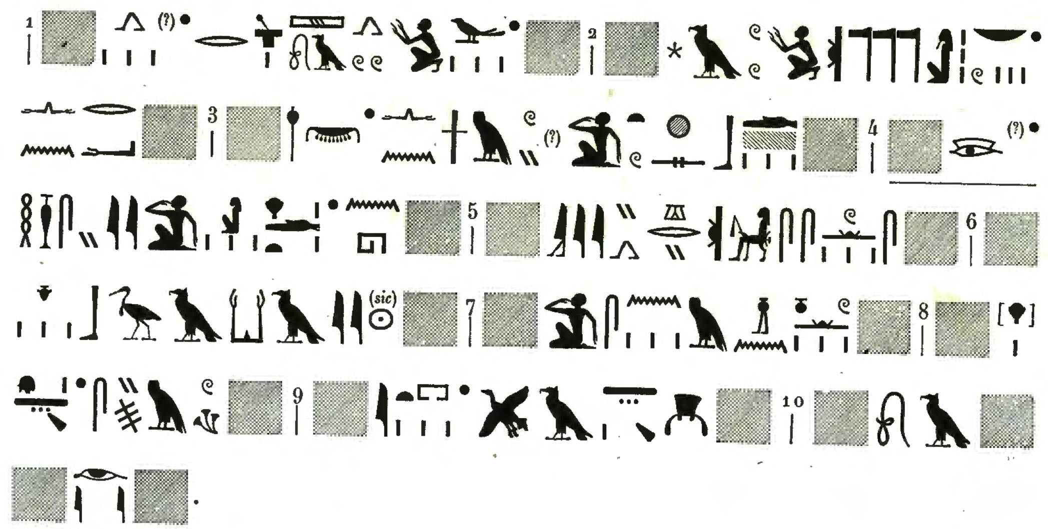




III

PAPYRUS DE TURIN.

Je le publie d'après la transcription en hiéroglyphes que Grapow m'a bien voulu communiquer à la demande de Gardiner : le fragment conservé correspond au texte imprimé qui va de la page 3, l. 14, à la page 4, l. 10, de cette édition. Un quart environ de chaque ligne est conservé.



GLOSSAIRE.

Les abréviations marquent : A[7] le *Papyrus Anastasi n° VII*, S[2] le *Papyrus Sallier n° 2*, PT le *Papyrus de Turin*, OG l'*Ostracon n° 4470 du Musée de Moscou* (ancienne collection Goléníscheff), OS l'*Ostracon* publié par Spiegelberg. Les renvois aux pages de cette édition sont faits en chiffres et en caractères gras, les renvois aux documents originaux en petit romain ordinaire. L'astérisque * marque les orthographes en usage sous le premier empire thébain, qui ont été rétablies dans le texte critique de l'*Hymne*.

* **ábou**, **iábou**, verbe : «désirer», se rencontre sous les formes en -*ou* final, *iábou*, et en -*í* final, *iábí*, *iábíou*, au *Papyrus Anastasi n° VII*, p. **10 l. 6** [= A[7] p. 8 l. 9], p. **13 l. 8** [= A[7] p. 10 l. 3] et p. **14 l. 10** [= A[7] p. 10 l. 7], dans des endroits où les autres manuscrits portent la forme *iáboubou* à seconde radicale redoublée.

* , * **áboubou**, , **iáboubou**, «désirer fortement, désirer d'une manière continue», et comme adjectif «désirable», par suite «précieux, utile», forme relative et intensive du précédent : «qui fait croître tous les bois désirables», **p. 2 l. 5** [cf. **p. 10 l. 5-6** = S[2] p. 12 l. 6, ainsi que **p. 20 l. 3** = OG l. 11], «celui qu'on désire ardemment, sans cesse», — «le désiré qui sort de l'inconnu», **p. 3 l. 7** [cf. **p. 13 l. 7** = S[2] p. 13 l. 6], «celui que les hommes désirent ardemment, sans cesse», «le désir des hommes», **p. 3 l. 13** [cf. **p. 14 l. 9** = S[2] p. 13 l. 10].

* **ápoudou**, **iápoudou**, subst. masc. plur. : «oiseaux», **p. 1 l. 6-7** [cf. **p. 8 l. 7-10** = S[2] p. 11 l. 10 et A[7] p. 8 l. 1, ainsi que **p. 19 l. 6** = OG l. 4]; **p. 3 l. 16** [cf. **p. 15 l. 1-2** = S[2] p. 14 l. 1 et A[7] p. 10 l. 8], **p. 4 l. 11** [cf. **p. 17 l. 3-4** = S[2] p. 14 l. 7 et A[7] p. 11 l. 7], et **p. 4 l. 13-14** [cf. **p. 17 l. 8** = A[7] p. 11 l. 9]. — Le mot s'est conservé en copte, avec un sens plus restreint, sous la forme ⲱⲃⲧ *M.*, *anser*.

* **áḥouîtou, iáḥouîtou,** subst. fém. plur. : «champs, terres cultivées», p. **3** l. **4** [cf. p. **13** l. **1-2** = S² p. 13 l. 5 où le scribe a écrit le mot , *áitou*, par erreur, et p. **13** l. **1** = A⁷ p. 10 l. 2]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲉⲓⲱϩⲉ, ⲓⲱϩⲉ *T.* ⲡ, ⲓⲟϩⲓ, ⲟϩⲓ et en composition ⲓⲁϩ *M.* ⲡⲓ, *ager, aula.*

* **ákhaîtou, ákhêtou, iákhêtou,** forme apocopée **khaîtou, khêtou,** subst. fém. plur. : «choses, biens, propriétés, produits», p. **2** l. **5** [cf. p. **10** l. **3-4** = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 9, où OG l. 10 = p. **20** l. **3** donne la forme apocopée , *khaîtou, khêtou*] et p. **4** l. **7** [cf. p. **16** l. **7-8** = S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4]. — , *khaîtou, khêtou*, n'est pas une orthographe défective de , *ákhêtou*, , *iákhêtou*, mais les deux formes ont existé parallèlement, de même qu'en arabe le pluriel أَشْيَاء à côté de شَيْء, *chose* : , *khaîtou, khêtou* est très probablement la forme fondamentale. Dans la *κοινή* Ramesside, le *-t* féminin étant tombé, le mot est écrit parfois , *khaî-khê* : on en verra un exemple dans la locution , *markhê, merkhê* pour , *markhêtou*, *s. v.* , *mar*. Le mot ne s'est point conservé dans le copte mais on le trouve transcrit *khi-khé* dans le nom , *ashou-khi*, Ἀσυχις.

áshourou, p. **13** l. **1** [= S² p. 13 l. 5], forme fautive introduite par les scribes dans le texte des deux papyrus (cf. *Introduction*, p. XL-XLI), au lieu de , *mashourou*, *q. v.* p. 56.

* **áqaou, áqou,** verbe neutre : «se détruire, s'user, se perdre, périr», p. **1** l. **10** [cf. p. **9** l. **1-2** = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 3, ainsi que p. **19** l. **9** = OG l. 6]. — Le mot s'est conservé dans le copte : — 1° comme verbe, au factitif en ⲧ initial, ⲧⲁⲕⲟ, ⲧⲁⲕⲉ *T. M.*, ⲧⲁⲕⲁ *B.*, ⲧⲉⲕⲟ *Akh.*, *perdere, destruere, consummare*, de , *ta-dqaît, taqaî-taqoî-taqo*; — 2° comme substantif féminin, ⲁⲕⲱ, ⲁⲅⲱ *M.*, ϯ *perditio* d'un , *áqaît*, que je n'ai pas rencontré encore dans les hiéroglyphes.

* **áqaḥou,** verbe actif, voir à la lettre , *m*, *s. v. mazaḥou*, p. 57.

, faute dans S² p. 13 l. 5 [= p. **13** l. **1**]; voir plus haut, *s. v.* , *áḥouîtou*.

iáît, subst. fém. : «épine dorsale», voir *s. v.* , *zasit*, p. 109.

* **iádît,** subst. fém. : «rosée», p. **1** l. **4** [cf. p. **19** l. **4**, avec des variantes que j'ai discutées dans l'*Introduction*, p. XVII-XIX]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲉⲓⲱⲧⲉ, ⲓⲱⲧⲉ *T.*, ⲓⲱϯ *M.*, ⲧ, *ros.*

* **âyî, éî,** et à l'infinitif dit féminin * **âyît, éît,** verbe neutre : «venir», p. **1** l. **1** [cf. p. **7** l. **3-4** = S² p. 11 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que p. **18** l. **11** = OG l. 1 et p. XII = OS l. 2 où il ne reste plus que la fin du mot], et p. **20** l. **7** = PT l. 5, dans un passage que les autres papyrus n'ont pas.

, *áîou, éîou, îou*, dans la formule qui termine l'écrit , *îou-si-pou nafar me-ḥatpou*, litt. : «c'est venu bon en paix», *explicit feliciter*, p. **5** l. **4** [cf. p. **18** l. **8-9** = S² p. 14 l. 11 et A⁷ p. 12 l. 3].

Le copte a conservé les dérivés de , *ayit*, dans ⲉⲓ *T. M. Akhm.*, ⲓ *M. B.*, *ire*; nous avons des dérivés de la forme , *éîou*, dans l'*ⲉⲩ, *ⲏⲩ des transcriptions de noms propres à l'époque gréco-romaine.

* **ayît, aît,** subst. fém. : «événement pénible, accident, peine, douleur», p. **2** l. **2** [cf. p. **19** l. **16** = OG l. 9 et l'*Introduction*, p. XXV-XXVI où le texte est discuté]. Ici, le mot s'entend de l'inondation dont les effets, heureux pour l'homme, sont un effort pénible, une douleur pour le dieu.

* **aou,** verbe substantif : «être». Il a été introduit dans le texte à la seconde époque thébaine, d'une façon irrégulière : dans les quatre passages où il a été intercalé, tantôt Sallier, tantôt Anastasi le présente où l'autre n'en offre pas de trace. Il semble ajouter alors au contexte, une nuance conditionnelle, «*comme* il humecte les vergers que Râ a créés pour faire vivre les bestiaux, il abreuve la montagne», p. **7** l. **8** [= A⁷ p. 7 l. 8, contre S² p. 12 l. 2], «comme Khnoumou le modèle, il se lève et alors la terre est en allégresse», p. **9** l. **5** [= S² p. 12 l. 2, contre A⁷ p. 8 l. 4], «comme les grands et les petits sont mis à mal, les

hommes reçoivent leur réponse quand il arrive», p. **9** l. **1-3** [= S^2 p. 12 l. 2, contre A^7 p. 8 l. 4] «il nourrit les hommes de ses bestiaux, , parce qu'il nourrit ses bestiaux par les vergers», p. **18** l. **2-3** [= A^7 l. 12 dans une phrase que Sallier II a omise].

, *aou-tou,* forme indéfinie de ce verbe, déterminée par , s'applique au Pharaon, «tandis qu'*On* était», c'est-à-dire «tandis que *Pharaon* était au Ramesséum de Thèbes», p. VII [= A^7 p. 7 l. 6], p. VIII [= A^6 p. 1 l. 4 et A^4 p. 11 verso] et p. IX [= S^1 p. 3 l. 4-5 et S^4 p. 22 verso].

Le verbe , *aou,* s'est conservé en copte sous la forme ε *T. M. B. Akhm., esse.*

* **iouâou, iâouâou,** subst. masc. plur. : «les bœufs, les bestiaux», p. **4** l. **10** [cf. p. **17** l. **1-2** = S^2 p. 12 l. 7 et A^7 p. 11 l. 6, ainsi que p. **20** l. **9** = PT l. 10] et p. **17** l. **8** [= A^7 p. 11 l. 8].

aoû, faute qui se rencontre dans trois de nos manuscrits, p. **7** l. **7-8** [= S^2 p. 11 l. 7 et A^7 p. 7 l. 8] et p. XII [= OS l. 2], pour , *iâouḥou, q. v.* plus bas.

* **iâouîtou,** subst. fém. plur. : «rue» et par suite «quartier d'une ville», p. **4** l. **9** [cf. p. **10** l. **11-12** = S^2 p. 14 l. 6 et A^7 p. 11 l. 6, ainsi que p. **20** l. **9** = PT l. 9].

* **iâourou, aourou,** verbe neutre : «concevoir, être enceinte», p. **2** l. **14** [cf. p. **11** l. **12** = A^7 p. 9 l. 6, où S^2 p. 13 l. 2 donne la variante singulière , *iabouḥoutou, q. v.* p. 25; le passage est discuté dans l'*Introduction*, p. XXXV]. — Le mot s'est conservé en copte, dans ω, ωω *T., concipere* et εт, εεт *T., prægnans, gravida esse,* dérivé celui-ci de la forme en -*îti* final , *aourîti, aouîti.*

* **iâouḥou,** verbe actif : «humecter, arroser», p. **1** l. **3** [cf. p. **19** l. **2** = OG l. 2].

iâbou, âbou, subst. masc. sing. : «cœur», p. **2** l. **10** [cf. p. **11** l. **1-2** = S^2 p. 10 l. 8 et A^7 p. 9 l. 3], dans , *iâbou-nabou* «tout le monde», litt. : «tout cœur», analogue à , *ḥar-nabou, q. v.* p. 77 *s. v. ḥar.* , *iâbou,* est aussi employé dans , *âouanou-iâbou,* et , *radaou-iâbou, q. v.* p. 33 et p. 70-71.

* **abḥaît, abḥêt, abḥit,** avec chute du féminin sous le second empire thébain, **abḥa, abḥé, abḥi,** subst. fém. sing. : «dent», p. **1** l. **13** [cf. p. **9** l. **9-10** = S^2 p. 12 l. 3 et A^7 p. 8 l. 6, ainsi que p. **19** l. **9** = OG l. 8]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme οβϩε *T.*, ϩλν, *dentes.*

abḥoutou, participe en , *outou,* d'un verbe qui ne m'est pas connu par ailleurs, , mais qui, donné son déterminatif , paraît se rattacher au mot précédent dans l'esprit du scribe de Sallier II, et signifier : «saisir avec la dent», «mordre», p. **11** l. **11** [= S^2 p. 13 l. 2]. Il se rencontre dans un passage que j'ai analysé (*Introduction*, p. XXXV), en variante de , *aourou* «concevoir», *q. v.*, p. 24. Il est possible que le scribe, en écrivant «le mordu de Sovkou», ait cru qu'il y avait là une allusion à un fait mythologique connu de son temps, si bien que la phrase, incompréhensible pour nous, donnait un sens admissible à ses contemporains.

* **iâbouîtou, âbouîtou,** subst. fém. : «veaux», et, en général, tous les jeunes animaux, p. **1** l. **4** [cf. p. **8** l. **1-2** = S^2 p. 11 l. 8 et A^7 p. 7 l. 8]. C'est le collectif féminin de , , *iâbou, âbou* (cf. Brugsch, *Dict. hiér., Supplément*, p. 39-40).

amé, préposition à sens multiples, forme pleine de , *mé, ma, q. v.* p. 49-52, «dans, en, par» : — avec le pronom de la seconde personne du singulier masculin , *psît naterou nitêt amé-k* «la neuvaine des dieux qui est en toi», p. **2** l. **15** [cf. p. **12** l. **1-2** = S^2 p. 13 l. 2 et A^7 p. 9 l. 6 où le scribe a écrit]; , *danes amé-k* «lourdeur, colère en toi», p. **13** l. **10** [= A^7 p. 10 l. 4 où S^2 p. 13 l. 7 a simplement , *danes-ek* «tu es lourd, colère de toi»]; — avec le pronom de la troisième personne du singulier masculin, , *saḥatpou pou amé-f* «il y a apaisement en lui» ou «par lui», p. **9** l. **13-14** [= S^2 p. 12 l. 4 et A^7 p. 8 l. 7 où OG l. 9 = p. **19** l. **16** donne la version , *ḥatpi ayîté-f* «gracieux par sa peine»]; , *sakhparou baoukiou-nab amé-f* «tous les serviteurs font exister par lui, tous les serviteurs créent par lui», p. **3** l. **5-6** [cf. p. **13** l. **3-6** = S^2 p. 13 l. 6 et A^7 p. 10 l. 2]; , *saouari-outou mâou iarouîtou-nabat amé-f* «l'eau de tous les

yeux est bue par lui », nous dirions par une image opposée, « il sèche les larmes de tous les yeux », p. **2 l. 12-13** [cf. p. **11** l. **7-8** = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 3].

La forme adjective dérivée de cette préposition s'écrit , *amouî* « celui, celle, ce qui est dans... ». Elle ne se rencontre que dans un seul passage du *Papyrus Anastasi VII*, p. 9 l. 6 où, par erreur, le scribe a écrit , *amouî-k* pour *amé-k* de *Sallier II*, p. 13 l. 2 [= p. **12** l. **12**].

La préposition , *amé*, n'a point laissé de traces dans le copte.

* , **amamou**, et au pluriel , subst. masc. : « bateau, navire » de guerre, de transport ou de plaisance, p. **2** l. **6** [cf. p. **10** l. **6-7** = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 9 l. 1, ainsi que p. **20** l. **4** = OG l. 11] et p. **4** l. **4** [cf. p. **16** l. **1-2** = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2]. — Le mot, qui est probablement identique à , [*a*]*mam*[*ou*], des textes de l'âge memphite, ne paraît pas s'être conservé en copte.

* , **amânou**, verbe actif et neutre : « cacher, se cacher, être caché », se trouve ici dans l'expression , *amânou sashmou* « le dieu qui cache ses guidances, dont les guidances sont cachées », p. **1** l. **2**, avec les variantes p. **7** l. **5** [= S² p. 11 l. 6-7], p. **7** l. **6** [= A⁷ p. 7 l. 7] et , p. **19** l. **1** [= OG l. 1-2]. Le mot reparaît ailleurs dans Anastasi VII, p. 9 l. 8 = p. **12** l. **12-13**, au passage corrompu , *ané ouan me-amân-outou aré-f* « il n'y a pas qui soit plus caché que lui », où Sallier II p. 13 l. 4 = p. **12** l. **11**, donne la version , *ané ouan ânakhouou?* « il n'y a point d'habitants du district? » : pour la restitution que j'ai donnée de ce passage, voir l'*Introduction*, p. XXXIX.

Le mot n'a survécu en grec et en copte que dans le nom du dieu Amon, Ἄμμων, Ⲁⲙⲟⲩⲛ.

ani, ané, éné, particule qui sert à introduire le sujet d'un membre de phrase. Elle n'est employée ici qu'en proclitique, pour annoncer le nom du scribe dans la formule des *explicit* : , *aîou-se-pou nafar me-hatpou ané kaou-ne-Qâgâbouît* « *explicit feliciter*, les doubles du scribe Qagabouît », p. **18** l. **9-10** [= S² p. 11 l. 11], c'est-à-dire « en l'honneur des doubles du scribe Qagabouît ». D'autres exemples de la même formule sont cités dans l'*Introduction*, p. VI sqq., et le sens du tout expliqué longuement.

, **ani, anou, ané**, forme ordinaire de la négation : « ne, ne... pas », et avec la valeur verbale, « il n'est pas..., il n'y a pas ». Notre auteur l'emploie :

1° Devant des substantifs ordinaires ou des substantifs verbaux, , *ané âpoudou-hâîou* « il n'y pas d'oiseaux qui descendent », p. **1** l. **6-7** [cf. p. **8** l. **7-9** = S² p. 11 l. 9-10 où , *ané*, écrit une première fois à la fin de la ligne 9, a été répété, à tort par le scribe au commencement de la ligne 10, p. **8** l. **8-10** = A⁷ p. 8 l. 1, p. **19** l. **6** = OG l. **4**] et p. **3** l. **16** [cf. p. **15** l. **1-2** = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 8]; , *ané baoukou ané kharpouou-f* « il n'y a pas de serviteurs ni de maîtres pour lui », p. **2** l. **8** [cf. p. **10** l. **9-12** = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 2]; , *ané ndouîtou nate tanouîtou-f* « il n'y a pas de logis pour ses redevances », p. **2** l. **10** [cf. p. **10** l. **13**-p. **11** l. **1** = S² p. 12 l. 8, et p. **10** l. **14**-p. **11** l. **2** = A⁷ p. 9 l. 3 qui donne « pas de logis, pas de redevances pour lui », au lieu du de *Sallier II*; pour la correction cf. l'*Introduction*, p. XXXIII]; , *ané ouân sashmouou me-îdbou-k* « il n'y a pas de guidances en ton cœur, on ne peut se guider en toi », p. **2** l. **10** [cf. p. **11** l. **2** = A⁷ p. 9 l. 3] avec la variante , *ané sashmouou îdbou-k*, dans S² p. 10 l. 8 [= p. **11** l. **1**], qui prouve que , *sashmouou*, est pris ici avec la valeur nominale; , *ané ouapouît henâ-f* « il n'y a point déclaration de revenu avec lui », p. **2** l. **16** [cf. p. **12** l. **5-8** = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7; cf. pour le sens p. 36 *s. v.*]; , *ané zarouou Phtah* « il n'y a plus de limites de Phtah », p. **3** l. **5** [cf. p. **13** l. **1-4** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 3]; , *ané araî me-pahouî araî* « il n'y a compagnon en arrière de compagnon, personne ne reste en arrière », p. **3** l. **10** [cf. p. **14** l. **1-4** = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5]; , *ané habsîyi habsou* « point revêtant vêtement, il n'y a personne qui revête un vêtement de fête », p. **3** l. **10-11** [cf. p. **14** l. **3-5** = S² p. 13 l. 8 où *Anastasi VII* a la variante , *ané habsouou ra-habsouou-f* « il n'y a vêtements pour qui se vêtît », p. **14** l. **4-6** = A⁷ p. 10 l. 5]; , *ané psît natérou me-garah* « il n'y a plus d'Ennéade des dieux dans la nuit », p. **14** l. **5-7** [= S² p. 13 l. 9, et voir les variantes dans l'*Introduction*, p. XLII-XLIII].

2° Devant les verbes à l'état absolu ou accompagnés des suffixes : , *ané gâî-outou ra-s* « sans qu'il en manque », p. **2** l. **6** [cf. p. **20** l. **4** = OG l. 11] où les autres manuscrits donnent une version différente pour la

forme mais analogue pour le fond , *ané katkat ra-ssît,* et , *ané kat ra-ssît,* p. **10** l. **5-8** [= S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 8 l. 9] «il n'y a pas de défalcation en cela»; , *ané mazâḥou me-anêrou* «on ne sculpte pas dans les pierres», p. **2** l. **6-7** [cf. p. **10** l. **7-10** = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 9 l. 1]; , *ané gâmaḥou-n-outou-f* «il n'a pas été aperçu», p. **2** l. **7-8** [cf. p. **10** l. **9-10** = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 1]; , *ané shad-outou me-shatâou — ané rakh-outou bou-netou-f — ané gâm-outou tapḥouîtou-f me-sashaouou* «on ne le tire pas du mystère — on ne connaît le lieu où il est, — on ne trouve point ses retraites par le moyen d'écrits», p. **2** l. **8-9** [cf. p. **10** l. **11-14** = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 2-3, avec des variantes qui sont discutées dans l'*Introduction*, p. xxxi-xxxii]; , *ané ouan sashmouou me-iâbou-k* «il n'y a pas de guidances dans ton cœur», p. **11** l. **2** [= A⁷ p. 9 l. 3, avec une variante sans *ouanou* de *Sallier II* qui a été indiquée plus haut, p. 27, dans le § 1° de cet article]; , *ané-ouan énékhîou* «il n'y a pas de gens qui vivent», p. **3** l. **2-3** [cf. p. **12** l. **11-12-14** = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 10 l. 1, avec des variantes qui sont discutées dans l'*Introduction*, p. xxxix]; , *ané sakhakar-outou masouou shapsi — ané ouan psît natérou me-garaḥ* «les enfants du prince ne se parent point, — il n'y a pas d'Ennéade des dieux dans la nuit», p. **3** l. **11-12** [cf. p. **14** l. **5-7** = S² p. 13 l. 8] avec la variante , *ané satmou me-garaḥ* «on n'entend pas dans la nuit», p. **14** l. **6-8** [= A⁷ p. 10 l. 6, qui est discutée dans l'*Introduction*, p. xlii-xliii]; , *ané ouanm-outou khasbadou mâouîou* «on ne mange pas le vrai lapis», p. **4** l. **1** [cf. p. **15** l. **3-6** = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 9 ainsi que p. **20** l. **6** = PT l. 3]; , *ané rakh-outou rinou-f me-daît* «on ne connaît pas son nom dans l'Hadès», p. **4** l. **14-15** [cf. p. **17** l. **9-12** = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 11 l. 9]; , *ané parou khouprîou natar* «les formes du dieu ne se manifestent pas», p. **4** l. **15** [cf. p. **17** l. **11-12** = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 1]; , *ané radâ...,* p. **20** l. **6** [= PT l. 2 dans un passage mutilé que n'ont pas les deux papyrus].

3° Rarement, devant une préposition : , *ané ra-gasou Néît* «il n'est pas à côté de Néîth», p. **3** l. **1** [cf. p. **12** l. **7-8** = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7; cfr. *Introduction*, p. xxxviii-xxxix]. Je soupçonne que dans cet emploi il y avait, à l'origine, un final qui tomba par la suite; , *ané,* serait pour , *anîyi,* forme simple de , *anîti* «celui, ce qui n'est pas».

Le copte a conservé , *ané,* sous les formes ⲛ̄ *T. M. B.*, en préfixe au commencement de la phrase et ⲁⲛ *T. M. B.*, ⲉⲛ *B. Akhm.*, à la fin de la phrase.

, **anou,** verbe actif : «porter, apporter, mener, amener», p. **2** l. **1** [cf. p. **9** l. **9-10** = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que p. **19** l. **14** = OG l. 8], et substantif , *anou* «tributs, revenus», p. **4** l. **7** [cf. p. **20** l. **8** = PT l. 7 dans un passage que n'ont pas les autres papyrus]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲉⲛ *T. M. B.*, ⲛ̄ *T.*, de , *anou,* ⲉⲓⲛⲉ *T. Akhm.*, ⲓⲛⲉ *T.*, ⲉⲓⲛⲓ *B.*, ⲓⲛⲓ *M. B.*, de , *ainît*, *ducere, adducere*, ainsi qu'à l'impératif ⲁⲛⲓ *T. M.*, ⲉⲛⲓ *T. Akhm.*, *affer, offer*, de , *a-ainît.*

anêrou, subst. masc. plur. : «pierres», p. **2** l. **7** [cf. p. **10** l. **9-10** = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 9 l. 1]. — Le mot s'est conservé en copte, avec chute de , *r* finale, sous les formes ⲱⲛⲉ *T. Akhm.*, ⲱⲱⲛⲉ *T.* ⲡ, ⲱⲛⲓ *M. B.* ⲡⲓ *lapis*, et en composition ⲉⲛⲉ- *T.* dans ⲉⲛⲉⲙ̄ⲙⲉ *T. gemmæ*, et ⲁⲛⲁ- *M.* dans ⲁⲛⲁⲙⲏⲓ *M. margaritæ*, de , *anar-[me-]maît.*

*, **anouzou, anouznou,** verbe actif : «frotter». Il ne se rencontre chez notre auteur que dans la locution , *anouz-ḥar, anouznou-ḥa*, litt. : «frotter la face», c'est-à-dire «saluer, rendre hommage», le salut primitif consistant en l'action, pour deux individus qui se rencontraient, de se frotter leurs nez l'un contre l'autre, et l'hommage en l'action de passer la main sur la figure du supérieur. , *anouzou-ḥarou-k ḥâpi* «salut à toi, hommage à toi, Hapi», p. **1** l. **1** [cf. p. **7** l. **1-2** = S² p. 11 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que p. **18** l. **11** = OG l. 1]. — , *anouzou,* est un dérivé par prothétique de , *nazou* , *naznou, q. v.*, p. 97 «frotter» puis «discuter», qui ne s'est pas conservé en copte avec ce sens.

1. **ara, aré,** forme pleine de la préposition , *ra, ré, q. v.*, p. 68. Elle ne se rencontre qu'une seule fois dans un passage d'*Anastasi VII*, p. **10** l. **1** [cf. p. **12** l. **12-14**] , *ané ouan me-amân-outou aré-f* «il n'y a rien qui soit caché pour lui», que j'ai discuté dans l'*Introduction*, p. xxxix.

2. **ara, ari, aré,** particule qui se met en tête des phrases ou des membres de phrase, lorsqu'elle précède immédiatement le nom sujet pour les introduire avec plus de force : «or, alors, donc»; lorsqu'elle précède immédiatement le verbe

pour leur prêter une nuance dubitative de sens : «si». Elle se rencontre trois fois dans nos manuscrits, mais je ne l'ai admise dans le texte que deux fois : *aré hatpoutou ané-ra-gasou néith* «s'il est gracieux et qu'il n'y ait personne à côté de Néith», p. **2** l. **16**-p. **3** l. **1** [cf. p. **12** l. **7-8** = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXXVIII-XXXIX], *aré shapsi ayt* «si l'auguste vient», p. **4** l. **3-4** [cf. p. **15** l. **11-12** = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2 ainsi que l'*Introduction*, p. XLVI]. Le troisième passage se trouve dans *Sallier II* et dans *Anastasi VII*, vers la fin du deuxième verset, *aré khêbâ-outou me-paît natérou* «si sont retranchés, amoindris, dans le ciel, les dieux», p. **8** l. **13-14** [= S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 3]; il est corrompu, ainsi que je l'ai indiqué dans l'*Introduction*, p. XXIII, et j'ai conservé pour mon texte, p. **1** l. **8**, la leçon de l'*Ostracon Golénischeff* [cf. p. **19** l. **8-9** = OG l. 5-6], qui ne porte pas , *aré*.

La variante que *Sallier II* donne pour d'*Anastasi VII* [cf. p. **12** l. **7-8** = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7], m'a permis de montrer ailleurs (MASPERO, *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVI, *H*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 77, et plus haut *Introduction*, p. XXXVI et XXXVIII), qu'à l'âge ramesside cette particule avait perdu son , *r*, et se prononçait *a, ai*.

* , **araî**, subst. masc. dérivé de la préposition , *ara, aré* «celui qui appartient à....., celui qui garde....., compagnon, gardien», p. **3** l. **10** [cf. p. **14** l. **1-4** = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5].

Le mot s'est conservé en copte, sous la forme plurielle, dans ⲁⲣⲏⲩ *T.*, ⲉⲣⲏⲩ *T. Akhm.*, ⲁⲣⲏⲟⲩ *M.*, ⲉⲣⲏⲟⲩ *M. Akhm.*, ⲁⲗⲏⲟⲩ, ⲁⲗⲏⲩ *B.*, *comites, sodales*, dans les phrases telles que ⲙⲛ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ, ϩⲓ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ, *secum invicem, in se invicem*, litt. : *cum suis sodalibus, in sodales suos.*

, **ari, iri**, verbe actif : «faire, fabriquer, exécuter, produire», et dans le langage religieux, «offrir, sacrifier» à un dieu, «accomplir un rite». Il se rencontre dans nos manuscrits sans , *r*, complémentaire, sous les formes suivantes :

1° , *ari íâtou* «qui produit l'orge», p. **1** l. **7** [cf. p. **8** l. **9-10** = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. **19** l. **7** = OG l. 4-5]; , *tâ-tamâmou ari-naf tashou* «les peuples lui font les rites», p. **3** l. **1** [cf. p. **12** l. **7-10** = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 8, avec des variantes qui ont été discutées

dans l'*Introduction*, p. XXXVIII-XXXIX]; , *ari me-mashirou maraît iâhouîtou* «qui fait le soir ce qu'aiment les champs», p. **3** l. **4** [cf. p. **13** l. **1-2** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2, avec des fautes qui ont été signalées et corrigées dans l'*Introduction*, p. XL-XLI]; , *ari ne-hâpi taphouîtou-f* «Hapi a fait ses retraites», p. **4** l. **14** [cf. p. **17** l. **9-10** = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 9].

2° , *arît, arouît*, avec la flexion *-ît* de l'infinitif féminin, , *mai arît-ne-hâpi sanntériou* «comme on fait à Hapi de l'encens, etc.», p. **4** l. **13** [cf. p. **17** l. **5-8** = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 8, qui ont l'un et l'autre la forme simple , *ari-ne*]; , *shafshafouîtou arît-ne-sa-f nab-ar-zarou-f* «les énergies que son fils le Maître-pour-tout a faites», p. **4** l. **16**-p. **5** l. **1** [cf. p. **18** l. **1-2** = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 12 l. 1-2 qui ont tous les deux la forme simple , *ari-ne*].

3° , , *araîtou, arouîtou*, avec la flexion du passif , *arouîtou-nak âbouîtou âît* «on t'a fait une grande offrande», p. **4** l. **10-11** [cf. p. **17** l. **1-2** = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7, ainsi que p. **20** l. **10** = PT l. 10].

4° Sous sa forme absolue , *ari, airou*, il forme des causatifs, ainsi , *ar-douan-iâbou*, p. **1** l. **10**, *q. v.*, *s. v.* , *douan*, p. 33.

Des variantes assez fréquentes prouvent qu'à l'époque Ramesside, avait déjà perdu son , *r*, final dans la prononciation de la *κοινή* (MASPERO, *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVI *H*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 77). Les manuscrits de l'*Hymne du Nil* en donnent deux qui sont très probantes : *sasaouî ouâ m-aî-ne-kâî* de *Sallier II*, p. **13** l. **3** [cf. p. **12** l. **5**] répond à *saouasi ouâ mai kaî* d'*Anastasi VII* p. **9** l. **7** [cf. p. **12** l. **6**], et un peu plus loin *aî hatpou* de *Sallier II* p. **13** l. **3** [cf. p. **12** l. **7**] à , *ai hatp-outou* d'*Anastasi VII* p. **9** l. **7** [cf. p. **12** l. **8**]. Ces passages ont été discutés et les fautes qu'ils contenaient corrigées dans l'*Introduction*, p. XXXVIII. — Le mot s'est conservé en copte : 1° Sous la forme accentuée ⲉⲓⲟⲣ-, ⲉⲓⲱⲣ *T.*, ⲓⲁⲣ- *M.*, et atone ⲉⲣ- *T. M.*, ⲣ̄- *T. Akhm.*, ⲉⲗ *B.*, dérivée de , *ari, airi*, en composition, — 2° Sous la forme pleine ⲉⲓⲣⲉ *T. Akhm.*, ⲓⲣⲉ *T. B.*, ⲓⲣⲓ *M.*, ⲉⲓⲗⲓ, ⲓⲗⲓ *B.*, *facere*, dérivé de l'infinitif féminin , *airît, irît*; — 3° Sous la forme amoindrie ⲁⲓ *M. B.*, ⲁ-ⲁⲁ- *T.*, ⲉⲉ- *Akhm.*, ⲉⲓ *B.*, ⲟⲉⲓ *Akhm.*, ⲟϊ, ⲟ, ⲱ *T.*,

facere, esse, dérivé de , *ari*, avec amuissement de , *r*, puis en thébain avec disparition de ι après ⲁ comme dans les atones en *aï* de l'ancien égyptien et obscurcissement de *a* en *o-ô* à l'absolu, enfin en Bachmourique par atténuation de *a* en *e*; — 4° Comme enclitique dans les auxiliaires ⲁⲣⲉ-, ⲉⲣⲉ- ⲉⲗⲉ-, ϣⲁⲣⲉ- etc., et à l'impératif ⲁⲣⲓ *T. M.*, ⲉⲣⲓ *Akhm.*, ⲁⲗⲓ *B.*, *fac*, en combinaison avec les particules , *a*, , *shâ*, etc.

aîrait, arait, au pluriel **araouîtou**, subst. fém. : «œil», p. **2** l. **13** [cf. p. **11** l. **7-8** = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5]. — Le mot s'est conservé en copte à l'état construit, avec son *r* final, dans le composé ⲉⲓⲉⲣ-ⲃⲟⲟⲛⲉ *T.*, *invidus* ; et à l'état pronominal, sans son *r* dans ⲉⲓⲁ-ⲧ *T.*, ⲓⲁ-ⲧ *T. M.*, *intuitus oculorum, oculus*, où le ⲧ est le *t* du féminin maintenu dans la prononciation devant les suffixes par l'adjonction de l'enclitique , *tou*, ⲁϥϥⲉⲓⲁⲧϥ répondant à dans l'ancienne orthographe. Nous possédons une transcription grecque de l'état absolu, *iri* dans Osiris , où l'élément était interprété par *œil* à tort, et le tout traduit πολυόφθαλμος, *ocellatus, doué de beaucoup d'yeux*.

isâit, isit, à l'origine **sâit**, subst. fém. : «siège, place, habitation», ne se rencontre ici que dans le composé administratif , *, *isît-khait* «la place de mouvance», le siège d'une administration, d'une *dairah*, plus spécialement le siège de l'administration royale, p. **2** l. **4** [cf. p. **20** l. **2** = OG l. 10; c'est le passage que j'ai interprété dans l'*Introduction*, p. XXXVII-XXXVIII, cf. p. 85 *s. v.* , *khaît*]. — Le mot ne s'est pas conservé en copte. Il est transcrit en grec *Isi* dans le nom de la déesse Isis et *Osi* dans le nom du dieu Osiris ; mais ces noms se lisaient à l'origine , , *Sâît*, et , *sâiri*, Σῖρις, ce qui est conforme à la vieille orthographe du mot .

, **iâtou**, subst. masc. : «orge», p. **1** l. **7** [cf. p. **8** l. **9-10** = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. **19** l. **7** = OG l. 4-5] et p. **4** l. **1** [cf. p. **15** l. **5-6** = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 10]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲉⲓⲱⲧ *T.*, ⲓⲱⲧ *T. M.*, ⲡ, *hordeum*.

* , **adebouî**, subst. masc. : «berges, rives», les deux bandes de terre cultivées le long du Nil, p. **5** l. **1** [cf. p. **18** l. **3-4** = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 12 l. 2]. — Le mot ne s'est pas encore retrouvé en copte.

ââou, au féminin , **ââît**, adjectif : «grand, abondant», p. **4** l. **11** [cf. p. **17** l. **1-2** = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7]. — Ce mot est resté en copte, comme verbe, à la forme redoublée, ⲁⲓⲁⲓ *T. M.*, ⲁⲓⲁⲉⲓ *T.*, ⲁⲓⲉⲉⲓ *B.*, *crescere, magnificari*, et comme adjectif ⲛⲁⲁ *T. M.*, *magnus*, avec la préformante ⲛⲁ-, ⲛ-, qui se rencontre, par exemple dans , *nâânou*, en copte ⲛⲁⲛⲉ *M.*, ⲛⲁⲛⲟⲩ *T. M. Akhm.*, *bonus*, à côté de , *ânou*, en copte ⲁⲛⲁⲓ *M.*, *bonus, pulcher esse*, ⲁⲛⲁⲓ *T. M.*, ⲡ, ⲡⲓ, *pulchritudo*. En finale d'une expression composée, il a pris en thébain et en memphitique la valeur -ⲟ, au féminin -ⲱ, ainsi dans ϧⲉⲗⲗⲟ *M.*, ⲡⲓ, ϩⲗⲗⲟ *Akhm.*, ϩⲗⲗⲟ *T.*, ⲡ *senex*, ϧⲉⲗⲗⲱ *M.*, ϯ, ϩⲉⲗⲗⲱ *T.*, ⲧ *anus, vetula*, de , *khalel-dou*, ⲣ̄ⲣⲟ, ⲉⲣⲣⲟ *T. Akhm. B.*, ⲡ, ⲟⲩⲣⲟ *M.*, ⲡ *rex*, ⲣ̄ⲣⲱ *T.*, ⲧ, ⲟⲩⲣⲱ *M.*, ϯ *regina*, de , *our-âou*, ⲓⲁⲣⲟ, ⲓⲁⲣⲱ *M.*, ⲫ, ⲉⲓⲉⲣⲟ, ⲓⲉⲣⲟ *T.*, ⲡ *fluvius, flumen, Nilus*, de , *iâ[t]our-âou*; le bachmourique a conservé souvent en pareil cas la vieille prononciation en *a*, ⲣ̄ⲣⲁ, ⲉⲣⲣⲁ ⲡ, *rex*, ϩⲉⲗⲗⲁ, *senex*, dans ⲉⲗϩⲉⲗⲗⲁ, *senescere*.

* **âouanou**, verbe neutre : «être violent, s'emporter». Il est employé par notre auteur en composition avec , *iâbou*, dans le passage , *ar-âouan-iâbou nashni ta-ra-zarou-f* «s'il fait le violent, s'il s'irrite, la Terre Entière est bouleversée», p. **1** l. **10** [cf. p. **9** l. **1-2** = S² p. 12 l. 1-2 et A⁷ p. 8 l. 3-4 dont j'ai discuté les variantes dans l'*Introduction*, p. XXIII-XXV, ainsi que p. **19** l. **10** = OG l. 6 qui seul donne un texte correct].

* , **âbaît**, subst. fém. : «banquet, offrande», plus particulièrement l'offrande consistant en pains, en gâteaux et en boissons, p. **4** l. **10-11** [cf. p. **17** l. **1-2** = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7]. L'orthographe des deux papyrus est relativement tardive; elle date du temps où le mot, étant tombé de la langue courante, ne se conservait plus que dans la langue religieuse, et désignait les banquets donnés pendant les fêtes, d'où les déterminatifs . Autant que je puis voir, la , *âbaît*, différait du , *par-kharôou*, en ce que celui-ci était réservé aux personnages invisibles, dieux ou morts, auxquels les mets ne pouvaient parvenir qu'à la *voix* du célébrant, en vertu de la formule que celui-ci récitait sur chacun d'eux, pour les expédier dans l'autre monde; la , *âbaît*, au contraire, serait l'offrande abandonnée aux assistants pendant les fêtes, le banquet auquel ils prenaient part,

et auquel peut-être ils apportaient chacun leur contribution déterminée, le pain la *mola* de farine, et la cruche de vin ou de bière qui servent de déterminatif au mot, ou , dans les textes de l'âge memphite.

, **ânakhou**, verbe et substantif : «vivre, vie». Il est employé dans notre texte sous deux de ses formes secondaires :

1° *, , *énékhîou* «les gens qui vivent, les vivants» : , *ané ouan énékhîou me-khomou-f* «il n'y a pas de gens qui vivent sans lui», p. 3 l. 2-3 [cf. p. 12 l. 12-13 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 10 l. 1 avec des variantes que j'ai discutées dans l'*Introduction*, p. XXXIX].

2° *, , , , *saânakhou, sânkhou*, forme factitive avec sens actif : «donner la vie, faire vivre, nourrir», p. 1 l. 1-2 [cf. p. 7 l. 3-4 = S² p. 11 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7 où le mot est mutilé, mais où la restitution est certaine, comme le prouve OG l. 1 = p. 19 l. 1; l'*Ostracon Spiegelberg* l. 2 = *Introduction*, p. XII, donne à tort le simple en cet endroit]; p. 1 l. 4 [cf. p. 8 l. 1-2 = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 8, ainsi que p. 19 l. 3 = OG l. 2]; p. 4 l. 5 [cf. p. 16 l. 1-2 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 2]; p. 5 l. 2 [cf. p. 18 l. 6 = A⁷ p. 12 l. 2 dans un passage que le scribe de *Sallier II* a omis, probablement faute de place, ainsi qu'il a été dit dans l'*Introduction*, p. IV-V].

Le mot s'est conservé : — 1° au simple, en transcription grecque, sous différentes formes qui répondent à plusieurs nuances grammaticales, ονυχος, ηνεχης, ωγχις, ουνχις, υνχις. On le trouve dans le copte ⲱⲛϧ, ⲟⲛϧ *M.*, ⲱⲛϩ, ⲟⲛϩ *T.*, ⲱⲛϩ *Akhm.*, ⲱⲱⲛ̄ϩ, ⲱⲛⲁϩ *T. B.*, ⲁⲁⲛ̄ϩ *T.*, ⲁⲛϩ, ⲁⲛⲁϩ *M. B.*, ⲁⲛ̄ϩ *Akhm.*, *vivere, vita*, et avec le sens secondaire ⲁⲛⲁϣ *T. M.* ⲡ, *jusjurandum*. — 2° au factitif dans ⲥⲁⲛⲉϩ *Akhm.*, ⲥⲁⲛ̄ϣ, ⲥⲁⲁⲛ̄ϣ *T.*, ϣⲁⲛϣ *M.*, *nutrire, lactare*.

*, **ânadou, ândou**, subst. masc. : «manque absolu, défaut de..., néant, anéantissement», , *danasou-k ândou mâouou* «si tu es irrité et qu'il n'y ait plus de poissons», p. 3 l. 8 [cf. p. 13 l. 9-10 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4, avec des variantes d'orthographe sur , *danasou*, et , *mâouou*]. — Le mot se rencontre assez souvent au second âge thébain sous la forme , *andou*, avec le sens atténué «anéantissement d'esprit, détresse, trouble».

* **âshâouîtou, âshaît**, subst. fém. : «multitude», p. 4 l. 5 [cf. p. 16 l. 2-3 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme

ⲁϣⲁⲓ *M.*, ⲁϣⲏ *T. Akhm. M.*, ⲁϣⲉ *T.*, ⲁϣⲉⲓ *B.*, ϯ, *multitudo, abundantia*, ⲁϣⲉⲉⲓ *T.*, ⲁϣⲁï *T. M.*, ⲁϣⲉï *Akhm. B.*, *multus esse*, et avec le ⲛ préfixe, ⲛⲁϣⲱ *Akhm. T. M. B.*, *multus, multus esse*.

âqou, verbe neutre : «entrer», p. 3 l. 7 [cf. p. 13 l. 7-8 = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 4]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲁⲉⲓⲕ *T.*, *ingredi*.

, **âdou**, verbe neutre au sens propre, «être gras, s'engraisser», au sens figuré, «être en bon point, prospérer», , *âdou-ne-manmanouîtou-f* «graisse, prospérité de ses bestiaux, ses bestiaux s'engraissent, prospèrent», p. 3 l. 2 [cf. p. 12 l. 9-10 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8]. — Le mot s'est conservé en copte dans le substantif ⲱⲧ *T. M. B.*, ⲡ, *adeps, pinguedo*, ⲱⲑ *T.*, ⲥ̄ⲛ, *adipes*.

iadît, variante ramesside de , «rosée», *q. v.*, p. 23.

, **aîou, iou**, voir *s. v.* , *ayi, éi, i*, p. 23.

*, , , **ouâou, ouâouou**, verbe neutre : «être loin, s'éloigner, s'écarter», ne se rencontre ici que dans la locution , *ra-oudou-ra* «au loin de...», , *sasouari samît ra-oudou-ra-mâou* «lui qui désaltère le désert loin de l'eau», le Nil étant supposé fournir, du haut de son cours céleste, la rosée qui abreuve le désert, p. 1 l. 4 [cf. p. 19 l. 3-4 = OG l. 3 dont les variantes, discutées dans l'*Introduction*, p. XVIII-XIX, nous ont permis de corriger les versions des deux papyrus, p. 8 l. 1-4 = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 9]. — Le mot s'est conservé dans le copte sous la forme absolue ⲟⲩⲉ *T.*, ⲟⲩⲉïⲉ *Akhm.*, *remotus esse*, ⲟⲩⲉ *T.*, ⲡ, *distantia*, de , sous la forme en *-ît* final, ⲟⲩⲉⲓ, ⲟⲩⲏⲓ *M.*,

longe esse, longe distare, ⲟⲩⲉⲓ *M.*, ⲫ, *longitudo*, et sous la forme en *-out* finale avec amuissement du *-t*, ⲟⲩⲏⲩ *T.*, ⲟⲩⲏⲟⲩ *M.*, *longe esse, distare.*

* **ouâpouît, ouâpouîtou**, subst. fém. : «action en justice, jugement, décision, déclaration», *ané ouâpouîtou ḥenâ-f* «il n'y a pas déclarations de revenu avec lui», p. 2 l. 16 [cf. p. 12 l. 5-8 = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7]; *dâaboutou-nak ouâpouîtou* «des déclarations de revenu te sont données en retour», p. 4 l. 3 [cf. p. 15 l. 9-12 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2]. Dans la langue juridique *ouâpît* signifiait la déclaration personnelle que le chef de famille devait faire, devant le scribe, des personnes de sa maison soumises à la capitation. En disant du Nil qu'on n'a pas avec lui de déclarations du genre de celles qu'on faisait pour la capitation, on entend, qu'enrichissant tout le monde, l'un comme l'autre, il n'exige pas qu'on lui paie l'impôt. Dans le second passage, l'auteur revient sur la même idée en sens inverse, et il dit qu'on lui fait des déclarations d'impôts en reconnaissance de ses services, mais il résulte de l'ensemble du texte que ce sont des déclarations volontaires et non pas des extorsions. Le sens de , *ouâpouîtou*, est précisé par le membre de phrase , *dâab-outou-nak nafrîtou* «on te donne en retour de bonnes choses», p. 4 l. 12 où , *nafrîtou*, remplace , *ouâpouîtou.*

ouânou, ouonou, ounou, verbe attributif : «exister, être, être à..., appartenir à...», qui s'emploie aussi comme auxiliaire dans la conjugaison, , *ouânou magâou parou me-khanît* «quand c'est que le crieur sort joyeux», p. 2 l. 8-9 [cf. p. 11 l. 9-10 = S² p. 13 l. 1, avec des variantes qui ont été interprétées dans l'*Introduction*, p. XXXIV-XXXVI]. Comme on le voit, l'addition de , *ouânou*, dans ce genre de phrase, y suscite un sens emphatique que n'aurait point la construction ordinaire. La même intention se remarque dans la forme négative : , *ané ouânou sashmouou me-iâbou-k* «ce n'est pas qu'il y a des guidances dans ton cœur», p. 2 l. 10 [cf. p. 11 l. 2 = A⁷ p. 9 l. 3 où S² p. 12 l. 9 passe , *ouânou*], ou en d'autres termes, «il n'y a rien (ou personne) qui puisse servir de guide en toi»; , *ané ouânou ênékhîou me-khomou-f* «ce n'est pas qu'il y a des gens qui vivent sans lui», p. 3 l. 2-3 [cf. p. 12 l. 11-14 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 10 l. 1, avec des variantes et des fautes que j'ai tâché de corriger dans l'*Introduction*, p. XXXIX], ou en d'autres termes, «il n'y a

personne qui puisse vivre sans lui». — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲟⲩⲟⲛ *T. M. B.*, ⲟⲩⲁⲛ *B.*, ⲟⲩⲛ *T. Akhm.*, *esse, habere.*

ouânamou, ouânmou, ouâmmou, verbe actif : «manger», et comme substantif «le manger, la nourriture», , *ané ouânm-outou khasbâdou mâouîou* «on ne mange pas le lapis vrai», p. 4 l. 1 [cf. p. 15 l. 3-6 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 9, ainsi que p. 20 l. 6 = PT l. 3]; , *sakhimou-ne-sou ouânmouou* «si les mangeailles se sont fait ignorer, si la nourriture vient à manquer», p. 4 l. 8 [cf. p. 16 l. 9-10 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 5]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲟⲩⲱⲙ *T. Akhm. M. B.*, ⲟⲩⲁⲙ *B.*, *manducare, consumere*, qui dérive d'*ouânamou* par suppression de la voyelle atone médiale *ouânmou*, puis par assimilation de *n* avec *m*, *ouâmmou-ouâmou.*

* **ouândou (?)**, subst. masc. : «le bœuf ou le veau gras(?), le veau sauvage?», p. 4 l. 13 [cf. p. 17 l. 8 = A⁷ p. 11 l. 8, dans un passage qui manque à *Sallier II*]. — La lecture du mot est incertaine encore. Les deux traductions contradictoires que j'ai proposées reposent : la première sur les tableaux thébains où l'animal est représenté (Lepsius, *Denkmäler*, t. II, pl. 129) et qui nous montrent des sujets gras sans cornes; la seconde sur une étymologie qui, séparant les deux parties constituantes du mot, y reconnaîtrait les mots , *ounou* «le taureau chargeant» et , *douou* «la montagne», soit «le bœuf de la montagne» ou, par suite «le bœuf sauvage».

ouârou, ouêrou, adjectif : «grand» et verbe neutre : «être grand», dans la phrase , *anou kâou ouârou zaoufâou*, où le parallélisme de , *anou*, nous entraîne à choisir pour , *ouârou*, une valeur verbale, «celui qui apporte les aliments, celui qui est combien grand par les mets» ou, en d'autres termes, «celui qui a les mets en grande quantité», p. 2 l. 1 [cf. p. 9 l. 9-12 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que p. 19 l. 14-15 = OG l. 8]. Le mot se trouve en transcription grecque sous les formes ⲟⲩⲏⲣⲓⲥ, ⲟⲏⲣⲓⲥ dans les noms propres; il s'est conservé en copte avec le sens secondaire ⲟⲩⲏⲣ *T. M.*; *quot, quantus*, qu'il pourrait bien avoir dans le passage cité de l'*Hymne au Nil.*

ouârou, au pluriel , **ouêrouou**, subst. masc. : «le chef, le prince», dans l'expression , *ouârou shairîou* «le grand et le petit», «le

noble et le roturier», p. 1 l. 11 [cf. p. 9 l. 3-4 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 3, ainsi que p. 19 l. 10-11 = OG l. 6].

* , , **ouârahou, ourhou,** verbe actif : «oindre, parfumer», p. 3 l. 12 [cf. p. 14 l. 7-8 = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 6]. — Le mot se retrouve peut-être, avec amuissement de , *ra*, médial, dans le copte ⲟⲩⲉϩ-ⲕⲱ, ⲟⲩⲉϩ-ϥⲟ *T.*, *κομᾶν*, *comam alere*.

, **ouâhamou, ouâhmou,** verbe actif : «réitérer, renouveler, redoubler, répéter», dans le membre de phrase , *nab shâf-shafouîtou ouâhmou sataîou* «maître des choses précieuses, celui qui renouvelle, qui suscite de nouveau les parfums», en fécondant le sol par ses retours annuels, p. 2 l. 1-2 [cf. p. 19 l. 15-16 = OG l. 8 où les deux papyrus donnent des variantes qui ont été examinées dans l'*Introduction*, p. XXV-XXVII]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲟⲩⲁϩⲙ̄ *T.*, ⲟⲩⲁϩⲉⲙ *T. M. B.*, ⲟⲩⲱϩⲉⲙ, ⲟⲩⲟϩⲉⲙ, ⲟⲩⲱϩⲙ̄, ⲟⲩⲟϩⲙ̄ *T.*, *iterari*, *respondere*, *renovare*.

* , **ouâhou,** verbe actif : «poser, placer, ajouter, additionner, augmenter, laisser, abandonner», p. 2 l. 7 [cf. p. 10 l. 9-10 = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 1]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲟⲩⲱϩ, ⲟⲩⲉϩ *T. M. B. Akhm.*, ⲟⲩⲁϩ *T. M.*, *addere*, *addi*, *ponere*, *adjicere*, dérivé de , *ouâhou*, et dans ⲟⲩⲁϩⲉ *M.*, *addicere*, dérivé de la forme en -*ît* finale , *ouâhît*.

* , **ouâsirou,** et avec amuissement de *ra* final, *ouâsi*, *ousi*, adjectif : «fort, puissant, riche», , *mâá-n-outou ouâsirou maî mahouî* «on voit le fort et le misérable», p. 3 l. 9 [cf. p. 13 l. 12 = A⁷ p. 10 l. 4 où *Sallier II*, p. 13 l. 7, donne des variantes d'audition qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XLII]. Le mot est opposé continuellement à , *namhou*, *q. v.*, p. 65.

* , , *saouâsirou*, *souâsi*, factitif en , *sa-*, du précédent, verbe actif : «rendre fort, rendre puissant, fortifier, enrichir», , *souâsirou ouâ mâi-ra-kaî* «rendant puissant, enrichissant l'un comme l'autre», p. 2 l. 16 [cf. p. 12 l. 6 = A⁷ p. 9 l. 7, où *Sallier II*, p. 13 l. 3 présente des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXXV-XXXVI].

Les transcriptions assyriennes du prénom de Ramsès II donnent pour le groupe

, , la valeur *ouash* équivalant à la prononciation égyptienne *ouasi-ouasé* avec amuissement de *ra* final (Maspero, *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXII, p. 71 sqq.); à l'époque ptolémaïque l'*a* tonique s'était obscurci en *ô*, comme le prouve la transcription ⲟⲩⲱⲥⲓⲙⲁⲣⲏⲥ. ⲟⲩⲟⲥⲓⲙⲁⲣⲏⲥ, du même prénom.

ouâsît, ouâsi, subst. fém. : «le nome et la ville de Thèbes», p. 4 l. 14 [cf. p. 17 l. 9-10 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 9]. Le mot se rencontre, en variante erronée d'audition (cf. *Introduction*, p. XLII), dans un passage de *Sallier II*, p. 13 l. 7 = p. 13 l. 11, où le texte original portait , *ouâsirou-ouâsi*. — Le mot est transcrit *οἶσι*, *οἶς*, dans le nom du fils de Ramsès II , *Khâmouâsi*, Χαμοῖσις.

ouâzît, forme féminine en -*ît* de la racine , *ouâzou*, verbe et substantif, qui signifie : «verdir, être vert, vert», et par suite, «vigoureux, prospère, prospérer». Elle ne se rencontre ici que dans l'expression énigmatique , *ouâzît kâpou*, qui revient six fois comme un refrain à la fin de notre hymne, p. 5 l. 1-4 [cf. p. 18 l. 3 = S² p. 14 l. 10-11 et A⁷ p. 12 l. 2-3], et dont le sens est discuté *s. v.* , *kâpou*, *q. v.* p. 102.

, *saouâzou*, et avec la finale -*ît* féminine , *saouâzît*, forme factitive en du précédent, verbe actif : «faire verdir, faire prospérer, rendre prospère», et au sens second «rendre prospère quelqu'un ou quelque chose pour quelqu'un, attribuer à . . ., adjuger à . . ., léguer», , *saouâzou hamouît nît Phtah* «qui fait prospérer l'atelier de Phtah», p. 1 l. 5-6 [cf. p. 8 l. 5-6 = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 7 l. 6, ainsi que p. 19 l. 5 = OG l. 3-4 où le verbe est détruit]; , *saouâzou amamou ra-haît ramîtou*, le Nil «fait prospérer la barque en face des gens», en d'autres termes, «fait prospérer la navigation pour les habitants de l'Égypte», p. 4 l. 4 [cf. p. 15 l. 11-12 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2]; , *ra-saouâzît adabouî* «pour rendre prospères les deux rives», p. 5 l. 1 [cf. p. 18 l. 1-4 = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 11 l. 2].

Le mot s'est conservé en copte sous la forme simple ⲟⲩⲱⲧ *T. M.*, ⲟⲩⲉⲧ *T.*, sous la forme redoublée ⲟⲩⲉⲧⲟⲩⲱⲧ *M.*, ⲟⲩⲉⲧⲟⲩⲟⲧ *T.*, *viridis*, *crudus*, et sous la forme en -ⲉ, -ⲓ, dérivée de la forme à désinence féminine en -*ît*, ⲟⲩⲟⲧⲉ, ⲟⲩⲟⲟⲧⲉ *T.*, ⲟⲩⲟϯ *M.*, ⲟⲩⲁⲁϯ *B.*, *πι*, *olus*, *olera*.

* , , **ouázou-ouârou, ouázouarou, ouázouêrou,** litt. : «le Grand Vert, le Très Vert», nom que les Égyptiens donnaient à la mer en général, plus spécialement à la Méditerranée et plus rarement à la mer Rouge. Il est appliqué au Nil étale, dans le moment le plus haut de la crue, p. 3 l. 14 [cf. p. 14 l. 11-12 = S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 7, dont les variantes orthographiques sont discutées dans l'*Introduction*, p. XLIII-XLV].

ouâou, ouâ, adjectif numéral : «un, l'un, unique», p. 2 l. 16 [cf. p. 12 l. 5-6 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 7]. — Le mot s'est conservé en copte comme adjectif ou nom de nombre sous les formes ⲟⲩⲁ, ⲟⲩⲁⲁ *T.*, ⲟⲩⲉ *Akhm.*, ⲟⲩⲁⲓ *M. B.*, ⲟⲩⲉⲓ, ⲟⲩⲓ *T. B.*, *unus, una, solus, sola,* et comme article indéterminé sous la forme ⲟⲩ *T. M. B. Akhm.* «un, une».

, , **oubenou,** verbe neutre : «se lever, briller», d'ordinaire en parlant du soleil, mais ici le terme est appliqué au Nil dont la crue est comparée au lever de l'astre, p. 1 l. 12 [cf. p. 9 l. 5-6 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 5, ainsi que p. 19 l. 12 = OG l. 7], p. 4 l. 6 [cf. p. 19 l. 4-5 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3].

ouasafáou, ouasfáou, et avec la forme en -*ît*, , *ouasfaîtou,* verbe neutre : «être paresseux, chômer, cesser», , *ouasfáou-f khar dababou fandou* «s'il est paresseux, s'il chôme, alors le nez se bouche», en d'autres termes, «on ne respire plus, on meurt», p. 1 l. 8 [cf. p. 8 l. 11-12 = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 2, ainsi que p. 19 l. 7-8 = OG l. 5]; , *ouasfaîtou sakhîrou* «les affaires chôment», si le Nil est mauvais, p. 4 l. 15 [cf. p. 17 l. 11-12 = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 1]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲟⲩⲱⲥϥ *T. B.*, ⲟⲩⲉⲥϥ *T.*, *vacare, otiosus esse, abolere.*

* , , **ousháou,** verbe actif : «gaver, engraisser» les oiseaux, p. 4 l. 11 [cf. p. 17 l. 1-4 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7].

ouáshabou, ouáshbou, et avec la forme féminine en -*ît*, , *ouáshbît,* verbe actif et neutre : «répondre, converser avec quelqu'un, parler, raconter», , *ouáshb-outou ḥenâ qabḥou*

«il est répondu par l'eau fraîche» de la cataracte, p. 3 l. 12 [cf. p. 14 l. 7-8 = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 6]; , *me-zadît gargou ra-ouáshbou-k,* — *ouáshbou-tou ḥenâ ouazouérou* «quand on dit : «sois prêt à répondre!», — il est répondu par l'Océan» de l'inondation, p. 3 l. 13-14 [cf. p. 14 l. 9-12 = S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 7]. Dans le passage , *shababou ramîtou* «les hommes se mêlent, se confondent», p. 1 l. 11 [cf. p. 19 l. 11 = OG l. 7], les deux papyrus donnent la variante , *ouáshb-outou ramîtou* «les hommes sont répondus, les hommes reçoivent leur réponse», p. 9 l. 3-4 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, qui me paraît présenter un sens moins bon que la version de l'*Ostracon Golénischeff*. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲟⲩⲱϣⲃ, ⲟⲩⲱϣϥ *T. M.*, et à la dérivation de l'infinitif féminin en , -*ît*, ⲟⲩⲱϣⲃⲉ *Akhm.*, *respondere.*

* , , **oudanou, ouadnou,** verbe actif : «faire l'offrande des fleurs et la libation, offrir aux dieux», p. 4 l. 10 [cf. p. 16 l. 13-14 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 6] et p. 4 l. 12 [cf. p. 17 l. 5-6 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 8], dans les deux cas à la forme passive ou indéterminée en -*outou* final. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲟⲩⲱⲧⲛ *T.*, ⲟⲩⲱⲧⲉⲛ *M.*, *libare, effundere.*

* , **outasou,** verbe actif : «lever, soulever», et au sens métaphorique «se soulever, se mutiner», , *táou-tamamou outasou* «le peuple se soulève», p. 4 l. 14-15 [cf. p. 17 l. 13-14 = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 1]. — Le mot dérive du thème , *tasou,* par préfixion de l'*ou* ; le déterminatif des époques thébaines n'est qu'une forme hiératique régularisée des déterminatifs anciens, le chevet ou le mâtereau à cornes qui soutient les rames-gouvernail.

* , , **ouzáoui,** subst. masc. : «magasin, entrepôt général», par opposition à , *shanouît* «grenier, magasin pour les grains», p. 2 l. 4 [cf. p. 10 l. 3-4 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8, ainsi que p. 20 l. 2 = OG l. 10]. — L'orthographe de *Sallier II* pourrait porter à croire que le mot était du genre féminin, mais l'exemple cité par Brugsch (*Dict. hiér., Supplément*, t. V, p. 378), prouve sans réplique qu'il était du genre masculin. J'explique cette orthographe par la supposition qu'il

formait son pluriel en *-oui, -oué* : la flexion féminine, *ouît*, dont le, *t*, s'était amui à cette époque, aurait été introduite à faux par le scribe, comme conséquence de la vocalisation *-ouzáoui, -ouzáoué*.

*, **báḥou, báḥ,** subst. masc. : «phallus, membre viril», n'est employé par notre auteur que dans la locution, *me-báḥou*, litt. : «au phallus de . . .», par suite «en présence de . . ., devant, avant, auparavant», p. **2** l. **12** [cf. p. **11** l. **5-6** = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 4]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲙⲁϩ *T.*, dans la locution ⲙ̄ⲙⲁϩ *T.*, *ante, in conspectu . . .*; par assimilation du, *b*, à, *m*, de la préposition.

*, , (sic) **bákáouîtou, bâkáouîou,** subst. fém. : «femmes enceintes», p. **4** l. **5** [cf. p. **16** l. **1-4** = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3, ainsi que p. **20** l. **8** = PT l. 6]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲉⲣ-ⲃⲟⲕⲓ *M.*, *concipere, gravida fieri*, de, *ari-bákáít*.

1. *, **baoukou, baoukiou,** subst. masc. : «serviteur, valet», p. **2** l. **8** [cf. p. **10** l. **9-12** = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 1], et p. **3** l. **5** [cf. p. **13** l. **3-4** = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 2]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲃⲱⲕ *M.* ⲡⲓ, *servus, famulus*, ⲃⲱⲕⲓ, ⲃⲟⲕⲓ *M.* ϯ, *serva, ancilla*, avec le pluriel irrégulier ⲉⲃⲓⲁⲓⲕ *M.* ⲛⲓ, *servi, ancillæ*.

2. *, **baoukou,** subst. masc. : «travaux, œuvres, produits, impôts» en nature, p. **3** l. **4** [cf. p. **13** l. **1-2** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 1]. — Le mot vient, comme le précédent, de la racine, *báoukou* «travailler, fabriquer», qui s'est conservée en copte, sous la forme ⲃⲁⲕ-, dans des composés tels que ⲃⲁⲕ-ϣⲁⲁⲣ *T.*, *coriarius* «celui qui travaille le cuir», ⲃⲁⲕ-ⲙⲁⲧⲟⲩ *T.*, *venenatus*, ⲃⲁⲕ-ⲱⲛⲉ *T.*, *saxa jaculans*.

*, , **bou,** subst. masc. : «lieu, place», *bou-nitouf* «le lieu où il est», p. **2** l. **9** [cf. p. **10** l. **13-14** = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 2]. Il sert à former des locutions abstraites, telles que, *bou-nafar* «le

bien, le bonheur», p. **4** l. **8** [cf. p. **16** l. **11-12** = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 5], , , *bou-nabou* «tout le monde, tous, chacun», p. **3** l. **12** [cf. p. **14** l. **7-8** = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 6]. Si le, *bou-tamou*, du *Papyrus Sallier II*, p. **11** l. **8** [cf. p. **6** l. **3**], n'est pas une faute, il rentre dans la série, et il signifie «achèvement, perfection» (cf. *Introduction*, p. XVII-XIX).

bouáou, subst. masc. plur. : «les principaux d'une ville, les notables, les chefs», ἄρχοντες, p. **3** l. **14** par conjecture; cf. *Introduction*, p. XLV.

boutou, batou, verbe neutre et substantif : «dégoûter, inspirer le dégoût, dégoût, horreur, crime», p. **8** l. **4** = A⁷ p. 7 l. 9; cf. *Introduction*, p. XVII-XIX. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲃⲟⲧⲉ *T.* ⲧ, ⲡ, ⲃⲁⲧⲉ *Akhm.*, ⲃⲱϯ, ⲃⲟⲩϯ *M.*, ⲃⲁϯ *B.* ⲟⲩ, *abominatio*, et ϥⲱⲧⲉ, ϥⲟⲧ *T.*, *abominari, abominandum reddere, polluere*.

, **banît, bainît,** subst. fém. : «harpe», p. **4** l. **2** [cf. p. **15** l. **7-8** = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 11 l. 1]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲃⲟⲓⲛⲏ *T.*, ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ *M.* ⲟⲩ, *cithara, nablium*.

*, , **busháou,** et avec la seconde radicale redoublée **boushashou,** **boushashît,** verbe neutre : «vomir», et comme substantif «vomissement», p. **2** l. **15** [cf. p. **12** l. **1-4** = S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 6, ainsi que l'*Introduction*, p. XXXVII-XXXVIII].

, **badît, baditi,** subst. fém. : «épeautre, *Triticum spelta*», p. **1** l. **7** [cf. p. **8** l. **9-10** = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 2, ainsi que p. **19** l. **7** = OG l. 5]. — Le mot est demeuré en copte dans ⲃⲱⲧⲉ *T.*, ⲃⲱϯ, ⲃⲟϯ *M.* ⲡⲓ, ὄλυρα, *far*.

■

, **pái, pá,** pronom démonstratif proclitique du masculin et du singulier : «celui-ci, ceci, ce, cet», puis, à partir de la seconde époque thébaine, article masculin singulier «le». Il ne se rencontrait nulle part dans le texte original de notre *Hymne*, mais les scribes de la XVIIIᵉ ou de la XIXᵉ dynastie l'avaient introduit dans plusieurs passages où la langue de leur époque comportait son emploi,

, *pá-táou* «la terre», p. **16** l. **11-12** = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 5, ainsi que p. **20** l. **9** = PT l. 9, et au vocatif , *pá Ḥâpi* «ô Nil», p. **18** l. **3-5** = S² p. 14 l. 11 où *Anastasi VII*, p. 12 l. 2, porte , *Ḥâpi* «ô Hapi», tout court [cf. p. **18** l. **4-6**]. On le rencontre dans deux passages très corrompus que j'ai discutés et essayé de corriger dans l'*Introduction*, l'un p. **10** l. **1-2** = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8 [cf. *Introduction*, p. XXVII-XXIX], l'autre p. **11** l. **5** = A⁷ p. 9 l. 4 [cf. *Introduction*, p. XXXII].

* , **páouîtou**, subst. fém. : «gâteaux en forme de boule ou de pelotte», p. **1** l. **9** [cf. p. **19** l. **9** = OG l. 9, où les autres textes donnent , *mé-paït natérou* «dans le ciel des dieux»; cf. *Introduction*, p. XXIII.

, **pou**, est à l'origine un pronom démonstratif enclitique du masculin et du singulier : «celui-ci, ceci, ce, cet», mais qui a pris une valeur analogue à celle de notre verbe impersonnel «c'est, c'était». Il se rencontre assez rarement dans notre texte, , *iâdite-f-pou hâou-païł* «c'est sa rosée la pluie», p. **1** l. **4-5** [cf. p. **19** l. **4** = OG l. 3, où les deux papyrus donnent des textes corrompus que j'ai essayé de corriger dans l'*Introduction*, p. XVII-XIX]; , *ḥatpîou-pou aîte-f* «c'est celui qui est gracieux pour les hommes par sa peine», p. **2** l. **2** [cf. p. **19** l. **15** = OG l. 9, où les deux papyrus donnent des variantes que j'ai discutées dans l'*Introduction*, p. XXV-XXVI]; , *paḥiti-pou sakhparou nab* «c'est un effet de sa force tout ce qui s'engendre», p. **3** l. **2** [cf. p. **12** l. **11-12** = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8-p. 10 l. 1]; , *îou-s-pou nafar me-ḥatpou* «c'est venu bien en paix, *explicit feliciter*», p. **5** l. **4-5** [cf. p. **18** l. **8-10** = S² p. 14 l. 11 et A⁷ p. 12 l. 3]. — , *pou*, a donné en copte ⲡⲉ dans tous les dialectes.

, **poun, pen,** pronom démonstratif enclitique du masculin et du singulier, désignant de préférence les personnes et les objets rapprochés : «celui-ci, ceci, ce, cet». Il n'est employé qu'une fois par notre auteur dans la locution , *tâou poun* «cette terre-ci» qui sert d'ordinaire à désigner l'Égypte, p. **1** l. **1** [cf. p. **7** l. **4** = A⁷ l. 1, mais , *poun*, est omis dans S² p. 11 l. 1 et dans OG l. 1 = p. **7** l. **3** et p. **18** l. **11**]. — , *poun*, est à l'origine une forme de , *pou*, développée par l'addition de la postformante ; de même , *boun*, provient de *bou*, , *ané*, sort de , *â*, etc. , *poun*, ne s'est pas conservé en copte.

, **parou, perou, pirou,** et, par amuissement de *ra* final, *pa, pe, pi, pou*, subst. masc. : «maison, demeure», par suite «le palais» et «le temple» qui sont respectivement la maison du roi et du dieu. Ce mot se rencontre seulement dans deux passages corrompus, dont le premier n'a pas été admis dans le texte de l'édition, p. **8** l. **6** = A⁷ p. 8 l. 1 [cf. ce qui est dit à ce propos dans l'*Introduction*, p. XIX-XX], non plus que le second, p. **13** l. **7** = S² p. 13 l. 6, qui d'ailleurs manque dans *Anastasi VII*, p. 10 l. 3 [cf. ce qui est dit à ce sujet dans l'*Introduction*, p. XLI-XLII].

, *paroui-ḥazouî* «les deux maisons blanches», dans le titre «scribe des deux maisons blanches», p. **18** l. **10**. On donnait ce nom aux magasins dans lesquels les fonctionnaires du roi ou des seigneurs entreposaient certains des produits de l'impôt, étoffes, objets de parure, parfums, vins, liqueurs. Ces magasins étaient doubles, au moins en théorie, selon l'usage qui voulait que tout ce qui touchait le roi fût mis au duel, par allusion aux deux royautés du Midi ou du Nord dont se composait la royauté de l'Égypte (Maspero, *Études égyptiennes*, t. II, p. 249-252); toutefois on rencontre assez souvent la forme simple , *parou ḥazou*.

parou, perou, pirou, verbe neutre : «sortir, apparaître, paraître, se manifester», à l'origine «sortir en montant» comme le soleil qui se lève à l'horizon. Il se rencontre dans nos manuscrits sous les formes suivantes :

1° , *parou*, , *ḥâpi parou me-táou-poun* «Nil qui parais en cette terre», p. **1** l. **1** [cf. p. **7** l. **3-4** = S² p. 11 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que p. **18** l. **11** = OG l. 1]; , *parou me-khanît* «qui sort joyeux», p. **2** l. **14** [cf. p. **11** l. **9-10** = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5]; , *saḥazou parou me-kakoui* «illuminateur qui sort des ténèbres», p. **3** l. **1-2** [cf. p. **12** l. **9-10** = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8]; , *âqou me-moudouou parou me-ḥari-iâbou, iâbabou parou me-shatâou* «Dieu qui entre selon les paroles magiques, paraissant comme qui est résident habituel, désiré qui sort de l'inconnu», p. **3** l. **7** [cf. p. **13** l. **7-10** = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XLI-XLII]; , *ané parou khaprou natar* «les formes divines ne se manifestent pas», p. **4** l. **15** [cf. p. **17** l. **11-12** = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 9].

2° , *pari*, et avec la finale en *-ît* du féminin , *parît*, dans

l'*Ostracon Spiegelberg*, l. 1 [cf. *Introduction*, p. XII] en variante du , *parou*, des autres textes p. 1 l. 1 et au *Papyrus Sallier II*, p. 13 l. 4 [= p. 12 l. 9], en variante du , *parou*, d'*Anastasi VII*, p. 9 l. 8 [= p. 12 l. 10]. Le mot ne s'est conservé en copte qu'aux formes dérivées de l'infinitif féminin et dans quelques-uns de ses sens secondaires, πειρε, πιρε, περρε *T.*, π̄ρρειε, π̄ρριε *Akhm.*, *oriri*, *nasci*, φορι εβολ, φιρι εβολ *M.*, *effulgere*, *splendere*, *florere*, *florescere*, et leurs dérivés.

pahouî, subst. masc. : «la partie postérieure, l'extrémité, la fin», dans la locution , *me-pahouî* «derrière, en arrière de...», p. 3 l. 10 [cf. p. 14 l. 3-4 = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5]. — Le mot est resté en copte dans παϩου *T. Akhm.* π, πεϩου *B.*, φαϩου *M.*, *pars posterior*.

* , , , **pahît, pahti**, subst. fém. : «force, énergie», , *sakhparou amamou pahîte-f* «produire les bateaux est sa force», p. 2 l. 6 [cf. p. 10 l. 7-8 = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 9 l. 1, ainsi que p. 20 l. 4 = OG l. 11 où on lit la variante , *me-pahîti-touf* «qui produit les bateaux par sa force»]; , *ané gam-ou[tou] me-pahti-ne-sashouou* «il n'est pas trouvé par force d'écrits» magiques, p. 10 l. 14 = A⁷ p. 9 l. 3 où *Sallier II* donne une variante que j'ai expliquée dans l'*Introduction*, p. XXXII; , *pahît pou sakhparou nabou* «c'est sa force, c'est un effet de son énergie tout ce qui s'engendre», p. 3 l. 2 [cf. p. 12 l. 11-12 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 18]. — , *pahît* et *pahti*, sont deux mots différents. , *pahît*, est le plus vieux, le simple d'où dérive , *pahâti* «le fort», au féminin , *pahtit* «la forte», puis par abstraction «la force»; ce dernier est devenu, dans la κοινή de la seconde époque thébaine, , *pahti*, par chute du -*t* final du féminin. C'est le même phénomène qui a déduit de , *amânît*, d'abord , , *Amânîti*, l'*Occidental*, puis au féminin , , *amântit*, pour l'Ouest, l'Occident. Les transcriptions assyriennes donnent pour ce mot *pahita*, et les transcriptions grecques ou coptes sont παηϲ, παϩητ, selon qu'elles représentent , *pahît*, ou , *pahîti*.

pasidît, pesîdi, psîdi natêrou, subst. fém. : «la neuvaine des dieux, l'Ennéade», p. 2 l. 15 [cf. p. 12 l. 1-2 = S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 6], et p. 3 l. 11 [cf. p. 14 l. 5 = S² p. 13 l. 9, où *Anastasi VII* donne des variantes qui

ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XLII-XLIII]. — Le mot est la forme féminine du nom de nombre *pasîdou*, *pesîdou*, *psîd*, qui s'est conservé dans le copte ψιτ, πειτ *T. M.*, féminin ψιτε *T.*, ψιϯ *M. B.*, *novem*.

paît, pet, subst. fém. : «le ciel», p. 1 l. 3 [cf. p. 20 l. 1 = OG l. 1 où les deux papyrus donnent des leçons qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XVII-XIX]; , *aré khâba-outou me-paît natêrou* «s'il y a diminution, retranchement dans le ciel des dieux», p. 8 l. 13-14 [cf. S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 3], ce qui est une leçon fausse, ainsi qu'il a été dit dans l'*Introduction*, p. XXIII. entre en composition avec le verbe , *hâou* «descendre», dans la locution , *hâou-paît*, litt. : «la descente du ciel, ce qui descend du ciel» en d'autres termes «la pluie», que je rapproche du copte ϩουϩ̄πε *T.* π, *pluvia*, p. 1 l. 5 [cf. p. 19 l. 4 = OG l. 3, où les papyrus donnent des leçons qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XVII-XIX]. — Le mot s'est conservé en copte dans πε *T. Akhm.*, φε *M.*, πη *B.* τ, *cœlum*.

Patahou, Ptahou, Ptah, *Pthah*, nom du dieu de Memphis, p. 1 l. 6 [cf. p. 8 l. 5-6 = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. 19 l. 5 = OG l. 4] et p. 3 l. 5 [cf. p. 13 l. 3-4 = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2]. — Le mot s'est conservé dans le grec Φθᾶς et dans le copte πταϩ *T.*

-f, -ef, , **fi**, pronom enclitique de la troisième personne du singulier et du masculin. Il se rencontre dans notre texte :

1° Comme sujet de verbe «il», , *sahabou-f* «il met en fête», p. 1 l. 7 [cf. p. 8 l. 10-11 = S² p. 11 l. 10]; , *ousfâou-f* «il est paresseux, il chôme», p. 1 l. 8 [cf. p. 19 l. 7-8 = OG l. 5]; , *khasfou-f* «il arrive», p. 1 l. 11 [cf. p. 9 l. 3-6 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4]; , *oubnou-f* «il se lève, il apparaît», p. 1 l. 12 [cf. p. 9 l. 5-6 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 5]; , *gamhou-n-outou-f* «il a été vu, il a l'habitude d'être vu», p. 2 l. 7-8 [cf. p. 10 l. 9-10 = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 1]; , *amânou-f* «il cache», p. 7 l. 6 [= A⁷ p. 7 l. 6]; , *sâdhâou-f* «il fait durer, il perpétue, p. 8 l. 9-11 [= S² p. 11 l. 10]; , *safandou-f* «il dégoûte», p. 8 l. 11-12 [= S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 2];

, *qadou-f-sou* «il le bâtit, il le crée», p. **9** l. **5-6** [= S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4-5]; , *dabaḥou-f* «il est prié, il est demandé, on lui demande», p. **13** l. **12** [= A⁷ p. 10 l. 4].

2° Comme affixe possessif du nom «son, sa, ses», p. **1** l. **10** [cf. p. **19** l. **4** = OG l. 4]; , *tâou-ra-zarou-f* «la terre en sa totalité, l'Égypte», p. **1** l. **10** [cf. p. **9** l. **1-2** = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 1] et p. **11** l. **6** [= A⁷ p. 9 l. 4, cf. *Introduction*, p. XXXII]; , *ayîte-f* «sa peine», p. **2** l. **2** [cf. p. **19** l. **16** = OG l. 9 et l'*Introduction*, p. XXV-XXVI]; , *paḥite-f*, , *paḥti-tou-f* «sa force», p. **2** l. **6** [cf. p. **10** l. **8** = A⁷ p. 8 l. 8 et p. **20** l. **4** = OG l. 11]; , *kharpou-f*, , *kharpou-tou-f* «des gens qui lui commandent, ses chefs», p. **2** l. **8** [cf. p. **10** l. **11-12** = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 2]; , *tepaḥitou-f* «ses châsses, ses retraites», p. **2** l. **9** [cf. p. **10** l. **13-14** = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3 dont les variantes ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXXII] et p. **4** l. **14** [cf. p. **17** l. **9-10** = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 9]; , , *tanoutou-f*, , *tanou-tou-f* «ses quantités, ses redevances», p. **2** l. **10** [cf. p. **11** l. **1-2** = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3]; , *naférou-f* «ses beautés», ou, de manière plus abstraite, «sa beauté», p. **2** l. **13** [cf. p. **11** l. **9-10** = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5 où est passé]; , , , *manmanouîtou-f*, *manmanou-f manmanou-tou-f* «ses bestiaux», p. **3** l. **2** [cf. p. **12** l. **9-12** = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8], p. **9** l. **14** [= A⁷ p. 8 l. 7] et p. **18** l. **6-7** [= A⁷ p. 12 l. 3]; , *baoukou-f* «ses serviteurs», p. **3** l. **4** [cf. p. **13** l. **1-2** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 1]; , *hounouîou-f* «ses instruments, son outillage», p. **3** l. **6** [cf. p. **13** l. **5-6** = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3]; , *khâou-f* «ses armes, ses outils», p. **3** l. **10** [cf. p. **14** l. **1-2** = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5]; , *kharadou-f* «ses enfants», p. **4** l. **8** [cf. p. **16** l. **10** = A⁷ p. 11 l. 6]; , , *rinou-f* «son nom», p. **4** l. **14** [cf. p. **17** l. **9-12** = S² p. 14 l. 9]; , *sa-f* «son fils», p. **5** l. **1** [cf. p. **18** l. **1-2** = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 12 l. 1]; , *boutou-f* «son dégoût, son horreur», p. **8** l. **4** [= A⁷ p. 7 l. 9]; , *shâou-f* «ses guérets», par erreur pour «sa destinée», p. **12** l. **14** [= A⁷ p. 10 l. 1, cf. *Introduction*, p. XXXIX-XL]; , *âhouîtou-f* «ses champs», p. **13** l. **2** [= A⁷ p. 10 l. 2]; , *ḥabsou-f* «ses vêtements», p. **14** l. **4** [= A⁷ p. 10 l. 5]; , *khapérou-f* «ses formes, ses figures», et au figuré, «ses desseins», p. **17** l. **11-12** [= A⁷ p. 12 l. 1]; , *sashmou-f* «ses guidances», p. **19** l. **2** [= OG l. 1]; , *shamsou-f* «ses serviteurs», p. **19**

l. **2** [= OG l. 2]; , *naférouîtou-f nabat* «toutes ses bonnes choses», p. **19** l. **15** [= OG l. 8-9].

3° Comme régime des prépositions simples ou composées : , *amé-f*, *amou-f* «en lui, par lui», p. **2** l. **13** [cf. p. **11** l. **7-8** = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5]; p. **3** l. **6** [cf. p. **13** l. **3-6** = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 2]; p. **9** l. **13-14** [= S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7]; — , *me-khomou-f* «sans lui», p. **2** l. **3** (cf. *Introduction*, p. XXXIX); — , *na-f* «à lui», régime indirect des verbes ou des noms verbaux; , *shsapou-naf* «a pris par lui», p. **1** l. **13** [cf. p. **9** l. **7-8** = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 5]; , *airi-naf*, *aï-naf* «lui font, font à lui», p. **3** l. **1** [cf. p. **12** l. **7-8** = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 3]; , , *shâou-naf* «ce qui lui est destiné, sa destinée», p. **3** l. **3-4** [cf. p. **12** l. **13** = S² p. 13 l. 5 et *Introduction*, p. XXXIX-XL]; , *ḥasou-nnaf* «le louent», p. **19** l. **1-2** [= OG l. 2, cf. *Introduction*, p. XVI-XVII]; — , *ra-khâite-f*, litt.: «à son bâton, sous ses ordres», p. **10** l. **1-2** [= S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 8 l. 8, cf. *Introduction*, p. XXVII-XXIX]; — , *ḥenâ-f* «avec lui», p. **2** l. **16** [cf. p. **12** l. **5-8** = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 10 l. 7].

4° Sous la forme *-fi*, ancienne vocalisation qui s'est conservée derrière les mots dont la finale est , *-oui*, qu'ils soient au duel ou non, , *zââboui-fi* «ses doigts», p. **8** l. **11-12** [= S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 2].

Le pronom *-f*, est demeuré en copte sous la forme -ϥ; il est écrit parfois -ⲃ dans les manuscrits d'âge moyen ou récent.

, **fondou, fandou** «le nez», p. **1** l. **8** [cf. p. **19** l. **8** = OG l. 5 et l'*Introduction*, p. XXII-XXIII, où les variantes des papyrus sont discutées].

fatfat, verbe neutre : «se détruire, être détruit» et substantif masculin : «destruction», p. **4** l. **9** [cf. p. **16** l. **11-14** = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 6]. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme bilitère, soit nue ϥⲱⲧ, ϥⲉⲧ *T. M.*, ⲃⲉⲧ *T.*, *delere, abstergere*, soit avec la finale féminine de l'infinitif ϥⲱⲧⲉ, ⲃⲱⲧⲉ *T. Akhm.*, ϥⲱϯ, ⲃⲱϯ *B.*, *delere, abstergere*.



ma, me, plus tard m, em, préposition. Le sens fondamental est «en, dans», avec ou sans mouvement, et elle exprime la provenance, l'instrument, l'état.

1° «Dans, en, parmi, sur, pendant», avec ou sans mouvement : , *me-tâou-poun* «dans cette terre», p. **1** l. **1** [cf. p. **7** l. **4** = A^7 p. 7 l. 1 et p. **18** l. **11** = OG l. 1]; , *me-harou* «dans le jour», p. **1** l. **2** [cf. p. **7** l. **5-6** = S^2 p. 11 l. 7 et A^7 p. 7 l. 8, ainsi que p. **19** l. **2** = OG l. 2]; , *me-paouîtou* «dans les gâteaux», p. **1** l. **9** [cf. p. **19** l. **9** = OG l. 5-6]; , *me-ramîtou* «dans les hommes, parmi les hommes», p. **1** l. **10** [cf. p. **19** l. **9** = OG l. 6]; , , *me-ḥâdoutou* «en allégresse», p. **1** l. **12** [cf. p. **9** l. **6-8** = A^7 p. 8 l. 5 et p. **19** l. **12** = OG l. 7]; , , *me-rashout, me-rashoutou* «en joie», p. **1** l. **13** [cf. p. **9** l. **7-8** = S^2 p. 12 l. 3 et A^7 p. 8 l. 5, ainsi que p. **19** l. **13** = OG l. 7]; , *me-dâît* «dans l'Hadès», p. **2** l. **3** [cf. p. **20** l. **1** = OG l. 9 et l'*Introduction*, p. XXVII-XXIX où sont discutées les variantes de ce passage] et p. **4** l. **14-15** [cf. p. **17** l. **11-12** = S^2 p. 14 l. 9 et A^7 p. 11 l. 9]; , *me-anêrou* «dans les pierres», p. **2** l. **7** [cf. p. **10** l. **8-10** = A^7 p. 9 l. 1]; , *me-iâbou-k* «dans ton cœur, en toi», p. **2** l. **10** [cf. p. **11** l. **2** = A^7 p. 9 l. 3]; , , *me-khanît* «en allégresse», p. **2** l. **14** [cf. p. **11** l. **9-10** = S^2 p. 13 l. 1 et A^7 p. 9 l. 5]; , *me-mâshirou* «pendant la soirée», p. **3** l. **4** [cf. p. **10** l. **11** = S^2 p. 12 l. 7 et l'*Introduction*, p. XL-XLI, où sont discutées les variantes du passage]; , *me-maḥiou* «dans les gens du Nord, parmi les gens du Nord», p. **3** l. **6** [cf. p. **13** l. **5-6** = S^2 p. 6 l. 6 et A^7 p. 10 l. 6]; , *me-garaḥou* «dans la nuit», p. **3** l. **11-12** [cf. p. **14** l. **6-8** = S^2 p. 13 l. 9 et A^7 p. 10 l. 6]; , *me-bâkâîtou* «chez les femmes enceintes», p. **4** l. **5** [cf. p. **16** l. **1-2** = S^2 p. 14 l. 6 et A^7 p. 11 l. 3]; , *me-nouît ḥâqou* «dans la ville du prince», p. **4** l. **6** [cf. p. **16** l. **3-6** = S^2 p. 14 l. 6 et A^7 p. 11 l. 3]; , *me-ouâsît* «dans Thèbes», p. **4** l. **14** [cf. p. **17** l. **9-10** = S^2 p. 14 l. 8 et A^7 p. 11 l. 9]; ; *me-ḥatpou* «en paix», p. **5** l. **4-5** [cf. p. **18** l. **10** = S^2 p. 14 l. 11]; , *me-paît* «dans le ciel», p. **8** l. **13-14** [= S^2 p. 12 l. 1 et A^7 p. 8 l. 3, cf. *Introduction*, p. XXII-XXIII, où le texte des deux papyrus est discuté et corrigé]; , *me-tâou* «dans la terre», p. **10** l. **3-4** [= S^2 p. 12 l. 5 et A^7 p. 8 l. 8, cf. pour ce passage ce qui est dit dans l'*Introduction*, p. XXXVII-XXXIX].

2° «Hors de..., de..., d'entre...» : , *me-shatâou* «hors de l'inconnu, hors du mystère», p. **2** l. **8** [cf. p. **10** l. **11-12** = S^2 p. 12 l. 7 et A^7 p. 9 l. 2] et p. **3** l. **7** [cf. p. **3** l. **7-10** = S^2 p. 13 l. 7 et A^7 p. 10 l. 3-4]; , *me-kakoui* «hors des ténèbres», p. **3** l. **1-2** [cf. p. **12** l. **9-10** = S^2 p. 13

l. 4 et A^7 p. 9 l. 8]; , *me-shâou-naf* «de ce qui lui est destiné», p. **3** l. **3-4** [cf. *Introduction*, p. XXXIX-XL, où le passage a été discuté et rétabli]; , *garg-outou-nak me-maîou* «on prend au piège pour toi des lions», p. **17** l. **4** [= A^7 p. 11 l. 8].

3° «De, par, avec» : , *me-madouou* «avec des discours» magiques, «avec des oraisons», p. **3** l. **7** [cf. p. **13** l. **7-8** = S^2 p. 13 l. 6 et A^7 p. 10 l. 3]; , *me-baanît* «avec la harpe», p. **4** l. **2** [cf. p. **15** l. **7-8** = S^2 p. 14 l. 2 et A^7 p. 11 l. 1]; , *me-ari-ne-kâî* «de ce que fait l'autre», p. **12** l. **6** [= A^7 p. 9 l. 7, cf. *Introduction*, p. XXXVIII, où le texte est discuté puis corrigé]; , *dabaḥou-f me-mâou ranpît* «on lui demande de l'eau de l'année», p. **13** l. **12** [= A^7 p. 10 l. 4, où *Sallier II*, ne donne pas , *me*]; , *me-paḥti-tou-f* «par sa force», p. **20** l. **4** [= OG l. 11].

4° «A l'état de..., en qualité de..., en» : , *me-nasoutou* «en roi, en qualité de roi», p. **2** l. **11** [cf. p. **11** l. **5** = S^2 p. 12 l. 9 et A^7 p. 9 l. 4]; , *me-ḥari-iâbou* «à l'état de résident, comme un résident» familier, p. **3** l. **7** [cf. p. **13** l. **7-8** = S^2 p. 13 l. 6, A^7 p. 10 l. 3 et l'*Introduction*, p. XLI-XLII où le sens du passage est discuté]; , , *me-zadît* «lorsqu'il est dit», litt. : «à l'état de dire», p. **3** l. **13** [cf. p. **14** l. **9** = S^2 p. 13 l. 10]; , , *me-sakhît* «à l'état de mouler, moulant», p. **3** l. **16** [cf. p. **15** l. **3-4** = S^2 p. 14 l. 1 et A^7 p. 10 l. 9]; , *sa-me-anou sharaou* «l'individu qui est à l'état de petits revenus», p. **4** l. **7** [cf. p. **20** l. **8** = PT l. 7] avec la variante fautive , *sa-me-sharaou* «l'individu à l'état de petit, le petit», p. **16** l. **8** [= A^7 p. 11 l. 4]; , *me-zaisou tapou-tâou* «en bon ordre sur terre», p. **4** l. **7** [cf. p. **10** l. **8** = A^7 p. 11 l. 4]; , *me-namḥou* «à l'état de misérables», p. **8** l. **14** [= A^7 p. 7 l. 2]; , *me-amân-outou* «à l'état de caché, qui est caché», p. **12** l. **12** [= A^7 p. 10 l. 1].

5° , *me*, joint à des substantifs, forme avec eux des prépositions complexes : , *mad*; — , *me-â, mâ-â*, v. p. 53 *s.v.* , , *me-baḥou* «en présence de..., devant», p. **2** l. **12** [cf. p. **11** l. **5-6** = S^2 p. 12 l. 9 et A^7 p. 9 l. 4]; — , *me-khomou-f* «sans», p. **3** l. **3** (cf. *Introduction*, p. XXXIX]; — , , *me-paḥoui* «derrière», p. **3** l. **10** [cf. p. **14** l. **3-4** = S^2 p. 13 l. 8 et A^7 p. 10 l. 5].

6° «A savoir, voici», ne se rencontre que dans un passage de Sallier II, p. 13 l. 4

[= p. 12 l. 9] [hiéroglyphes], *me-âdou-ni-manmanouîtou-f* «à savoir, graisse, prospérité de ses bestiaux», «ses bestiaux engraissent, prospèrent», où Anastasi VII, p. 9 l. 8 [= p. 12 l. 10] omet [hiéroglyphe], *me*.

7° [hiéroglyphe], *me, mi*, préfixé aux thèmes verbaux ou nominaux, en déduit des noms d'agent et des adjectifs ou des participes : c'est une forme de la très vieille langue, qui ne se conservait plus au second âge thébain que dans certains mots consacrés par l'usage, ou dont l'étymologie était oubliée ou masquée par une orthographe syllabique. On ne la rencontre ici que dans [hiéroglyphes], *makhantîti*, *q. v.* p. 55 [cf. l'*Introduction*, p. xx-xxi].

La préposition [hiéroglyphe], *me*, est une forme atone de [hiéroglyphes], *amé, ami, amou*. Elle n'existe plus en copte, mais [hiéroglyphe], *ni, ne*, qui l'a remplacée dans la plupart de ses usages, prend la forme ⲙ̄ devant les labiales.

[hiéroglyphes] **mâá**, verbe actif : «voir», ne se rencontre dans notre auteur qu'une seule fois, au passif passé ou d'habitude, [hiéroglyphes], *mââ-n-outou* «est vu, on voit», p. 3 l. 9 [cf. p. 13 l. 11-12 = S² p. 13 l. 7, A⁷ p. 10 l. 4 et l'*Introduction*, p. xlii, où est indiquée la raison pour laquelle j'ai rejeté la variante de Sallier II, qui répète ce verbe au second membre de la phrase]. — Le mot ne s'est conservé en copte que dans le composé [hiéroglyphes], *ari-mâ, eiar-mâ*, ⲉⲓⲟⲣⲙ̄, ⲉⲓⲱⲣⲙ̄ *T.*, ⲓⲟⲣⲉⲙ *M.*, ⲓⲁⲣⲉⲙ *B.*, *oculos invertere, intueri, stupescere.*

* [hiéroglyphes] **mâouiou**, subst. plur. : «lions», [hiéroglyphes], *gârg-outou-nak mâouiou samît* «on te prend au piège des lions du désert», p. 4 l. 11-12 [cf. p. 17 l. 3-4 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7]. C'est bien de lions qu'il s'agit ici. Les lions étaient consacrés au Nil comme aux divinités solaires, et ses temples en renfermaient quelques-uns que les fidèles venaient adorer et nourrir. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲙⲟⲩⲓ *T. Akhm. M.* ⲡ, *leo* et ⲙⲟⲩⲉⲓ ⲛ̄ⲥϩⲓⲙⲉ *T.* ⲧ, ⲙⲟⲩⲏ *M.* ϯ, *leæna.*

* [hiéroglyphes] **mââî**, [hiéroglyphes] **mââouîtou**, adjectif : «vrai, authentique», p. 4 l. 1 [cf. p. 15 l. 5-6 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 11]. On en dérive :

[hiéroglyphes], *mââouîtou*, subst. fém. plur. : «les vérités, les choses justes», p. 3 l. 13 [cf. p. 14 l. 9-10 = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 7]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲙⲏⲓ *M.*, *verus* et dans ⲙⲏⲓ *M. B.* ⲑ, ⲙⲏⲉ, ⲙⲓ̈ⲉ *Akhm.*, ⲙⲉ *T.*, ⲙⲉⲉⲓ *B.* ⲧ, *veritas.*

[hiéroglyphes] **mâou, mââou**, subst. masc. plur. : «poissons», p. 3 l. 8 [cf. p. 13 l. 9-10 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4]. — Le contexte des deux seuls passages où ce mot s'est rencontré jusqu'à présent m'avait engagé à le traduire par «poisson pourri» (*du Genre épistolaire*, p. 61), et ce sens avait été adopté par Brugsch (*Dict. hiérog. S.*, p. 556). Il me paraît signifier «poisson» en général, et n'être que le simple de [hiéroglyphes], *ramâou*, en copte ⲣⲁⲙⲓ *M.* ⲡⲓ. Le déterminatif [hiéroglyphe] s'explique, si l'on veut bien se rappeler que les dieux conjurés avec Set s'étaient cachés dans des corps de poisson, et que, par suite, les poissons étaient considérés comme impurs et typhoniens.

[hiéroglyphes] **maî, méî, mî**, conjonction : «comme, de même que...», p. 3 l. 9 [cf. p. 13 l. 11-12 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 6], et p. 4 l. 13 [cf. p. 17 l. 5-6 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 8]; en composition avec [hiéroglyphe], *ra*, *[hiéroglyphes], *mai-ra-kâî* «comme l'autre», p. 2 l. 16 (cf. *Introduction*, p. xxxviii).

[hiéroglyphes] **maâ**, préposition composée de [hiéroglyphe], *me*, et de [hiéroglyphe], *â* [cf. *s. v.* [hiéroglyphe], *me* 5°, p. 51] : «avec, chez», p. 4 l. 8 [cf. p. 16 l. 9-10 = S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 5].

[hiéroglyphe] **mââiou, mâou**, subst. masc. : «eau», p. 1 l. 4 [cf. p. 19 l. 4 = OG l. 4] et p. 2 l. 12 [cf. p. 11 l. 7-8 = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5]; [hiéroglyphes], *mâou-ranpît* «l'eau de l'année», la crue du Nil, p. 3 l. 8-9 [cf. p. 13 l. 11-12 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲙⲟⲟⲩ *T.*, ⲙⲱⲟⲩ *M.*, ⲙⲁⲟⲩ *T.*, ⲙⲁⲩ *Akhm. B.* ⲡ, *aqua*, et dans le dérivé ⲙⲏ *T. M.* ⲧ, *urina.*

[hiéroglyphes] **mâgâît**, voir plus bas *s. v.* [hiéroglyphes], *magâ*, p. 56.

* [hiéroglyphe] **manou, mane, man**, et à l'infinitif féminin en [hiéroglyphe] *-ît*, [hiéroglyphes], *manît*, verbe neutre : «être stable, demeurer, rester, durer», [hiéroglyphes], *man-hapou* «stable en ses lois, constant en ses règles», p. 2 l. 12 [cf. p. 11 l. 5-6 = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 4, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xxxii].

*[hiéroglyphes], *samanou, sminou*, forme factitive en [hiéroglyphe] *sa-*, du précédent : «rendre stable, rendre durable, établir, fixer», p. 3 l. 13 [cf. p. 14 l. 9-10 = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 7].

Le mot s'est conservé en copte dans ⲙⲟⲩⲛ *M.*, ⲙⲏⲛ *T. M. B.*, *perseverare, permanere*, et au factitif dans ⲥⲙⲛ *T.* au simple, mais ⲥⲙⲓⲛⲉ *T. Akhm.*, ⲥⲙⲓⲛⲓ *M. B.*, ⲥⲉⲙⲛⲓ *M.*, au dérivé de l'infinitif féminin, *constituere*.

* **manmanouîtou**, **manmanouî**, subst. fém. plur. : «troupeau», principalement de gros bétail, p. **2** l. **3** [cf. p. **9** l. **13-14** = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7, ainsi que p. **19** l. **16**-p. **20** l. **1** = OG l. 9]; p. **3** l. **2** [cf. p. **12** l. **9-12** = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8]; p. **4** l. **5** [cf. p. **16** l. **3-4** = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3]; p. **9** l. **1-2** [= S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 3, cf. *Introduction*, p. XXIII, où le texte a été discuté et corrigé]; p. **5** l. **2-3** [cf. p. **18** l. **6-7** = A⁷ p. 12 l. 3]. — La chute du *-t* final à l'époque Ramesside explique les orthographes , *manmanouî*, des papyrus; toutefois le *t* reparaissait dans la prononciation lorsqu'on joignait au mot les suffixes des personnes, et alors, pour indiquer qu'il sonnait, on doublait la syllabe , *tou*, , *manmanouît-tou-f*, p. **12** l. **9-11** et p. **16** l. **3** [= S² p. 13 l. 4 et p. 14 l. 4].

, **mari**, subst. fém. : «district cultivé, canton», a été introduit à tort par S² p. 13 l. 4 [= p. **12** l. **11**], dans un passage qui a été discuté et corrigé dans l'*Introduction*, p. XXXIX.

mar, **mîr**, subst. masc. : «directeur, administrateur, chef d'un bureau d'administration», n'est employé par notre auteur que dans le composé , *markhai, markhê*, pour , *markhaîtou*, , *mar-âkhaîtou nafrît* «directeur des bonnes choses, propriétaire, riche», p. **4** l. **6** [cf. p. **16** l. **5-6** = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 4].

, , **mârou**, **mâriou**, verbe actif : «aimer, désirer, souhaiter», p. **1** l. **5** [cf. p. **8** l. **3-4** = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 9, ainsi que p. **19** l. **4** = OG l. 3]; p. **3** l. **4** [cf. p. **13** l. **1-2** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2]; p. **4** l. **5** [cf. p. **16** l. **3-4** = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3]; p. **12** l. **6** [= A⁷ p. 9 l. 7 où S² p. 13 l. 3 donne la variante , *ma-iri*, qui a été discutée dans l'*Introduction*, p. XXXVIII]. — Le *ra* final était muet dans la prononciation de la *κοινή* Ramesside, comme le prouve la transcription assyrienne du surnom , *Mai-amânou*, de Ramsès II. Le mot s'est conservé en copte, sans son ⲣ radicale, dans ⲙⲁⲉⲓⲉ, ⲙⲉⲉⲓⲉ, ⲙⲉϊⲉ *Akhm.*, ⲙⲁⲓ, ⲙⲉⲓ *T. M. B.*,

ⲙⲏⲓ *B.*, ⲙⲉ *T.*, *amare, amor;* les formes ⲙⲉⲣⲉ *T.*, ⲙⲉⲛⲣⲉ *M.*, d'où ⲙⲉⲣⲓⲧ *T. Akhm.*, ⲙⲣ̄ⲣⲓⲧ- *Akhm.*, ⲙⲉⲛⲣⲓⲧ *M.*, ⲙⲉⲗⲓⲧ *B.*, dérivent de l'infinitif féminin en *-ît*, , *marît*, par chute du *-t* final.

maḥou, verbe actif et neutre, est employé dans ses deux sens principaux : 1° «emplir, s'emplir, être plein», p. **2** l. **4** [cf. p. **10** l. **3-4** = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8]; — 2° «s'emparer de. . ., prendre, saisir», litt. : «être plein, s'emplir de quelque chose ou de quelqu'un», avec la préposition , *me, mi*, pour le régime indirect, p. **3** l. **3** [cf. p. **12** l. **13-14** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 9 l. 9]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲙⲏϩ, ⲙⲟⲩϩ *T. Akhm.*, ⲙⲉϩ *T. M. B.*, ⲙⲁϩ, ⲙⲟϩ *M.*, *implere, impleri, plenus esse*.

* , **maḥi**, subst. masc. : «le malheureux», litt. : «celui qui est soucieux, qui est triste», p. **3** l. **9** [cf. p. **13** l. **12**-p. **14** l. **2** = A⁷ p. 10 l. 4, dans un passage dont les variantes ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XLII].

* , , , , **maḥît**, **maḥi**, **maḥiou**, subst. masc. comme nom commun, féminin comme nom de pays, «les fourrés d'eau, les plantes d'eau» puis «le pays des plantes d'eau, les marais» et par confusion avec , *maḥît* «le Nord», «les pays du Nord de l'Égypte, le Delta», p. **2** l. **12** [cf. p. **11** l. **7-8** = S² p. 12 l. 9-p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 4 dont les variantes sont discutées dans l'*Introduction*, p. XXXII-XXXIV]; p. **3** l. **6** [cf. p. **13** l. **5-8** = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3]; p. **13** l. **11**-p. **14** l. **1** [= S² p. 13 l. 7, cf. *Introduction*, p. XLII, où cette leçon est corrigée]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲙ̄ϩⲓⲧ, ⲉⲙϩⲓⲧ *T. M.* ⲡ, *septentrio, Ægyptus inferior*, qui dérive de l'ethnique en *-îti*, , *maḥîti, meḥîti, mḥît*.

* , **makhantîti**, nom d'agent dérivé du verbe , *khantîti* «remonter le fleuve à la voile», et par suite, «s'en aller vers le Sud, revenir», , *nab-ramou makhantîti qabḥou* «le maître des poissons, le menon des vols d'oiseaux», p. **1** l. **6** [cf. p. **8** l. **7-8** = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. **19** l. **6** = OG l. 4, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XX-XXI]. Autant que je puis voir, le mot désigne, dans les bandes d'oiseaux d'eau , oies, canards, cygnes, grues, hérons et autres, celui qui pendant le

Le mot s'est conservé en copte dans ΜΟΥΝ *M.*, ΜΗΝ *T. M. B.*, *perseverare, permanere*, et au factitif dans ϹΜΝ *T.* au simple, mais ϹΜΙΝΕ *T. Akhm.*, ϹΜΙΝΙ *M. B.*, ϹΕΜΝΙ *M.*, au dérivé de l'infinitif féminin, *constituere*.

* **manmanouîtou**, **manmanouî**, subst. fém. plur. : «troupeau», principalement de gros bétail, p. **2** l. **3** [cf. p. **9** l. **13-14** = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7, ainsi que p. **19** l. **16**-p. **20** l. **1** = OG l. 9]; p. **3** l. **2** [cf. p. **12** l. **9-12** = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8]; p. **4** l. **5** [cf. p. **16** l. **3-4** = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3]; p. **9** l. **1-2** [= S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 3, cf. *Introduction*, p. XXIII, où le texte a été discuté et corrigé]; p. **5** l. **2-3** [cf. p. **18** l. **6-7** = A⁷ p. 12 l. 3]. — La chute du -*t* final à l'époque Ramesside explique les orthographes , *manmanouî*, des papyrus; toutefois le *t* reparaissait dans la prononciation lorsqu'on joignait au mot les suffixes des personnes, et alors, pour indiquer qu'il sonnait, on doublait la syllabe , *tou*, , *manmanouît-tou-f*, p. **12** l. **9-11** et p. **16** l. **3** [= S² p. 13 l. 4 et p. 14 l. 4].

, **mari**, subst. fém. : «district cultivé, canton», a été introduit à tort par S² p. 13 l. 4 [= p. **12** l. **11**], dans un passage qui a été discuté et corrigé dans l'*Introduction*, p. XXXIX.

mar, mîr, subst. masc. : «directeur, administrateur, chef d'un bureau d'administration», n'est employé par notre auteur que dans le composé , *mar-khaî, markhê*, pour , *markhaîtou*, , *mar-âkhaîtou nafrît* «directeur des bonnes choses, propriétaire, riche», p. **4** l. **6** [cf. p. **16** l. **5-6** = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 4].

, , **mârou, mâriou**, verbe actif : «aimer, désirer, souhaiter», p. **1** l. **5** [cf. p. **8** l. **3-4** = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 9, ainsi que p. **19** l. **4** = OG l. 3]; p. **3** l. **4** [cf. p. **13** l. **1-2** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2]; p. **4** l. **5** [cf. p. **16** l. **3-4** = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3]; p. **12** l. **6** [= A⁷ p. 9 l. 7 où S² p. 13 l. 3 donne la variante , *ma-iri*, qui a été discutée dans l'*Introduction*, p. XXXVIII]. — Le *ra* final était muet dans la prononciation de la *κοινή* Ramesside, comme le prouve la transcription assyrienne du surnom , *Mai-amânou*, de Ramsès II. Le mot s'est conservé en copte, sans son Ρ radicale, dans ΜΑΕΙΕ, ΜΕΕΙΕ, ΜΕЇΕ *Akhm.*, ΜΑΙ, ΜΕΙ *T. M. B.*,

ΜΗΙ *B.*, ΜΕ *T.*, *amare, amor;* les formes ΜΕΡΕ *T.*, ΜΕΝΡΕ *M.*, d'où ΜΕΡΙΤ *T. Akhm.*, ΜΡΡΙΤ- *Akhm.*, ΜΕΝΡΙΤ *M.*, ΜΕΛΙΤ *B.*, dérivent de l'infinitif féminin en -*ît*, , *marît*, par chute du -*t* final.

mahou, verbe actif et neutre, est employé dans ses deux sens principaux : 1° «emplir, s'emplir, être plein», p. **2** l. **4** [cf. p. **10** l. **3-4** = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8]; — 2° «s'emparer de. . . , prendre, saisir», litt. : «être plein, s'emplir de quelque chose ou de quelqu'un», avec la préposition , *me, mi*, pour le régime indirect, p. **3** l. **3** [cf. p. **12** l. **13-14** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 9 l. 9]. — Le mot s'est conservé en copte dans ΜΗϨ, ΜΟΥϨ *T. Akhm.*, ΜΕϨ *T. M. B.*, ΜΑϨ, ΜΟϨ *M.*, *implere, impleri, plenus esse*.

* , **mahi**, subst. masc. : «le malheureux», litt. : «celui qui est soucieux, qui est triste», p. **3** l. **9** [cf. p. **13** l. **12**-p. **14** l. **2** = A⁷ p. 10 l. 4, dans un passage dont les variantes ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XLII].

* , , , , **mahît, mahi, mahiou**, subst. masc. comme nom commun, féminin comme nom de pays, «les fourrés d'eau, les plantes d'eau» puis «le pays des plantes d'eau, les marais» et par confusion avec , *mahît* «le Nord», «les pays du Nord de l'Égypte, le Delta», p. **2** l. **12** [cf. p. **11** l. **7-8** = S² p. 12 l. 9-p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 4 dont les variantes sont discutées dans l'*Introduction*, p. XXXII-XXXIV]; p. **3** l. **6** [cf. p. **13** l. **5-8** = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3]; p. **13** l. **11**-p. **14** l. **1** [= S² p. 13 l. 7, cf. *Introduction*, p. XLII, où cette leçon est corrigée]. — Le mot s'est conservé en copte dans ΜϨΙΤ, ΕΜϨΙΤ *T. M.* Π, *septentrio, Ægyptus inferior*, qui dérive de l'ethnique en -*îti*, , *mahîti, mehîti, mhît*.

* , **makhantîti**, nom d'agent dérivé du verbe , *khantîti* «remonter le fleuve à la voile», et par suite, «s'en aller vers le Sud, revenir», , *nab-ramou makhantîti qabhou* «le maître des poissons, le menon des vols d'oiseaux», p. **1** l. **6** [cf. p. **8** l. **7-8** = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. **19** l. **6** = OG l. 4, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XX-XXI]. Autant que je puis voir, le mot désigne, dans les bandes d'oiseaux d'eau , oies, canards, cygnes, grues, hérons et autres, celui qui pendant le

vol tient la tête du triangle migrateur, le plus vigoureux qui fraye la voie au reste de la troupe : , *khanîti*, a été choisi de préférence aux autres verbes de mouvement, parce que le passage des vols d'oiseaux s'observe surtout au début de l'hiver pendant le temps qu'ils remontent vers le Sud, d'où vient le Nil. Le Nil est donc, parmi les oiseaux de passage, celui qui vole en tête, le chef de file, ce que j'ai rendu par «menon», faute d'un mot plus précis.

*, **masou**, est employé par notre auteur : 1° Comme verbe, «enfanter, donner naissance», p. **2** l. **14** [cfr. p. **11** l. **11-12**-p. **12** l. **1-2** = S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 6, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXXIV-XXXV]; — 2° Comme substantif, , , *masouou*, *masou* «enfants», de préférence les enfants mâles, p. **3** l. **11** [cf. p. **14** l. **5-6** = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 6]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes simples ⲙⲉⲥ *T. M.*, ou dérivées de l'infinitif féminin , ⲙⲓⲥⲉ *T. Akhm.*, ⲙⲓⲥⲓ *M.*, *gignere*, *parere*, et ⲙⲁⲥ *T. M.* ⲡ, *infans*.

*, **mashîrou**, subst. masc. : «soir, soirée», p. **3** l. **4** [cf. l'*Introduction*, p. XL-XLI où les versions fautives de S² p. 13 l. 5 et d'A⁷ p. 10 l. 2, sont rectifiées].

*, , **magáou**, subst. masc. : «crieur, *mounadi en-Nil*», p. **2** l. **13** [cf. p. **11** l. **10** = A⁷ p. 9 l. 5 et l'*Introduction*, p. XXXIV, XXXVI-XXXVII, où les variantes sont discutées].

mâgaît, subst. fém. : «battoir(?)», p. **11** l. **9** [= S² p. 13 l. 1, cf. *Introduction*, p. XXXVI-XXXVII, où le texte est discuté et corrigé]. — J'ai comparé (*du Genre épistolaire*, p. 63; cf. Brugsch, *D. H. S.*, p. 579) ce mot au copte ⲙⲁⲕⲁⲧ, ⲙⲁⲅⲁⲧ *T.* ⲟⲩ, *teli species*, mais ce rapprochement ne me paraît plus possible. Le -*t* féminin, tombé dès le second âge thébain, ne reparaît jamais normalement en copte : *magaît-magaî*, y donnerait *ⲙⲁⲕⲉ-ⲙⲁⲕⲓ ou *ⲙⲁϭⲉ, non ⲙⲁⲕⲁⲧ-ⲙⲁⲅⲁⲧ.

* **madouou** masc., , **madouîtou** fém., «paroles, discours», dans l'expression , *sashdou-nab madouou-natar* «tous les livres de paroles divines», ou de magie, p. **3** l. **6** [cf. p. **13**

l. **5-6** = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3]. — La forme masculine, la plus usitée aux époques anciennes, a été remplacée par la féminine dès le second âge thébain : c'est celle-ci qu'on rencontre dans nos papyrus, et c'est d'elle que dérive ⲙⲟⲩⲧⲉ *T. Akhm.*, ⲙⲟⲩⲧ *M. B.*, *sonum edere, cantare, vocare, incantare*.

*, **mazaḥou, madaḥou**, verbe actif : «tailler» à la hache ou à la pointe, «sculpter», p. **2** l. **6** [cf. p. **10** l. **7-8** = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 9 l. 1]. Comme substantif il signifie «hache».

1. **na, ne, ni**, particule qui, mise derrière le thème d'un verbe, élève ce verbe au passé. Elle se place : 1° Devant les pronoms suffixes des personnes; 2° Devant le sujet exprimé par un substantif; 3° Entre le verbe et son régime direct, lorsque celui-ci est un pronom suffixe des personnes; 4° Entre le thème verbal et les marques , , -*outou*, -*out*, du passif.

1° Devant les pronoms suffixes des personnes : — Deuxième personne du singulier masculin, , *nak*, *nek*, , *oubnou-nak* «tu t'es levé», p. **4** l. **6** [cf. p. **16** l. **3** = S² p. 14 l. 4 où A⁷ p. 11 l. 3 a le temps présent , *oubnou-k* «tu te lèves»]; , *parou-nak* «tu es sorti», p. **7** l. **4** [= A⁷ p. 7 l. 7, où S² p. 11 l. 6 cf. p. **7** l. **3**, et OG l. 1 cf. p. **18** l. **11**, ont , *parou*, non conjugué]; , *ouashbît-nak* «tu as répondu», p. **14** l. **11** [= S² p. 13 l. 10 où A⁷ p. 10 l. 7 = p. **14** l. **12**, donne le présent , *ouashbite-k* «tu réponds»]. — Troisième personne du singulier masculin , -*naf*, -*nef*, , *me-shâouou-naf* «des biens qu'il [leur] a destinés, p. **3** l. **3-4** [cf. p. **12** l. **13-14** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 1].

2° Devant le sujet exprimé par un substantif : , *qamâmou-ne-râ* «que Râ a créés», p. **7** l. **8** [= A⁷ p. 7 l. 8 et OG l. 2 = p. **19** l. **2-3**]; , *me iri-ne-kâî* «de ce qu'un autre a fait», p. **12** l. **5** [= S² p. 13 l. 3, dans un passage corrompu dont les variantes ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXXVIII].

3° Entre le verbe et son régime direct, lorsque celui-ci est un pronom suffixe des personnes : , *qadou-ne-sou khnoumou* «Khnoumou

l'a façonné, l'a créé» p. 1 l. 11-12 [cf. p. 19 l. 11 = OG l. 7, où les deux papyrus, p. 9 l. 5-6 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 4-5, donnent des leçons différentes]; , *sakhamou-ne-sou ouânmou* «si la nourriture s'est fait ignorer, si la nourriture vient à manquer», p. 4 l. 8 [cf. p. 16 l. 9-10 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 5].

4° Entre le thème verbal et la marque , , *-outou, -out,* du passif : , *ané gâmaḥou-n-outou-f* «il n'est pas aperçu», p. 2 l. 7-8 [cf. p. 10 l. 9-10 = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 1]; , *mââ-n-outou* «a été vu, on a vu», p. 3 l. 9 [cf. p. 13 l. 11-12 = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4] et p. 14 l. 1 [= S² p. 12 l. 8, dont la leçon a été discutée dans l'*Introduction*, p. XLII]; , *tanou-n-outou sa-nab* «un chacun a été appelé à la corvée, s'en va à la corvée», p. 3 l. 9 [cf. p. 14 l. 2 = A⁷ p. 10 l. 5, où l'on a , *tonoui*, sans flexion].

Dans beaucoup de cas, ce , *ne*, du passé a la valeur d'un présent d'usage et correspond à l'aoriste d'habitude des Grecs : «on a vu» c'est-à-dire «on voit couramment». Étymologiquement, il est la forme atone de , *ané, ani* (*q. v.*, p. 26); il a disparu entièrement en copte.

2. **na, ne, ni** «de», particule qui se place entre deux substantifs ou entre un substantif et un verbe à l'infinitif, pour marquer la relation du second au premier. Elle s'accordait à l'origine en genre et en nombre avec le premier des deux termes, et elle devenait , *naît, néît, nît,* quand celui-ci était au féminin, , , , *naou, néou, niou,* quand il était au pluriel, , *néoui,* quand il était au duel; dès le début de la première époque thébaine, ces distinctions n'étaient plus rigoureusement observées.

1° , *na, ni, ne* «de» : , *âdou-ne-manmanouîtou-f* «graisse, prospérité de ses troupeaux», p. 3 l. 2 [cf. p. 12 l. 9-10 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8, mais peut-être faut-il reconnaître ici une construction verbale, «s'engraissent, prospèrent ses troupeaux»]; , *ashâouîtou-ne-manmanouîou-f-nabat* «la multitude de tous ses troupeaux», p. 4 l. 5 [= S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4, où peut-être aurais-je dû corriger *ne* en *naît*, à cause du genre féminin de , *âshâouîtou* «multitude»].

2° , *nâît, néît, nît,* féminin «de» , *ḥamît nît Ptaḥ* «l'atelier de Phtah», p. 1 l. 6 [cf. p. 8 l. 5-6 = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 7 l. 9-p. 8 l. 1, ainsi que p. 19 l. 5 = OG l. 4, dont les variantes ont été discutées dans l'*Introduction*,

p. XIX-XX]; peut-être , p. 4 l. 5, où , *nît*, serait une correction pour , *ni, ne,* que portent les deux papyrus.

3° , *naou, néou, niou,* pluriel «des», ne se rencontre que dans un passage corrompu p. 7 l. 5-7 [= S² p. 11 l. 7, dont les variantes ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XVI].

Ce , *na, ne,* antique n'est demeuré que dans quelques noms composés du copte ⲍⲁ-ⲛⲁ-ⲧⲟⲩⲓ, ⲍⲁ-ⲛⲁ-ⲣⲟⲩⲍⲓ *M.* (Stern, *Koptische Grammatik*, p. 90, § 192), ϫⲉ-ⲛⲉ-ⲡⲱⲣ *T.*, ϫⲉ-ⲛⲉ-ⲫⲱⲣ *M.*, *tectum*, ou dans quelques noms propres transcrits en grec, *Mé-né-phtês, Ma-né-thon.*

3. **na, ne, ni,** préposition : «de, par, à, vers», qui s'emploie tantôt à marquer le régime indirect des verbes, tantôt à introduire les compléments circonstanciels du verbe ou du nom.

A. Elle introduit le régime indirect des verbes que ce régime soit : 1° un substantif ou un membre de phrase, ou 2° simplement un des pronoms suffixes des personnes :

1° , *sakhparou simou ne-manmanouîtou* «qui produit les herbages aux troupeaux», p. 2 l. 2-3 [cf. p. 9 l. 13-14 = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7]; , *râdaou-iâbou safatou ne-natar-nab* «procurant qu'on sacrifie à tout dieu», p. 2 l. 3 [cf. p. 9 l. 13-14-p. 10 l. 1-2 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8, ainsi que p. 20 l. 1 = OG l. 9]; , *ouadan-outou ne-natar-nab mâî iroutou-ne-ḥâpi* «on fait offrande à tout dieu comme on fait à Hâpi», p. 4 l. 12-13 [cf. p. 17 l. 5-8 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 8]; , *natérou sanadou ne-shafshafouîtou* «les dieux craignent à cause des actes puissants», p. 4 l. 16 [cf. p. 17 l. 14-p. 18 l. 2 = A⁷ p. 12 l. 1]; , *airoutou-ne-sa-f* «comme il est fait à son fils», p. 5 l. 1 [cf. p. 18 l. 1-2 = S² p. 12 l. 10 et A⁷ p. 11 l. 1]; , *saânkhou ramîtou ne-manmanouîtou manmanouîtou ne-shâou* «qui fait vivre les hommes par les bestiaux, les bestiaux par les prairies», p. 5 l. 2-3 [cf. p. 18 l. 6-7 = A⁷ p. 12 l. 2-3]; , *ari-âouanou ne-manmanouîou* «qui ouvre aux bestiaux», p. 9 l. 1 [= S² p. 12 l. 1-2, cf. *Introduction*, p. XXXIII, où le texte est corrigé]; , *saqânoun ne-tamâmou* «donnant le courage au peuple», p. 12 l. 4-6 [= A⁷ p. 9 l. 7, où Sallier II a omis , *ne*, ce qui est plus régulier].

2° Le régime indirect est un pronom suffixe des personnes. — Deuxième personne du singulier masculin, *-nak*, *-nek* «à toi, de toi, par toi, pour toi» : *nahâmou-nak* «se réjouissent de toi, à cause de toi», p. 2 l. 10 [cf. p. 11 l. 1-4 = S² p. 12 l. 8-9 et A⁷ p. 9 l. 3] et p. 4 l. 2-3 [cf. p. 15 l. 7-10 = S² p. 14 l. 2-3 et A⁷ p. 11 l. 1]; *shââ-outou-nak* «on a commencé pour toi», p. 4 l. 2 [cf. p. 15 l. 5-8 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 9]; *ḥas-outou-nak* «on a chanté pour toi», p. 4 l. 2 [cf. p. 15 l. 7-8 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 11 l. 1]; *dab-outou-nak* «on te rétribue, on te revaut», p. 4 l. 3 [cf. p. 15 l. 9-12 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2] et p. 4 l. 12 [cf. p. 17 l. 5-6 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 12 l. 7]; *oudan-outou-nak* «on te fait des offrandes», p. 4 l. 10 [cf. p. 16 l. 13-14 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 6]; *safat-outou-nak* «on égorge pour toi», p. 4 l. 10 [cf. p. 16 l. 13-14-p. 14 l. 1-2 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 6]; *ari-outou-nak* «on fait pour toi, il t'est fait», p. 4 l. 10 [cf. p. 17 l. 1-2 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 8]; *oushâ-outou-nak* «on engraisse pour toi», p. 4 l. 11 [cf. p. 17 l. 1-4 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7]; *garg-outou-nak* «on prend pour toi au piège», p. 4 l. 11 [cf. p. 17 l. 1-4 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7]. — Troisième personne du singulier masculin, *-naf*, *-nef* : *zasît-nabat shsapou-naf sabaît* «tout dos prend par lui le rire, tout dos est secoué par le rire à cause de lui», p. 1 l. 13 [cf. p. 9 l. 7-10 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 5-6]; *tamâmou arou-naf* «le peuple lui fait», p. 3 l. 1 [cf. p. 12 l. 7-8 = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 8].

B. Elle marque le complément circonstanciel de quelque nature qu'il soit : *douite-k ne-noubou* «ta main est d'or», p. 3 l. 16 [cf. p. 15 l. 3-4 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 9]; *dabît ne-ḥazou* «une brique d'argent», p. 4 l. 1 [cf. p. 15 l. 3-4 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 9]; *ané mazâḥou ne-anérou* «on ne [le] sculpte point de pierres», p. 10 l. 7-9 [= S² p. 12 l. 6, où Anastasi VII donne pour *ne* un *me* que j'ai conservé dans le texte p. 2 l. 6-7].

C. Elle est employée pour introduire une sorte de régime indirect à un substantif, ainsi dans *khradou-nak*, p. 16 l. 9 [= S² p. 14 l. 6, où Anastasi VII a simplement *khradou-f* «ses enfants»]. Je crois que ce n'est pas là une erreur de copiste, mais que le scribe a substitué à la forme régulière *khradou-k*, que son texte portait, une forme de langage, probablement aussi incorrecte que l'est la traduction exacte de

l'égyptien, «des enfants *à toi*» pour «*tes* enfants», mais aussi souvent employée par le peuple que celle-ci l'est chez nous. En revanche, ce sont bien des fautes de copiste que les deux leçons p. 10 l. 3 [= S² p. 12 l. 5] et p. 13 l. 1-2 [= S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2], ainsi que je l'ai montré dans l'*Introduction*, p. XXVII-XXVIII et p. XL-XLI.

A partir des premiers temps au moins du second empire thébain, la particule *ne*, *ni*, se redouble assez souvent dans les textes hiéroglyphiques, et elle se présente alors sous la forme *nne*, *nni* : une des leçons de l'Ostracon Golénischeff nous fournit un bon exemple hiératique de ce redoublement *ḥasou-nnaf shamsouou-f* «le louent ses serviteurs», p. 19 l. 2 [= OG l. 3]. J'ai émis, il y a longtemps, l'hypothèse que ce redoublement avait pour objet de marquer une prononciation sonnante et non nasale de *n*. Le même phénomène se retrouve en copte, assez fréquemment dans le dialecte bachmourique, rarement dans le thébain.

La préposition *ne* s'est conservée dans le copte ⲛ, ⲛ̄, commun à tous les dialectes.

ná, ne, article pluriel : «les», ne se rencontre pas chez notre auteur. Il se peut que le scribe d'Anastasi VII ait cru l'y reconnaître dans le passage qu'il a lu : *airi ne-shartâou marou âḥouîtou-f* «accomplissant les mystères qui plaisent à ses champs», p. 13 l. 2 [= A⁷ p. 10 l. 2 avec des fautes qui ont été corrigées dans l'*Introduction*, p. XL-XLI]. L'article étant inusité encore dans la langue littéraire sous le premier empire thébain, sa présence dans le texte ramesside de notre ouvrage suffit à prouver que la leçon est mauvaise. — Le mot s'est conservé dans l'article ⲛⲉ, ⲛ̄ du copte.

náouîtou, subst. fém. plur. : «siège, demeure», p. 2 l. 10. Correction pour *nâouîtou*, que portent les deux papyrus [p. 10 l. 13-14-p. 14 l. 1-2 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3; cf. *Introduction*, p. XXXIII].

nouît, subst. fém. : «domaine, cité, ville», p. 4 l. 6 [cf. p. 16 l. 3-6 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3]. — Le mot ne s'est pas conservé en copte; il subsiste en hébreu dans l'expression נא־אמון, *Nô-Amoun* «la cité d'Amon», Thèbes, en assyrien *Nii*.

1. **nabou, nibou,** subst. masc. : «maître, seigneur», p. 1 l. 6 [cf. p. 8 l. 7-8 = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. 19 l. 5 = OG l. 4]; p. 2 l. 1 [cf. p. 9

l. 11-12 = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7, ainsi que p. 19 l. 15 = OG l. 9]. Le papyrus Anastasi VII, p. 8 l. 7 [= p. 9 l. 12], donne en variante de la forme masculine, *nabou, nibou,* prononcée alors *nabé, nabi, naba,* la forme féminine, *nabat, nabet, nabît,* qui par chute du *-t* final avait pris la même prononciation.

Le mot, transcrit en assyrien *nam, nim* dans *Nammuria, Nimmuria*, par assimilation de son, *b, v,* avec *m* initiale du nom, *mâît,* s'est conservé en copte dans ⲛⲏⲃ *M.* ⲡⲓ, en composition ⲛⲉⲃ-, *dominus.* Il sert en Égyptien à former des noms de divinités, dont un seul se rencontre dans notre texte : *nabou-ra-zarou* «le maître pour tout, le maître complet», surnom d'Orisis appliquable au Nil, p. 5 l. 1 [cf. p. 18 l. 1-2 = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 12 l. 2].

2. **nabou,** au féminin **nabat, nabît,** au pluriel **nabouou, nabou,** enclitique, «tout, toute, tous, toutes, chaque» :

1° *nab,* masculin singulier et pluriel, le pluriel n'étant plus marqué que rarement, dès la fin de l'âge memphite : *natar-nab* «tout dieu, chaque dieu», p. 2 l. 3 [cf. p. 10 l. 1-2 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8, ainsi que p. 20 l. 1 = OG l. 9, avec la variante, *nabat, nabît,* dans Sallier II pour le, *nabou, nabé,* des autres textes] et p. 4 l. 12-13 [cf. p. 17 l. 5-6 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 8, où les deux papyrus ont pour]; *sakhparou-nab* «tout ce qui s'engendre, se produit», p. 3 l. 2 [cf. p. 12 l. 11-12 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 10 l. 1]; *bâoukou-nabou* «tous les serviteurs», p. 3 l. 5 [cf. p. 13 l. 3-4 = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 2]; *sashâou-nabou* «tous les écrits», p. 3 l. 6 [cf. p. 13 l. 5-6 = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3 où Sallier II a, *nabat*); *natérou-nabouou* «tous les dieux», p. 3 l. 15 [cf. p. 14 l. 13-14-p. 15 l. 1-2 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 8 ainsi que p. 20 l. 5 = PT l. 2]; *simou-nabou* «tous les herbages», p. 4 l. 7-8 [cf. p. 16 l. 7-10 = S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4].

2° *nabat, nabet, nabît,* féminin singulier et pluriel : *iaboutou-nabat* «tous les jeunes animaux», p. 1 l. 4 [cf. p. 8 l. 1-2 = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 8-9, ainsi que p. 19 l. 3 = OG l. 2-3]; *kharikhâitou-nabat* «tout ce qui a ventre», p. 1 l. 12 [cf. p. 19 l. 12-13 = OG l. 7; cf. p. 83 *s. v.*, *khar-khâît*]; *zasît-nabat* «tout dos», p. 1 l. 13 [cf. p. 9 l. 7-8 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 5 où ce dernier porte, *nabou,* au lieu de, *nabat,* d'Anastasi VII]; *abḥaît-nabat* «toute dent», p. 1 l. 13 [cf. p. 9 l. 9-10 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que

p. 19 l. 9 = OG l. 8]; *nafrouîtou-nabat* «tout ce qu'il y a de bon», p. 2 l. 1 [cf. p. 9 l. 11-12 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que p. 19 l. 15 = OG l. 8-9]; *khâît-âbabouîtou-nabat* «tous les bois désirables», p. 2 l. 5 [cf. p. 10 l. 5-6 = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 8 l. 9, ainsi que p. 20 l. 3 = OG l. 11]; *araîtou-nabat* «tous les yeux», p. 2 l. 13 [cf. p. 11 l. 7-8 = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5]; *manmanouîtou-f-nabat* «tous ses bestiaux», p. 4 l. 5 [cf. p. 16 l. 3-4 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3 avec, *nabou,* au lieu du, *nabat,* de Sallier II]; *akhaîtou-nabat* «toutes les choses», p. 4 l. 7 [cf. p. 16 l. 7-8 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4, qui tous les deux ont, *nabou,* au lieu de, *nabat*].

3° Il forme des composés collectifs assez nombreux, dont quatre au moins ont été employés par notre auteur : *iâbou-nabou* «tout le monde», q. v. *s. v.*, *iâbou,* p. 24; *bou-nabouou* «tout le monde», q. v. *s. v.*, *bou,* p. 42-43, *ḥarou-nabou* «tout le monde», litt. : «toute face», q. v. *s. v.* 1., p. 77; *sa-nabou* «un chacun, tout le monde», q. v. *s. v.*, p. 86.

Le mot s'est conservé en copte sous les formes : 1° ⲛⲓⲙ *T. Akhm. B., omnis,* où le *b-v* a passé à *m* et qui dérive du masculin, *nab-nib;* 2° ⲛⲓⲃⲓ *B.*, dérivé du féminin, *nabît-nibît,* avec perte du genre, 3° ⲛⲓⲃⲉⲛ *M., omnes, omnia,* qui paraît s'être développé de, *nibou-nibi,* par suffixion de *n* comme *poun,* *toun,* *noun,* dérivent de *pou,* *tou,* et, *nou,* par exemple.

* **noubou,** subst. masc. : «l'or», p. 3 l. 16 [cf. p. 15 l. 3-4 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 9]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲛⲟⲩⲃ *T. M. B. Akhm.*, ⲛⲟⲩϥ *T.* ⲡ, *aurum.*

* **naparaî, napari,** et avec chute de *ra* final, *napaî,* comme nom commun «le grain» des céréales, et comme nom propre «le dieu des grains», p. 1 l. 5 [cf. p. 8 l. 5-6 = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 7 l. 9, ainsi que p. 19 l. 5 = OG l. 3] et p. 3 l. 15 [cf. p. 14 l. 13-14 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 8]. — Il semble que, dans le premier passage, les deux scribes ne reconnaissant plus le dieu sous la forme antique de son nom avec *r* final, se soient laissé guider par le déterminatif et qu'ils aient cru discerner un dérivé du mot, *poutarou;* dans

le second, où les manuscrits qu'ils copiaient portaient déjà sans doute la forme sans r, ils ont compris, celui de Sallier II le nom du dieu même, celui d'Anastasi VII le mot «grain».

nifouou, subst. masc. plur. : «air, vents, souffles», ne se rencontre ici que dans une variante assez obscure [OG l. 4 = p. **19 l. 7**], que je n'ai pas admise dans le texte [cf. *Introduction*, p. XX-XXI]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲛⲓϥⲉ *T.* ⲡⲉ, ⲛⲓϥⲓ *M.* ⲡⲓ ⲫ, *spiritus, flatus, halitus.*

nafar, nafir, au féminin **nafrat, nafrît,** adjectif : «bon, bonne», et comme adverbe «bien». Notre auteur l'emploie comme adjectif une seule fois, dans l'expression , *âkhâitou nafrouîtou* «les bonnes choses, les biens», p. **4 l. 6** [cf. p. **16 l. 5-6** = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 4], et comme adverbe une seule fois dans la formule , *iou-si-pou nafar me-ḥatpou* «explicit feliciter», p. **5 l. 4-5** [cf. p. **18 l. 9-10** = S² p. 14 l. 11 et A⁷ p. 12 l. 3]. Partout ailleurs, il nous le présente sous la forme du substantif féminin pluriel , , *nafrouîtou*, et, avec chute du *t* féminin dans la κοινή Ramesside, *nafra, nafre*, litt. : «les bonnes choses, les belles choses», c'est-à-dire «la beauté, la bonté», p. **2 l. 1** [cfr. p. **9 l. 11-12** = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que p. **19 l. 16** = OG l. 8-9]; p. **2 l. 13** [cf. p. **11 l. 9-10** = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5]; p. **4 l. 12** [cf. p. **17 l. 5-6** = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 7; le déterminatif que Sallier II donne dans ce passage pourrait faire songer à des *biens mis au feu*, à un don par holocauste]. — Pour l'histoire du mot dans les hiéroglyphes, cf. Maspero, *A travers la vocalisation égyptienne*, § XXXVII, *Naptera, Ranpmabre*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXIII, p. 95-97; il s'est conservé en copte, comme adjectif, sous la forme ⲛⲟⲩϥⲉ *T. Akhm.*, ⲛⲟⲩϥⲓ *M. B.*, *bonus*, et comme substantif, ⲛⲟϥⲣⲉ, ⲛⲟⲃⲣⲉ *T.* ⲧ, ⲛⲟϥⲣⲓ *M.* ϯ, ⲛⲁϥⲣⲉ *Akhm.*, ⲛⲁⲃⲣⲉ *B.*, *utilitas, commodum.*

* , , **namaî**, verbe neutre : «être diminué, être mis à mal», p. **1 l. 11** [cf. p. **9 l. 3-4** = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 4]; le des textes du second âge thébain est une mauvaise interprétation de la forme hiératique ancienne du déterminatif . — Le mot s'est conservé en copte comme ⲗⲱⲙ *M.*, *marcescere, tabescere, animo deficere*, ⲉⲥ-ⲗⲁⲁⲙ *T.*, *sordida*, avec le même changement de , *na*, antique en ⲗ qu'on remarque dans ⲗⲁⲥ *T. M.* ⲡ, *lingua*, pour , *nasou*, et ⲙⲟⲩⲗϩ *T. M.* ⲡ, *cera*, pour , *mounḥou*, par exemple.

* , , , comme verbe : «être pauvre, être malheureux», comme adjectif et comme substantif : «malheureux, pauvre», p. **1 l. 9** [cf. p. **8 l. 13-14** = S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 2, ainsi que p. **19 l. 8** = OG l. 5] et p. **2 l. 5** [cf. p. **10 l. 5-6** = S² p. 12 l. 5-6 et A⁷ p. 8 l. 9, ainsi que p. **20 l. 3** = OG l. 10]. Le mot est perpétuellement opposé à , *ouasir*, *q. v.* p. 38-39.

* , , **nahâmou**, verbe neutre : «se réjouir», à l'origine, marquer sa joie en battant du tambourin, comme le montre le déterminatif que le verbe prend quelquefois , p. **2 l. 11** [cf. p. **11 l. 1-4** = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3] et p. **4 l. 2** [cf. p. **15 l. 7-10** = S² p. 14 l. 2-3 et A⁷ p. 11 l. 1 ainsi que p. **20 l. 7** = PT l. 4].

, **nasouti, nasou,** subst. masc. : «roi», de préférence «roi de la Haute-Égypte», p. **2 l. 11** [cf. p. **13 l. 5-6** = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 4]. — Le mot a été lu jusqu'à présent *soutonou, souton, souten* : la transcription en caractères cunéiformes du protocole de Ramsès II (Ranke, *Keilschriftliches Material*, p. 10, note 3) nous a fourni récemment la lecture *in-si-ib-ja, insi-bîya*, ou *insi-ibîya*, pour le titre , et cette transcription est confirmée par la présence dans les textes des Pyramides d'un mot , *nasou* (*Papi II*, l. 700 = Sethe, 814 *c*) en variante avec (*Mirnirî*, l. 123 = Sethe, 814 *c*) et (*Papi Iᵉʳ*, l. 92 = Sethe, 814 *c*), variante dont je n'avais pas compris la valeur. La transcription *so, sou*, que les Grecs ont donnée à dans le titre , σονθήρ, s'explique par la chute de *n* initial dans le mot *nsou* devenu atone, de même que dans Smendès pour , *Nsbanebdêd*, ou dans Sminis-Zminis pour , *Nsminou*. Sethe, qui a tiré de la transcription cunéiforme les mêmes conclusions, les a développées dans son bel article, *das Wort für King von Oberægypten* (*Zeitschrift*, 1911, t. XLIV, p. 15-34), et il a apporté de nouveaux exemples qui ne laissent subsister aucun doute sur la légitimité de la lecture. , *nasoû*, avec l'accent sur la dernière syllabe, devint, selon la règle *nsoû*, puis avec apparition devant le mot d'une voyelle prothétique *a, e*, pour faciliter la prononciation , *ᵃnsou, ᵉnsou* (Brugsch, *Thesaurus inscriptionum*, t. V, p. 921, 945) : la transcription cunéiforme ne nous permet pas de décider sûrement si le mot en était déjà arrivé à ce stage dans le κοινή Ramesside. Il n'est pas conservé en copte, mais on le rencontre, en transcription grecque réduit à *so* dans Amonrâsonther, et en transcription copte

réduit à ⲛⲥ dans ϣⲛ̄ⲥ *T. M. Byssus*, de , *she-nsout* (Sethe, *das Wort für King von Oberægypten*, p. 20, 30) et ⲛⲏⲥ dans ϩⲛⲏⲥ, nom de la ville d'Héracléopolis Magna.

* **nasiraît**, et avec chute de *ra* final , *nasa, nasî*, subst. fém. : «flamme, feu», p. 4 l. 14 [cf. p. 17 l. 10 = A⁷ p. 11 l. 9].

* , **nashni**, verbe neutre : «être agité, bouleversé», p. 1 l. 10 [cf. p. 19 l. 10 = OG l. 6, où les papyrus ont des variantes qui ont été indiquées dans l'*Introduction*, p. xxiii-xxv].

, **naît, nêît**, la déesse «Néith», p. 2 l. 14 [cf. p. 12 l. 1 = S² p. 13 l. 2] et p. 3 l. 1 [cf. p. 12 l. 3 = S² p. 13 l. 3, et l'*Introduction*, p. xxxiv-xxxv, xxxvi, où la variante , *néîtouf, nîtouf*, d'Anastasi VII est discutée]. — Le nom nous a été conservé en grec sous la forme Νηίθ.

* **naît, néît, nît**, forme féminine de la particule de relation , *na, ni, ne* (cf. p. 58-59 *s. v.* 2.), de laquelle dérive, par l'adjonction de la flexion , *î*, un nom d'agent qui joue le rôle de notre pronom relatif : , , *naîti, néti, nîti* «celui qui, ce qui, qui, que», au féminin , *néît, nétét* «celle qui, celles qui», au pluriel , , , , *naatiou, natiou, nat, net* «ceux qui, celles qui», p. 2 l. 15 [cf. p. 12 l. 1-2 = S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 6, ce dernier avec au lieu de]. Les autres exemples de que renferment les deux papyrus sont dus à des erreurs du scribe, , *pá-nti* «celui qui», p. 10 l. 1-2 [= S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8], , *nîti*, pour , *nît*, p. 11 l. 1 [= S² p. 12 l. 5], au lieu de , *ané*, que porte A⁷ p. 8 l. 8, et ils ont été discutés dans l'*Introduction*, p. xxvii-xxix. — Les formes féminines et plurielles étaient inusitées au début du second empire thébain, et on ne les rencontre plus que chez les auteurs à tendances archaïsantes : on ne se servait plus dans l'usage courant que de la forme , *néti*, dérivée de , *néît*, par chute du *t* féminin. La voyelle atone de la première syllabe disparut dans la κοινή par suite de la rapidité de l'énonciation, puis une voyelle légère *ĕ* reparut à l'attaque du mot pour faciliter la prononciation *ĕnte*, d'où le copte ⲛ̄ⲧⲉ *T. M. B. Akhm.* «de», et dans le sens relatif, avec assimilation de , *na*, ⲉⲧ- «qui».

* , **naitouf, nétouf**, pronom absolu de la troisième personne du singulier masculin : «lui, il, cela», n'est employé que dans le passage

, *ané-rakh-outou bou-nétouf* «on ne connaît pas le lieu-lui, le lieu où il est», p. 2 l. 9 [cf. p. 10 l. 11-14 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3]. — Le mot est conservé en copte dans ⲛ̄ⲧⲟϥ *T.*, ⲛ̄ⲑⲟϥ *M.*, ⲛ̄ⲧⲁϥ *B. Akhm.*, *ille*, et avec le même emploi que dans notre passage, ⲛ̄ⲧⲁϥ *T. M.*, ⲛ̄ⲧⲏϥ *B.*, *ipsius*.

, , **natar, natârou, natêrou**, subst. masc. : «dieu, dieux», au singulier : p. 2 l. 3 [cf. p. 10 l. 1-2 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8, ainsi que p. 20 l. 1 = OG l. 9]; p. 3 l. 6 [cf. p. 13 l. 5-6 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 3]; p. 4 l. 15 [cf. p. 17 l. 11-12 = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 1]; — au pluriel : p. 1 l. 9 [cf. p. 8 l. 13-14 = S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 3, ainsi que p. 19 l. 9 = OG l. 5-6]; p. 3 l. 15 [cf. p. 14 l. 13-14-p. 15 l. 1-2 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 11 l. 8 ainsi que p. 20 l. 5 = PT l. 2]; p. 4 l. 16 [cf. p. 17 l. 13-14 = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 12 l. 1]. Pour l'expression , *pasidît natérou*, voir p. 46-47. La forme pleine nous est connue par des transcriptions grecques, ⲛⲱⲑⲣⲓ dans le nom *Binôthris* , ⲛⲟⲩⲑⲉⲣ, ⲛⲟⲩⲧⲉⲣ, ⲛ̄ⲧⲏⲣ, ⲛⲑⲏⲣ, ⲛⲧⲉⲣ pour le pluriel, et ⲛⲧⲱⲣⲉ pour le féminin. Le *ra* final était muet au second âge thébain, comme le prouve la transcription assyrienne *nāta, nāte(i)* (Ranke, *Keilschriftliches Material*, p. 15), et le copte n'emploie que ⲛⲟⲩⲧⲉ *T. Akhm.* ⲡ, ⲧ, ⲛⲟⲩϯ *M. B.* ⲡ, ⲫ, ϯ, *deus, dea*, sauf lorsqu'il s'agit de désigner les dieux païens devenus mauvais génies : dans ce cas les magiciens se servaient encore de la vieille forme ⲉⲛⲧⲏⲣ (Erman, *Heidnisches bei den Kopten*, dans la *Zeitschrift*, 1895, t. XXXIII, p. 47-48).

nazou, verbe actif dont le premier sens est «frotter, moudre», et par métaphore «traiter, discuter» une affaire. Il ne se trouve ici que dans la locution , *nazou-khaîtou* «discuter, conseiller», où il convient de le remplacer par , *nazou khraîtou* «discuter la condition, l'état», , *tou-nazou-khraîtou-k me-nasout* «on discute ton état, on s'informe de ton état comme [de celui] d'un roi», en d'autres termes on suit avec anxiété les conditions dans lesquelles le Nil se présente, comme s'il s'agissait de la santé d'un roi, p. 2 l. 11 [cf. p. 11 l. 3-6 = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 4, dont le contexte est examiné dans l'*Introduction*, p. xxxiii-xxxiv].

nazamou, nadmou, adjectif : «doux, agréable», , *nadmou satáîou* «doux d'odeur, parfumé», p. 9 l. 12-14 = A⁷ p. 8 l. 7, avec des variantes de Sallier II, p. 12 l. 4 [cf. p. 9 l. 11-13] et de l'Ostracon Golénischeff l. 9 [cf. p. 19 l. 16], qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. xxv-xxvii.

ra, re, préposition qui, au sens premier, paraît avoir marqué le mouvement d'un point à un autre, l'arrivée ou la séparation : «à . . . , vers . . . , jusqu'à . . . , pour . . . , contre . . . , de . . . », soit avec les substantifs ou les pronoms, soit avec les verbes :

1° Avec les substantifs ou les pronoms : *ra-oudou ra-mâou* «loin de l'eau», p. 1 l. 4 [cf. p. 19 l. 3-4 = OG l. 3, qui a été discuté dans l'*Introduction*, p. XVII-XIX]; *ané-gâi-outou-ra-s* «sans qu'il manque rien d'eux», p. 2 l. 6 [cf. p. 20 l. 4 = OG l. 11, dont les variantes ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXIX-XXX]; *maî-ra-kâi* «semblablement à l'autre, comme l'autre», p. 2 l. 16 [cf. *Introduction*, p. XXXVIII]; *ané-katkat ra-sit* «sans qu'il soit rien retranché d'eux», p. 10 l. 5-8 [= S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 8 l. 9, cf. *Introduction*, p. XXIX-XXX]; *ané-ḥabsouou ra-ḥabsouou-f* «il n'y a pas qui se vête à vêtements», p. 14 l. 4 [= A⁷ p. 10 l. 5, cf. *Introduction*, p. LIII, où les variantes sont appréciées], et dans un certain nombre d'expressions qui constituent de véritables prépositions composées, *ra-ḥait* «avant, devant», q. v. *s. v.* *hâit*, p. 73; *ra-khâit* «au bâton de . . . , aux ordres de . . . », cfr. *s. v.* *khâit*, p. 85; *ra-sâ*, q. v. *s. v.* *sâ*, p. 86; *ra-gâsou* «à côté de . . . », q. v. *s. v.* *gâsou*, p. 101; ou des noms propres *tâou-ra-zarouf* «la Terre Entière, l'Égypte», q. v. *s. v.* *tâou*, p. 104-105; *nabou-ra-zarou* «le Seigneur pour tout, le maître complet, Osiris», q. v. *s. v.* *nabou*, p. 62.

2° Avec les verbes : *ra-sâânkhou* «pour faire vivre, pour nourrir», p. 1 l. 1 [cf. p. 7 l. 3-4 = S² p. 11 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que p. 19 l. 1 = OG l. 1] et p. 1 l. 4 [cf. p. 8 l. 1-2 = S² p. 11 l. 7-8 et A⁷ p. 7 l. 8, ainsi que p. 19 l. 3 = OG l. 2]; *ra-maḥou* «pour saisir, pour prendre», p. 3 l. 3 [cf. p. 12 l. 13-14 = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 1]; *ra-ouâshbou-k*, litt. : à tu réponds, à donner ta réponse», p. 3 l. 13 [cf. p. 14 l. 11-12 = S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 7]; *ra-sâouâzît* «pour rendre prospère», p. 5 l. 1 [cf. p. 18 l. 1-4 = S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 7].

La préposition , *ra, re, ri*, est la forme atone de , *ara, aré, ari*, *q. v.* p. 29. Elle a perdu sa consonne de bonne heure et elle est devenue , *a*, dans les dialectes de l'Égypte du Sud, , , *e*, dans ceux de l'Égypte du Nord, d'où dérivent les formes du copte ⲁ *Akhm. T. B.*, et ⲉ *T. M. B.*

Raîya, Rêîya, Ria, puis Réi, Rê, subst. masc. : «le Soleil», astre et dieu, p. 1 l. 3 [cf. p. 8 l. 1-2 = S² p. 11 l. 7 et A⁷ p. 7 l. 8, ainsi que p. 19 l. 3 = OG l. 2]. — Le mot, transcrit *Riya, Ria*, en assyrien, *Râ-, -Rê, -Ri*, dans les noms grecs, s'est conservé en copte sous les formes ⲣⲏ *T. M.*, ⲣⲉ *B.*, ⲣⲉⲓ, ⲣⲓ *Akhm. B.* ⲡ, *sol.*

raoudou, roudou, verbe neutre : «germer, naître», par suite «croître, être vigoureux, être dur, prospérer», p. 4 l. 1 [cf. p. 15 l. 5-6 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 8]. Il se trouve également au factitif en , *sa* : *sâouroudou, souroudou*, verbe actif : «faire germer, faire naître», par suite, «rendre vigoureux, consolider», p. 2 l. 5 [cf. p. 10 l. 5-6 = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 8 l. 9, ainsi que p. 20 l. 3 = OG l. 11]. Le mot s'est conservé en copte dans ⲣⲱⲧ *T. M.*, *nasci de plantis ac seminibus dicitur, germinare*, ⲣⲏⲧ *T. M.*, *plantari.*

rouparaou, subst. masc. plur. : «les temples», p. 1 l. 8 [cf. p. 8 l. 11-12 = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 2, cf. p. 19 l. 7 = OG l. 5]. — Le mot, qui probablement avait perdu son *ra* final dès le second âge thébain, s'est conservé en copte sous les formes ⲣ̄ⲡⲉ, ⲉⲣⲡⲉ, pluriel ⲣ̄ⲡⲏⲩⲉ, ⲉⲣⲡⲏⲩⲉ *T.* ⲡ, ⲣ̄ⲡⲉⲉⲓⲉ, ⲣ̄ⲡⲉⲓⲉ, ⲣ̄ⲡⲉⲉⲓ *Akhm.*, ⲉⲣⲫⲉⲓ, pluriel ⲉⲣⲫⲏⲟⲩⲓ *M.* ⲡⲓ, ⲉⲗⲡⲏⲏⲓ *B.* ⲡ, *templum.*

ramou, subst. masc. plur. : «poissons», p. 1 l. 6 [cf. p. 8 l. 7-8 = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. 19 l. 5-6 = OG l. 4]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲣⲁⲙⲓ *M.* ⲡⲓ, le *bolti* البلطي, l'un des meilleurs poissons du Nil.

ramouîtou, ramîtou, subst. masc. plur. : «hommes, gens», de préférence les Égyptiens, p. 1 l. 10 [cf. p. 9 l. 1-2 = S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 3, ainsi que p. 19 l. 10 = OG l. 4]; p. 1 l. 11 [cf. p. 9 l. 3-4 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, ainsi que p. 19 l. 11 = OG l. 7]; p. 3 l. 3 [cf. p. 12 l. 13-14 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 10 l. 1]; p. 3 l. 13 [cf. p. 14 l. 9-10 = S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 7]; p. 4 l. 4 [cf. p. 16 l. 1-2 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2]; p. 5 l. 1 [cf. p. 18 l. 6 = A⁷ p. 12 l. 1]. — Le mot nous a été conservé en transcription grecque Πιρῶμις par Hérodote (II, CXLIII); il est demeuré en copte sous la forme ⲣⲱⲙⲉ *T. Akhm. B.*, ⲣⲱⲙⲓ *M. B.*, ⲗⲱⲙⲓ *B.* ⲡ, ⲡⲓ, *homo.*

* ranou, rinou, rin, subst. masc. : «nom», p. 4 l. 14 [cf. p. 17 l. 9-10 = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 11 l. 9]. — Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲣⲓⲛ *T.*, ⲣⲁⲛ *T. M.*, ⲣⲉⲛ *Akhm.*, ⲗⲉⲛ *B.* ⲡ, *nomen.*

* ranpouît, ranpît, subst. fém. : «an, année», *mâou-ranpît* «l'eau de l'année», p. 3 l. 8-9 [cf. p. 13 l. 11-12 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4]. — Le mot s'est conservé dans le copte ⲣⲙ̄ⲡⲉ, ⲣⲟⲙⲡⲉ *T.*, ⲣⲟⲙⲡⲓ *M.*, ⲣⲁⲙⲡⲉ *Akhm.*, ⲗⲁⲙⲡⲓ *B.* ⲧ, *annus*, au pluriel ⲣⲙ̄ⲡⲟⲟⲩⲉ *T.*, *anni.*

* rakhou, verbe actif : «savoir, connaître, pouvoir», n'est employé par notre auteur qu'à la forme passive , *rakh-outou*, p. 2 l. 9 [cf. p. 10 l. 13-14 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 2] et p. 4 l. 14 [cf. p. 17 l. 9-10 = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 11 l. 9]. — Le mot paraît s'être conservé dans le copte ϩ- *Akhm.*, ⲉϣ-, ϣ- *T. M. B.*, *posse*, à travers une forme , *arkhou*, *erkhou*, par amuissement de *ra* et affaiblissement de en ϩ et en ϣ.

* rashoutou, subst. fém. plur. : «joie, allégresse», p. 1 l. 13 [cf. p. 9 l. 7-8 = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 5, ainsi que p. 19 l. 13 = OG l. 7]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲣⲁϣⲉ *T.*, ⲣⲉϣⲉ *Akhm.*, ⲣⲁϣⲓ *M.*, ⲗⲉϣⲓ *B.*, *gaudere*, dérivé de l'infinitif féminin , *rashît*, et comme substantif, ⲣⲁϣⲉ *T.* ⲡ, ⲣⲉϣⲉ *Akhm.* ⲡ, ⲣⲁϣⲓ *M.* ⲡⲓ, *gaudium.*

* radâou, verbe actif : «donner, placer, poser», n'est employé ici que dans , *radâou-iâbou*, litt. : «donner cœur, prendre à cœur, être attentif à ..., s'appliquer à ..., être reconnaissant de ...», qui régit son complément soit par la préposition , soit directement sans préposition : , *radâou-iâbou safatou-ne-natar-nabou* «prenant à cœur qu'on sacrifie à tout dieu», p. 2 l. 3 [cf. p. 9 l. 13-14 - p. 10 l. 1-2 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8, ainsi que p. 20 l. 1 = OG l. 9, qui donne , *radâou*, au lieu de , *radâou-iâbou*, des papyrus]; , *radâou-iâbou âkhaîtou namaḥou* «prenant à cœur le bien des malheureux», p. 2 l. 5 [cf. p. 10 l. 3-4 = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 9, ainsi que p. 20 l. 2-3 = OG l. 10, qui a également sans); , *radâou-iâbou ḥâou ḥar nafrouîtou-f* «prenant à cœur que ses biens soient plus qu'en abondance, p. 2 l. 13 [cf. p. 11 l. 7-10 = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5]; , *radâou-iâbou*

ḥaîtiou ḥar baoukou-f, litt. : «prenant aux cœurs par ses œuvres», en d'autres termes «se gagnant les cœurs par ses œuvres», p. 4 l. 4 [cf. p. 12 l. 13-14 = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 1]; [illegible] *ané radâou* ....., p. 20 l. 6 [= PT l. 2 dans un passage omis par les autres papyrus]. — La locution est conservée en copte indirectement, par substitution de ϯ et ϩⲏⲧ à , *radâou*, et , *iâbou*, ϯϩⲏⲧ, ϯⲛϩⲏⲧ *T. M. B.*, *attendere, animadvertere, considerare.*

hâ, interjection : «ah!», ne se rencontre que dans un passage corrompu, p. 11 l. 6 [= A⁷ p. 9 l. 4, qui a été corrigé dans l'*Introduction*, p. XXXII].

* háou, hâî, hâîou, et à l'infinitif féminin , *hâît*, verbe neutre : «descendre, tomber, aller contre...», p. 1 l. 7 [cf. p. 8 l. 9-10 = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. 19 l. 6 = OG l. 4]; p. 3 l. 16 [cf. p. 15 l. 1-2 = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 8]; p. 4 l. 9 [cf. p. 16 l. 11-12 = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 6]. Ce verbe entre dans la locution :

, *hâou-paît*, , *hâî-paît*, litt. : «descente du ciel, ce qui tombe du ciel, la pluie, le *séîl*», p. 1 l. 5 [cf. p. 19 l. 4 = OG l. 3, et, pour l'établissement du texte qui est fort corrompu dans les deux papyrus, l'*Introduction*, p. XVII-XIX]. Le terme se rencontre en démotique sous la forme , *hou-m-pe*, dans Griffith, *Demotic Magical Papyri*, p. 130, l. 22, conservé dans le copte ϩⲟⲩⲙ̄ⲡⲉ *T.* ⲡ, *pluvia scil. humor cœli.*

, *hâou*, *hâît*, s'est conservé en copte sous la forme simple ϩⲉ *T.*, et sous la forme dérivée de l'infinitif en , ϩⲉï *M.*, ϩⲏⲓ, ϩⲏï *B.*, ϩⲁⲉïⲉ, ϩⲉⲉïⲉ, ϩⲉïⲉ *Akhm.*, *cadere, incidere in...*, *delinquere.*

* , subst. masc. plur. : «lois, règles, jugements», p. 2 l. 12 [cf. p. 11 l. 5-6 = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 4, avec des erreurs de copiste qui ont été discutées et corrigées dans l'*Introduction*, p. XXXII]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲁⲡ *T. M.*, ϩⲉⲡ *Akhm. B.* ⲡ, *judicium, lex.*

* harou, subst. masc. : «jour, journée», p. 1 l. 2 [cf. p. 7 l. 5-6 = S² p. 11 l. 7 et A⁷ p. 7 l. 8, ainsi que p. 19 l. 1 = OG l. 2]. — Le mot s'est conservé avec son *ra* intervocalique dans le pluriel ϩⲣⲉⲩ *Akhm.*, et sans

cet ⲣ *ra* dans ϩⲟⲟⲩ *T. B.*, ϩⲟⲟⲩⲉ *Akhm.*, ϩⲁⲟⲩ *B.* ⲡ, et avec ⲉ prothétique, ⲉϩⲟⲟⲩ *M.* ⲡⲓ, *dies.*

* , **ḥâou,** subst. masc. plur. : «abondance, surabondance, excédent, surplus, exagération», dont le sens est précisé ici par un complément du genre de ceux que Golénischeff a étudiés (*Le Conte du Naufragé*, t. II de la *Bibliothèque d'étude*, p. 143-144) , *ḥâou ḥar nafrouîtou*, litt. : «surabondance, surcroît sur les bonnes choses», sur les dons du Nil, c'est-à-dire «la surabondance de ses biens, de ses produits», p. **2** l. **13** [cf. p. **11** l. **9-10** = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5]. — Le mot s'est conservé en copte avec des vocalisations qui répondent à des formes différentes du radical : 1° ϩⲏⲩ *T. B.* ⲡ, ϩⲛⲟⲩ *M.* ⲡⲓ, *utilitas, commodum, lucrum;* 2° ϩⲟⲩⲟ *T. Akhm. M.* ⲡ, ϩⲟⲩⲁ *B.* ⲡⲉ, *plures, major pars*, où le -ⲟ final correspond sans doute à l'ancien , *âou;* , *ḥâou-âou;* 3° ϩⲟⲩⲉ *T. B., major.*

ḥânouro, verbe neutre : «soupirer de désir, désirer, souhaiter», , *ḥânouro sa-ne-anou-sharaou* «l'individu de petit revenu s'exclame, car tout est en bon ordre sur terre», p. **4** l. **7** [cf. p. **20** l. **8** = PT l. 7 puis p. **16** l. **5-8** = S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4, ainsi que l'*Introduction*, p. XLVI-XLVII]. — La forme de ce mot a conduit Gardiner à le rattacher à l'exclamation , *ḥâá, ḥá*, de la même manière que , *qânouro*, à et , *mânouro*, à , *mââ* (*The Admonitions of an Egyptian Sage*, p. 81) : une forme originelle , *ḥârou*, aurait passé à par l'intermédiaire d'une forme en , *nro*, ou *r-l* nasalisé. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, le sens «soupirer» ou «s'exclamer de désir», d'où «désirer, souhaiter», est certain. Le mot a passé à l'état de locution toute faite, équivalente à nos exclamations de souhait «Plût à Dieu!» et «S'il vous plaît!», ainsi que je l'ai dit à plusieurs reprises dans mes *Études égyptiennes*, t. I, p. 13, 54 note 4, 135 note 2. Ainsi, dans *Sallier II*, p. 7, l. 8 : «Le chasseur d'oiseaux d'eau se fatigue à l'extrême, il a beau se mettre à l'eau et regarder en l'air, disant : «[*Vous*] *plaise*, ô filets!» «Dieu ne fait pas attention à ce que le chasseur fait», et dans *Anastasi III*, p. 2 l. 11 : «La joie siège dans ce palais, , sans qu'on ait besoin de lui dire *Vous plaise!* car les petits y sont comme les grands!».

* , **ḥâît,** subst. fém. : «la partie antérieure d'un objet, le devant, l'avant, le commencement», ne se rencontre chez notre auteur que dans les locutions :

, *ra-ḥâît* «devant, en présence de...», p. **4** l. **4** [cf. p. **16** l. **1-2** = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2], conservée en copte dans ⲉⲧϩⲏ, ⲉⲑⲏ *T. M., ante, antea;*

, *khari-ḥâît* «qui est en avant, antérieur», p. **4** l. **1** [cf. p. **15** l. **5-6** = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 10], conservée en copte dans ϩⲁ-ⲧⲉϩⲓ, ϩⲁ-ⲧϩⲓ *Akhm.*, ϩⲁ-ⲧϩⲏ, ϩⲁ-ⲑⲏ *T. M. B.*, ϧⲁ-ⲧϩⲏ *M., ante coram.*

ḥâîti, subst. masc. : «le cœur», litt. : «celui qui est en avant», p. **3** l. **4** [cf. p. **12** l. **13-14** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 1] et p. **4** l. **5** [cf. p. **16** l. **1-2** = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 2, ainsi que p. **20** l. **8** = PT l. 6 où il ne reste plus que le déterminatif]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲏⲧ *T. Akhm. M. B.* ⲡ, *cor.*

ḥâàou, et au pluriel féminin , **ḥâàouîtou,** verbe neutre : «crier de joie, exulter», et nom, «exaltation», p. **1** l. **12** [cf. p. **9** l. **7-8** = S² p. 12 l. 2-3 et A⁷ p. 8 l. 5, ainsi que p. **19** l. **12** = OG l. 7].

* , , **Ḥaâpi, Ḥâpi,** nom du dieu Nil, «le Nil», p. **1** l. **1** [cf. p. **7** l. **1-4** = S² p. 11 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que p. **18** l. **11** = OG l. 1]; p. **4** l. **9** [cf. p. **16** l. **13-14** = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 6]; p. **4** l. **13** [cf. p. **17** l. **5-8** = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 8]; p. **5** l. **2** [cf. p. **18** l. **3-6** = S² p. 14 l. 11 et A⁷ p. 12 l. 2]; p. **5** l. **4** [cf. p. **18** l. **8** = A⁷ p. 12 l. 3]. — Le mot se rencontre, en transcription grecque, dans Πⲁ-ⲁⲡⲓⲥ, «Celui d'Ḥapouî, le fils d'Ḥapouî», Ḥapouî étant le nom du père d'Aménôthès, le ministre divinisé d'Aménôthès III.

* , **ḥou-ni,** forme dérivée du verbe , *ḥou* «frapper», par adjonction à la racine d'une flexion , *naî, ni*, dont j'ai indiqué naguères quelques exemples, et qui a été étudiée soigneusement par Erman, en dernier lieu dans sa Grammaire (3ᵉ édit., p. 127 § 236, p. 142 § 268, et p. 208 § 397), ainsi que par Golénischeff (*Le Conte du Naufragé*, t. II de la *Bibliothèque d'étude*, p. 17-19). La nuance que le mot exprime n'est pas claire encore : il semble résulter des exemples connus que le verbe , *ḥou*, avait pris secondairement le sens de «pousser en frappant», des prisonniers par exemple, puis simplement «pousser» devant soi, et par extension «tirer, traîner». Le composé ,

ḥouni, appliqué au Nil, signifie littéralement «pousser» l'eau, «monter», «croître» : , *ḥouni ḥâpi oudan-outou-nak* «Montant, quand tu montes, ô Nil, il t'est fait offrande», p. **4** l. **9-10** [cf. p. **16** l. **13-14** = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 6].

*, **ḥabasou, ḥabas,** verbe actif : «habiller, s'habiller», , *ḥabs-outou ramîtou ra-maḥou me-shâou-ou-naf* «les hommes s'habillent pour prendre les biens qu'il [leur] a destinés», p. **3** l. **3-4** [cf. p. **12** l. **13-14** = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 10 l. 1]. Le mot se retrouve sous deux de ses formes dérivées, le nom verbal d'agent en -*î* final , , *ḥabsîi, ḥabsî* «celui qui revêt, celui qui s'habille, habilleur, habillé», et le substantif masculin , , *ḥabasou, ḥabas* «vêtement, parure», ce dernier régime direct du premier, , *ané ḥabsî ḥabasou* «il n'y a vêtant vêtement, il n'y a personne qui revête un vêtement», p. **3** l. **10-11** [cf. p. **14** l. **3-4** = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5]. Pour comprendre ces phrases, il faut se rappeler que les fellahs de l'Égypte ancienne, comme ceux de l'Égypte moderne, vaquaient à peu près ou entièrement nus à leurs occupations : alors comme aujourd'hui, on ne s'habillait convenablement que les jours de chômage ou les jours de fête, et deux amants, se donnant un rendez-vous, débutent toujours par s'inviter à se bien habiller (Maspero, *Les Contes de l'Égypte antique*, 4ᵉ édit., p. 6, 8, 26). Le Nil, par ses œuvres, procure aux Égyptiens les loisirs qui leur permettent de s'habiller et par conséquent de se tenir en joie; lorsqu'il est paresseux et qu'il ne monte plus, le peuple doit travailler à outrance et n'a plus le temps de s'habiller ni par conséquent de se mettre en fête.

Le mot s'est conservé en copte, comme verbe dans ϩⲃⲥ, ϩⲉⲃⲥ̄, ϩⲏⲃⲥ̄ *T.*, ϩⲱⲃⲥ̄, ϩⲟⲃⲥ̄ *Akhm. T. M.*, ϧⲏⲃⲥ̄ *M.*, *tegere, operire*, et comme substantif, à la forme masculine dérivée de , ϩⲃⲟⲥ *T. M.* ⲡ, ϩⲃⲱⲥ *M.* ⲡⲓ, ϩⲃⲱⲱⲥ, ϩⲃⲟⲟⲥ *T.* ⲡ, et à la forme féminine dérivée de , *ḥabsouît*, ϩⲃⲥⲱ, ϩϥⲥⲱ *T.* ⲧ, ϩⲉⲃⲥⲱ *T. M.* ⲧ, *vestis, amictus, pallium.*

*, **ḥamouît,** subst. fém. : «l'atelier», p. **1** l. **6** [cf. p. **8** l. **5-6** = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 7 l. 9, ainsi que p. **19** l. **5** = OG l. 4, où le scribe a remplacé le mot , *ḥamouît*, par la locution , *ḥamouît-ra*]; Phtah était un dieu artiste, fondeur et ciseleur de métal, et son sanctuaire s'appelait «l'atelier» , *ḥamouît*, comme celui de l'Horus d'Edfou s'appelait «la forge» , *masnît.*

ḥinâ, ḥanâ, ḥenâ, préposition : «avec, par», p. **2** l. **16** [cf. p. **12** l. **5-6** = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7]; p. **3** l. **5** [cf. p. **13** l. **3-4** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2]; p. **3** l. **12** [cf. p. **14** l. **7-8** = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 6]; p. **3** l. **14** [cf. p. **14** l. **11-12** = S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 7].

*, , **ḥounouiou, ḥounou,** subst. masc. plur. : «les produits bruts, les provisions, les ressources, les outils, le mobilier», , *ané âpoudou ḥâou ḥar-ḥounouîou* «il n'y a pas d'oiseaux qui descendent sur les produits», p. **1** l. **6-7** [cf. p. **8** l. **7-10** = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. **19** l. **6-7** = OG l. 4, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XX-XXII], , *sashâou nabou moudou-natar ḥounouîou-f me-maḥiou* «les livres magiques de toute espèce sont son outillage dans les marais», p. **3** l. **6** [cf. p. **13** l. **5-8** = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3]. Le mot réunit en lui-même plusieurs sens pour lesquels nous n'avons pas une seule expression dans notre langue. L'idée générale à laquelle il répond est rendue à peu près claire par un passage des «Instructions d'Akhthoés», où il est question de l'ouvrier d'art, sculpteur et menuisier : , *ḥamouou-nabat zaï-bazâouî, ouardou-sou ra-maaniou âhaouît-tou-f me-khaît ḥounou-f me-khamatou* «toute la gent des ouvriers qui manient le ciseau, cela repose-t-il plus que le fellah? Ses champs c'est le bois, son outillage c'est le métal», et il est obligé de travailler bien avant dans la nuit à la lumière des lampes (*Papyrus Sallier II*, p. 4, l. 8-9). Le parallélisme entre , *ahaît*, et , *ḥounou*, montre que ce dernier mot représente pour cet ouvrier un ensemble d'outils ou de choses qui lui fournissent sa subsistance, l'outillage qu'il emploie et les ressources qu'il tire du travail des métaux. Le sens général est donc certain : il resterait à trouver le terme moderne qui le rendrait exactement. — Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲛⲁⲁⲩ, ϩⲛⲁⲩ, ϩⲛⲟ *T.* ⲡ, *Vas, instrumentum quodvis, supellex, res quævis.*

, , **ḥarou, ḥar, ḥa,** préposition qui s'emploie avec les noms, avec les pronoms et avec les verbes. Avec les noms et avec les pronoms elle signifie, 1° «sur, au-dessus de...., en plus de...», 2° «à, vers, par, à cause de..., à propos de..., avec, hors de...». Avec les verbes, elle marque 3° un état, ou une

action qui s'accomplit à la suite ou comme conséquence d'une action précédente, et 4° précédée du verbe auxiliaire, *aou*, conjugué, elle forme un temps qui équivaut au passé et au présent de nos langues. Notre texte ne présente pas d'exemple de ce dernier emploi.

1° «Sur (sans mouvement), au-dessus de..., en plus de...», ..., *sou ḥar-isáît* «lui il est... sur le siège», p. **2** l. **4** [cf. p. **20** l. **1-2** = OG l. 9-10, et l'*Introduction*, p. XXVII-XXIX, où le passage est discuté]; , *háou ḥar-nafrouîtou-f* «le surcroît sur ses bonnes choses, la surabondance de ses produits», p. **2** l. **13** [cf. p. **11** l. **9-10** = S[2] p. 13 l. 1 et A[7] p. 9 l. 5]; , *máîou ḥar-samît* «des lions sur la montagne», p. **17** l. **3** [= S[2] p. 14 l. 7-8, mais , *ḥar*, manque chez Anastasi VII]; , *ḥar-tap-táou*, *ḥar záz-táou* «sur la terre», p. **4** l. **7** [cf. p. **20** l. **9** = PT l. 8].

2° «A, vers, sur (avec mouvement), par, à cause de ..., avec, hors de...», , *háou ḥar-ḥounouîtou* «descendre sur les produits», p. **1** l. **6-7** [cf. p. **8** l. **7-10** = S[2] p. 11 l. 10 et A[7] p. 8 l. 1, ainsi que p. **19** l. **6-7** = OG l. 4]; , *háou ḥar-samît* «descendre sur la montagne», p. **3** l. **16** [cf. p. **15** l. **2** = A[7] p. 10 l. 8, mais , *ḥar*, manque dans Sallier II]; , *bou-nafar khárou ḥar-aouîtou* «le bonheur s'écarte des quartiers, abandonne les villages», p. **4** l. **8-9** [cf. p. **16** l. **11-12** = A[7] p. 11 l. 5, mais Sallier II supprime , *ḥar*]: , *hasîtou-nak ḥar-douît* «on te fait de la musique par la main, avec la main», p. **4** l. **2** [= A[7] p. 11 l. 1] et p. **20** l. **7** [= PT l. 4] où Sallier II ne donne pas de préposition.

3° Avec un verbe comme complément, pour marquer un état ou une action qui s'accomplit à la suite ou comme conséquence d'une action précédente : , *ḥarou-nabou ḥar-namḥou* «tout le monde est à être malheureux, est malheureux», p. **1** l. **8-9** [cf. p. **8** l. **13-14** = S[2] p. 12 l. 1 où OG l. 5 n'a point de préposition et A[7] p. 8 l. 3 a la préposition , *me*]; , *ouárou shairiou ḥar-namai* «le grand et le petit sont à mal», p. **1** l. **11** [cf. p. **9** l. **3-4** = S[2] p. 12 l. 2 et A[7] p. 8 l. 4, ainsi que p. **19** l. **10-11** = OG l. 6]; , *touatou ḥar-ouáḥou ḥatou* «des statues pour poser les diadèmes», p. **2** l. **7** [cf. p. **10** l. **9-10** = S[2] p. 12 l. 6, dans Anastasi VII]; , *boudou ḥar shásou* «les premiers du pays se précipitent», p. **3** l. **14**, dans un passage restauré par conjecture; , *taou ḥdou ḥar-fatfat* «le pays court à la destruction», p. **4** l. **9** [cf. p. **16** l. **12-14** = A[7] p. 11 l. 6].

Le mot s'est conservé en copte dans ϩι *T. M. B.*, *super, supra, in, ad, pro, præ, cum*, par chute de , *ra* final, et subsidiairement dans ϩⲁ *T. Akhm. M. B.*, *in, super, ad*, qui est le plus souvent l'équivalent de la préposition , *khari*, *q. v.* p. 85.

ḥarou, ḥorou, subst. masc. : «face, visage», n'est employé par notre auteur que dans les locutions :

1° , *anouz-ḥar* «saluer, honorer», *q. v.* p. 29.

2° , *ḥarou-nabou* «tout le monde», litt. : «toutes faces», p. **1** l. **8** [cf. p. **19** l. **8** = OG l. 5, et pour les variantes que les deux papyrus donnent de ce passage , *ḥarou-áqou* «les faces s'usent, périssent», cf. *Introduction*, p. XXII-XXIII].

Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲱ *Akhm.*, ϩⲟ *T. Akhm. M.*, ϩⲁ *B.* ⲡ, *vultus, facies*.

ḥari-iábou, adjectif et substantif composé : «celui *ou* ce qui est au cœur, au milieu de...», et par suite : «celui qui réside, le résident, celui qui est chez lui», , *áqou me-madou parou me-ḥari-iábou* «entrant par des discours magiques et se manifestant comme qui est chez lui», p. **3** l. **7** [cf. p. **13** l. **7-10** = S[2] p. 13 l. 6 et A[7] p. 10 l. 3, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XLI-XLII].

ḥaḥou, subst. masc. : «foule, multitude, millions», un nombre indéfini mais très considérable de personnes ou de choses, , *khar sá-ḥaḥou áqou me-ramîtou* «alors des millions d'individus périssent parmi les hommes», p. **1** l. **9-10** [cf. p. **19** l. **9-10** = OG l. 6]. C'est la version que j'ai admise dans le texte (cf. *Introduction*, p. XXII-XXIII); les deux papyrus donnent la variante , *khar ḥaḥou-nabat namḥou* «alors tous les millions (d'hommes) sont misérables», p. **8** l. **9-14** [= S[2] p. 12 l. 1 et A[7] p. 8 l. 2]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲁϩ *T. Akhm.*, *multitudo, multi, multum*.

, , **ḥasou, ḥasiî, ḥasi**, verbe actif et neutre : «chanter», et par suite «louer, récompenser, favoriser», puis substantif masculin : «chant, chanteur», , *ḥasou sashamou* «loué pour ses guidances», p. **1** l. **2-3** [cf. p. **7** l. **5-8** = S[2] p. 11 l. 8 et A[7] p. 7 l. 8, ainsi

que p. **19** l. **1-2** = OG l. 2, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XVI, LIII]; , *shâd-outou-nak hasou me-bainît has-outou-nak har-daouît* «on a commencé, on commence à chanter pour toi avec la harpe, on t'a chanté par la main», p. **4** l. **2** [cf. p. **15** l. **5-8** = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 11 l. 1 et p. **20** l. **7**= PT l. 4, qui donne , *hasiou* «chanteuses» au lieu du verbe]. , *hasou me-bainît*, , *hasou me-daouît*, ou , *har douît*, qu'on traduit «jouer de la harpe» et «jouer de la main, battre de la main», signifient «chanter avec accompagnement de harpe, et de main»; et, en effet, si l'on examine de près les scènes musicales des monuments, on y verra que le harpiste et les femmes qui battent des mains ont la bouche ouverte et chantent. C'est ainsi que dans le tableau qui illustre le *Chant du harpiste*, la légende est conçue de la sorte : , *zadou-ne-pa-hasou me-bainît nîti me-ta-mahâât* «chante le chanteur avec harpe qui est dans le tombeau» (Dümichen, *Historische Inschriften*, t. II, pl. 40, l. 1).

Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲱⲥ *T. M.*, *canere, laudare*, ϩⲱⲥ *T. M.*, ⲡⲓ, ⲡ, *cantus*, ϩⲱⲥ *M.*, ϩⲁⲛ, *musici*.

* **hâqou, houqou**, subst. masc. : «commandant, chef, prince», dans , *nouît-hâqou* «la ville du prince, la capitale», probablement ici «Thèbes», p. **4** l. **6** [cf. p. **16** l. **3-6** = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3]. — Le mot ne s'est pas encore retrouvé en copte : il se rencontre en transcription grecque ὑκ-*houk* au singulier, ὑκου-*houkou* au pluriel, dans les fragments de Manéthon (Josèphe, *C. Ap.*, I, 14).

* **hatapou, hatpou, hotpou**, verbe actif et neutre : «poser, placer sur...», par suite «unir à..., s'unir à...», puis «être en paix avec..., être favorable à...», , *are hatp-outou ani-ra-gasou-Neît* «lorsqu'est concilié, rendu favorable, celui qui n'est pas à côté de Néîth», p. **2** l. **16**-p. **3** l. **1** [cf. p. **12** l. **7-8** = S² p. 13 l. 13 et A⁷ p. 9 l. 7, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXVIII-XXIX]. De là dérivent :

1° , *hatpou, hotpou*, subst. masc. : «paix», surtout dans la formule , *me-hatpou* «en paix, sans opposition» qui se rencontre peut-être chez A⁷ p. 7 l. 7 = p. 7 l. 4, dans un passage mutilé , *ayî [me-hatpou ra-]saânkhou* «qui vient en paix pour faire vivre», et, certainement, dans la formule finale , *iou-si-pou nafar me-hatpou*

«*explicit feliciter*», p. **5** l. **4-5** [cf. p. **18** l. **8-10** = S² p. 14 l. 11 et A⁷ p. 12 l. 3]. Le sens de cette formule s'éclaircit, si on la rapproche d'une autre plus rare qui a été signalée pour la première fois à la fin du *Conte des deux frères* : «Quiconque parle contre ce livre, que Thot le provoque en duel» (cf. Maspero, *Les Contes populaires*, 4ᵉ édit., p. 21, note 1). La faveur et *la paix* de Thot, le dieu des lettres, étaient nécessaires au copiste pour qu'il pût achever convenablement son travail : aussi consacrait-il la dernière ligne à constater qu'il avait réussi *dans la paix* du dieu, pour le compte du *maître de l'écrit*, c'est-à-dire du libraire qui possédait le manuscrit original et le privilège de le reproduire.

2° , *hatpi*, adjectif verbal et substantif masculin, au pluriel , *hatpîou*, litt. : «celui qui met en paix». La traduction ordinaire «le gracieux, le miséricordieux, le bienveillant», ne rend pas toute la valeur religieuse de l'expression. Celle-ci marque la quiétude du dieu qui a reçu son dû et celle de l'homme qui le lui a donné : , *hatpî aîte-f* «pacifiant par son mal, celui dont la peine donne la paix aux hommes», p. **2** l. **2** [cf. p. **19** l. **16** = OG l. 9, et l'*Introduction*, p. XXV-XXVI, où la version divergente des deux papyrus est expliquée].

3° , *sahatpou*, forme factitive de , *hatpou* : «mettre en paix, rendre bienveillant, gracieux», p. **9** l. **13-14** [= S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7, dont la leçon a été discutée dans l'*Introduction*, p. XXV-XXVI].

Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲱⲧⲡ *T. Akhm. M.*, *conjungere, reconciliari*, et, par inversion de la troisième et de la quatrième consonne, ϩⲱⲡⲧ *T. B.*, *reconciliari, reconciliare se*. Les transcriptions assyriennes donnent pour le second âge thébain *hatpé, hatpi*, et les grecques -ώθης, plus rarement -έφθης et -ῶπις, -ῶφις; cette dernière forme répondait plus spécialement à , *apît, ôpît*.

hazou, haz, verbe neutre : «être blanc, être clair, éclairer, briller», et comme adjectif : «blanc, clair, brillant», n'est employé par nos manuscrits que dans les expressions suivantes :

1° , *parouî hazouî*, litt. : «les deux maisons blanches, le trésor», v. s. v, , *parou*, p. 45.

2° , , , *hazou, haz, hat*, subst. masc. : «l'argent», p. **4** l. **1** [cf. p. **15** l. **3-4** = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 9, ainsi que p. **20** l. **6** = PT l. 3]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲁⲧ *T. M.*, ϩⲉⲧ *Akhm. B.* ⲡ, *argentum*. Il signifie littéralement «le blanc, l'or blanc».

3° , , *ḥazît, ḥatît,* subst. fém. : «la couronne blanche de la Haute-Égypte», et, en général, «la couronne, le diadème», p. **2** l. **7** [cf. p. **10** l. **9-10** = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 1].

Il semble bien que, sous le premier âge thébain comme sous le second, il n'y avait plus aucune différence d'articulation entre et (*Les Mémoires de Sinouhît*, p. 138). J'ai donc rangé à la suite l'un de l'autre, par ordre alphabétique, tous les mots qui commencent par ces deux caractères ou par leurs syllabiques présumés.

khaî, khé, subst. masc. : «les choses, les biens», forme abrégée de , *khaîtou*, *q. v.* p. 85, n'est employée que dans la locution , *mar-khaî, mar-khé, q. v.* p. 54.

* , , **khârou, khañrou,** verbe neutre : «s'écarter de..., s'éloigner de..., s'enfuir de...», , *bou-nafar khârou ḥar-aouîtou* «le bien-être s'écarte, s'enfuit des quartiers», p. **4** l. **8-9** [cf. p. **16** l. **11-12** = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 5, qui seul a la préposition *ḥar*]. La forme , *khârou*, a été établie sur le modèle de , *bouro*, au lieu de , *bouñro*.

* , **khââou,** subst. masc. plur. : «armes, outils», p. **3** l. **10** [cf. p. **14** l. **1-2** = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5].

* **khabâou,** verbe actif, litt. : «dépiquer le sol à la houe», d'où «creuser, retrancher, soustraire, diminuer», , *khabâ-outou me-pâouîtou nâtérou* «il est retranché, il y a retranchement des pains d'offrandes des dieux», p. **1** l. **9** [cf. p. **8** l. **13-14** = S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 3, ainsi que p. **19** l. **8-9** = OG l. 5 et l'*Introduction*, p. XXII, où les variantes des manuscrits sont indiquées].

, **khafît,** préposition et conjonction : «en face de..., selon, lorsque», p. **1** l. **11** [cf. p. **9** l. **3-4** = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, ainsi que p. **19** l. **11** = OG l. 7].

khaparou, khapir, khopir, verbe neutre : «être, exister, se produire, devenir», ne se rencontre chez notre auteur que sous deux de ses formes dérivées :

1° , *sakhparou*, forme factitive : «faire être, produire, créer, engendrer», *q. v.* p. 92-93, *s. v.* , *sakhparou.*

2° , , *khouprou, khouprîou,* subst. masc. plur. : «formes», p. **4** l. **15** [cf. p. **17** l. **11-12** = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 1].

Le verbe , *khaparou*, s'est conservé en copte, avec chute de *ra* final, dans ϩⲱⲡⲉ, ϩⲟⲟⲡ *Akhm.*, ϣⲱⲡⲉ *T. B.*, ϣⲱⲡⲓ *M. B.*, ϣⲟⲡ *T. M.*, ϣⲟⲟⲡ *T. B.*, ϣⲁⲁⲡ *B.*, ϣⲱⲡ *M.*, *esse, existere, contingere.*

khamou, khomou, verbe actif : «ignorer», ne se rencontre que dans la locution , *me-khomou-f* «à l'insu de lui, sans lui», que j'ai introduite dans un passage très corrompu des deux manuscrits, p. **3** l. **3** (cf. *Introduction*, p. XXXIX). Le mot se trouve sous la forme factitive en *sa :*

, *sakhamou*, et avec inversion des deux radicales , *samakhou*, et redoublement de l'aspirée , *samakhoukh* «faire ignorer» (cf. p. 90), dans la phrase , *sakhamou-ni-sou ouanmou* «si les mangeailles se sont fait ignorer, si la nourriture vient à manquer», p. **4** l. **8** [cf. p. **16** l. **9-10** = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 5].

, **Khnoumou,** le dieu Khnoumou, maître de l'île d'Éléphantine et de la cataracte, , *qadou-ne-sou Khnoumou* «lorsque le dieu Khnoumou l'a façonné, l'a créé», p. **1** l. **11-12** [cf. p. **19** l. **11** = OG l. 7, dans un passage où S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 5, donnent des versions différentes]. Le dieu Khnoumou était un potier, et on le voit, à Louxor comme à Déir el-Baharî, qui modèle sur son tour le corps et le double d'Aménôthès III et de la reine Hatshapsouîtou : notre auteur, assimilant à une création et à une naissance l'entrée du Nil en Égypte, nous montre ici Khnoumou qui pétrit et façonne Hapi au début de la crue.

* **khanîti, khanti, khounti,** verbe neutre : «remonter le Nil à la voile», et, par suite, «aller au Sud, revenir», en opposition à , *khoudou* «descendre

le courant, aller au Nord». Il n'est employé par nos manuscrits que sous deux de ses formes dérivées :

1° , *mâkhantîti*, nom d'agent ou adjectif verbal, *q. v.* p. 55-56.

2° , *sakhantîti*, verbe factitif : «faire remonter vers le Sud, guider au Sud», **p. 8 l. 8** [= A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que **p. 19 l. 6** = OG l. 4, en variante de , *ma-khantîti*, que porte S² p. 11 l. 9].

Le mot s'est conservé en copte sous la forme ϧωντ *M.*, ϩωντ *T. B.*, *appropinquare, accedere.*

* , , , **khanît, khanîti**, verbe neutre : «se réjouir de..., être en joie», et comme adjectif verbal, «joyeux», , *ouanou magâou parou me-khanîti iâbou-nabou khanîti* «quand c'est que le crieur sort joyeux, tout le monde, tout cœur est joyeux», **p. 2 l. 13-14** [cf. **p. 11 l. 9-12** = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 5, avec les variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXVI-XXVII]. — Le ▬ est ici le déterminatif du bassin, comme E. de Rougé l'a montré il y a plus de quarante ans, et non pas la chuintante ▭ : les scribes et les graveurs ont confondu fréquemment les deux signes, surtout au second âge thébain.

kharou, khar, conjonction : «or, mais, alors», , *ousfâou-f khar dababou fandou* «si le Nil chôme, alors le nez se bouche», en d'autres termes «on ne respire plus, on meurt», **p. 1 l. 8** [cf. **p. 8 l. 11-12** = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 2, ainsi que **p. 19 l. 7-8** = OG l. 5]; , *khar sâ-ḥaḥou âqou* «alors des millions d'individus périssent», **p. 1 l. 9-10** [cf. **p. 19 l. 9-10** = OG l. 6], où les deux papyrus portent , *khar ḥaḥou-nabat namḥou* «alors tous les millions sont misérables», **p. 8 l. 9-14** [= S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 2] et , *khar harou [nabou] âqou [me-]ramîtou* «alors tout le monde périt parmi les hommes», **p. 8 l. 13-14-p. 9 l. 1-2** [= S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 3, cf. *Introduction*, p. XXII-XXIII]; , *oubnou-f khar tâou me-ḥâdoutou* «s'il se lève, alors la terre est en jubilation», **p. 1 l. 12** [cf. **p. 9 l. 5-8** = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 5, ainsi que **p. 19 l. 12** = OG l. 7]; , *khar dabaḥ-outou mâou ranpît* «alors on implore l'eau de l'année, la crue annuelle», **p. 3 l. 8-9** [cf. **p. 13 l. 9-12** = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4]; , *khar*

sâ-outou mir-âkhaîtou nafrît «alors est rassasié le propriétaire de biens excellents», «le riche», **p. 4 l. 6** [cf. **p. 16 l. 5-6** = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3]; , *khar natêrou sanadou* «alors les dieux sont effrayés», **p. 4 l. 16** [cf. **p. 17 l. 13-14-p. 18 l. 1-2** = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 1]; , *khar khâîtou-nabat me-rashoutou* «alors tout ventre est en joie», **p. 9 l. 7-8** = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 4, où l'Ostracon Golénischeff donne la variante , *kharî-khâît*, introduite dans le texte **p. 1 l. 12**].

* , , **kharouî, kharî**, préposition : «sous, avec, en, à», , *kharî khâou-f* «avec ses outils», **p. 3 l. 10** [cf. **p. 14 l. 1-2** = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5] et , *are shapsi aîyi kharî shapsasou* «l'auguste vient avec des biens», **p. 4 l. 3-4** [cf. **p. 20 l. 7** = PT l. 5, dans un passage que n'ont pas les deux autres papyrus]. Elle forme des composés dont deux se trouvent dans notre texte :

1° , *kharî-khaît*, substantif collectif : «les avec-ventre», , *khar-khâît-nabat me-rashoutou* «tout ce qui a ventre est en joie», **p. 1 l. 12-13** [cf. **p. 19 l. 12-13** = OG l. 7].

2° * , , *kharî-ḥaît*, préposition : «à la tête de..., avant», adverbe : «auparavant», adjectif : «ce qui est en avant, antérieur», , *iâtou kharî-ḥâît roudou* «les orges avant qu'ils ne soient germés», **p. 4 l. 1** [cf. **p. 15 l. 5-6** = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 10].

Le mot s'est conservé en copte sous la forme ϩⲁ *T. M. B.*, ϩⲁ *Akhm.*, ϧⲁ *M.*, *sub, erga, apud, de*, , ϩⲁ-ⲧϩⲏ, ϩⲁ-ⲑⲏ *T. M. B.*, ϩⲁ-ⲧⲁϩⲓ, ϩⲁ-ⲧϩⲓ *Akhm.*, ϧⲁ-ⲧϩⲏ *M.*, *ante, coram.*

* , , **kharpou**, verbe actif et neutre : «être le premier, dominer, conduire, amener», par suite «amener et apporter des offrandes, offrir», , *kharpou Napriou*, le Nil «présente, amène Napriou», le dieu des grains, en offrande, **p. 1 l. 5** [cf. **p. 8 l. 5-6** = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 7 l. 9, ainsi que **p. 19 l. 5** = OG l. 3] et **p. 3 l. 15** [cf. **p. 14 l. 13-14** = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 8]; , *ané baoukou ané kharpouou-f* «il n'y a ni qui soient ses serviteurs ni qui soient ses maîtres», **p. 2 l. 8** [cf. **p. 10 l. 9-12** = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 1, avec , *kharp-outou-f*).

Le mot s'est conservé en copte dans ϣⲣ̄ⲡ *T.*, ϣⲟⲣⲡ, ϣⲉⲣⲡ *M.*, *primus esse, prævenire, prius facere* comme verbe, et comme substantif ϣⲟⲣⲡ *T. M. B.*, ϣⲱⲣⲡ *M.*, ϩⲁⲣⲡ *Akhm.*, ϣⲁⲣ̄ⲡ, ϣⲁⲣⲉⲡ *B.*, *primus*, ϣⲟⲣⲡⲓ *M. B.*, ϣⲁⲣⲡⲓ *B.*, *prima.*

* , **kharouîtou, khraîtou,** subst. fém. plur., litt. : «ce qui est sous. . . , ce qui tient à. . . , la condition, l'état, les qualités, les besoins», dans l'expression , *nazou-khraîtou* «discuter la condition, s'informer de l'état de. . .». Celle-ci a été introduite dans le texte **p. 2 l. 11** au lieu de l'expression plus moderne , *nazou-khaîtou,* que portent les deux manuscrits (cf. *Introduction*, p. XXXIII-XXXIV et p. 67, *s. v.* , *nazou*).

, **kharadou, khradou, khroudou,** subst. masc. plur. : «enfants», **p. 2 l. 11** [cf. **p. 11 l. 3-4** = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 3]; **p. 4 l. 3** [cf. **p. 15 l. 9-10** = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 1]; **p. 4 l. 8** [cf. **p. 16 l. 9-10** = S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 5]. — Le mot s'est conservé, avec la vieille vocalisation en *a* dans la transcription grecque Ἀρποχράτης de , et avec la vocalisation plus récente en *ou-o* dans le copte ϩⲣⲟϯ, ⲭⲣⲟϯ, ϩⲣⲟϯ *M.* ⲛⲓ, *filii, nati.*

* , **khasboudou,** subst. masc. : «le lapis-lazuli» natif ou artificiel, «l'outremer», la couleur bleue fabriquée avec le lapis-lazuli, , *ané ouamm-outou khasboudou mââou idtou kharî-hâît roudou* «on ne mange [ni] le lapis-lazuli vrai, ni les orges avant qu'ils ne soient germés», **p. 4 l. 1** [cf. **p. 15 l. 3-6** = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 9, ainsi que **p. 20 l. 6** = PT l. 3]. Ce passage renferme une métaphore relative aux idées des Égyptiens sur les minéraux et les couleurs. Autant que je puis voir, la mention du lapis y a été amenée par le souvenir des tableaux qui montraient les chairs du Nil peintes en bleu. Le Nil montant et apportant une crue favorable, c'est la richesse qui vient avec lui (cf. *Introduction*, p. XLV) : sa main pétrit l'argile, et l'on exprime l'action bienfaisante qu'il exerce alors en disant que cette main est une main d'or moulant une brique d'argent. Toutefois la germination du blé ne se produit pas tant que ses eaux recouvrent complètement la terre : il faut qu'elles se soient retirées pour que le grain puisse lever et nourrir le peuple. C'est en s'inspirant de cette idée qu'on doit, je crois, comprendre le passage : «On rappelle que ta main est d'or moulant une brique d'argent, qu'on ne se nourrit pas de bleu ni de grains non levés encore», et alors pour obtenir qu'il daigne parfaire son œuvre, on lui chante des hymnes et on lui célèbre des fêtes.

* , **khasfou, khosfou,** verbe actif : «repousser, écarter», par suite : «aller contre» ou «à l'encontre de. . . , rencontrer, s'approcher de. . .», ici, en

parlant du Nil, , *khafît khasfou-f* «lorsqu'il arrive à l'encontre de l'Égypte», et, par une transposition de métaphore, «lorsqu'il monte», **p. 1 l. 11** [cf. **p. 9 l. 3-6** = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, ainsi que **p. 19 l. 11** = OG l. 7].

, **khaîtou, khêtou, khé, khi,** subst. fém. plur., aux temps memphites et à la première époque thébaine, le plus souvent masculin dans la *κοινή* Ramesside : «choses, biens, propriétés, produits», forme apocopée de , *âkhaîtou, q. v.* p. 22, se trouve en variante de ce dernier **p. 20 l. 3** [= OG l. 10], et de , *kharouîtou, q. v.* p. 84, dans , *nouzou-khaîtou,* **p. 11 l. 3-4** [= S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 4]. Pour la locution , *mar-khé,* cf. p. 54, *s. v.* , *mar,* et p. 80, *s. v.* *khaî, khé.*

, **khaît,** subst. masc. et fém.(?) : «arbre, bois, bocage», **p. 2 l. 5** [cf. **p. 10 l. 5-6** = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 9, ainsi que **p. 20 l. 3** = OG l. 11]. La locution , *isaît-khaît,* qui se trouve **p. 2 l. 4** [cf. **p. 20 l. 2** = OG l. 10, de même que **p. 10 l. 1-4** = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8], est, ainsi que je l'ai expliqué dans l'*Introduction*, p. XXVII-XXIX (cf. p. 32, *s. v.* , *isaît, isît*), un terme emprunté à la langue administrative, et qui signifie l'endroit auquel un individu était attaché, son poste légal ou professionnel, et, par suite, les devoirs ou les fonctions qui étaient inhérentes à sa présence dans cet endroit; , *har isaît-khaît taitît-taouî* «à la daîrah de Taitît-taoui». — Le mot s'est conservé en copte dans ϣⲉ *T. M. B.*, ϣⲏ *T. B.* ⲡ, *lignum, planta, sylva.* Sur son genre en Égyptien voir ce que dit Golénischeff, *Le Conte du Naufragé* (t. II, de la *Bibliothèque d'étude*), p. 170-171.

, **khaît,** subst. fém. : «ventre, corps», dans le composé , *kharî-khaît* «ce qui a ventre», q. v. *s. v.* , *kharî,* p. 83. — Le mot s'est conservé en copte dans ϩⲏ *M.*, ϩⲏ *T.* ⲧ *uterus, venter.*

,

Les deux caractères et sont employés presque indifféremment l'un pour l'autre, dès le premier âge thébain, même dans les formes grammaticales telles que le pronom féminin de la troisième personne du singulier, *-si*, *-s*, et que les factitifs en *sa-*.

, **-si, -s,** **-ssit,** forme atone du pronom féminin à la troisième personne du singulier : «elle», employée aussi pour le neutre : «lui, ceci, cela»,

p. **2** l. **6** [cf. p. **10** l. **7-8** = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 8 l. 9, ainsi que p. **20** l. **4** = OG l. 11]. — Le mot s'est maintenu en copte sous la forme -c.

sá, subst. masc. : «individu, personne», *sá-ḥaḥou* «des millions de personnes», p. **1** l. **10** [cf. p. **19** l. **9** = OG l. 6, et l'*Introduction*, p. xxiii]; *sá-nabou* «tout individu, tout le monde, chacun», p. **3** l. **9** [cf. p. **14** l. **1-2** = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5]. Le mot *sá*, suivi de la préposition *ne*, *ni*, forme des noms d'état ou d'agent : *sá-ni-anou sharaou* «un individu de petits revenus», p. **4** l. **7** [cf. p. **20** l. **8** = PT l. 7, p. **16** l. **7-8** = A⁷ p. 11 l. 4 et l'*Introduction*, p. xlvi-xlvii]. Le texte de Turin donne ici *sen-me-anou-sharaou*, avec *sĕ*, pour *sá*, et *me*, d'état pour *ne* (cf. *s. v.* *me*, p. 51 du présent volume). — Le mot s'est conservé en copte dans ca-n-ωik *M.*, *pistor*, ca-n-aq *M.*, *lanio*, ca-n-oϯ *M.*, *olerum venditor*, ca-n-ϣaϫe *T.*, *garrulus*, *loquax*, ca-n-kaπ *M.*, *textor lintearius*, *qui chordas conficit*.

sá, subst. masc. : «fils», p. **5** l. **1** [cf. p. **18** l. **1-2** = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 12 l. 1]. — Le mot ne s'est conservé qu'en transcription grecque dans Ἀρ-σι-ῆσις, Σιρῖος, Σιφθᾶς, etc.

sá, subst. masc. : «dos», ne se trouve ici que dans la locution *ra-sá* «derrière, à la suite de...», p. **3** l. **14** [cf. p. **20** l. **5** = PT l. 1, dans un passage que les autres papyrus n'ont pas et que j'ai restauré par conjecture]. — Il s'est conservé en copte dans coï *T. M.*, cωï *T.*, caï *B.*, π, *dorsum*, et dans des prépositions ñ-ca *T. M. B.*, *post*, *contra*, ca-boλ *T. M.*, *extra*, etc.

* **sáou**, verbe actif : «rassasier», au passif, *sá-outou* «être rassasié, se rassasier», p. **4** l. 6 [cf. p. **16** l. **5-6** = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3]. L'Ostracon Golénischeff, substitue à *sasouri* [cf. p. **8** l. **1-2** = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 9], le factitif :

sasáou «faire être rassasié», et par suite «rassasier», p. **19** l. **3** [= OG l. 3].

Le mot s'est conservé en copte sous les formes cei *T.*, ci *Akhm. M.*, *satiari*, *satur esse*.

* **saânakhou**, **sânkhou**, verbe actif : «faire vivre, nourrir», factitif de *ânakhou*, *q. v.* p. 34.

saâḥâou, verbe actif : «dresser, redresser, consolider», et en général : «faire se tenir debout» une personne ou une chose, ici, à cause du déterminatif ⊙ des idées de temps : «faire durer, perpétuer». Il est employé par Sallier II dans la phrase *sáâḥâou-f râouparou* «il perpétue les temples, il assure l'existence des temples» [cf. p. **8** l. **9-11** = S² p. 11 l. 10] en variante de *saḥabou* «mettre en fête» que portent les autres textes [cf. p. **8** l. **10-12** = A⁷ p. 8 l. 2, ainsi que p. **19** l. **7** = OG l. 5]. C'est la forme factitive en *sa* de *âḥâou* «durée de la vie, vie, durée».

sou, pronom masculin de la troisième personne du singulier, sujet et régime : «il, lui», *qadou-ne-sou Khnoumou* «lorsque le dieu Khnoumou l'a façonné, l'a créé», p. **1** l. **11-12** [cf. p. **19** l. **11** = OG l. 7, dans un passage où S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 5 donnent des versions différentes]. Il est employé absolument, avec la valeur relative, dans * *natar-nabou sou me-dâît paît tâou* «tout dieu, lui dans l'Hadès», c'est-à-dire «tout dieu qui est dans l'Hadès, dans le ciel, dans la terre», p. **2** l. **3-4** [cf. p. **20** l. **1** = OG l. 9-10; les versions fautives de S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8 ont été examinées p. xxvii-xxix de l'*Introduction*]. — *sou*, devenu atone et réduit à un simple —, -*s*, s'est confondu dans la *κοινὴ* Ramesside avec le —, -*si*, -*s*, féminin (*q. v.* p. 85-86); il ne s'est conservé en copte que dans ϫooc *T. Akhm.*, ϫoc *M.*, ϫac, ϫaac *B.*, *zad-sou*, *za-s*, de ϫe *T. M. B.*, ϫoy *Akhm.*, ϫω, *dicere*, *loqui*.

* **saouârî**, **saouêrî**, et avec amuissement de ⊂⊃, *saouî*, *saou*, verbe actif : «boire», *saou*[*r*]*î-outou mâou araouîtou-nabat amé-f* «l'eau de tous les yeux est bue en lui», p. **2** l. **12-13** [cf. p. **11** l. **7-8** = S² p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 4]; *saou*[*r*]*î tá-tamamou* «le peuple boit», p. **3** l. **15** dans un passage corrompu [cf. p. **14** l. **11-14** = S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 7], que j'ai rétabli dans l'*Introduction*, p. xliv-xlv. Notre auteur a employé la forme factitive :

* *sasaouêri*, *sasaouî* «faire boire, désaltérer, abreuver», *sasaouêri samît* «désaltérant le désert»,

p. 1 l. 4 [cf. p. 8 l. 1-2 = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 9, où l'Ostracon Golénischeff, l. 3 = p. 19 l. 3 donne , *sasáou* «rassasier», *q. v.* p. 86 du présent volume]. Elle se retrouve, à tort, dans deux passages de Sallier II, où Anastasi VII offre des leçons meilleures , *saougáou*, *sougá*, *q. v.* p. 88-89 [cf. p. 2 l. 15 répondant à p. 12 l. 3-4 = S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 2, ainsi que l'*Introduction*, p. xxxv, xxxvii-xxxviii] et , *saouasîrou*, *saouasi*, *q. v.* p. 38 *s. v.* , *ouásirou* [cf. p. 2 l. 16 répondant à p. 12 l. 5-6 = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7, ainsi que l'*Introduction*, p. xxxv, xxxvii-xxxviii, où les textes sont discutés]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲟⲩ *Akhm.*, ⲥⲱ *T. M. B.*, ⲥⲉ *T. M.*, ⲥⲁ *B.*, *bibere*, *potare*, et, avec une vocalisation plus ancienne encore que celle de l'Akhmimique, dans le composé ⲥⲁⲩ-ⲏⲣⲡ *M. T.*, ⲟⲩ, *vini potator*, *bibax*.

* , , **saouroudou, souroudou**, verbe actif : «faire germer, faire naître», par suite, «rendre vigoureux, consolider», forme factitive en *sa-* de , *roudou*, *q. v.* p. 69.

* , , , **saouaskhou**, et à l'infinitif féminin *saouaskhît*, verbe actif : «élargir, amplifier, rendre large», , *saouaskhou shaounouîtou* «obligeant à élargir les greniers», p. 2 l. 4 [cf. p. 10 l. 4 = A⁷ p. 8 l. 5, ainsi que p. 20 l. 2 = OG l. 10, où S² p. 12 l. 5, a , *sanabou*, *q. v.* p. 91]. C'est la forme factitive en *sa-* de , *ouaskhou*, *ouoskhou* «large», qui s'est conservé en copte sous la forme ⲟⲩⲱϣⲥ *T. M.*, ⲟⲩⲟϣⲥ *M.*, *latitudo*, *dilatare*, ⲟⲩⲉϣⲥ *B.*, *dilatare*, et comme substantif féminin ⲟⲩⲏϣⲥⲓ *M.* ϯ, *latitudo*, *profunditas*.

* , **saouásirou, souási**, verbe actif : «rendre fort, rendre puissant, fortifier, enrichir», forme factitive de , *ouásir*, *q. v.* p. 38.

sàouázou, et à l'infinitif féminin **saouázît**, verbe actif : «faire verdir, rendre prospère» et, au sens second, «attribuer à..., allouer à..., léguer», forme factitive de , *ouázou*, *q. v.* p. 39.

* , **sougáou, sougá**, verbe actif : «faire dégorger, faire rendre gorge, faire vomir», , *boushâou sougá sakhît*

«le vomissement qui fait rendre gorge aux champs», p. 2 l. 15 [cf. p. 12 l. 1-4 = A⁷ p. 9 l. 6, et l'*Introduction*, p. xxxv, xxxvii-xxxviii, où les variantes des deux manuscrits sont discutées]. Le mot est le factitif du verbe , *ougáîou*, , *ougáît*, qui paraît signifier «dégorger, vomir».

, voir p. 65-66 du présent volume, ce mot *nesouît*, *nesout*, *nesou*, qui a été lu *souton*, *souten*, jusque dans ces derniers temps.

sabaît, voir plus bas, sur cette page, *s. v.* , *sabat*.

, , **sabaoukou, sabkou, sobkou**, subst. masc., à l'origine «le dieu crocodile», ici le dieu crocodile, p. 2 l. 14 [cf. p. 11 l. 11-12 = S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 6, dont les variantes sont discutées dans l'*Introduction*, p. xxxiv-xxxix]. — Le nom s'est conservé en transcription grecque sous la forme Σοῦχος, par vocalisation du *b* médial. En la forme pleine سبك *Sabak*, il est demeuré comme nom propre, dans le dialecte arabe de la Haute-Egypte, à Karnak, où l'un de nos anciens réis s'appelait ainsi.

* , , , **sabatou, sabâît, sabaî**, verbe neutre : «rire», mais ici comme substantif masculin «risée, rire», p. 1 l. 13 [cf. p. 9 l. 7-10 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que p. 19 l. 13-14 = OG l. 8, dont les variantes sont indiquées dans l'*Introduction*, p. xxiv-xxv]. , *sabatou*, est un exemple à joindre à ceux que j'ai réunis d'une dentale finale, , , , aboutissant à , puis confondue avec le - , *-t*, du féminin et tombant comme lui de la prononciation, pendant le passage du moyen Égyptien à la κοινή Ramesside : , , *sabatou*, *sabat*, est devenu , *sabaît*, puis , *sabaî*, de même que , *maszazaou*, s'est transformé en , *masdadou*, puis en , *masdît*, qui aboutit à , *mostet*, , *moste*-ⲙⲟⲥⲧⲉ *hair*, le second *t* ayant été pris pour la flexion du féminin. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲱⲃⲉ, ⲥⲱⲱⲃⲉ *T.*, ⲥⲱⲃⲓ *M.*, *ludere*, *illudere*, *irridere*, *deridere*, *ludificare*, *ridere*, ⲥⲱⲃⲉ *T.* ⲡⲉ, ⲥⲱⲃⲓ *M.* ⲡⲓ, *risus*.

safandou, verbe actif : «égorger», forme nasalisée de , *safaît*, substitué par les deux papyrus à la forme plus ancienne , , *safatou*, *q. v.* p. 90.

safandou, verbe neutre : «sentir mauvais, puer», et au figuré, «être en mauvaise odeur, dégoûter», ne se rencontre ici que dans la variante «, *ouasfâitou zaâbâoui-fi safandou-f khar hahou-nabat namhou* «si ses doigts chôment et qu'il pue, alors tous les millions [d'hommes] sont malheureux», p. **8** l. **11-13** [= S² p. 11 l. 10-p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 2], au lieu de , *ouasfâou-f khar dababou fandou harou-nabou har namhou* «s'il chôme, alors le nez se bouche, et tout le monde est malheureux», p. **1** l. **8-9** [= OG l. 7-8; cf. à ce sujet, l'*Introduction*, p. XXII-XXIII]. Il y a, dans la version des papyrus, une allusion aux odeurs mauvaises que le Nil exhale à l'étiage, tant que ses eaux sont stagnantes.

* **safatou,** et à la forme nasalisée postérieure , *safandou*, verbe actif : «tuer avec le couteau, égorger, immoler», p. **2** l. **3** [cf. p. **20** l. **1** = OG l. 9, où le texte correspondant des deux papyrus a la forme nasalisée p. **10** l. **1-2** = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8] et p. **4** l. **10** [cf. p. **16** l. **13-14**-p. **17** l. **1-2** = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 6, qui ont tous les deux la forme nasalisée].

* , **simou,** et avec un *t* intercalaire en troisième radicale, , *sitimou*, subst. masc. plur. : «herbages, fourrages, herbe», p. **2** l. **2** [cf. p. **9** l. **13-14** = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7, ainsi que p. **19** l. **16** = OG l. 9] et p. **4** l. **7-8** [cf. p. **16** l. **7-10** = S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4 ainsi que p. **20** l. **9** = PT l. 8]. — Le mot s'est conservé dans ⲥⲓⲙ *T.* ⲡ *M.* ⲡⲓ, *fœnum, herba.*

* , , **samanou, sminou,** forme factitive en *sa-* de , *manou*, *q. v.* p. 53-54.

, **samikhou, samkhoukh,** forme à deuxième radicale transposée et redoublée du verbe , *sakhimou*, *q. v.* p. 93, et p. 81, *s. v.* , *khomou*, p. **16** l. **9-10** [= S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 5]. Ces interversions de lettres, qui ne sont pas rares, ne doivent pas être considérées comme de simples variantes orthographiques : elles répondaient le plus souvent à des prononciations réelles, et quelques-unes au moins d'entre elles finirent par former de véritables doublets, que le peuple employait à côté des formes correctes dans la langue courante.

samît, saît, sêt, subst. fém. : «la montagne», et par opposition à , *tâou*, qui désigne la plaine d'Égypte, «le désert», p. **1** l. **4** [cf. p. **8** l. **1-2** = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 9, ainsi que p. **19** l. **3** = OG l. 3]; p. **3** l. **16** [cf. p. **15** l. **1-2** = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 8]; p. **4** l. **12** [cf. p. **17** l. **3-4** = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 7]. — Le groupe se lit aussi , , *khasît*, lorsqu'il s'applique aux pays étrangers, sans qu'il soit facile toujours de distinguer le cas où il faut préférer l'une à l'autre lecture.

sounou, soun, sen, et à partir de la XVIIIe dynastie, *sĕ, se*, pronom suffixe de la troisième personne du pluriel : «eux, elles», ne se rencontre que dans un passage de l'Ostracon Golénischeff, , *zasiâ[ouîtou-nabat] shasapou-sounou sabaît* «toutes les vertèbres des dos elles prennent le rire, elles sont secouées par le rire», p. **19** l. **13-14** [= OG l. 8], au lieu de la leçon réelle , *zasît-nabat shasapou-naf sabatou* «tout dos est soulevé à cause de lui par le rire», p. **1** l. **13** [cf. p. **9** l. **7-10** = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 5-6; cf. *Introduction*, p. XXIV-XXV], et dans un autre du Papyrus de Turin, p. **20** l. **8** [= PT l. 7, cf. *Introduction*, p. XLVI-XLVII] qui ne se rencontre pas dans les autres papyrus.

, **sanaou, snau,** nom et adjectif numéral : «deux, second, deuxième», ne se rencontre que dans un passage corrompu des deux papyrus, p. **10** l. **3-4** = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8, qui a été discuté dans l'*Introduction*, p. XXVII-XXIX. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲤⲚⲀⲨ *T. M.*, ⲤⲚⲈⲨ *Akhm.*, ⲤⲚⲞ *T. Akhm.*, au féminin ⲤⲚ̄ⲦⲈ, ⲤⲈⲚⲦⲈ *T.*, ⲤⲚⲞⲨϯ *M.*, *duo.*

sanabou, sanbou, sonbou, verbe neutre : «être sain, en bon état», *sanbou shaounouîtou* «les entrepôts sont en bon point», p. **10** l. **3** [= S² p. 12 l. 5, dans un passage où les autres manuscrits donnent , *saouaskhît shaounouîtou* «forçant à agrandir les magasins»], p. **2** l. **4** [cf. p. **10** l. **4** = A⁷ p. 8 l. 5, ainsi que p. **20** l. **2** = OG l. 10].

* , **sannatar, sanoutar,** et avec amuissement de *-ra* final *sannata, sanouta*, subst. masc. : «encens, parfum à brûler», p. **4** l. **13** [cf. p. **17** l. **8** = A⁷ p. 11 l. 8] et p. **10** l. **1-2** [= S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8, dans un passage corrompu qui a été discuté et corrigé dans

l'*Introduction*, p. XXVII-XXIX]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϲοντε *T.*, ϲον† *M.* ΠΙ, *resina, theriaca.*

* , , **sanadou, sandou,** verbe neutre et actif : «craindre, avoir peur», p. **4** l. **16** [cf. p. **17** l. **13-14**-p. **18** l. **1-2** = S² p. 14 l. 10 et A⁷ p. 12 l. 11]. — Le mot s'est conservé dans le copte ϲνατ *T.*, *revereri, timere.*

* , **saḥabou,** verbe actif : «mettre en fête», p. **1** l. **7** [cf. p. **8** l. **10** = A⁷ p. 8 l. 2, ainsi que p. **19** l. **7** = OG l. 5, où S² p. 8 l. 9 a , *saḥâou*, *q. v.* p. 87].

, **saḥatpou,** forme factitive de , *ḥatpou*, *q. v.* p. 78-79 du présent volume.

* , **saḥazou, saḥaz,** verbe actif et neutre : «éclairer, illuminer, être clair, briller», , *saḥazou parou mé-kakouî* «illuminateur qui sors des ténèbres», p. **3** l. **1-2** [cf. p. **12** l. **9-10** = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8]. C'est un factitif en *sa-* de , *ḥazou* «être blanc, être clair», *q. v.* p. 79-80 du présent volume.

, **sakháou,** verbe actif : «rappeler, commémorer, se rappeler», et par suite, «penser à...», , *sakhá-outou daouite-k ni-noubou* «on se rappelle ta main d'or», p. **3** l. **16** [cf. p. **15** l. **1-3** = S² p. 14 l. 1, où Anastasi VII à , *sakhît*, *q. v.* p. 93].

, , **sakhparou,** forme factitive de , *khaparou* «être, devenir», verbe actif : «faire être, faire devenir, créer, produire», , *arouî-iâtou sakhparou badît* «fabriquant l'orge, créant l'épeautre», p. **1** l. **7** [cf. p. **8** l. **9-10** = S² p. 11 l. 10 et A⁷ p. 8 l. 2, ainsi que p. **19** l. **7** = OG l. 4-5]; , *sakhparou simou* «créant les herbages», p. **2** l. **2** [cf. p. **9** l. **13-14** = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7, ainsi que p. **19** l. **16** = OG l. 9]; , *sakhparou amamou paḥîte-f* «créer les barques est son fort», p. **2** l. **6** [cf. p. **10** l. **7-8** = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 9 l. 1, ainsi que p. **20** l. **4** = OG l. 11]; , *paḥît-pou sakhparou-nabou* «c'est sa force, c'est un effet de sa force, tout ce qui se produit,

tout ce qui est créé», p. **3** l. **2** [cf. p. **12** l. **11-12** = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 10 l. 1]; , *sakhparou baoukiou-nabou ame-f* «créent tous les serviteurs par lui», p. **3** l. **5** [cf. p. **13** l. **3-4** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2]. — On admet d'ordinaire que le mot s'est conservé en copte, par chute de *-ra* et par réduction de , , *skh, ssh*, en ϫ, dans ϫπο, ϫπε *T.*, ϫπλ *B.*, *gignere*, ϫπει *T.*, *comparare, adquirere*, puis dans ϫπι *T.*, *debere, ineo esse ut...* : la forme akhmimique ⲧⲉⲡⲟ semble le ramener à l'autre forme de factitif en , *ta-, t-*, , *t-chpa[r], tchpa, tchpo.* Il est probable que les mots coptes sont comme une résultante des deux formations, le son représenté par ϫ ayant varié selon que l'élément sifflant ou l'élément dentale prédomina dans la prononciation : l'évolution vers ϫπο, commencée sur le factitif ancien , a pu s'achever en un temps où le factitif moderne l'emportait dans la langue courante, sous les Saïtes et sous les Ptolémées.

sakhámou, forme factitive de , *khamou, khomou* «ignorer», *q. v.* p. 81; cfr. p. 90.

sakhantîti, forme factitive de , *khanít* «remonter le Nil à la voile, aller au Sud», *q. v.* p. 81-82.

sakharou, subst. masc. plur. : «plans, desseins, façons, affaires, condition, état», p. **4** l. **15** (cf. p. **17** l. **11-14** = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 1].

, , , **sakhákarou,** et avec chute de *-ra*, *sakhakáou*, forme factitive de , *khakarou* «faire orner, faire décorer, orner, décorer», p. **3** l. **11** [cf. p. **14** l. **5-6** = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5] et p. **4** l. **4** [cf. p. **15** l. **11-12** = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2]. — La forme simple du mot s'est conservée en copte dans ϩⲱⲕ, ϩⲱⲱⲕ *T.*, ϧⲱⲕ *M.*, *cingere, insternere, armare*, ϩⲏⲕ *T.*, ϧⲏⲕ *M.*, *armari, cingi.*

sakhît, infinitif féminin de , , *sakhou*, verbe actif : «frapper», p. **15** l. **2-4** [= A⁷ p. 10 l. 9], dans un passage corrompu dont Sallier II nous a conservé les leçons correctes (cf. *Introduction*, p. XLV). — Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲛϣⲉ *T.*, ϣⲗϣⲓ, ϣⲏϣⲓ *M.*, *plaga, vulnus*, et à la forme nue ⲥⲁϣ *T.* ⲡ, ϣⲗϣ *M.* ⲡⲓ, ϣⲉϣ *B.* ⲡ, *plaga, percussio, ictus.*

* , **sakhat, sakhît,** verbe actif : «mouler, façonner» la brique, p. **3** l. **16** [cf. p. **15** l. **3** = S² p. 14 l. 1 et l'*Introduction*, p. XLV]. — Le scribe d'Anastasi VII, qui remplaçait ce mot par , *sakhît* (voir l'article précédent, p. 93), le considérait probablement comme une forme seconde de celui-ci : il aurait signifié à l'origine «frapper, battre la terre» pour en faire la brique, «battre la brique». Il est possible qu'il ait eu raison : la métaphore s'explique tout naturellement quand on a vu les Égyptiens modernes fabriquer la brique crue.

sakhît, sokhît, subst. fém. : «champ, campagne, plaine», p. **2** l. **15** [cf. p. **12** l. **3-4** = S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 7, dont les variantes sont discutées dans l'*Introduction*, p. XXXV, XXXVII-XXXVIII]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲱϣⲉ *T.* ⲧ, *ager, campus*.

sashou, verbe actif et neutre : «dessiner, peindre, écrire», ne se rencontre pas chez notre auteur, mais de lui dérivent :

1° , *sashou*, subst. masc. sing. : «dessinateur, peintre, scribe», dans le titre du personnage Qágabou, , *sashou parouî-ḥazouî* «scribe des deux maisons blanches», p. **18** l. **10** [= S² p. 14 l. 11], *q. v. s. v.* , *parou*, p. 45.

2° * , , , *sashou*, subst. masc. plur. : «écrits, livres, inscriptions», p. **2** l. **9** [cf. p. **10** l. **13-14** = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3, dont les variantes sont indiquées dans l'*Introduction*, p. XXXII] et p. **3** l. **6** [cf. p. **13** l. **5-6** = S² p. 13 l. 6 et A⁷ p. 10 l. 3].

Le mot s'est conservé en copte sous les formes ⲥⲁϩ, ⲥⲉϩ *T.*, ⲥⲁϧ *M.*, dérivées du thème nu, et ⲥϩⲁï, ⲥϩⲁⲉⲓ *T.*, ⲥϩⲉⲉⲓ. ⲥϩⲉï *Akhm.*, ⲥϧⲁⲓ, ⲥϧⲉ *M.*, ⲥϩⲉⲓ *B.*, *scribere, pingere*, puis ⲥⲁϩ *T. B.* ⲡ, ⲥⲁϧ *M.* ⲡⲓ, *scriba*, et ⲥϩⲁⲓ *T.* ⲡⲉ, ⲥϧⲁⲓ, ⲥϧⲓ *M.* ⲡⲓ, *littera, epistola, scriptum, liber, inscriptio*, qui toutes supposent un original populaire , *sakhou*, à côté de , , *sashou*.

* , , **sashamou, sashmou,** subst. masc. plur. : «conduites, guidances», , *amánou sashmou* «caché, mystérieux en ses guidances», p. **1** l. **2** [cf. p. **7** l. **5-6** = S² p. 11 l. 7 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que p. **19** l. **1** = OG l. 1-2]; , *ḥasou sashmou* «loué pour ses guidances», p. **1** l. **2-3** [cf. p. **7** l. **7-8** = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7

l. 8, avec des variantes qui ont été indiquées dans l'*Introduction*, p. XV-XVII]; , *ané ouan sashmou mé-iábou-k* «il n'y a guidances dans ton cœur», p. **2** l. **10** [cf. p. **11** l. **1-2** = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3].

sashani, soushouni, subst. masc. plur. : «lotus», p. **16** l. **7** [= S² p. 14 l. 5], dans un passage corrompu dont les variantes ont été indiquées dans l'*Introduction*, p. XLVI-XLVII. — Le mot s'est conservé en copte dans ϣⲱϣⲉⲛ *M.*, *lilium*.

* , , **saqnánou, saqnoun,** forme factitive de , *qananou, qanoun, qnoun*, verbe actif : «rendre fort, rendre vigoureux, rendre brave», , *saqnánou tá-tamamou* «rendant fort le peuple», p. **2** l. **15-16** [cf. p. **12** l. **3-6** = S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 7].

* , **sataîou,** subst. masc. plur. : «odeurs, parfums», p. **2** l. **2** [cf. p. **9** l. **14** = A⁷ p. 8 l. 7, ainsi que p. **19** l. **16** = OG l. 9, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXV-XXVII]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲥⲟⲟⲓ, ⲥϯ *T.* ⲡ, ⲡⲉ, ⲥⲟⲟⲓ *M.* ⲡⲓ, *odor, aroma, oleum adoratum*.

sitimou, forme élargie de , *simou* «herbage, fourrage, herbes», *q. v.* p. 90.

satapou, subst. masc. plur. : «morceaux de choix, objets de choix, produits de choix», p. **9** l. **13** [= S² p. 12 l. 4, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXV-XXVII]. — Le thème du mot s'est conservé en copte, à la forme dérivée de l'infinitif féminin dans ⲥⲱⲧⲡⲉ *Akhm.*, et à la forme simple dans ⲥⲱⲧⲡ, ⲥⲉⲧⲡ *T. M.*, ou ⲥⲱⲡⲧ, ⲥⲁⲡⲧ *B.*, avec interversion des deux dernières radicales, *eligere, anteponere, præstans, melior esse*.

sadamou, sadmou, sodmou, verbe actif et neutre : «entendre, écouter», ne se rencontre que p. **14** l. **6** [= A⁷ p. 10 l. 6, dans un passage dont la leçon a été discutée dans l'*Introduction*, p. XLII-XLIII]. — Le mot s'est conservé en copte, à la forme dérivée de l'infinitif féminin dans ⲥⲱⲧⲙⲉ *Akhm.*, et à la forme simple dans ⲥⲱⲧ̄ⲙ *T. B.*, ⲥⲱⲧⲉⲙ *M.*, ⲥⲁⲧⲉⲙ *B.*, *audire, obedire, exaudire*.

*, shaáou, subst. masc. plur. : «le sol, les champs», d'une manière générale la propriété rurale, par opposition à la propriété urbaine, p. **1** l. **3** [cf. p. **7** l. **7-8** = S² p. 11 l. 7 et A⁷ p. 7 l. 8, ainsi que p. **19** l. **2** = OG l. 2, avec la variante , *sháou*, d'Anastasi VII] et p. **5** l. **3** [cf. p. **18** l. **7** = A⁷ p. 12 l. 3, dans un passage omis par Sallier II]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϣⲏ *B.*, *κῆπος*, *hortus*.

*, sháou, verbe actif : «prédestiner, destiner, attribuer», , *ra-mahou me-sháouou-naf* «pour prendre ce qu'il leur a destiné», p. **3** l. **3-4** [cf. p. **12** l. **13-14** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 9 l. 9, avec des fautes signalées dans l'*Introduction*, p. XVII, XXXIX-XL].

* shââ, verbe actif : «commencer», p. **4** l. **2** [cf. p. **15** l. **5-6** = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 11 l. 1]. — Le mot s'est conservé en copte dans le ϣⲁ- des mots ⲡ-ϣⲁ-ⲙⲓⲥⲉ *M.*, *primogenitus*, ⲡ-ϣⲁ-ⲥⲱⲛⲧ *T.*, *primordialis*.

shásou, v. n. : «courir, se précipiter», p. **3** l. **14**, dans un passage restauré par conjecture d'après le Papyrus de Turin; cf. l'*Introduction*, p. XLV-XLVI.

*, shouáouou, subst. masc. plur. : «pauvres, malheureux», p. **20** l. **5** [= PT. l. 1 dans un passage que n'ont pas les autres papyrus; cf. l'*Introduction*, p. XLV-XLVI].

, shababou, shaboubou, shboubou, forme à seconde radicale redoublée de , *shabou*, verbe actif : «mêler, mélanger, brouiller, confondre», , *shaboubou ramîtou khafit khasfou-f* «les hommes se mêlent lorsqu'il vient à l'encontre, lorsqu'il monte», p. **1** l. **11** [cf. p. **19** l. **11** = OG l. 7, où les deux papyrus portent , *ouashb-outou ramîtou* «les hommes ont leur réponse», p. **9** l. **3-4** [= S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, ainsi que l'*Introduction*, p. XXIV-XXV].

, shapsi, shopsi, subst. masc. sing. : «l'auguste, le noble», , *ané sakhakar-outou masou shapsi* «les enfants de l'auguste ne sont point parés», p. **3** l. **11** [cf. p. **14** l. **5-6** = S² p. 13

l. 9 et A⁷ p. 10 l. 6]; , *aré shapsi ayi* «si l'auguste vient», p. **4** l. **4** [cf. p. **15** l. **11-12** = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2, ainsi que l'*Introduction*, p. XLVI]. Le mot est un titre du Pharaon et des dieux, plus spécialement du dieu Thot : il me paraît s'appliquer ici au Nil considéré comme un roi de l'Égypte.

*, , *shapsousou*, subst. masc. plur. : «les biens, la richesse», p. **4** l. **4** [cf. p. **20** l. **7** = PT l. 5, et l'*Introduction*, p. XLVI].

, shafaîtou, shafouîtou, subst. fém. plur. : «force, vigueur, puissance, actes de puissance», entre autres la puissance productrice des êtres ou des choses et par suite les produits de cette puissance, «les vivres, les réconforts». Les manuscrits de notre auteur donnent en variante la forme redoublée , *shafshafouîtou*; je l'ai rétablie partout uniformément, car elle m'a semblé entrer mieux que la simple dans le rythme des versets, , *nab shafshafouîtou ouahmou sataîou* «maître des réconforts, qui renouvelle les parfums», p. **2** l. **1-2** [cf. p. **9** l. **11-12** = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 7, ainsi que p. **19** l. **15** = OG l. 9, où on lit , *nab shafouîtou*]; , *khar natérou sanadou ne-shafshafouîtou arît-ne-sa-f* «alors les dieux ont peur à cause des actes de puissance que son fils a faits», p. **4** l. **16** [cf. p. **17** l. **13-14**-p. **18** l. **1-2** = S² p. 12 l. 10 et A⁷ p. 9 l. 1, Sallier II avec la variante , *shafouîtou*]; les dieux sont frappés de crainte en voyant les œuvres de puissance que le fils du Nil, le Seigneur de tout, a accomplies.

, shamâît, qamâît, subst. fém. : «la contrée du Sud, la Thébaïde», p. **2** l. **12** [cf. p. **11** l. **6-8** = A⁷ p. 9 l. 4, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXXII-XXXIII]. — La lecture *shamâ* de Sethe et d'Erman me paraît être très probable mais non pas entièrement certaine.

, shamesou, shamsou, shomsou, se rencontre dans les variantes ramessides, 1° comme subst. masc. plur. : «suivants, serviteurs», , *hasou-nnaf shamesou-f* «ses servants le louent», p. **19** l. **1-2** [= OG l. 2] et 2° , *dâbhouît-[nnak] shamesou-k* «tes servants te prient», p. XII [= OS l. 2-3], dans la locution connue ; la valeur de ces leçons a été discutée dans l'*Introduction*, p. XVI-XVII. — Le mot s'est conservé en copte dans ϣⲙϣⲉ, ϣⲉⲙϣⲉ *T.*, ϣⲉⲙϣⲓ *M.*, ϣⲏⲙϣⲓ *B.*, ϩⲙϩⲉ *Akhm.*, *ministrare*, *servire*.

* , , , **shaounouitou**, subst. fém. plur. : «greniers», p. **2** l. **4** [cf. p. **10** l. **3-4** = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 9, ainsi que p. **20** l. **2** = OG l. 10]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϣⲉⲩⲛⲓ *M.* ┼, *horreum, fœnile.*

* , **sharaou, sharé**, adjectif et substantif : «petit», et par suite «individu de petite condition», plus tard «petit enfant, enfant, fils, fille», p. **1** l. **11** [cf. p. **9** l. **3-4** = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, ainsi que p. **19** l. **11** = OG l. 6] et p. **4** l. **7**, dans l'expression , *sá-ni-anou-sharaou* «un individu de petits revenus» [cf. p. **20** l. **8** = PT l. 7, ainsi que p. **16** l. **7-8** = S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4, avec des variantes indiquées dans l'*Introduction*, p. XLV]. — Les deux sens du mot existaient encore à côté l'un de l'autre, vers la fin du second âge thébain, comme le prouvent des exemples tels que «préconisez-le à fils et à fille, aux grands et aux petits» (Erman, *Denksteine aus der thebanischen Gräberstadt*, p. 1090) : le premier s'effaça vers l'époque saïte. On ne trouve plus en copte à l'état libre que ϣⲏⲣⲉ *T. Akhm.*, ϣⲏⲣⲓ *M. B.*, ϣⲏⲗⲓ *B.*, *filius*, ϣⲉⲉⲣⲉ *T. Akhm.*, ϣⲉⲣⲓ *M.*, ϣⲏⲏⲗⲓ *B.*, *filia*, et avec amuissement de ⊂⊃ en composition ϣⲉ *T. M. B.*; le sens «petit» ne s'est conservé que dans les composés ϩⲉⲣ-ϣⲓⲣⲉ, ϩⲉⲗ-ϣⲓⲣⲉ *T.*, ϧⲉⲗ-ϣⲓⲣⲓ, ϧⲉⲗ-ϣⲏⲣⲓ *M.*, *juvenis, adolescens*, en grec χαλασῖρις, ϩⲣ̄-ϣⲉⲉⲣⲉ *T.*, *puella*, et ⲣⲙⲡ-ϣⲓⲣⲉ *T.*, *parvus annus*, les jours épagomènes.

shartáou, shaltáou, faute de copiste pour , *shatáou*, *q. v.* p. 99. Elle se rencontre p. **10** l. **11** [= S² p. 12 l. 7] et p. **13** l. **2** [= A⁷ p. 10 l. 2], cf. *Introduction*, p. XXXI-XXXII, XL-XLI. La fréquence avec laquelle cette orthographe revient m'incline à penser qu'elle répondait à une prononciation réelle : la voyelle intercalée entre *sh* et *t*, un *a* probablement, devait avoir une valeur qui permettait aux gens inattentifs de supposer en cet endroit la présence d'un *r* fortement grasseyé.

shasou, subst. masc. plur. : «façons, sortes», ne se rencontre, et encore de manière douteuse, que p. **7** l. **8** [= A⁷ p. 7 l. 8, dont le texte a été discuté dans l'*Introduction*, p. XVI].

* , **shasapou, shsopou**, verbe actif : «saisir, prendre, recevoir», , *zasít-nabat shasapou-naf sabaït* «tout dos prend par lui le rire, tout dos est secoué par le rire à cause de lui», p. **1** l. **13** [cf. p. **9** l. **7-10** = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 5-6, ainsi que p. **19** l. **13-14** = OG l. 8, avec des variantes qui sont discutées dans l'*Introduction*, p. XXIV-XXV]. — Le mot qui se lisait à l'origine *shasápou, shsápou*, avait déjà, je crois, perdu son *s* dans la κοινὴ ramesside : il s'est conservé en copte dans ϣⲱⲡ *T. Akhm. M. B.*, *accipere, sumere, recipere.*

, **shatáou**, adjectif et substantif : «secret, mystère, caché, mystérieux, inaccessible», p. **2** l. **8** [cf. p. **10** l. **11-12** = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 2] et p. **3** l. **7** [cf. p. **13** l. **9-10** = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4, dans les deux exemples, avec la variante fautive , *shartáou, shaltáou*, *q. v.* p. 96]. Le scribe d'Anastasi VII avait cru reconnaître le même mot au passage qu'il lisait , *airi na-shartáou marou áhouîte-f* «accomplissant les mystères qui plaisent à ses champs», p. **13** l. **2** [= A⁷ p. 10 l. 2], cf. *Introduction*, p. XL-XLI.

* , **shadou, shodou**, verbe actif : «enlever, tirer de..., extraire, arracher de...», par suite, «délivrer», , *ané shad-outou mé-shatáou* «on ne l'arrache pas au mystère», p. **2** l. **8** [cf. p. **10** l. **11-12** = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 1]. — Le mot s'est conservé en copte, avec un de ses sens secondaires dans ϣⲓⲧⲉ *T.*, ϣⲓϯ *M.*, *exigere, repetere pretium*, dérivé de l'infinitif féminin , *shadít.*

ꓘ

* , **gáou**, verbe actif et neutre : «être à l'étroit, être privé de..., manquer de...», se rencontre chez notre auteur dans :

1° * , , *gái*, forme passive de la racine, , *khâit-ababit-nabat ané gái-outou-ra-s* «tous les bois précieux, sans qu'il en manque», p. **2** l. **5-6** [cf. p. **20** l. **3-4** = OG l. 11, avec des variantes des deux papyrus qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXIX-XXX].

2° , , , *gá-basbasou*, paraît être le nom d'un génie ou d'un dieu secondaire qui aidait Phtah dans son œuvre

de création, p. **3** l. **5** [cf. p. **13** l. **3-4** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2]. J'ai supposé qu'il était formé de , *gáou* «privé de..., sans» et d'un , *basbasou*, dont le sens est incertain, mais on pourrait aussi bien songer à un redoublement d'un thème , *gábasou*, que je ne me rappelle pas avoir rencontré jusqu'à présent.

gábáouît, subst. fém. : «bras», ne se rencontre ici que dans le nom du scribe de la double maison blanche , *Qágábáouît*, litt. : «Haut-bras», p. **18** l. **10** [= S² p. 14 l. 11]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϭⲃⲁⲉⲓ, ϭⲃⲁⲓ̈ *Akhm.*, ϭⲃⲟⲓ ⲡ, ϭⲃⲟⲉ ⲥ̄ⲛ̄ *T.*, ϫⲫⲟⲓ *M.* ⲡⲓ, *brachium, brachia.*

* **gábou**, nom du dieu de la terre, p. **1** l. **5** [cf. p. **8** l. **3-6** = S² p. 11 l. 8 et A⁷ p. 7 l. 9, ainsi que p. **19** l. **4** = OG l. 3]. — Le mot s'est conservé en transcription grecque, sous la forme Κηβ.

* **gámou, gimou**, verbe actif : «trouver», p. **2** l. **9** [cf. p. **10** l. **13-14** = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 8, avec des variantes qui ont été indiquées dans l'*Introduction*, p. XXXII]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϭⲓⲙⲓ *B.*, ϫⲓⲙⲓ *M.*, et ϭⲛ, ϭⲓⲛⲉ *T. Akhm.*, *invenire*, dérivant de la forme nue , *gámou*, et de la forme féminine , *gámît.*

* **gámaḥou, gámḥou**, verbe actif : «apercevoir, voir», p. **2** l. **7** [cf. p. **9** l. **9-10** = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 1].

* **garou**, et avec le redoublement en troisième de la première radicale *gargou*, verbe actif et neutre : «préparer, se préparer, se tenir prêt, être prêt», , *me-zadît garou ra-ouashbou-k, ouashb-outou ḥena ouaz-ouêrou* «lorsqu'il est dit : «sois prêt à répondre», il est répondu par l'innondation», p. **3** l. **13-14** [cf. p. **14** l. **9-12** = S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 7], où c'est le Nil qui est censé répondre sous la forme indéterminée «il est répondu». — Le copte n'a conservé que la forme à première radicale redoublée, comme verbe, ϭⲱⲣ̄ϭ *T. Akhm.*, *præparare*, et comme substantif, avec deux de ses sens secondaires, ϭⲱⲣϭ *T. Akhm.* ⲡ, *præparatio, condimentum*, ϭⲣⲏϭⲉ *T.*, ϭⲣⲏϫⲓ *M.*, *dos.*

* **Garou**, et avec redoublement en troisième de la première radicale, *gargou* : «prendre au piège, prendre au filet», p. **4** l. **11** [cf. p. **17** l. **3-4** = S² P. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7]. — Le mot s'est conservé en copte, comme verbe dans ϭⲱⲣϭ *T.*, ϫⲱⲣϫ *M. insidiari, venari*, et comme substantif dans ϭⲉⲣⲟϭ *T.*, *rete*, ϭⲉⲣⲏϭ *T.* ⲡ, ϫⲉⲣⲏϫ *M.* ⲡⲓ, *venator*, et avec le suffixe -ⲥ, ϭⲟⲣϭ̄ⲥ *T.* ⲧ, ϫⲟⲣϫ̄ⲥ *M.* ϯ, *venatio, præda, laqueus.*

* , **garaḥou, garaḥ**, subst. masc. : «la nuit», p. **3** l. **12** [cf. p. **14** l. **5-8** = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 6]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϭⲱⲣ̄ϩ, ϭⲱⲣⲁϩ *T.* ⲟⲩ, ⲉϫⲱⲣ̄ϩ, ϫⲱⲣ̄ϩ (dans ⲛ̄ϫⲱⲣ̄ϩ, *noctu*) *M.* ⲡⲓ, *nox.*

* **gásou**, subst. masc. : «côté», dans la locution , *ra-gásou* «à côté de..., près de...», , *ané ra-gásou Néît* «il n'y a personne à côté de Néîth», p. **3** l. **1** [cf. p. **12** l. **8-9** = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 5 l. 7, avec des variantes qui ont été indiquées dans l'*Introduction*, p. XXXVIII].

-k, pronom de la seconde personne du singulier masculin : «toi, tu, te» :

1° Avec les noms, p. **1** l. **1** [cf. p. **7** l. **1-2** = S² p. 12 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que p. **18** l. **11** = OG l. 1]; p. **2** l. **10** et l. **11** [cf. p. **11** l. **3-4** et **5-6** = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 3]; p. **3** l. **16** [cf. p. **15** l. **3-4** = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 9]. Une fois, dans cet emploi, il est précédé de , *na, ne*, , *nak*, p. **16** l. **9** [= S² p. 14 l. 6], cf. plus haut *s. v.* *ne* 3, p. 60 C.

2° Avec les verbes. — A. Comme sujet : directement, p. **3** l. **13** [cf. p. **14** l. **12** = A⁷ p. 10 l. 7, où Sallier II a , *-nak*); p. **4** l. **6** [cf. p. **16** l. **3** = S² p. 14 l. 4]; p. **7** l. **4** [= A⁷ p. 7 l. 7]; p. **14** l. **11** [= S² p. 13 l. 10]; p. **19** l. **6** [= OG l. 4, cf. *Introduction*, p. XII = OS l. 2], et, au passé en , *na, ne*, , *nak*, p. **14** l. **11** [= S² p. 13 l. 10, où Anastasi VII a sans *na, ne*; cf. *Introduction*, p. XLIII-XLIV]. — B. Comme régime indirect avec , *na, ne*, , *nak*, p. **2** l. **10** [cf. p. **15** l. **7-10** = S² p. 12 l. 8-9 et A⁷ p. 11 l. 1]; p. **4** l. **2** [cf. p. **15** l. **5-8** = S² p. 14 l. 2-3 et A⁷ p. 11 l. 1-2, ainsi que p. **20** l. **7**

= PT l. 4]; p. **4** l. **3** [cf. p. **15** l. **9** = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2]; p. **4** l. **10**, **11**, **12** [cf. p. **16** l. **13-14** et p. **17** l. **1-6** = S² p. 14 l. 3-8 et A⁷ p. 11 l. 2-7].

3° Avec les prépositions : , *ame-k*, p. **2** l. **15** [cf. p. **12** l. **1-2** = S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 6].

Le mot s'est conservé en copte dans -ⲕ *T. Akhm. M. B.*, et parfois -ⲅ surtout derrière un ⲛ, *tu, te, tibi.*

ka, kaî, au pluriel **kâou,** subst. masc. : «le double, les doubles», p. **18** l. **10** [= S² p. 14 l. 11; cf. *Introduction*, p. VI-X]. — Le mot s'est conservé en copte, avec son sens le plus matériel, dans ⲕⲱ *T.* ⲍⲛ, *statuæ, idola*, à l'origine les statues de double.

kâou, subst. masc. plur. : «provisions de bouche, aliments, nourriture», tout ce qui peut se manger, p. **2** l. **1** [cf. p. **9** l. **9-10** = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 8, ainsi que p. **19** l. **14** = OG l. 8]. — Le mot dérive probablement, de même que le précédent, d'une racine signifiant «matière, substance».

kâpou, subst. masc. plur., qui ne s'est rencontré jusqu'à présent que chez notre auteur, dans l'expression , *ouazît kâpou*, p. **5** l. **1-4** [cf. p. **19** l. **3-8** = S² p. 14 l. 10-11 et A⁷ p. 12 l. 2-3]. Le déterminatif nous prouve qu'il s'agit ici d'une action de la voix, et le mouvement général du morceau nous suggère l'idée d'une apostrophe adressée au Nil : «Prospère par les appels, prospère par les appels, Hâpi, prospère par les appels et fais vivre les hommes par les bestiaux, les bestiaux par la campagne! prospère par les appels, prospère par les appels, Hâpi, prospère par les appels!». , *kâpou*, s'entendrait ici des prières contenues dans les livres (Lepsius, *Denkm.*, III, 175 *a*, *Papyrus Harri*, pl. XXXVII *b* l. 1-6 et pl LIV *a* l. 2) qu'on jetait au fleuve, après les avoir récitées sur lui afin d'obtenir une bonne crue : c'étaient des formules impératives, à la force desquelles il ne pouvait résister lorsqu'elles étaient prononcées correctement, et qui l'obligeaient, comme dit notre texte, à nourrir les hommes par les bestiaux, les bestiaux par la campagne que la crue féconde.

kâi, pronom : «autre», p. **2** l. **16** [cf. p. **12** l. **5-6** = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXXVIII]. —

Le mot s'est conservé en copte dans ⲕⲉ *T. Akhm. M. B.*, ϭⲉ *T.* ϭⲏ *B.*, *alius, alia*, au pluriel ⲕⲟⲟⲩ, ⲕⲟⲟⲩⲉ *T.*, ⲕⲉⲕⲁⲩⲉ, ⲕⲉⲕⲉⲟⲩⲉ, ⲕⲉⲕⲉⲩⲉ *Akhm.*, ⲕⲉⲭⲱⲟⲩⲛⲓ *M.*, ⲕⲉⲕⲁⲩⲉⲓ, ⲕⲉⲕⲁⲩⲛⲓ *B.*, *alii, aliæ.*

* , **kafâou, kafâ,** verbe actif et neutre : «arracher, déchirer», p. **1** l. **13** [cf. p. **9** l. **9-10** = S² p. 12 l. 3 et A⁷ p. 8 l. 6]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲕⲱⲱϥⲉ, ⲕⲱⲱⲃⲉ *T.*, *cogere, vi vexare.*

kamît, subst. fém. : «le pays noir, l'Égypte», p. **1** l. **2** [cf. p. **7** l. **3-6** = S² p. 7 l. 7, ainsi que p. **19** l. **1** = OG l. 1, et *Introduction*, p. XII = OS l. 2]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲕⲏⲙⲉ *T. Akhm. B.*, ⲕⲏⲙⲓ *B.*, ⲭⲏⲙⲓ *M.*, *Ægyptus.*

* , , **kakaouî, kakouî,** subst. masc. : «obscurité, ténèbres», p. **1** l. **2** [cf. p. **7** l. **5-6** = S² p. 11 l. 7, ainsi que p. **19** l. **1** = OG l. 2] et p. **3** l. **1-2** [cf. p. **12** l. **9-10** = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲕⲁⲕⲉ *T.* ⲡ, ⲭⲁⲕⲓ *M.* ⲡⲓ, *obscuritas, tenebræ.*

katou, verbe actif : «sauter», et au figuré : «sauter par-dessus quelqu'un ou quelque chose, omettre, négliger», p. **10** l. **6-8** [= A⁷ p. 8 l. 9, dans une variante qui a été discutée dans l'*Introduction*, p. XXIX-XXX].

katkatou, verbe actif : «retrancher, diminuer», p. **10** l. **5-7** = S² p. 12 l. 6, dans une variante qui a été discutée dans l'*Introduction*, p. XXIX-XXX]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϭⲉⲧϭⲱⲧ, ϭⲟⲧϭⲉⲧ *M.*, *concidere, cædere.*

qâî, qâouî, verbe neutre et actif : «être haut, hausser, élever», comme adjectif, «haut», ne se trouve ici que dans le nom du scribe , *Qâgabouî*, litt. : «haut-le-bras», p. **18** l. **10** [= S² p. 14 l. 11].

, **qabaḥou, qabḥou,** verbe neutre : «être frais», «être froid», se rencontre chez notre auteur, sous deux formes différentes :

1° * , , *qabḥou*, subst. masc. : «l'eau fraîche, l'eau neuve,

l'eau de l'inondation», p. **3** l. **12** [cf. p. **14** l. **7-8** = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 6].

2° * , , *qabḥou*, subst. masc. : «pays de l'eau fraîche, la cataracte», puis «les étangs et les mares sur lesquels vivent les oiseaux», «les vols d'oiseaux d'eau», p. **1** l. **6** [cf. p. **8** l. **7-8** = S² p. 11 l. 9 et A⁷ p. 8 l. 1, ainsi que p. **19** l. **6** = OG l. 4, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XX-XXI].

* , **qâmâmou**, verbe actif : «créer, produire», p. **1** l. **3** [cf. p. **7** l. **7-8** et p. **8** l. **1-2** = S² p. 11 l. 7 et A⁷ p. 7 l. 8, ainsi que p. **19** l. **2** = OG l. 2] et p. **2** l. **1** [cf. p. **9** l. **11-12** = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que p. **19** l. **15** = OG l. 8].

* , , **qâdou**, verbe actif : façonner sur le tour à potier, modeler, former», par suite «créer», p. **1** l. **11-12** [cf. p. **9** l. **5-6** = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, ainsi que p. **19** l. **12** = OG l. 7]. C'est par confusion avec le sens «bâtir» de la racine que le déterminatif a été substitué à dans les textes de l'âge Ramesside.

Au temps du premier empire thébain, les scribes ne paraissent pas distinguer entre le son du et celui du : la différence entre les deux signes paraît être surtout une différence graphique, s'étant stéréotypé dans certains groupes où il carrait mieux. J'ai réuni dans un même chapitre, selon l'ordre alphabétique de la seconde lettre, les mots qui commencent par un et ceux qui commencent par un .

* , **tâou, tou, to,** au duel **taouî, toouî,** subst. masc. : «la terre» en général, puis «une terre, un pays», plus spécialement l'Égypte, et au duel, «les deux terres d'Égypte», , *tâou poun* «cette terre-ci», l'Égypte, p. **1** l. **1** [cf. p. **7** l. **4** = A⁷ p. 7 l. 7, où Sallier II, p. 11 l. 6 et l'Ostracon Golénischeff l. 1 donnent , *tâou*, seul]; , *khar tâou me-ḥââoutou* «alors la terre est en allégresse», p. **1** l. **12** [cf. p. **9** l. **5-8** = S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8, ainsi que p. **19** l. **12** = OG l. 10, avec des variantes qui ont été indiquées dans l'*Introduction*, p. XXIV-XXV]; , *sakhakarou tâou*, le Nil «fait se parer la terre», p. **4** l. **4** [cf. p. **15** l. **11-12** = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2]; , *tâou hâou ḥar-fatfat* «la terre s'en va à la destruc-

tion», p. **4** l. **9** [cf. p. **16** l. **11-14** = S² p. 14 l. 6 et A⁷ p. 11 l. 5-6, ainsi que p. **20** l. **8-9** = PT l. 8, avec introduction de l'article , *pâ*, comme il est dit dans l'*Introduction*, p. L-LI]. On rencontre , *tâou*, dans plusieurs expressions telles que , *ḥar-tap(zâz)-tâou* «sur la terre», p. **4** l. **7** [cf. p. **20** l. **8-9** = PT l. 8, au lieu de que donnent les autres papyrus]; , *ta-tamamou* «le peuple», *q. v.* p. 108 *s. v.* , *tamou*, et , *tâ-ra-zarouf* «la Terre en son entier» qui est un des noms courants de l'Égypte, p. **1** l. **10** [cf. p. **9** l. **1-2** = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8. l. 4, ainsi que p. **19** l. **10** = OG l. 6, avec des variantes qui ont été indiquées dans l'*Introduction*, p. XXIII] et p. **11** l. **6** [= A⁷ p. 9 l. 4, avec des variantes qui ont été discutées dans l'*Introduction*, p. XXXII]. Pour la variante et , *taouî-sanou*, du nom propre , *tatît-taouî*, cf. *Introduction*, p. XXVII-XXIX et ce *Glossaire*, p. 109 *s. v.* , *tatît*. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲑⲟ *M.* ⲧⲓ, *orbis terrarum*, et au duel dans ⲉⲧⲟⲟⲩⲉ *T.* ⲧⲓ, *mane*, , *ḥaz-tâou;* il se rencontre en transcription grecque sous les formes *το*, *θυ*, *του*.

tâou, téou, tîou, subst. masc. plur. : «toute masse d'une pâte quelconque», plus spécialement «pains faits avec de la farine, pains», ne se rencontre que p. **8** l. **3** [= S² p. 11 l. 8], dans une variante que j'ai écartée.

, , **-outou, -tou,** suffixe et préfixe qui s'attache aux verbes et aux noms :

1° Attaché aux verbes, il leur prête le sens du participe passé ou du passif, , *khabâ-outou* «être retranché, diminué», p. **1** l. **9** [cf. p. **8** l. **13-14** = S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 3, ainsi que p. **19** l. **8-9** = OG l. 5]; , *gâi-outou* «être privé de..., manquer de...», p. **2** l. **6** [cf. p. **20** l. **4** = OG l. 11]; , *gâmḥou-n-outou* «avoir été aperçu..., être aperçu d'habitude...», p. **2** l. **7-8** [cf. p. **10** l. **9-10** = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 1]; , *shad-outou* «être arraché», p. **2** l. **8** [cf. p. **10** l. **11-12** = S² p. 12 l. 7 et A⁷ p. 9 l. 2]; , *rakh-outou* «être connu, être su», p. **2** l. **9** [cf. p. **10** l. **13-14** = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 2] et p. **4** l. **14** [cf. p. **17** l. **9-10** = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 11 l. 9]; , *gâm-outou* «être trouvé», p. **2** l. **9** [cf. p. **10** l. **14** = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 2, avec des variantes indiquées dans l'*Introduction*, p. XXXII]; , *saouar-outou* «être bu», p. **2** l. **12** [cf. p. **11** l. **7-8** = S² p. 12 l. 9-p. 13 l. 1 et A⁷ p. 9 l. 3]; , *ḥatp-outou* «être concilié, rendu favorable...», p. **3** l. **1** [cf. p. **12** l. **8** = A⁷ p. 9 l. 7]; , *ḥabs-outou* «être habillé, s'habiller», p. **3** l. **3**

[cf. p. 12 l. 13-14 = S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 10 l. 1]; , *dabaḥ-outou* «être prié, réclamé», p. 3 l. 8 [cf. p. 13 l. 11-12 = S² p. 13 l. 7]; , *mâá-n-outou* «avoir été vu, être vu d'habitude», p. 3 l. 9 [cf. p. 13 l. 11-12 = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4]; , *tanou-n-outou* «être pris par la corvée», p. 3 l. 9 [cf. p. 14 l. 1-2 = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5]; , *sakhakar-outou* «être fait se parer», p. 3 l. 11 [cf. p. 14 l. 5-6 = S² p. 13 l. 8 et A⁷ p. 10 l. 5]; , *ouashb-outou* «être répondu», p. 3 l. 12 [cf. p. 14 l. 11-12 = S² p. 13 l. 9 et A⁷ p. 10 l. 7], p. 3 l. 13-14 [cf. p. 14 l. 11-12 = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4] et p. 9 l. 3-4 [= S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, où l'Ostracon Golénischeff fournit la variante , *shababou*, qui a été introduite dans le texte]; , *sakhá-outou* «être rappelé», p. 3 l. 16 [cf. p. 15 l. 1 = S² p. 14 l. 1, avec des variantes qui ont été appréciées dans l'*Introduction*, p. XLV]; , *ouanm-outou*, *ouamm-outou* «être mangé», p. 4 l. 1 [cf. p. 15 l. 3-4 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 10]; , *shdá-outou* «être commencé», p. 4 l. 2 [cf. p. 15 l. 5-6 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 11 l. 1]; , *ḥas-outou* «être chanté», p. 4 l. 2 [cf. p. 15 l. 7-8 = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 11 l. 1, ainsi que p. 20 l. 7 = PT l. 4]; , *dab-outou* «être donné en retour», p. 4 l. 3 [cf. p. 15 l. 11-14 = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 2] et p. 4 l. 12 [cf. p. 17 l. 5-6 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 7]; , *sá-outou* «être rassasié», p. 4 l. 6 [cf. p. 16 l. 5-6 = S² p. 14 l. 4 et A⁷ p. 11 l. 3]; , *ouádan-outou* «être offert en sacrifice», p. 4 l. 10 [cf. p. 16 l. 7-8 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 6] et p. 4 l. 12 [cf. p. 17 l. 5-6 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 8]; , *safat-outou*, , *safand-outou* «être égorgé», p. 4 l. 10 [cf. p. 16 l. 13-14-p. 17 l. 1-2 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 6] et p. 10 l. 1 [= S² p. 12 l. 5, où Anastasi VII et l'Ostracon Golénischeff ont un texte différent]; , *airi-outou* «être fait», p. 4 l. 10 [cf. p. 17 l. 1-2 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7]; , *gar-outou*, *garg-outou* «être pris au piège ou au filet», p. 4 l. 11 [cf. p. 17 l. 3-4 = S² p. 14 l. 7 et A⁷ p. 11 l. 7]; , *oushá-outou* «être gavé, engraissé», p. 4 l. 11 [cf. p. 17 l. 1-4 = A⁷ p. 11 l. 7]; , *amân-outou* «être caché», p. 12 l. 12 [= A⁷ p. 10 l. 1]; , *zad-outou* «être dit», p. 14 l. 10 [= A⁷ p. 10 l. 7]; * , *doudou-outou* «être adoré», *Introduction*, p. XII [= OS l. 1].

2° Préfixe attaché aux verbes, il leur prête le sens impersonnel, «on», , *tou-nazou-kharaîtou-k* «on s'informe de ton état», p. 2 l. 11 [cf. p. 11 l. 3-6 = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 4, dont les variantes sont

appréciées dans l'*Introduction*, p. XXXIII]. Dans cet emploi, , *tou*, est redoublé le plus souvent, , , *toutou*, à partir du second âge thébain.

3° Comme suffixe des noms féminins, il s'introduit dans l'écriture de la *κοινή* Ramesside, pour marquer le rétablissement dans la prononciation de la finale *-t*, amuie au cours des siècles, sans pourtant que ce rétablissement fût obligatoire. C'est ainsi qu'on lit dans nos manuscrits , *manmanouî-f* «ses bestiaux», p. 9 l. 14 [= A⁷ p. 8 l. 7], , *manmanouî-tou-f*, p. 12 l. 9-12 [= S² p. 13 l. 4 et A⁷ p. 9 l. 8], puis p. 11 l. 3 , *manmanouî-f*, dans S² p. 14 l. 4, où Anastasi VII, p. 11 l. 3-4 a au contraire , *manmanouî-tou-f;* enfin l'on trouve dans A⁷ p. 12 l. 2-3 [= p. 18 l. 6-7], à deux mots de distance, , *manmanouî-tou-f* et , *manmanouî-f*. C'était là un des cas nombreux où les habitudes individuelles jouaient un grand rôle. Divers exemples tels que p. 10 l. 11-12, la variante , *kharpou-tou-f*, de S² p. 12 l. 9 et d'A⁷ p. 9 l. 2, au lieu de , *kharpou-f*, démontrent que la terminaison , , *-tou*, *-outou*, s'appliqua, par fausse analogie, à des mots masculins.

Le , *-outou*, suffixe s'est conservé en copte dans la terminaison -ⲟⲩⲧ, -ⲩⲧ.

* , **toutou, touou,** subst. masc. : «statue, image», p. 2 l. 7 [cf. p. 10 l. 9-10 = S² p. 12 l. 6-7 et A⁷ p. 9 l. 1]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲑⲱⲟⲩⲧ *M.* ⲟⲩ, *statua, idolum, simulacrum.*

* , **taphit, tophit,** subst. fém. : «trou, grotte, caverne», ici les gouffres d'où le Nil est censé sortir près de Philæ, p. 2 l. 9 [cf. p. 10 l. 13-14 = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3, avec des variantes indiquées dans l'*Introduction*, p. XXXII] et p. 4 l. 14 [cf. p. 17 l. 9-10 = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 9].

, **tapi,** subst. masc. : «tête, extrémité», n'est employé ici que dans la locution , *ḥar-tap(zâz)-tâou* «sur la terre», p. 4 l. 7 [cf. p. 20 l. 8-9 = PT l. 8]. De ce substantif dérive :

, , *tapi*, , *tapiti*, adjectif : «premier», par suite «de première qualité, fin, excellent», p. 10 l. 1 [= S² p. 12 l. 5, dans un passage corrompu que j'ai essayé de restituer dans l'*Introduction*, p. XXVII-XXIX] et p. 16 l. 7-8 [= S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4]. — , , *tapou*, s'est conservé en copte, dans l'élément ⲧⲁⲡ- de ⲧⲁⲡⲣⲟ *T. Akhm.* ⲧ, *os.*

tamou, toumou, adjectif : «complet, achevé, parfait», se rencontre dans :

1° , *bou-tamou*, subst. masc. : «achèvement, perfection», **p. 8 l. 3** [= S² p. 11 l. 8, dans un passage corrompu dont les variantes ont été appréciées dans l'*Introduction*, p. XVII-XIX], cf. p. 42-43 *s. v.* , *bou*, et à la forme trilitère avec seconde radicale redoublée :

2° , *tâou-tamamou*, et par abréviation , *tamamou*, subst. masc. plur. : «les gens de la terre complète, les complets», c'est-à-dire «l'ensemble de la population, le peuple», **p. 2 l. 15-16** [cf. **p. 12 l. 3-6** = S² p. 13 l. 2-3 et A⁷ p. 9 l. 7]; **p. 3 l. 1** [cf. **p. 12 l. 7-8** = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 7 l. 8]; **p. 3 l. 15** [cf. **p. 14 l. 13-14** = S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 8]; **p. 4 l. 15-16** [cf. **p. 17 l. 13-14** = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 12 l. 1].

* , , , **tanou, tounou, tounoui,** verbe actif : «évaluer, compter». est représenté chez notre auteur par deux de ses formes :

1° * , , *tanouîtou, tonouîtou*, subst. fém. plur. : «nombres, revenus», , *ané-nâouîtou nate tanouîtou-f* «il n'y a pas entrepôts de ses revenus», en d'autres termes, «on ne rencontre nulle part des magasins dans lesquels il entasse ses revenus» pour ensuite les distribuer au peuple, **p. 2 l. 10** [cf. **p. 10 l. 13-14-p. 21 l. 1-2** = S² p. 12 l. 8 et A⁷ p. 9 l. 3].

2° * , , *tanou, tounouî*, verbe actif : «appeler à la corvée, prendre pour la corvée», , *tanou-n-outou sa-nabou* «tout le monde est pris pour la corvée», **p. 3 l. 9** [cf. **p. 14 l. 2** = A⁷ p. 10 l. 5, où Sallier II, p. 13 l. 8 a , *mââ-n-outou* «est vu», leçon qui a été discutée dans l'*Introduction*, p. XLII].

Le mot s'est conservé peut-être en copte dans ⲧⲟⲛⲟⲩ *T.*, *valde, multum, ommino*, litt. : , *ton-ou* «nombre d'eux», et dans ⲧⲟⲛⲱ *M.*, *valde, utique*, litt. : , *ton-âou, ton-ô* «grande quantité».

* , **tasou,** subst. masc. : «arrangement, enchaînement, disposition, ordre», , *âkhaîtou-nabat me-tasou ḥar-tapou(zâz)-tâou* «tout est en ordre sur la terre», **p. 4 l. 7** [cf. **p. 20 l. 8-9** = PT l. 8, ainsi que **p. 16 l. 7-8** = S² p. 14 l. 5 et A⁷ p. 11 l. 4].

* , [ ] **tâsît, tosît,** subst. fém. : «épine dorsale, dos», **p. 1 l. 13** [cf. **p. 9 l. 7-8** = S² p. 12 l. 3, qui écrit par erreur , *tasou, tosou*, et A⁷ p. 8 l. 5, ainsi que **p. 19 l. 13** = OG l. 7, où il semble que le scribe ait eu sous les yeux un texte qui portait , *zasi-idtou* «l'épine du dos», cf. *Introduction*, p. XXIV]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϫⲓⲥⲉ *T.* ⲧ, ϭⲓⲥⲓ *M.* ⳁ, *dorsum*.

, **tashou, toshou,** subst. masc. plur. : «prescriptions, ordonnances, choses prescrites», , *tâou-tamamou airi-naf tashou* «le peuple accomplit pour le Nil les prescriptions, les rites prescrits», **p. 3 l. 1** [cf. **p. 12 l. 7-10** = S² p. 13 l. 3 et A⁷ p. 9 l. 7]. L'orthographe d'Anastasi VII , *tashiâou*, s'explique par l'assonance de la dernière syllabe avec le nom , , *shâou, shâi*, du porc. Le mot lui-même ne m'est connu que par ce passage, et j'en ai déduit le sens, avec doute, de celui du copte ⲧⲱϣ *T.* ⲡ, ⲑⲱϣ *M.* ⲡⲓ, *statutum, regula, propositum*, de ⲧⲱϣ *T. M.*, *statuere*.

, **tashoutou,** faute d'orthographe, **p. 9 l. 7** [= S² p. 12 l. 3] pour , *rashoutou*, q. v. *s. v.* , *rashoutou*, p. 70.

* , **taitît, taît,** verbe actif : «prendre, saisir, s'emparer de..., dominer, gouverner», ne se rencontre chez notre auteur que dans le nom , *taitît-taouî*, litt. : «la ville qui régit les deux terres», de la résidence royale située près de Licht, sous la XIIᵉ dynastie, et peut-être dès l'époque héracléopolitaine. Je l'ai rétabli **p. 2 l. 4** d'après OG l. 10 [= **p. 20 l. 2**], dans un passage où les scribes du second âge thébain, le méconnaissant, avaient lu , *taitît me-tâouî-sanou* «s'emparant des deux terres d'Égypte», **p. 10 l. 1-4** [= S² p. 12 l. 5 et A⁷ p. 8 l. 8]; cf. *Introduction*, p. XXVII-XXIX.

* , * , * **dâou, dâouou,** et à l'infinitif féminin **dâouît,** verbe actif : «adorer, célébrer, louer», **p. 1 l. 1** [cf. **p. 7 l. 1-2** = S² p. 11 l. 6 et A⁷ p. 7 l. 7, ainsi que **p. 18 l. 11** = OG l. 1] et **p. 3 l. 15** [cf. **p. 14 l. 13-14** = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 8, ainsi que **p. 20 l. 5** = PT l. 2].

* * , * , * **dâït, dâï**, subst. fém. : «le monde de la nuit, l'Hadès», p. **2** l. **3** [cf. p. **20** l. **1** = OG l. 9, avec des variantes des deux papyrus qui ont été appréciées dans l'*Introduction*, p. xxvii-xxix] et p. **4** l. **15** [cf. p. **17** l. **11-12** = S² p. 14 l. 9 et A⁷ p. 11 l. 9]. — Le mot nous est parvenu en transcription pré-copte, sous la forme ⲧⲏ.

* , **dabou, dobou**, et à l'infinitif féminin **dabit**, verbe actif : «échanger, rendre, remplacer, donner en retour, rétribuer, récompenser», , *dab-outou-nak ouapouîtou* «on te donne en retour des déclarations de revenus», p. **4** l. **3** [cf. p. **15** l. **11-12** = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 2]; , *dab-outou-nak nafrîtou* «on te donne en retour de bonnes choses», p. **4** l. **12** [cf. p. **17** l. **5-6** = S² p. 14 l. 8 et A⁷ p. 11 l. 7]. Pour le sens de ces deux membres de phrase, cf. ce qui est dit plus haut, p. 36, *s. v.* , *ouapouîtou*. — Le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲧⲱⲃ *M.*, et à l'infinitif féminin ⲧⲱⲃⲉ, ⲧⲱⲱⲃⲉ *T. B.*, ⲧⲟⲩⲟⲩⲃⲉ *Akhm.*, *retribuere, reddere, rependere, solvere, exsolvere.*

* , **dababou**, verbe actif : «murer, boucher», p. **1** l. **8** [cf. p. **19** l. **8** = OG l. 5, avec des variantes des deux papyrus qui ont été appréciées dans l'*Introduction*, p. xxii].

* , , **dabaḥou, dabḥou**, et à l'infinitif féminin **dabḥît**, verbe actif : «prier, implorer, demander», p. **3** l. **8** [cf. p. **13** l. **11-12** = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4] et *Introduction*, p. xii [= OS l. 2]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲧⲃ̅ϩ, ⲧⲱⲃⲁϩ *T.*, ⲧⲱⲃ̅ϩ *T. M. B. Akhm.*, *orare, rogare.*

dabît, subst. fém. : «brique», p. **4** l. **1** [cf. p. **15** l. **3-4** = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 10 l. 9]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲧⲱⲃⲉ, ⲧⲱⲱⲃⲉ *T.* ⲧ, ⲧⲱⲃⲓ *M.* ϯ, *later.*

* , **danas, donas**, verbe neutre : «être lourd, peser», et, par métaphore, «s'irriter, être en colère», p. **3** l. **8** [cf. p. **13** l. **9-10** = S² p. 13 l. 7 et A⁷ p. 10 l. 4]. L'orthographe Ramesside , *danas*, avec , *man*, est due, comme Chabas (*Voyage d'un Égyptien*, p. 244) l'a dit, à la

présence du déterminatif interprété faussement par les scribes avec sa valeur phonétique , *manou.*

, **daouît, douoûit**, subst. fém. : «main», p. **3** l. **16** [cf. p. **15** l. **3-4** = S² p. 14 l. 1 et A⁷ p. 10 l. 9] et p. **4** l. **2** [cf. p. **15** l. **7-8** = S² p. 14 l. 2 et A⁷ p. 11 l. 1, ainsi que p. **20** l. **7** = PT l. 4]. — Le mot s'est conservé en copte, avec chute de *-t* dans le ⲧⲉ-, ⲧ-, qui entre dans la composition de certaines prépositions ϩⲓ-ⲧⲉ-ⲛ *M.*, ϩⲓ-ⲧ-ⲛ *T. Akhm.*, *per, propter*, ϩⲁ-ⲧ-ⲛ *T. B.*, ϩⲁ-ⲧ-ⲛ *Akhm.*, ϧⲁ-ⲧ-ⲉⲛ *M.*, *sub, apud*, et avec agglutination du suffixe , *-outou*, *-tou*, dans ⲧⲟⲟⲧ *T. Akhm.*, ⲧⲁⲁⲧ *B.*, ⲧⲟⲧ *M.*, *manus.*

* , **zâmou**, subst. masc. plur. : «adultes, jeunes hommes, générations», p. **2** l. **11** [cf. p. **11** l. **3-4** = S² p. 12 l. 9 et A⁷ p. 9 l. 3] et p. **4** l. **3** [cf. p. **15** l. **9-10** = S² p. 14 l. 3 et A⁷ p. 11 l. 1]. — Le mot s'est conservé en copte dans ϫⲱⲙ *T. B.* ϩ̅ⲛ̅, *generationes.*

zâbâoui, subst. masc. plur. : «les doigts», p. **8** l. **11-12** [= S² p. 12 l. 1 et A⁷ p. 8 l. 2, avec des variantes qui ont été appréciées dans l'*Introduction*, p. xxii]. — Le mot s'est conservé en copte dans ⲧⲉⲃ, ⲧⲏⲃ, ⲑⲏⲃ *M.* ⲡⲓ, ⲧⲏⲃⲉ, ⲧⲏⲏⲃⲉ *T.* ⲡ, *digitus.*

* , , , **zafâouî**, subst. masc. plur. : «vivres, provisions», p. **2** l. **1** [cf. p. **9** l. **9-12** = S² p. 12 l. 4 et A⁷ p. 8 l. 6, ainsi que p. **19** l. **14-15** = OG l. 8].

zarou, darou, subst. masc. : «totalité, tout», dans l'expression , , *tâou-ra-zarou-f*, *tâou-zarou-f* «la Terre Entière, l'Égypte», p. **1** l. **10** [cf. p. **9** l. **1-2** = S² p. 12 l. 2 et A⁷ p. 8 l. 4, ainsi que p. **19** l. **10** = OG l. 6] et p. **11** l. **6** [= A⁷ p. 9 l. 4, dont la variante a été appréciée dans l'*Introduction*, p. xxxii]. — Golénischeff a donné de bonnes raisons de croire que, dès les temps du premier empire thébain, le *z* initial de ce mot s'était affaibli en *d* (*Le Conte du Naufragé*, p. 225); je l'ai inséré ici à la

lettre *z* pour ne pas rompre avec de vieilles habitudes. Il s'est conservé en copte dans ⲧⲏⲣ- *T. Akhm. M. B.*, ⲧⲏⲗ *Akhm.*, *omnis.*

* **zarou, darou,** subst. masc. plur. : «limites, bornes», dans l'expression , *ané-zarou* «point de limites de...», p. **3** l. **5** [cf. p. **13** l. **1-4** = S² p. 13 l. 5 et A⁷ p. 10 l. 2]. — Le mot s'est conservé peut-être en copte, avec chute de *ra*, dans ϭⲓⲏ, ϭⲓⲏⲟⲩ *M.* ϩⲁⲛ, *fines, termini.*

zasarou, au féminin **zasrît,** adjectif : «bien ordonné, bien fait, précieux, superbe», p. **2** l. **15** [cf. p. **12** l. **1-2** = S² p. 13 l. 2 et A⁷ p. 9 l. 6].

zadou, et à l'infinitif féminin , **zadît,** verbe actif et neutre : «dire, parler», , *me zadît garou ra-ouashbou-k ouashb-outou* «lorsqu'il est dit : «prépare-toi à répondre», il est répondu» par la crue, p. **3** l. **13-14** [cf. p. **14** l. **9-12** = S² p. 13 l. 10 et A⁷ p. 10 l. 7]. — Le mot, qui devient par chute du *d* Τε- et Τα- dans les transcriptions grecques, s'est conservé en copte sous la forme simple ϫⲱ, ϫⲉ *T. M. B.*, ϫⲟⲩ *Akhm.*, à l'impératif ⲁ-ϫⲓ-ⲥ de , *a-ze-sou*, et, avec les suffixes, ϫⲟⲧ- *M.*, de , *zad-outou.*